

Diriger le changement



[Lire le message du chef de la direction](#)

Mieux-être collectif

Nous ne pourrions créer l'énergie qui alimente le monde et les gens sans l'appui des groupes d'intérêt et des collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités.



[En savoir plus sur la responsabilité sociale](#)

Défis et occasions



[Voir les Q et R](#)

Changements climatiques



[En savoir plus sur les changements climatiques](#)

Relations avec les Autochtones



[En savoir plus sur nos relations avec les Autochtones au Canada](#)

Objectifs et progrès



[En savoir plus sur nos objectifs en matière de performance environnementale](#)

Faits saillants du rapport

Vidéothèque

[Voir les vidéos en vedette](#)

Analyse de la pertinence

[Voir les principaux enjeux en matière d'environnement, d'économie, de société et de gouvernance](#)

Graphicothèque

[Voir nos graphiques de données interactifs et statiques](#)

Données sur la performance

[Voir nos progrès pour l'année de déclaration 2014](#)

Vision et stratégie



SUNCOR
ENERGY

[Accueil](#) > Vision et stratégie

Sur cette page :

- [Mission, vision et valeurs](#)
- [Stratégie et différenciateurs concurrentiels](#)
- [Engagement envers le développement durable](#)
- [Excellence opérationnelle](#)

L'énergie est offerte aux gens qui l'utilisent dans chaque pays du globe. Elle est essentielle dans notre monde et pour notre qualité de vie.

À titre de plus importante société énergétique intégrée du Canada, nous savons qu'avec nos groupes d'intérêt nous devons regarder au-delà des besoins en énergie actuels et comprendre ce dont nous avons besoin pour l'avenir. Le développement durable c'est voir l'ensemble d'un œil responsable et collaborer pour proposer de meilleures solutions durables.

Notre mission

Nous créons de l'énergie pour un monde meilleur.

C'est notre objectif principal et ce à quoi nous aspirons chaque jour.

Notre vision

La vision de Suncor est d'être digne de confiance pour gérer les précieuses ressources naturelles. Guidés par nos valeurs, nous ouvrirons la voie vers une économie prospère, un mieux-être collectif et un environnement sain, aujourd'hui et demain.

C'est là où nous nous voyons, et voyons notre entreprise, dans l'avenir. En d'autres mots, c'est la vision que nous avons de la place de Suncor dans le monde.

Nos valeurs

Nos valeurs sont nos principes directeurs — notre série constante de croyances. Elles définissent la façon dont nous menons nos activités chaque jour.

La sécurité avant tout

Si ce n'est pas sécuritaire, ne le faites pas.

Respect

Donner le meilleur de soi-même. Être solidaire.

Agir comme il se doit

Choisir la bonne manière, faire preuve d'intégrité.

Monter la barre

Travailler avec passion. Toujours ajouter de la valeur.

Honorer nos engagements

Nous sommes la partie d'un tout.

Stratégie et différenciateurs concurrentiels

Notre base d'actifs importante, notre bilan solide et notre modèle intégré nous distinguent de nos pairs. Nous nous efforçons d'être le concurrent affichant de faibles coûts d'exploitation dans notre industrie sans compromettre la performance environnementale. L'optimisation et la réalisation de ces différenciateurs contribuent à notre position de chef de file de l'industrie et jettent les bases de la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Réserves et base de ressources

Nous nous sommes engagés à tirer le plus de valeur possible de nos ressources, ce qui inclut un positionnement important dans les sables pétrolifères. L'accent que nous mettons sur l'excellence opérationnelle vise à réaliser la pleine valeur de ces ressources.

Expertise de l'industrie

Nous sommes un pionnier de la mise en valeur des sables pétrolifères et nous continuons de progresser en développant et collaborant dans des [technologies novatrices](#) qui augmentent l'efficacité, réduisent les coûts et améliorent la performance environnementale.

Nos employés sont parmi les plus expérimentés et informés de l'industrie. Ils amènent leur passion et leur expertise au travail chaque jour.

Développement durable

Nous mettons l'accent sur notre triple résultat en matière de développement durable. Ce qui signifie faire preuve de leadership en :

- performance environnementale
- responsabilité sociale
- création d'une économie solide

Un modèle intégré éprouvé

Du sol à la station-service, de la plateforme extracôtière à l'éolienne, nous mettons l'accent sur la création de valeur pour nos actionnaires. L'[intégration de notre entreprise](#), financièrement et physiquement, crée les conditions de notre réussite.

Capacité financière

Nous tentons d'obtenir les rendements les plus élevés possibles de nos activités. Nous voulons maintenir les coûts bas et accroître la fiabilité. Notre bilan solide et l'accent continu que nous mettons sur la discipline en matière d'investissements continuent de faire ressortir notre engagement à créer de la valeur pour nos actionnaires.

Engagement en matière de développement durable

Nous avons su nous positionner de façon unique grâce à notre engagement à améliorer sans cesse notre rendement en matière de développement durable. Cette amélioration dans le domaine du développement durable est non seulement un des principaux piliers de notre stratégie, mais aussi un générateur de valeur fondamental de l'entreprise qui intègre le développement durable au cœur même de l'organisation.

Les actions en disent plus que les mots. Voici une série d'initiatives concrètes visant à mettre en pratique les principes du développement durable :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Changement climatique

- Nous avons adopté un [plan d'action sur les changements climatiques](#) en sept points visant à augmenter l'efficacité énergétique et à réduire dans l'ensemble de l'entreprise les émissions de gaz à effet de serre.
 - Cela a contribué à réduire de 45 % l'intensité de dioxyde de carbone (CO₂) par baril à nos installations des sables pétrolifères depuis 1990.
-

Énergie renouvelable

- Nous avons pris les devants de l'industrie pour investir dans [l'énergie renouvelable](#).
 - Notre participation comprend sept projets de parcs éoliens en exploitation.
 - Nous exploitons également la plus importante usine d'éthanol au Canada avec une capacité de production de 400 millions de litres par année.
 - Notre portefeuille d'énergie renouvelable combiné déplace environ un million de tonnes de dioxyde de carbone par année, soit l'équivalent des émissions d'échappement annuelles d'environ 235 000 voitures standards.
-

Établir des partenariats avec les entreprises autochtones

Par le biais de notre marque Petro-Canada, nous avons établi un partenariat avec la Nation crie de Peter Ballantyne (NCPB) du nord-est de la Saskatchewan pour gérer des stations-service Petro-Canada.

Ces stations-service embauchent de nombreux membres de la NCPB et apportent une incroyable valeur au modèle de ventes au détail de Petro-Canada.

La NCPB continue d'être un exécutant exceptionnel. En plus de générer des rendements économiques positifs pour la Première nation, ce partenariat a permis de créer des emplois et de perfectionner la capacité d'entrepreneuriat au sein de la collectivité.

En savoir plus sur nos [partenariats avec les entreprises autochtones](#)

Innovation dans la récupération du bitume

En collaboration avec nos partenaires de l'industrie, nous développons une méthode d'extraction in situ appelée Enhanced Solvent Extraction Incorporating Electromagnetic Heating (ESEIEH – prononcer « izi »). Le procédé ESEIEH utilise des radiofréquences et des solvants pour chauffer, extraire et transporter le bitume aux fins de traitement ultérieur. En réduisant l'énergie nécessaire et en éliminant le besoin d'eau ou de vapeur, le procédé ESEIEH a le potentiel

- d'améliorer l'efficacité énergétique
- de réduire les émissions de gaz à effet de serre
- de réduire les coûts d'extraction

Les résultats préliminaires des essais du procédé ESEIEH sont encourageants. D'autres travaux sont en cours pour déterminer la viabilité commerciale du procédé.

[En apprendre davantage sur ESEIEH](#)

Prospérité sociale

Nous investissons dans le changement et le progrès social dans les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités afin d'assurer la durabilité et la résilience des collectivités. Social Prosperity Wood Buffalo, un partenariat quinquennal entre des groupes d'intérêt de la région de Wood Buffalo dans le nord-est de l'Alberta, la Fondation Suncor Énergie, la région de Waterloo en Ontario et l'Université de Waterloo, vise à améliorer la qualité de la vie dans la région à croissance rapide de Wood Buffalo en renforçant son secteur à but non lucratif.

En apprendre davantage sur :

- [Social Prosperity Wood Buffalo](#)
 - [Notre stratégie d'investissements dans la collectivité](#)
-

Remise en état

- Nous améliorons la vitesse et la qualité de la remise en état des sols perturbés. En septembre 2010, nous sommes devenus la première société d'exploitation des sables pétrolifères à terminer la remise en état* d'un bassin de résidus avec une surface praticable. Grâce à l'adoption d'objectifs environnementaux en 2009, nous projetons une amélioration de 100 % dans la remise en état des sols d'ici 2015**.

[Voir le site remis en état Wapisiw Lookout grâce à notre webcam](#)

Consommation d'eau

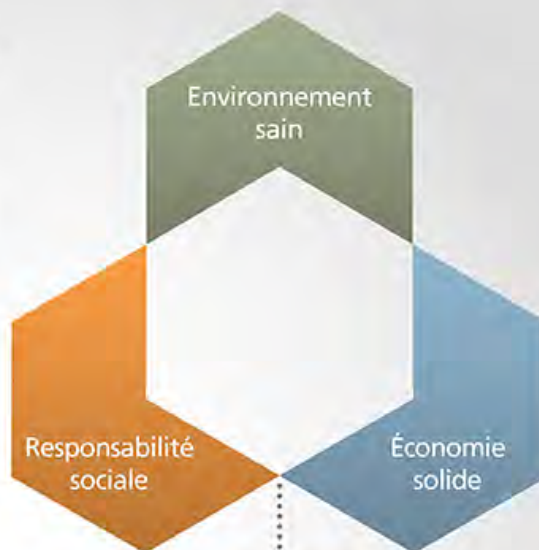
- Nous travaillons à réduire sans cesse notre consommation d'eau douce.
 - Dans le secteur Sables pétrolifères, le volume brut d'eau douce que nous prélevons de la rivière Athabasca a diminué de 7 % depuis 2007.
 - Environ 96 % de l'eau utilisée à notre installation in situ de Firebag est recyclée.
-

Excellence opérationnelle

[L'excellence opérationnelle](#), qui signifie que les activités d'exploitation doivent se faire de manière sécuritaire, fiable, rentable et respectueuse de l'environnement, nous aide à atténuer les risques dans notre entreprise et à nous concentrer sur l'atteinte de résultats parmi les meilleurs de l'industrie.

Un cadre stratégique pour une société énergétique durable

Pour concrétiser notre vision du développement durable, nous suivons un cadre stratégique :



- public général
- fournisseurs
- universitaires
- partenaires de l'industrie
- organisations non gouvernementales
- clients
- actionnaires
- employés
- collectivités
- gouvernements



- excellence opérationnelle
- prise de décision intégrée
- politique publique, éducation et sensibilisation
- produits et services
- technologie et innovation
- capacités organisationnelles et mobilisation
- relations avec les groupes d'intérêt

| | | | | Télécharger |

Les terrains remis en état n'ont pas été accrédités par les organismes gouvernementaux de réglementation. Pour plus de détails, voir la [mise en garde — énoncés prospectifs](#).
*L'année de référence pour les améliorations planifiées est 2007. Les objectifs ont été fixés en 2009.



Message du chef de la direction

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > Message du chef de la direction



Chaque année, notre Rapport sur le développement durable nous donne l'occasion de réfléchir – sur notre performance des douze derniers mois ainsi que sur les défis et les occasions à venir.

La récente chute des prix du pétrole a donné lieu à un contexte difficile – pour Suncor, l'industrie énergétique et les marchés dans lesquels nous exerçons des activités. Comme les autres, nous avons dû faire des choix difficiles. Nous avons :

- réduit notre budget d'investissement de 2015
- coupé les dépenses opérationnelles
- reporté certains projet jusqu'à l'amélioration des conditions du marché
- réduit la taille de nos effectifs

Il s'agit de décisions difficiles, mais nécessaires qui visent à assurer que Suncor se sorte des variations des prix des produits de base en position de force.

Il est cependant important de noter que les programmes en matière de sécurité, de fiabilité et de performance environnementale à Suncor sont spécifiquement exclus des coupures budgétaires. Pour nous, le leadership dans ces secteurs n'est pas seulement une responsabilité; il fait partie d'un modèle d'affaires éprouvé qui nous a permis de réussir et de croître, que la conjoncture économique soit bonne ou non. La réduction de nos dépenses discrétionnaires a été effectuée de façon rigoureuse en gardant le cap sur la façon d'obtenir les mêmes résultats à moindre coûts, en fixant des priorités ou en éliminant le travail non essentiel.

Préoccupations des groupes d'intérêt

En période d'incertitudes, nous ne pouvons passer sous silence ce que nous disent les groupes d'intérêt :

- Pouvons-nous maintenir notre engagement envers le développement des technologies novatrices requises pour relever les défis à long terme liés à l'environnement et à la production?
- Continuerons-nous à relever les enjeux sociaux des collectivités où nous menons nos activités?
- Resterons-nous fidèles à nos objectifs de rendement?

La réponse à toutes ces questions est oui. Bien qu'il soit évidemment plus facile de diriger dans un climat économique et social stable et prospère, c'est encore plus important de bien le faire en période de changements et d'incertitudes.

Le monde se transforme d'une façon qui va bien au-delà des tendances des prix des produits de base. Par exemple, nous sommes tous connectés par différents moyens que nous n'aurions même pas pu imaginer il y a dix ans.

Je remarque ce phénomène chez les plus jeunes générations qui ont grandi avec Facebook, Instagram et Twitter. Ils comprennent que les défis auxquels nous sommes confrontés – y compris les changements climatiques, la pauvreté et le développement durable dans l'industrie énergétique – sont mondiaux. Tout comme les solutions.

Transition du système énergétique

Il est aussi évident que notre système énergétique est en période de changement. En tentant de répondre à la demande mondiale croissante, les experts en énergie continuent de nous rappeler que les hydrocarbures vont demeurer une source importante d'énergie fiable et abordable dans un avenir prévisible et les sources d'énergie renouvelable prendront plus de place dans l'offre énergétique. Comme les hydrocarbures sont une ressource limitée ayant un impact environnemental, leur utilisation judicieuse jouera un rôle important dans la transition des sources d'énergie à faible teneur en carbone.

Nous sommes conscients que nous perturbons le sol, que nous puisons de l'eau et que nous produisons des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui contribuent aux changements climatiques mondiaux. Nous avons la responsabilité de réduire ces répercussions, c'est pourquoi Suncor tente constamment de relever la barre de sa performance environnementale.

Nous savons également que l'énergie, sous toutes ses formes, est essentielle au progrès humain. Elle permet de se déplacer, de chauffer nos maisons et nos écoles, et de créer des emplois et une croissance économique. L'énergie est à la base des pays développés. Dans les pays en développement, l'énergie peut faire la différence entre la santé et la maladie.

Les sables pétrolifères et l'exploitation pétrolière ont un rôle important à jouer pour répondre à nos besoins énergétiques. Mais en tant que plus importante société énergétique intégrée du Canada, nous reconnaissons notre responsabilité de réfléchir à notre rôle dans la transition du système énergétique et notre façon de collaborer avec l'ensemble des entreprises pour planifier notre avenir énergétique.

Secteurs d'intervention privilégiés

Une entreprise comme la nôtre doit faire face à de nombreux défis et se fixer de nombreuses priorités. Mais en écoutant les groupes d'intérêt, nous avons identifié trois secteurs clés dans lesquels ces derniers s'attendent à ce que nous fassions une différence positive :

- utilisation de l'eau et qualité de l'eau
- émissions de GES
- partenariats avec les Autochtones

Suncor a mis au point des façons novatrices de réutiliser et de recycler l'eau résiduelle et l'eau usée – des initiatives qui nous ont permis de réduire de 20 % l'utilisation d'eau d'année en année dans les installations des Sables pétrolifères en 2014 seulement. Mais nous sommes également conscients qu'à mesure que la production augmentera, nous devons redoubler d'efforts pour gérer notre utilisation d'eau douce, notamment en collaborant avec les autres entreprises de l'industrie dans le cadre de projets pour faire progresser de nouvelles technologies de recyclage, de réutilisation et de traitement de l'eau.

Les changements climatiques représentent un défi mondial réel et croissant et le besoin de passer à une économie à faible teneur en carbone est un des enjeux pressants actuels. En tant que père et dirigeant d'une entreprise énergétique, je me préoccupe de l'héritage que nous laisserons à nos enfants et à nos petits-enfants.

En investissant dans la technologie et l'innovation, nous continuerons de réduire l'empreinte carbone des sables pétrolifères. Nous continuerons aussi d'investir dans des sources d'énergie renouvelable, principalement l'énergie éolienne et les biocarburants, qui feront partie de l'offre énergétique future.

Afin d'avoir un impact significatif à l'échelle mondiale sur les émissions de GES, il faut mettre en place un plan d'action plus vaste sur la façon dont nous, en tant que société, pouvons produire et utiliser le mieux possible l'énergie dont nous avons besoin. C'est pourquoi nous faisons partie de partenariats comme Energy Futures Lab (EFL), formé récemment, qui regroupe des représentants de divers intérêts pour discuter de la façon dont l'Alberta peut jouer un rôle de premier plan dans la transformation de notre système énergétique.

Établir un prix du carbone est un autre moyen de passer à l'action relativement aux changements climatiques. Suncor soutient depuis longtemps le principe d'une redevance globale et équitable sur le carbone qui s'applique tant aux producteurs d'énergie qu'aux consommateurs. En collaboration avec la Commission de l'écofiscalité du Canada, nous poursuivons la mise en œuvre de politiques fiscales progressives qui appuient la croissance économique et une meilleure performance environnementale.

De nombreuses installations de Suncor sont situées sur des terres ancestrales autochtones ou à proximité de celles-ci. Nous avons bâti travaillé plusieurs années pour établir des relations mutuellement avantageuses et des partenariats avec des entreprises autochtones. Mais nous aspirons à faire beaucoup plus, notamment en comptant une plus grande représentation des Autochtones dans les effectifs et la direction de Suncor et en contribuant à l'amélioration des résultats scolaires des jeunes Autochtones et des occasions qui leur sont offertes.

Guidés par nos valeurs

Nos aspirations dans tous ces domaines s'inscrivent dans les valeurs de Suncor, une d'entre elles devançant toutes les autres : la sécurité avant tout. À la fin de chaque journée, nous voulons que nos collègues rentrent en toute sécurité à la maison auprès de ceux qui leur sont chers. Malheureusement, nous n'avons pas été à la hauteur de cet objectif en 2014. À la suite de cinq décès survenus dans des incidents distincts près de nos installations des Sables pétrolifères, nous avons mis sur pied un groupe de travail sur le renforcement progressif de la sécurité. En collaboration avec les dirigeants des syndicats locaux, ce groupe a élaboré 16 solutions de sécurité, actuellement mise en œuvre. Nous ne détournerons pas notre attention de ces efforts.

Une autre valeur fondamentale pour Suncor est le respect des droits de la personne, comme l'indique le travail de collaboration de Suncor et les sept autres entreprises fondatrices du Réseau canadien du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) au Canada. Cette dernière initiative témoigne de notre soutien incessant envers le PMNU et ses 10 principes, qui guident notre approche en matière de droits de la personne, de normes du travail, d'environnement et de corruption, et ce, peu importe où nos activités nous mènent.

Diriger le changement n'est pas quelque chose qu'une entreprise, qu'un gouvernement ou qu'un groupe d'intérêt peut réaliser seul. Nous pouvons réaliser tellement plus de choses lorsque nous collaborons pour trouver des solutions.

Un exemple intéressant qui illustre ce propos est la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA), un réseau de 13 entreprises axé sur l'amélioration de la performance environnementale. L'aspect unique de COSIA est que des entreprises hautement concurrentielles partagent leurs découvertes technologiques pour atteindre des objectifs communs. Elles utilisent également les forces du marché pour défendre les intérêts du public. Il s'agit d'un exemple typique où on amène la collaboration à un autre niveau.

Le développement durable repose sur l'atteinte d'un équilibre entre l'occasion et le risque. Les entreprises et les pays sont exposés à des risques si notre performance ne répond pas aux attentes de plus en plus élevées de la société. Nous avons également une belle occasion de réduire ces risques en dirigeant le changement qui aura une incidence positive sur nos collectivités, notre pays et le monde.

Nous, à Suncor, voulons faire partie de cet effort collectif. Nous espérons que vous vous joindrez à nous afin de contribuer à bâtir un avenir plus durable.



Steve Williams
Président et chef de la direction

Analyse de la pertinence

SUNCOR
ENERGY

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > [Analyse de la pertinence](#)

Sur cette page :

- [Notre cadre de travail](#)
- [Analyse de la pertinence](#)
- [Matrice de la pertinence](#)

Notre cadre de travail

Notre Rapport sur le développement durable 2015 présente les résultats de Suncor en 2014 et dégage une tendance sur cinq ans lorsque cela est possible.

Nous avons préparé notre Rapport sur le développement durable conformément aux [lignes directrices G4](#) et aux [éléments d'information sur le secteur pétrolier et gazier](#) (PDF, 69 p., 2,06 Mo)* de la Global Reporting Initiative (GRI).

Deloitte LLP, une tierce partie indépendante, a analysé les indicateurs de rendement choisis pour 2014 au moyen des lignes directrices G4 et des éléments d'information sur le secteur pétrolier et gazier de la GRI.

[Voir les résultats du rapport de vérification de tiers](#) (PDF, 3 p., 57.8 Ko)

Analyse de la pertinence des éléments

Aux fins de ce rapport, la pertinence des éléments dans un contexte de développement durable est définie comme l'importance relative d'un impact environnemental, social, économique et de la gouvernance d'un enjeu (positif ou négatif) sur notre entreprise et nos groupes d'intérêt.

Notre analyse de la pertinence des éléments nous assure que le contenu de notre Rapport sur le développement durable annuel reflète les enjeux environnementaux, économiques, sociaux et de gouvernance clés perçus comme les plus pertinents pour l'entreprise et nos groupes d'intérêt.

À la fin de 2014, nous avons mené une analyse exhaustive de la pertinence conformément aux lignes directrices G4 de la GRI. Au cours de cet exercice, nous avons évalué un large éventail d'enjeux et leur incidence sur notre entreprise et nos groupes d'intérêt ainsi que sur le degré de contrôle de Suncor sur ceux-ci.

Processus d'évaluation de la pertinence

Étape 1. – Examen des documents et identification des enjeux

En plus d'utiliser le cadre de travail fourni par le test en cinq parties AccountAbility, nous avons également étudié et analysé les éléments suivants :

- les données analytiques sur les médias sociaux et les sites Web
- les objectifs, programmes et risques de la Société
- les communiqués de presse et la couverture médiatique traditionnels
- les communications et publications internes
- les rapports multisecteurs sur le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises
- les sujets identifiés dans le cadre de nos processus internes de gestion des enjeux stratégiques
- les commentaires provenant de nos secteurs commerciaux

Nous examinons aussi les renseignements provenant du dialogue continu avec les groupes d'intérêt, en plus des commentaires recueillis dans le cadre de notre forum annuel regroupant divers groupes d'intérêt. Ce forum est important, car il nous donne l'occasion de soulever, de discuter et de résoudre des problèmes complexes avec divers groupes d'intérêt et de documenter leurs commentaires. Durant ce forum, nous discutons de nos défis et des moyens de les relever.

Our extensive review resulted in a number of material sustainability issues for both external and internal evaluation for inclusion in this year's report.

Étape 2. – Évaluation externe et interne des enjeux

Évaluation externe

Nous avons inclus les commentaires des groupes d'intérêt dans notre processus d'évaluation de la pertinence afin de nous améliorer par rapport aux évaluations de la pertinence antérieures et de permettre une évaluation complète de ce qui constituera nos enjeux les plus importants en matière de développement durable.

Pour ce faire, nous avons identifié des personnes dans les principaux groupes d'intérêt provenant du monde universitaire, des groupes de défense des Autochtones, du domaine de l'investissement, des ONG environnementales et des représentants communautaires, afin de mener des entrevues de fond qui portent non seulement sur les enjeux identifiés comme pertinents pour notre entreprise, mais aussi sur la façon dont elles classeraient ces enjeux par priorité dans l'outil de classement proposé.

Évaluation interne

Au moyen des commentaires recueillis dans le cadre d'entrevues avec nos groupes d'intérêt, nous avons évalué nos enjeux en matière de développement durable auprès d'une équipe multifonctionnelle composée d'employés et de membres de la haute direction provenant de tous les secteurs de l'entreprise.

Pour chaque enjeu pertinent défini, les membres de l'équipe ont déterminé le degré d'impact et d'importance pour l'entreprise et les groupes d'intérêt.

Les données globales tirées des évaluations externe et interne permettent d'établir une liste des enjeux les plus pertinents sur le plan du développement durable, qui sont positionnés dans la matrice de la pertinence ci-dessous. Ce tableau présente certains enjeux pertinents découverts pendant l'analyse de la pertinence. Les enjeux présentant une plus grande pertinence pour l'entreprise et ses groupes d'intérêt sont situés dans le coin supérieur droit et les enjeux moins pertinents se situent dans le coin inférieur gauche. Bien que ces enjeux soient tous importants, nous classons le contenu de ce rapport par ordre de priorité selon les enjeux les plus pertinents.

Dans certains cas, nous avons choisi d'aller au-delà des enjeux identifiés dans notre analyse de la pertinence car bien que certains enjeux n'atteignent pas

Matrice de la pertinence

Sélectionnez une lettre dans le tableau ci-dessous pour trouver un enjeu et en apprendre davantage à son sujet. Vous pouvez filtrer les catégories en choisissant collectivités, économie, environnement ou nos employés ci-dessous. Cliquez de nouveau sur la catégorie pour fermer le filtre.

Nous ne faisons pas qu'identifier les enjeux les plus pertinents, nous avons marqué également l'endroit où les impacts positifs ou négatifs de ces enjeux se font sentir dans notre chaîne de valeur, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières organisationnelles. Nos secteurs amont, raffinage et commercialisation et nos bureaux administratifs se situent à l'intérieur de ces frontières tandis que nos fournisseurs, certaines co-entreprises conjointes, le transport des produits et la société dans son ensemble se situent à l'extérieur de ces frontières.



● Collectivités

Mériter et conserver notre permis social d'exploitation est essentiel pour notre entreprise. Une gestion inadéquate de ces enjeux pourrait entraîner des délais et des coûts dans des projets, des poursuites, l'indignation des groupes d'intérêt et une érosion de la résilience de la collectivité. Une gestion adéquate de ces enjeux constitue une occasion vitale de valeur partagée pour établir des relations et apporter des avantages économiques et sociaux.

Impact dans la chaîne de valeur de Suncor

À l'intérieur de Suncor

À l'extérieur de Suncor

		À l'intérieur de Suncor	À l'extérieur de Suncor
B	Participation des Autochtones dans le développement énergétique <ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les Autochtones • Partenariats avec les entreprises autochtones 	X	X

	<ul style="list-style-type: none"> Soutien de l'éducation des Autochtones 		
L	Partenariats communautaires responsables <ul style="list-style-type: none"> Investissements dans la collectivité Nos groupes d'intérêt Responsabilité sociale 	X	X
P	Droits de la personne <ul style="list-style-type: none"> Activités internationales et droits de la personne 	X	X

Économie

Les enjeux suivants peuvent avoir une incidence sur la performance et la croissance de Suncor. Une gestion inadéquate de ces enjeux pourrait avoir des impacts imprévus sur le plan juridique, financier et opérationnel et sur la réputation. Gérés adéquatement, ces enjeux contribuent à soutenir la continuité des activités et maximiser la valeur pour les actionnaires.		Impact dans la chaîne de valeur de Suncor	
		À l'intérieur de Suncor	À l'extérieur de Suncor
A	Conjoncture et performance économique <ul style="list-style-type: none"> Dépenses en immobilisation et discipline Croissance et accès aux marchés Coûts de production et composition de la production Redevances et impôts 	X	X
M	Fiabilité opérationnelle <ul style="list-style-type: none"> Fiabilité des installations et des actifs Excellence opérationnelle et continuité des activités 	X	X
O	Gouvernance d'entreprise <ul style="list-style-type: none"> Composition du Conseil d'administration et diversité Gestion des risques d'entreprise Rémunération des cadres 	X	
S	Éthique commerciale <ul style="list-style-type: none"> Pratiques commerciales éthiques Prévention des paiements irréguliers 	X	X

Environnement

Notre performance environnementale constitue un risque et une occasion stratégiques importants. La gestion de ces enjeux fait l'objet d'une attention rigoureuse tant de la part des organismes gouvernementaux de réglementation que des groupes d'intérêt. Gérés adéquatement, ces enjeux pourraient entraîner des amendes réglementaires, l'indignation des groupes d'intérêt, des désinvestissements importants et des coûts accrus et des retards liés aux projets. Gérés adéquatement, ces enjeux plaident en faveur de l'innovation, de nouvelles technologies et la collaboration avec nos groupes d'intérêt et nos pairs de l'industrie pour créer plus de valeur et améliorer notre performance environnementale.		Impact dans la chaîne de valeur de Suncor	
		À l'intérieur de Suncor	À l'intérieur de Suncor
C	Empreinte carbone <ul style="list-style-type: none"> Changements climatiques Émissions des gaz à effet de serre (GES) 	X	X

D	Transition du système énergétique <ul style="list-style-type: none"> Diversification énergétique et énergies renouvelables Politiques fédérales et provinciales 	X	
E	Gestion de l'eau <ul style="list-style-type: none"> Surveillance de la qualité de l'eau Utilisation de l'eau Prélèvement d'eau dans des conditions à faible débit 	X	X
F	Gestion des résidus <ul style="list-style-type: none"> Réduction des résidus et remise en état 	X	X
G	Impacts cumulatifs <ul style="list-style-type: none"> Plans de croissance régionaux harmonisés 	X	X
H	Innovation et collaboration <ul style="list-style-type: none"> Collaboration avec l'industrie Nouvelle technologie 	X	X
I	Protection de l'environnement et conformité <ul style="list-style-type: none"> Déversements et rejets Enjeux opérationnels 	X	X
J	Qualité de l'air <ul style="list-style-type: none"> Surveillance de la qualité de l'air et émissions Brûlage à la torche 	X	X
N	Gestion du sol et biodiversité <ul style="list-style-type: none"> Biodiversité Gestion du sol Remise en état du sol 	X	X
R	Capacité d'adaptation aux changements climatiques <ul style="list-style-type: none"> Plan d'action sur les changements climatiques 	X	X
T	Gestion des déchets <ul style="list-style-type: none"> Gestion des déchets 	X	X

Nos employés

Nos employés représentent notre actif le plus précieux et la clé de notre succès. Une gestion inadéquate de ces enjeux pourrait entraîner des pénuries de main-d'œuvre, l'appauvrissement des talents, des incidents liés à la sécurité opérationnelle et personnelle ou même pire, des décès. Gérés adéquatement, ces enjeux pourraient contribuer à une productivité accrue, des coûts moindres, de l'innovation et une culture de travail forte et prospère.		Impact dans la chaîne de valeur de Suncor	
		À l'intérieur de Suncor	À l'intérieur de Suncor
K Santé et sécurité (employés et entrepreneurs) <ul style="list-style-type: none"> Prévention des décès Santé et mieux-être au travail Sécurité personnelle 		X	

	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité opérationnelle 		
Q	Recrutement, maintien des effectifs et perfectionnement des employés <ul style="list-style-type: none"> • Développer le talent • Nos employés • Main-d'œuvre spécialisée 	X	

*Disponible en anglais seulement



Nos activités

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > [Nos activités](#)

Sur cette page :

- [Nos secteurs d'activités](#)

Nous sommes la plus importante société énergétique intégrée du Canada et nous exerçons des activités à tous les niveaux de l'industrie pétrolière et gazière, dans les secteurs amont, intermédiaire et aval.

Nos activités comprennent, notamment :

- [Sables pétrolifères](#)
- [Exploration et production](#)
- [Approvisionnement et échanges commerciaux](#)
- [Raffinage et commercialisation](#)

Nos secteurs d'activités

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Sables pétrolifères

Notre secteur Sables pétrolifères se concentre sur la mise en valeur de l'un des plus grands bassins de ressources pétrolières au monde – les sables pétrolifères de la région de l'Athabasca au moyen de techniques d'exploitation minière et in situ.

En apprendre davantage [sur le secteur Sables pétrolifères à suncor.com](#)

Exploration et production



Notre secteur Exploration et production (E et P) se consacre à la création de valeur et de croissance grâce à la mise en valeur et à l'exploitation d'actifs pétroliers à faibles coûts, notamment :

- des activités extracôtières au large de la côte Est du Canada et en mer du Nord
- des activités terrestres en Amérique du Nord, en Libye et en Syrie (Remarque : les activités en Syrie ont été suspendues indéfiniment en raison de l'agitation politique et des sanctions imposées. En Libye, la production demeure quasi-interrompue en raison de l'agitation politique et le moment du retour aux activités normales demeure incertain.)

En apprendre davantage [sur le secteur Exploration et production à suncor.com](http://suncor.com)

Approvisionnement et échanges commerciaux

Le secteur Approvisionnement et échanges commerciaux fournit des services intermédiaires, dont des activités de commercialisation et de logistique touchant le pétrole brut, afin d'optimiser notre chaîne de valeur.

En apprendre davantage [sur le secteur Approvisionnement et échanges commerciaux à suncor.com](http://suncor.com)

Raffinage et commercialisation

Notre secteur Raffinage et commercialisation nous permet de retirer davantage de valeur des barils produits en amont grâce à notre important réseau de raffinage et de commercialisation, qui comprend plus de 1 400 stations-service de détail Petro-Canada. Notre division de l'énergie renouvelable inclut des investissements dans sept parcs éoliens en exploitation et la plus importante installation de production d'éthanol au Canada qui alimente notre réseau de ventes d'essence au détail.

En apprendre davantage [sur le secteur Raffinage et la commercialisation à suncor.com](http://suncor.com)

Carte de nos activités

Ci-dessous, une carte indiquant nos activités à l'échelle de la planète. Cliquez sur l'image pour l'agrandir (PDF, 1 p., 1,69 Mo).





Développement technologique

SUNCOR
ENERGY

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > Développement technologique

Sur cette page :

- [Eau](#)
- [Gaz à effet de serre](#)
- [Résidus](#)
- [Sol](#)

Suncor a été un pionnier dans la mise en valeur des sables pétrolifères. Nos premiers investissements dans la technologie ont aidé à libérer le potentiel de l'industrie des sables pétrolifères en améliorant la fiabilité et le rendement, en augmentant la productivité et en réduisant les coûts, tout en diminuant l'empreinte environnementale de nos activités.

Aujourd'hui, la nouvelle technologie et les idées novatrices continuent d'occuper une place fondamentale dans nos activités. Nos investissements dans des innovations et des technologies d'avant-garde et nos efficacités opérationnelles ciblent les améliorations de rendement qui suivent :

- production accrue
- rentabilité améliorée
- impacts environnementaux atténués

Dans certains cas, nous dirigeons résolument la recherche et le développement de nouvelles technologies. Dans d'autres cas, nous collaborons par l'intermédiaire de consortiums ou d'organismes tiers. La collaboration est essentielle aux efforts de l'industrie des sables pétrolifères en vue du déploiement de nouvelles technologies. C'est pourquoi Suncor dirige et participe à de nombreuses études et de nombreux projets dans le cadre de la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance](#) (COSIA), une alliance de 13 entreprises représentant 90 % de la production tirée des sables pétrolifères. COSIA permet aux sociétés participantes de partager des technologies et des innovations axées sur l'amélioration de la performance en environnement. À ce jour :

- 777 technologies environnementales qui représentant un coût de plus de 950 millions \$ en développement ont été soumises
- 68 projets représentant plus de 200 millions \$ ont été amorcés (seulement en 2014)

Saisir les occasions technologiques

Suncor surveille également les technologies développées par des parties externes pour déterminer s'il convient de les adapter pour nos activités et à quel moment. Ceci signifie financer des entreprises externes dont les idées technologiques répondent aux besoins stratégiques de nos activités ou de notre entreprise.

Pour Suncor, ce type d'investissement technologique prend 3 formes :

- **Ententes de recherche** dans le cadre desquelles Suncor (et parfois d'autres partenaires) finance le travail en laboratoire ou de mise à l'essai sur le terrain préalable pour démontrer la viabilité commerciale d'une nouvelle idée. Nous bénéficions de droits préférentiels sur les nouvelles technologies ou, dans certains cas, d'une propriété partagée d'une technologie, mais l'entreprise extérieure demeure indépendante.
- **Investissements stratégiques directs** dans le cadre desquels nous investissons des intérêts financiers dans des entreprises qui ont besoin de fonds externes pour développer une technologie qui intéresse Suncor. Il peut s'agir de technologies qui répondent à des enjeux sur le plan de l'environnement, de la fiabilité ou des coûts dans le cadre de nos activités. Ou de technologies qui peuvent permettre à notre entreprise de créer de la valeur à partir d'un nouveau marché comme l'éolien ou les biocarburants. Parmi les exemples de ce type d'investissement, notons [LanzaTech](#), un producteur de biocarburants installé aux États-Unis qui développe des technologies pour recycler les émissions de gaz résiduaire et de gaz à effet de serre en carburant à faible teneur en carbone et en des produits chimiques et [Benefuel](#), une entreprise de commercialisation technologique qui se concentre sur la capacité de production du biodiesel au moyen de charges d'alimentations qui présentent un avantage lié aux coûts.
- **Fonds de capital de risque** dans lesquels nous mettons nos fonds en commun avec d'autres commanditaires dans des firmes externes gérées par des professionnels. Ces fonds de capital de risque sont ensuite investis en notre nom dans différentes entreprises, plus particulièrement celles œuvrant dans le domaine des technologies non polluantes ou de l'innovation des technologies énergétiques que nous n'aurions sans doute pas connues autrement. Un exemple : [Emerald Technology Ventures](#), une société de capital de risque reconnue mondialement qui se concentre sur l'innovation dans des domaines d'importance stratégique pour Suncor, dont l'énergie, l'eau et d'autres ressources et qui met l'accent sur les technologies non polluantes.

Dans tous les cas, ce type de développement technologique est géré avec attention afin de s'assurer d'offrir un avantage stratégique et économique à Suncor. L'approche axée sur l'innovation externe est essentielle dans un monde où les produits et services évoluent rapidement, particulièrement dans le domaine de l'environnement et de l'énergie alternative.

En 2014, nous avons dépensé plus de 150 millions \$ pour soutenir la recherche et le développement technologique dans l'ensemble de l'entreprise, tant à l'interne qu'à l'externe.

[En apprendre davantage sur l'innovation et la technologie dans l'industrie dans notre blogue Flash sur les Sables pétrolifères \(FSP\)](#)

[En prendre davantage sur les secteurs environnementaux privilégiés de la COSIA sur son site Web](#)

Voici quelques exemples de notre cheminement en matière de développement technologique jusqu'ici :

2009

2010

2012



2009



CIVITAS^{MC}

CIVITAS est le premier produit fongicide disponible sur le marché pour l'industrie du golf qui possède un mode d'action unique appelé « résistance systémique induite » (RSI). Les produits CIVITAS agissent sur la plante afin de combattre les maladies et surtout d'empêcher qu'elles s'y installent.

Les produits CIVITAS sont conformes aux exigences de l'OMRI pour une gestion biologique des gazons.



2010



TROMC

Cette nouvelle approche de gestion des résidus, mise au point en 2010, met l'accent sur un processus d'assèchement qui permet la conversion plus rapide des résidus fluides de façon à obtenir un sol ferme approprié à la remise en état.

TRO est un outil important dans le cadre de nos efforts de remise en état progressive des bassins de résidus pour remettre plus rapidement en état des sites miniers entiers – favorisant une restauration plus rapide de l'habitat naturel.



2012



Technologie des oxy-combustibles

Grâce à notre partenariat avec CO₂ Capture Project, nous participons à un projet collaboratif de recherche-développement susceptible d'améliorer les chances d'utiliser la technologie CSC sur des sites d'extraction in situ. Cette technologie produit un flux concentré de dioxyde de carbone (CO₂) prêt à la capture qui, par conséquent, devrait permettre d'éviter ou d'éliminer une grande partie des émissions de CO₂ à moindre coût.



2012



Système de gaz inerte et de récupération des hydrocarbures

Notre système de gaz inerte et de récupération des hydrocarbures a été installé sur notre plateforme de forage en mer, Terra Nova, en 2012.

À la différence des systèmes de cargos conventionnels qui utilisent du gaz inerte pour maintenir une pression positive dans les réservoirs de stockage puis évacuent ce gaz, ainsi que des composés organiques volatils (COV) dans l'atmosphère pendant la production, notre système « couvre » les réservoirs des cargos avec des gaz d'hydrocarbures purs récupérés pendant la production, éliminant ainsi efficacement le rejet de COV.



2012

2013

2014

2013



N-Solv

Dans le cadre d'un projet de développement technologique collaboratif, nous mettons actuellement à l'essai ce solvant de condensation pour extraire le bitume, qui pourrait considérablement réduire l'énergie utilisée et les émissions de gaz à effet de serre. Le projet-pilote de N-Solv, qui se déroule actuellement à Dover, présente des résultats encourageants.



2013



DGMV « LITE »

La technologie DGMV « LITE » consiste à ajouter de faibles volumes d'additifs savonneux – les surfactants – à la vapeur pour la production par drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV).

Un projet pilote a été testé avec succès à notre installations in situ de MacKay River en 2013. Les résultats ont été concluants et la portée du programme a été élargie. De plus, trois autres surfactants seront mis à l'essai en 2014.



2013



Systemes automatisés pour camions

À l'automne 2013, nous avons commencé la mise à l'essai des systèmes automatisés pour camions (AHS) à nos installations minières près de Fort McMurray. Grâce à un GPS et des technologies de perception, les camions peuvent fonctionner de manière continue et présenter une efficacité accrue, des coûts réduits de maintenance, des arrêts moins fréquents et une meilleure consommation de carburant, ce qui permettra d'enregistrer une réduction des GES. La technologie peut également représenter une occasion pour les employés de perfectionner leurs compétences techniques. La mise à l'essai de l'équipement AHS est effectuée dans un environnement minier rigoureusement contrôlé. Si nous décidons d'adopter la technologie à l'échelle commerciale, la mise en place progressive dans nos activités devrait commencer après 2017.



2014



ESEIEH

ESEIEH (prononcé « izi ») signifie enhanced solvent extraction incorporating electromagnetic heating.

Ce projet-pilote met à l'essai une nouvelle méthode de récupération du bitume in situ qui fait appel au chauffage à l'aide d'ondes radioélectriques et à un solvant pour réduire l'énergie utilisée, les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'eau. Un partenariat entreprend actuellement un projet de validation de concept. Les tests de la méthode ESEIEH sur le terrain sont prévus pour 2014.



2014



Technologie de génération de vapeur par contact direct (DCSG)

Dans le cadre de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA), nous sommes à la tête d'un projet étudiant les avantages potentiels de l'utilisation de la génération de vapeur par contact direct (DCSG) - un procédé de combustion direct qui génère un mélange de vapeur et de CO₂ qui est alors pompé sous terre. Le procédé peut réduire les émissions de GES parce qu'une portion importante du CO₂ peut être stockée sous terre dans le gisement de DGMV.



2015



Centre de technologie de gestion de l'eau

Dans le cadre de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance, nous travaillons au développement du Centre de technologie de gestion de l'eau (WTDC), qui permettra de faire progresser de nouvelles technologies de traitement et de recyclage de l'eau pour la mise en œuvre in situ des sables pétrolifères.

La construction du centre devrait commencer en 2015, et son ouverture est prévue pour 2017.



CIVITAS est le premier produit fongicide disponible sur le marché pour l'industrie du golf qui possède un mode d'action unique appelé « résistance systémique induite » (RSI). Les produits CIVITAS agissent sur la plante afin de combattre les maladies et surtout d'empêcher qu'elles s'y installent.

Les produits CIVITAS sont conformes aux exigences de l'OMRI pour une gestion biologique des gazons.



Eau

Projet pilote de traitement de l'eau produite lors du drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV)

En 2014, Suncor a mené un projet avec GE Canada, Alberta Innovates - Energy and Environment Solutions, ConocoPhillips Canada et Devon pour tester de nouvelles technologies afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'utilisation de l'eau dans le secteur des sables pétrolifères. Les exploitants qui utilisent le drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) réutilisent l'eau si possible pour produire plus de vapeur, mais l'eau pompée à la surface durant le processus d'extraction doit être séparée du bitume avant de passer dans un générateur de vapeur. Dans le cadre de ce projet de collaboration de la COSIA, des technologies de déshuilage pour le traitement de l'eau ont été mises à l'essai à notre installation de MacKay River. Ces technologies pourraient permettre de traiter et de réutiliser l'eau de manière plus uniforme, ce qui signifie que nous serions plus efficaces sur le plan opérationnel et que nous consommerions moins d'énergie. Au printemps 2015, Suncor a conclu une entente supplémentaire avec GE Canada et Devon pour la prochaine phase de travail de développement de technologies afin d'améliorer notre performance environnementale en réduisant les GES et en perfectionnant les technologies de traitement de l'eau.

Technologie de pointe in situ : Extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique

Plutôt que d'utiliser de la vapeur pour chauffer le bitume, l'extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique utilise l'énergie électromagnétique des radiofréquences pour chauffer le pétrole dans le gisement plutôt que le minerai, comme dans les micro-ondes que nous utilisons à la maison. On utilise ensuite un solvant pour réduire davantage la viscosité du bitume, ce qui permet la production dans puits horizontal. Cette technologie susceptible de changer la façon de faire pourrait éliminer le besoin d'eau pour chauffer le bitume, de plus le solvant laisse des résidus d'asphalte dans le gisement ce qui permet de produire un pétrole plus léger et d'afficher une empreinte en GES plus faible au moment du raffinage en essence et autres produits. Parmi les projets d'extraction par solvant au moyen de chaleur électromagnétique auxquels nous participons, notons notre partenariat dans la mise à l'essai sur le terrain du projet Enhanced Solvent Extraction Incorporating Electromagnetic Heating.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Projet pilote Enhanced Solvent Extraction Incorporating Electromagnetic Heating (ESEIEH)

Nous faisons partie d'un consortium de technologie qui mène une démonstration sur le terrain à notre installation de Dover – lieu d'origine du DGMV – afin de démontrer la viabilité d'une technologie novatrice de production in situ.

Les essais sur le terrain, connus sous le nom ESEIEH (prononcé « izi »), est un projet soutenu par un consortium composé de Suncor, Devon Canada, Nexen Energy ULC, Harris Corporation et Alberta's Climate Change and Emissions Management Corporation (CCEMC).

Le procédé ESEIEH utilise des puits configurés en paires de puits horizontaux un peu comme le procédé DGMV. L'énergie des radiofréquences et un solvant est injecté dans le puits supérieur. Le bitume et les solvants résiduels sont extraits à partir du puits inférieur.

En cas de succès commercial, ESEIEH offre certains avantages potentiels par rapport à la technologie courante DGMV, notamment :

- réduction des besoins en énergie pouvant atteindre 75 %, ce qui réduit les coûts et les émissions de GES
- élimination des besoins de traitement de l'eau, y compris le traitement de l'eau et la manutention de l'équipement
- réduction importante de la taille et de la complexité de l'installation, entraînant la réduction de l'investissement et de l'empreinte sur le sol

Phase en cours

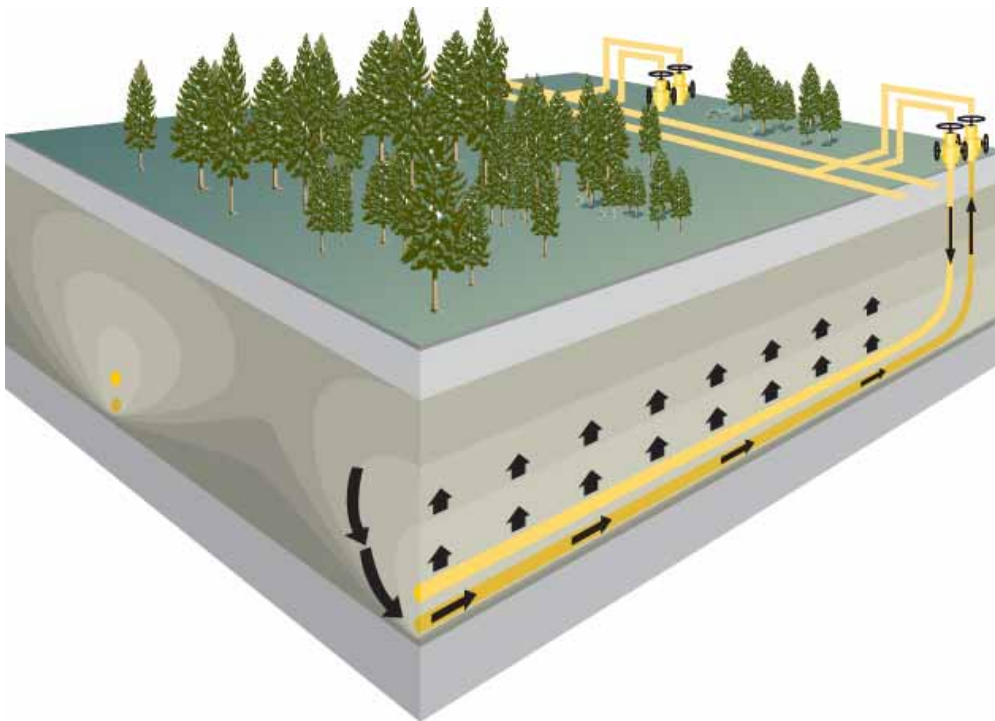
La deuxième phase du projet devrait commencer au cours de la première moitié de 2015 et durer jusqu'à 2 ans.

Première et deuxième phase

- En 2012, la première phase était composée d'essais à notre mine Steepbank au nord de Fort McMurray.
- Ce test a démontré que l'énergie des radiofréquences pouvait chauffer de façon sécuritaire et efficace et a permis d'entreprendre la deuxième phase de ce projet.
- La deuxième phase est la démonstration à notre site de Dover.

Nsolv : vers une extraction sans eau

Notre technologie actuelle pour la [production in situ](#) DGMV, utilise des paires parallèles de puits horizontaux pour récupérer le bitume. Le puits supérieur distribue de la vapeur pour réchauffer le gisement et ramollir le bitume, lui permettant de s'écouler vers le puits inférieur d'où il peut être pompé vers les installations de surface. Une des difficultés du DGMV est qu'il faut généralement chauffer le gisement à 200 degrés C ou plus pour que le bitume puisse s'écouler, ce qui entraîne une consommation considérable d'énergie et d'eau.



Depuis mai 2013, une installation pilote dans notre concession Dover mène des essais sur le terrain d'une nouvelle technologie d'extraction au moyen d'un solvant de condensation, avec comme objectif de prouver l'efficacité de la technologie en vue de son déploiement commercial. Le procédé Nsolv fait appel à la technologie de puits horizontaux éprouvée développée pour le procédé in situ DGMV mais n'utilise pas d'eau. À la place, Nsolv emploie du propane ou du

butane pour fournir la chaleur. Toutefois, étant donné que ce solvant a aussi pour effet de diluer le bitume, le gisement aurait seulement besoin d'être chauffé à une température de 60 °C, ce qui nécessiterait jusqu'à 80 % moins d'énergie. Cette réduction d'énergie potentielle pourrait avoir un impact significatif sur les émissions de gaz à effet de serre.

La technologie Nsolv présente des avantages économiques et environnementaux potentiels. À l'instar du procédé [ESEIEH](#), le processus produit un bitume plus léger, désasphalté et de plus grande valeur. Sur le plan commercial, les investissements et les coûts d'exploitation pourraient être réduits en éliminant l'usine de traitement de l'eau et les chaudières à vapeur; à la place, une usine de récupération et d'évaporation des solvants de moindre envergure est nécessaire, ce qui permettra également de réduire l'empreinte sur le sol de cette installation. Comme cette technologie nécessite une température et une pression plus faibles, Nsolv peut également permettre d'atteindre les ressources peu profondes qui sont inaccessibles pour le moment.

Le projet pilote Nsolv est le résultat d'une collaboration entre Nsolv Corporation et Suncor, avec le soutien de Technologies du développement durable Canada et de la Climate Change and Emissions Management Corporation de l'Alberta. Suncor évalue actuellement cette technologie prometteuse pour le développement d'une usine prototype à plus grande portée commerciale.

En savoir plus en visitant les sites Web suivants :

- [Nsolv Corporation](#)
- [Technologies du développement durable Canada](#)
- [Climate Change and Emissions Management Corporation](#)

SAGD LITE et surfactants : petite technologie, grands avantages

L'avantage de notre programme de surfactants et de solvants est qu'il permet d'espérer des bénéfices immédiats (une récupération plus efficace du pétrole en utilisant moins d'énergie et d'eau) et des coûts associés ou des impacts environnementaux minimaux.

Un bon exemple d'innovation incrémentale ayant le potentiel de faire une grosse différence est l'ajout de faibles volumes d'additifs savonneux – les surfactants – à la vapeur pour la production par DGMV. Pendant la durée de vie utile d'un gisement de pétrole, différentes techniques peuvent être utilisées pour optimiser la production et la récupération de pétrole. Éventuellement, une réduction de plus de 15 % de notre rapport vapeur-pétrole permettra de produire davantage de pétrole avec moins de vapeur et d'exigences en matière de traitement des fluides.

Un projet pilote a été testé avec succès dans trois paires de puits à nos installations in situ de MacKay River en 2013. Les résultats ont été concluants et le programme s'étend en 2015 aux plateformes d'exploitation de puits matures à MacKay River.

Technologie de co-injection de gaz non condensable

À long terme, les gisements in situ matures affichent une baisse de production et un accroissement du rapport vapeur-pétrole. Par mesure d'amélioration continue, Suncor mène des essais de co-injection de solvant avec de la vapeur dans le cadre de processus de réduction progressive des activités afin de dévier la vapeur du puits vieillissant vers un nouveau puits plus rentable affichant un ratio vapeur-pétrole plus bas. Cette technologie, qui permet de réduire le ratio vapeur-pétrole tout en maintenant la production et la pression, réduit l'intensité énergétique et les émissions de CO₂. Les projets pilotes à Firebag et à MacKay River, qui ont donné des résultats encourageants, se poursuivent en 2015.

Gaz à effet de serre (GES)

Technologie de génération de vapeur par contact direct (DCSG)

Nous sommes à la tête d'un projet de la COSIA qui étudie les avantages potentiels de l'utilisation de la génération de vapeur par contact direct comme solution de rechange aux générateurs de vapeur à passage unique actuels utilisés pour le drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV). Cette technologie, si elle s'avère viable, permettra de diminuer les émissions de GES, l'intensité de l'utilisation de l'eau et du sol tout en améliorant les résultats économiques des projets in situ.

Dans les activités actuelles de DGMV, un puits est creusé et de la vapeur, produite par de vastes générateurs de vapeur à passage unique, est injectée dans le puits afin de chauffer le bitume jusqu'à ce qu'il soit suffisamment chaud pour s'écouler. Pour l'instant, le bitume et la vapeur, se refroidissent et se transforment en eau pour être amenés à la surface dans un deuxième puits, puis séparés, afin que l'eau puisse être réutilisée. Le dioxyde de carbone (CO₂) issu de la combustion est généralement rejeté par les cheminées d'échappement des générateurs de vapeur.

Avec le procédé DCSG, un procédé de combustion direct mélange la vapeur et le CO₂ qui est alors pompé sous terre. Le procédé peut réduire les émissions de GES parce qu'une portion importante du CO₂ peut être stockée sous terre dans le gisement de DGMV, et ainsi réduire la perte de chaleur due à l'injection de vapeur dans le puits.

La technologie DCSG offre aussi des avantages potentiels en matière de gestion de l'eau et du sol. Le système capte l'eau provenant de la combustion, augmentant ainsi le recyclage conventionnel d'environ 90 % de l'eau, et réduisant grandement le volume d'eau additionnel nécessaire pour réapprovisionner le système. Si l'eau était récupérée des bassins existants, l'eau des bassins de résidus pourraient être utilisée avec cette technologie. De plus, la technologie DCSG produit la même quantité de vapeur qu'un gros générateur de vapeur à passage unique, mais dans un réservoir qui pourrait tenir dans une salle de réunion de taille normale, ouvrant la voie à un potentiel de distribution de vapeur et une empreinte réduite par rapport aux vastes installations de générateurs de vapeur actuelles.

Au début 2014, dans le cadre du projet mené par Suncor, les essais dans des conditions sous pression ont pris fin, et au printemps 2014, les membres de la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance's \(COSIA\)](#) ont reçu les résultats finaux sur le rendement du générateur de vapeur. Les résultats n'ont indiqué aucune barrière technique importante et ont identifié les travaux de développement qui seront nécessaires pour élargir la partie de la technologie. Suncor travaille actuellement avec CanmetÉNERGIE (gouvernement du Canada) pour concevoir un projet pilote pour la prochaine étape de développement.

Suncor a reçu l'approbation de l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta pour mener des essais sur le terrain à MacKay River où de grandes quantités de CO₂ ont été injectées avec de la vapeur dans une paire de puits afin d'évaluer les impacts potentiels sur le rendement du gisement ainsi que la possibilité de séquestration du CO₂.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Systèmes automatisés pour camions

Les systèmes automatisés pour camions (AHS) utilisent un GPS et des technologies de perception pour se déplacer sur le terrain. Ces camions n'ont pas besoin de conducteurs et peuvent être dirigés manuellement. Cette technologie a fait ses preuves dans des exploitations minières en roche dure en Australie et au Chili.

Au fur et à mesure que nous avançons, nous continuerons d'évaluer si la technologie fonctionne de façon sûre et fiable dans nos conditions d'exploitation et en toute saison afin de déterminer sa valeur sur le plan commercial et du développement durable. Si nous décidons d'adopter la technologie, la mise en place progressive dans nos activités pourrait commencer en 2017.

La technologie AHS offre de nombreux avantages par rapport aux systèmes d'exploitation par camions existants qui peuvent entraîner une meilleure rentabilité et des coûts d'exploitation plus bas. Ces avantages sont notamment :

- moins de pannes d'équipement
- exigences en matière de maintenance améliorées
- réduction de l'impact environnemental
- meilleure performance en matière de sécurité

D'un point de vue environnemental, la manière continue dont les camions AHS fonctionnent peut permettre de réduire la consommation d'essence et, par la même occasion, les émissions de gaz à effet de serre.

En 2014, des essais préliminaires ont été menés et nous planifions la prochaine étape de mise en œuvre de la technologie AHS. Cette étape se déroulera au cours des 12 à 18 prochains mois dans un environnement minier hautement contrôlé au nord de Fort McMurray, en Alberta.

Nous reconnaissons que toute nouvelle technologie signifie des changements relativement aux compétences requises pour les travailleurs. En même temps, trouver une main-d'œuvre qualifiée demeure un défi dans la municipalité régionale de Wood Buffalo. Si elle est adoptée, la technologie AHS pourrait créer différents types d'emplois. Nous y travaillerons avec nos employés si nous décidons de recourir à cette technologie.

Captage de CO₂ des usines à hydrogène

Le procédé de captage, le transport et de stockage du CO₂ dans le sous-sol est déjà utilisé comme outil clé qui à long terme permet de réduire les émissions des grandes installations industrielles. La technologie actuelle est cependant trop coûteuse pour être utilisée sur une grande échelle par

l'industrie des sables pétrolifères. Le groupe chargé du secteur environnemental privilégié sur les gaz à effet de serre de la COSIA a effectué une analyse de la technologie de captage du carbone afin d'identifier les technologies en démarrage prometteuses qui ont le potentiel de capturer le carbone à un coût considérablement moins élevé que les technologies de pointe proposées actuellement.

En tant que membre de la COSIA, Suncor utilise maintenant ces résultats et dirige une étude sur le captage du carbone à partir de gaz de synthèse en collaboration avec Canadian Natural Resources Limited. Les usines à hydrogène (situées aux usines de valorisation et aux raffineries) ont été identifiées comme lieu potentiel de captage du carbone à moindre coût et en utilisant les connaissances de l'étude de la COSIA et en collaborant avec les partenaires de la COSIA, Suncor s'efforce d'apporter des améliorations aux émissions de gaz à effet de serre.

Résidus

Extraction en phase moins aqueuse

Grâce à des partenariats avec GE Global Research et Alberta Innovates - Technology Futures, nous participons au développement de nouvelles technologies dans le domaine de l'extraction minière à ciel ouvert qui pourraient permettre de réduire l'utilisation d'eau pour extraire le bitume. Pour séparer le bitume du sable, on utilise actuellement de l'eau chaude. Si nous pouvons réduire la quantité d'eau dans l'équation et la remplacer par un autre solvant, nous pourrions ainsi réduire l'utilisation d'eau, les besoins liés aux bassins de résidus et peut-être aussi notre empreinte en gaz à effet de serre en abaissant notre température de fonctionnement et en simplifiant le processus global.

[En apprendre davantage sur les technologies de gestion des résidus](#)

Sol

Tourbière Nikanotee

En 2013, Suncor a été l'une des premières entreprises au monde à recréer entièrement ce type de zone humide en collaboration avec des chercheurs universitaires et des consultants provenant de partout en Amérique du Nord.

La recherche menée la première année indique que la tourbière reste humide tout au long des cycles saisonniers, la qualité de l'eau est bonne et les plantes poussent et se disséminent naturellement.

[En apprendre davantage sur la tourbière Nikanotee](#)

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Technologie des lubrifiants : l'exemple CIVITAS^{MC}

Nos antécédents sur le plan technologique ne se limitent pas à l'exploration et la mise en valeur des sables pétrolifères. Nous produisons plus de 350 lubrifiants, graisses et fluides spécialisés qui sont vendus dans plus de 70 pays. Parmi ces produits, il y a la gamme CIVITAS, mise en marché par [Intelligro](#), une sous-marque de Suncor. CIVITAS est le premier produit antifongique isoparaffinique disponible sur le marché qui fait appel à un mode d'action révolutionnaire appelé « résistance systémique induite » (RSI) dans l'industrie du golf et qui est aussi utilisé pour des installations sportives et d'athlétisme aux États-Unis depuis l'automne 2015. Ce produit respectueux de l'environnement active les gènes du gazon, stimule ses défenses naturelles et tue ou inhibe les champignons responsables des affections fongiques.

Tout en poursuivant la mise en marché de CIVITAS et d'autres produits, nous en apprenons davantage sur d'autres avantages et utilisations potentiels. Nous poursuivons la recherche et le développement afin de s'assurer l'optimiser la valeur potentielle de ces produits respectueux de l'environnement.

[En apprendre davantage sur CIVITAS](#)

Concentré CIVITAS WEEDfree BRAND (auparavant les herbicides sélectifs
Clear Choice^{MC} au Canada)

Le concentré CIVITAS WEEDfree BRAND constitue une approche innovatrice dans la lutte contre les mauvaises herbes à feuilles larges. Cette microtechnologie novatrice permet au produit de pénétrer plus efficacement dans les mauvaises herbes à feuilles larges, dégageant une faible odeur et nécessitant beaucoup moins d'ingrédients actifs (moins de 70 % comparativement aux herbicides les plus populaires) pour contrôler les mauvaises herbes à partir de la racine. Cet herbicide sélectif hybride offre un contrôle efficace et intelligent des mauvaises herbes.

Les produits concentrés CIVITAS WEEDfree BRAND sont disponibles auprès des entreprises d'entretien de gazon et d'aménagement paysager aux États-Unis et dans l'Ouest du Canada.

[En savoir plus apprendre davantage sur le concentré CIVITAS WEEDfree BRAND](#)

[En savoir plus sur les innovations et la technologie dans l'industrie dans notre blogue Flash sur les Sables pétrolifères \(FSP\)](#)

[En savoir plus sur les secteurs environnementaux privilégiés de la COSIA sur son site Web](#)

^{MC} Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.

© Copyright Suncor Énergie Inc. 2015. Tous droits réservés

Partenariats et collaborations



[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > [Partenariats et collaborations](#)

Sur cette page :

- [Partenariats avec les organisations non gouvernementales de l'environnement \(ONGE\)](#)
- [Groupes de travail sur l'environnement à multiples intervenants](#)
- [Collaborations avec l'industrie](#)
- [Associations de l'industrie](#)
- [Coalitions de défense](#)

Tenir des conversations qui nous mèneront vers de meilleures solutions plus responsables signifie collaborer avec les groupes d'intérêt, les gouvernements et les partenaires de l'industrie. Et bien que nous ne soyons pas toujours d'accord sur tout, nous avons un objectif commun – créer de l'énergie pour améliorer la qualité de vie et le faire de façon durable.

Partenariats avec les organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE)

Il peut sembler curieux que nous tentions d'établir des liens avec des groupes et des personnes qui critiquent ouvertement la mise en valeur des sables pétrolifères. Toutefois, les ONGE, tout comme les entreprises qu'elles surveillent, ne sont pas toutes identiques.

Trouver un terrain d'entente

Les ONGE sont engagées dans de nombreuses activités portant sur des enjeux variés. Nous pouvons être en désaccord dans certains cas et nous pouvons trouver un terrain d'entente et bénéficier de la collaboration dans d'autres.

Nous nous efforçons de comprendre et d'apprendre des ONGE parce que nous apprécions leurs connaissances, leurs idées et leurs diverses perspectives.

Respect mutuel

Nous voulons collaborer avec les ONGE dans une atmosphère de respect mutuel, bien que cela ne signifie pas un accord total. Les ONGE avec lesquelles nous travaillons sont libres de critiquer publiquement notre entreprise ou notre industrie si elles le souhaitent, à l'exception de certaines initiatives auxquelles

nous avons accepté de coopérer. En retour, nous nous réservons le droit de contredire des déclarations ou des recherches effectuées par ces ONGE si elles sont contraires aux faits établis. Autrement dit, les deux parties peuvent être en désaccord tout en continuant à collaborer pour le bien de l'ensemble de la société.

Au cours des dernières années, nous avons établi plusieurs partenariats efficaces avec des ONGE. Ces organisations sont notamment :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

L'institut Pembina

Le Pembina Institute est une ONGE basée en Alberta qui se consacre à la recherche de solutions énergétiques durables par l'innovation, la recherche, l'éducation, la consultation et la représentation. Cet institut a collaboré avec nous dans le cadre de plusieurs initiatives, y compris le captage et le stockage du carbone et des évaluations de la valeur sur le cycle de vie dans notre secteur de l'énergie renouvelable. De plus, nous avons consulté le Pembina Institute sur les normes de carburants à faible teneur en carbone.

En 2014, le Pembina Institute a animé et co-organisé un événement visant à examiner et commenter les pratiques de gestion de l'eau de Suncor en compagnie d'un groupe d'experts, en s'attardant plus particulièrement au bassin versant de la rivière Athabasca.

[En apprendre davantage à pembina.org](http://pembina.org)

L'Alberta Conservation Association (ACA)

L'ACA met en œuvre de nombreux projets, programmes et services visant à protéger la faune, les poissons et l'habitat en Alberta. En 2003, [la Fondation Suncor Énergie](#) a conclu une entente unique avec l'ACA pour la préservation de l'habitat dans la région boréale située dans le nord de l'Alberta. Cette initiative a pour but de trouver des solutions durables afin de compenser les terres perturbées par nos activités. Une partie des terres conservées sera transférée aux parcs provinciaux de l'Alberta.

En 2013, ce partenariat a fêté son 10e anniversaire. L'engagement actuel de la Fondation Suncor Énergie envers l'ACA se prolonge jusqu'en 2015.

[En apprendre davantage à ab-conservation.com](http://ab-conservation.com)

Ceres

Ceres regroupe un réseau d'investisseurs, d'entreprises et des groupes de défense de l'intérêt public dont le but est d'accélérer et de développer l'adoption de pratiques et de solutions commerciales durables pour bâtir une économie globale saine. Nous sommes membre du Ceres depuis 2007. Nous travaillons en étroite collaboration avec un groupe d'intérêt diversifié réuni par le Ceres pour discuter de notre stratégie d'ensemble en matière de développement durable, incluant la présentation de rapports, l'analyse des risques et la gestion des enjeux. Le groupe d'intérêt du Ceres nous a encouragés à développer notre première série d'objectifs en matière de performance environnementale et continue de nous guider dans le développement d'autres objectifs.

[En apprendre davantage à ceres.org](http://ceres.org)

Conseil principal de la forêt boréale

Le Conseil principal de la forêt boréale est formé des principaux groupes voués à la conservation, Premières nations, sociétés exploitantes de ressources et institutions financières qui sont tous concernés par l'avenir de la forêt boréale du Canada ou y possèdent un intérêt. À titre de membre du Conseil, nous sommes un des signataires de la Vision pour la conservation de la forêt boréale et sommes engagés envers la mise en œuvre de cette vision nationale dans le cadre de notre propre sphère d'activités. Nous avons présenté aux membres du Conseil un plan d'action décrivant nos priorités et secteurs d'intervention.

En 2014, Suncor a commandité un projet du Conseil principal de la forêt boréale afin de revoir les outils, les données, les méthodes et les structures de gouvernance utilisés par les Autochtones pour l'établissement d'un plan d'action, notamment les connaissances autochtones, l'identification de l'habitat, et pour le suivi des tendances démographiques et d'autres aspects de la conservation du caribou.

Les objectifs du projet étaient de :

- documenter les approches actuelles ou en développer de nouvelles pour l'élaboration d'un plan d'action pour la conservation du caribou mené par des Autochtones
- faire connaître la façon dont les Autochtones participent à la conservation du caribou dans la région boréale du Canada et favoriser le partage de l'information entre les groupes

[En apprendre davantage sur le site Web du Conseil principal de la forêt boréale](#)

Pollution Probe

Pollution Probe est un organisme sans but lucratif national, qui définit les problèmes environnementaux par la recherche, promeut la compréhension par l'éducation et milite pour des solutions pratiques par la défense.

Nous sommes engagés dans Pollution Probe depuis 2001, appuyant tout récemment Energy Exchange, un organisme visant à amener le dialogue national sur l'avenir énergétique du Canada à la prochaine étape.

[En apprendre davantage à pollutionprobe.org](#)

Quality Urban Energy Systems of Tomorrow (QUEST)

Nous sommes partenaires de QUEST, un réseau commun de groupes d'intérêt qui visent à faire du Canada un chef de file dans la conception, le développement et la mise en place des Solutions énergétiques intégrées pour les collectivités (SEIC). Les SEIC créent des collectivités avec un meilleur rendement énergétique en liant l'énergie à l'utilisation des terres, des édifices, du transport et d'autres infrastructures afférentes.

[En apprendre davantage à questcanada.org](#)

Groupes de travail sur l'environnement à multiples intervenants

Nous croyons qu'en travaillant avec les parties intéressées pour comprendre leurs préoccupations en matière d'environnement est la meilleure façon de développer des programmes pour contrôler l'environnement et de mieux comprendre les limites environnementales. Nous sommes un membre des organismes suivants :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Wood Buffalo Environmental Association (WBEA)

La WBEA est un regroupement de groupes d'intérêt de collectivités, de groupes environnementaux, de l'industrie, de gouvernements et de Premières nations. La WBEA surveille la qualité de l'air dans la municipalité régionale de Wood Buffalo, 24 heures par jour, 365 jours par année, et partage l'information ainsi recueillie avec les groupes d'intérêt et le public.

[En apprendre davantage sur la Wood Buffalo Environmental Association](#)

Cumulative Environmental Management Association (CEMA)

La CEMA est un groupe multi-intervenants mis sur pied pour étudier les effets environnementaux cumulatifs du développement industriel dans la région de Wood Buffalo et fournir des lignes directrices et des cadres de gestion. La CEMA a élaboré un certain nombre de cadres de gestion environnementale (air, sol et eau) qui ont aidé à quantifier les limites de la capacité environnementale.

[En apprendre davantage sur la Cumulative Environmental Management Association](#)

Alberta Environmental Monitoring (AEMERA)

Nous soutenons les programmes de surveillance de l'Alberta Environmental Monitoring, Evaluation and Reporting Agency (AEMERA). AEMERA est responsable de la surveillance environnementale en Alberta et, depuis avril 2014, AEMERA est le responsable provincial du Plan de mise en œuvre conjoint du Canada et de l'Alberta pour la surveillance visant les sables bitumineux.

[En apprendre davantage sur l'AEMERA](#)

Collaborations avec l'industrie

Nous participons également au travail d'organismes de l'industrie qui se penchent sur l'amélioration de la performance environnementale, sociale et économique de l'industrie. Ces organismes sont, notamment :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA)

La COSIA est un regroupement de producteurs de sables pétrolifères qui désire accélérer l'amélioration de la performance environnementale dans le secteur des sables pétrolifères par le biais de la collaboration et de l'innovation. Par l'entremise de COSIA, les sociétés participantes saisissent, développent et partagent les approches innovatrices et les meilleures idées afin d'améliorer la performance environnementale dans le secteur des sables pétrolifères. Les 13 sociétés membres de la COSIA, qui représentent 90 pour cent de la production des sables pétrolifères au Canada, mettent d'abord l'accent sur quatre grands secteurs environnementaux privilégiés :

- les résidus
- l'eau
- le sol
- les gaz à effet de serre

COSIA amène l'innovation et la performance environnementale à un autre niveau grâce à une concentration continue sur la collaboration et les échanges transparents.

[En apprendre davantage à cosia.ca](#)

Oil Sands Community Alliance (OSCA)

S'appuyant sur les travaux effectués par l'association Oil Sands Developers Groups en place précédemment, l'Oil Sands Community Alliance (OSCA) vise à

aider les collectivités de la région des sables pétrolifères à se développer sur le plan économique et social. L'approche de collaboration de l'OSCA facilite l'engagement, permet d'établir des relations et crée des avantages socio-économiques mesurables dans quatre secteurs clés : collectivités autochtones, mieux-être des collectivités, infrastructures et main-d'œuvre.

[En apprendre davantage à oscaalberta.ca](http://oscaalberta.ca)

Associations de l'industrie

Nous sommes membres de plusieurs associations de l'industrie. Nous profitons des forums sur la création d'alignement et la discussion d'enjeux. Nous participons aux associations suivantes :

- [Association canadienne des producteurs pétroliers](#)
- [Association canadienne de pipelines d'énergie](#)
- [Association minière du Canada](#)
- [Association canadienne des carburants](#)

Coalitions de défense

Nous attachons de l'importance et nous encourageons la mise en relation de divers groupes d'intérêt pour établir un dialogue sur le développement de l'énergie. En 2013, nous nous sommes joints à deux coalitions à multiples intervenants pour favoriser un vaste dialogue sur le développement de l'énergie et des ressources au Canada. Dans le cadre de ces partenariats, nous espérons encourager les Canadiens à en apprendre davantage sur la valeur que le secteur des ressources apporte dans leur vie quotidienne et l'économie canadienne.

En apprendre davantage à :

- forceducanada.ca
- resourceworks.com

Participation à la politique publique



[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > Participation à la politique publique

Sur cette page :

- [Économie](#)
- [Société](#)
- [Environnement](#)
- [Émissions de gaz à effet de serre](#)
- [Énergie renouvelable](#)
- [Stratégie énergétique nationale durable](#)

Nous prenons part au débat politique public en matière d'énergie et d'environnement et nous communiquons régulièrement avec les gouvernements dans les territoires où nous exerçons des activités. De cette façon, nous nous assurons de nous conformer à toute la réglementation en matière de contribution politique et de lobbying et nous faisons rapport de nos interactions avec les gouvernements, conformément à la loi et aux principes de la Société.

Nous appuyons les gouvernements qui utilisent une approche raisonnée envers l'élaboration de politiques. Nous croyons que les politiques doivent être élaborées à partir d'information et de perspectives factuelles.

L'éducation et le développement de solutions sont importants dans notre interaction avec le gouvernement. Ces activités font la promotion du développement responsable des sources énergétiques actuelles et nouvelles. Nous tentons de diminuer la probabilité de développement improvisé ou réactif de politiques en nous efforçant de réduire le niveau de polarisation dans les échanges.

Nos communications avec les gouvernements comprennent ce qui suit :

- favoriser un débat sain autour de solutions énergétiques
- comprendre le rôle de l'avancement en recherche et innovation
- tenir compte du coût et des avantages du développement et de la distribution de l'énergie

- répondre aux demandes d'une main-d'œuvre qualifiée en jumelant le perfectionnement des compétences aux exigences de l'emploi
- favoriser la collaboration économique et le perfectionnement des capacités des Autochtones
- développer des collectivités dynamiques et durables
- appuyer la prospérité à long terme du Canada

Voici un résumé de nos idées et opinions sur certains enjeux en matière de politique publique.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Économie

Impôts et redevances

Les impôts et les redevances devraient procurer de bons revenus au gouvernement tout en offrant à l'industrie un cadre fiscal concurrentiel, stable et prévisible sur lequel il est possible de fonder des décisions d'investissement à long terme. Les principes devraient reconnaître les facteurs liés au marché, comme les défis auxquels doivent faire face les entreprises dans un contexte d'économie mondiale. Les droits ajoutés en plus des redevances et impôts doivent être perçus de manière globale et compris en termes de coûts, résultats et compétitivité.

Transparence

Nous sommes en faveur d'une réglementation qui favorise la transparence et nous préconisons des règles uniformément appliquées et respectant les ententes avec les Premières nations.

Impacts cumulatifs des changements de politiques

Nous étudions continuellement la hausse des coûts prévue qui découle des changements de politiques proposés. Les résultats de cette étude serviront à nourrir notre approche dans le débat sur les systèmes énergétiques. Ils nous aideront aussi à réfléchir aux occasions de façon plus globale afin de tenir pleinement compte des avantages des politiques et de nous concentrer sur la façon de stimuler des résultats constructifs.

L'accès au marché

Il y a plusieurs propositions pour la construction de nouveaux pipelines ou le prolongement de pipelines existants à l'échelle du pays et jusqu'aux États-Unis pour permettre de transporter les produits tirés des sables pétrolifères vers les marchés. Ces propositions sont examinées soigneusement par le public et soulèvent des inquiétudes quant à la sécurité des pipelines et la sécurité marine, aux droits des Premières nations et de leurs relations étroites avec les écosystèmes locaux; ainsi que des objections plus générales sur le fait de laisser reposer l'économie nord-américaine sur les combustibles fossiles. Nous collaborons avec les groupes d'intérêt pour répondre à plusieurs de ces inquiétudes du point de vue d'un producteur et nous coopérons avec les gouvernements dans la même mesure.

Un cadre de travail solide et complet est en place afin de régir le développement et le fonctionnement de pipelines et autres projets de grandes infrastructures. L'essentiel est de s'assurer que le développement des pipelines est fait de façon responsable et que les organismes de réglementation respectifs sont équipés et habilités pour garantir ce résultat dans le cadre d'un processus efficace et transparent.

[En apprendre d'avantage sur l'accès au marché à suncor.com](http://suncor.com)

Politique sociale

Capacités communautaires locales

En collaboration avec des partenaires de l'industrie et des associations d'affaires locales, nous travaillons avec la municipalité régionale de Wood Buffalo, dans le nord-est de l'Alberta, pour mieux prévoir la croissance de la population et les besoins en matière d'infrastructure. Renforcer la capacité des organismes sans but lucratif et appuyer des initiatives significatives pour la collectivité — telle l'agrandissement du MacDonald Island Park et les Jeux d'été de l'Ouest canadien de 2015 — continuent d'être des éléments importants de notre travail dans la région. Nous participons aussi au Athabasca Oil Sands

Area Transportation Coordinating Committee au sein duquel les besoins en infrastructure et les options de financement sont discutés et priorisés.

[En apprendre d'avantage sur l'investissement dans les collectivités](#)

Main-d'œuvre qualifiée

Malgré la conjoncture actuelle, la main-d'œuvre qualifiée demeurera un segment essentiel des effectifs de Suncor. Nous croyons que pour trouver les bonnes personnes possédant les compétences appropriées, il faut un équilibre entre des stratégies pilotées par l'employeur, des programmes pilotés par l'industrie, des programmes gouvernementaux et un investissement dans des programmes de formation et d'éducation. Nous continuons de collaborer avec les développeurs de politiques pour optimiser les programmes pertinents. Dans le cadre de l'optimisation des programmes ou le développement de nouveaux programmes, notre priorité et celle du gouvernement devrait être la suivante :

- embaucher des Canadiens disponibles et qualifiés
- permettre la mobilité des effectifs au sein du Canada
- créer des occasions pour les Canadiens sous-qualifiés et ceux qui sont sous-représentés dans notre secteur

Au cours de la dernière année, de nouvelles politiques liées aux travailleurs étrangers temporaires et l'initiative Subvention canadienne pour l'emploi ont été mises en place. Nous croyons qu'il faut maintenir un équilibre afin que les Canadiens puissent avoir un plein accès aux perspectives de carrière tout en s'assurant de pouvoir recruter le personnel qualifié requis par le biais d'un programme de travailleurs étrangers temporaires pour répondre aux nombreux besoins cycliques et réellement temporaires qui accompagnent souvent les grands projets d'infrastructure.

[En apprendre d'avantage sur la main-d'œuvre qualifiée](#)

Consultation sur les Autochtones en Alberta

Un nouveau protocole de consultation a été légiféré à l'échelle de l'Alberta en 2013 et un nouveau [Aboriginal Consultation Office](#) (ACO) été mis sur pied pour soutenir la mise en œuvre. Suncor reconnaît que l'apport de consultations sincères auprès des communautés autochtones est un élément essentiel dans le développement des projets énergétiques en Alberta. C'est pourquoi, nous avons détaché un employé de l'équipe Relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones pour la plus grande partie de 2014, afin d'aider l'ACO à élaborer des programmes à mettre en œuvre.

[En apprendre d'avantage sur les relations avec les Autochtones](#)

Principe en matière d'environnement

Lower Athabasca Regional Plan (LARP)

En 2008, le gouvernement de l'Alberta a adopté le Land Use Framework (cadre d'utilisation du sol). L'objectif de ce cadre était de gérer la croissance en Alberta en trouvant un équilibre entre les objectifs d'ordre économique, social et environnemental. Conformément à ce cadre, sept plans régionaux ont été élaborés. Le premier plan régional, LARP, a été complété en 2012.

Le LARP est conçu pour permettre une croissance économique appropriée (principalement dans le secteur des sables pétrolifères) tout en assurant l'atteinte des objectifs sur le plan social et environnemental. Le LARP comprend les cadres de gestion pour les éléments suivants :

- air (SO₂ et NO_x)
- qualité des eaux de surface
- quantité des eaux de surface
- gestion des résidus
- gestion régionale des eaux souterraines

Chacun de ces cadres comprend des déclencheurs provisoires qui permettent une indication précoce du changement. Un cadre de gestion de la biodiversité et un plan de gestion du paysage sont en cours de développement.

Le LARP comprend également :

- six nouvelles aires de conservation, ce qui porte à 2 millions d'hectares la superficie totale de terres protégées ou 22 % de la région
- un plan pour relever les défis liés à l'infrastructure autour de Fort McMurray
- neuf nouvelles zones récréatives provinciales
- une volonté de s'engager auprès des communautés autochtones et de collaborer avec elles
- du soutien à la diversification de l'économie régionale, notamment des activités touristiques et récréatives et la mise en valeur future des ressources énergétiques, minérales, forestières, de charbon et de matériaux de surface

Le LARP offre des certitudes à l'industrie quant à la mise en valeur des sables pétrolifères et définira le développement du cours inférieur de la rivière Athabasca pour plusieurs années à venir.

De façon continue, nous participons aussi aux discussions techniques qui jettent les bases de principes et règlements futurs sur des enjeux liés à la gestion des résidus, le retour de l'eau, la biodiversité et les milieux humides.

[En apprendre d'avantage sur la surveillance de la qualité de l'eau](#)

Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Règlementation en matière de changements climatiques

Nous collaborons avec tous les paliers gouvernementaux afin d'établir un cadre de réglementation pour la politique du carbone pour le secteur pétrolier et gazier au Canada. Nous pensons que les sables pétrolifères du Canada sont une ressource de classe mondiale qui nécessite d'être mise en valeur de façon responsable afin de répondre à la demande croissante d'énergie à l'échelle de la planète.

En tant qu'entreprise énergétique durable, nous devons reconnaître que les changements climatiques représentent un réel défi à l'échelle mondiale et que nos activités ont un impact environnemental. Nous sommes un ardent défenseur d'une politique crédible pour aborder les émissions de gaz à effet de serre de l'industrie pétrolière et gazière canadienne. À notre avis, cela inclut un signal sur le prix du carbone qui stimule un bon comportement et une architecture de réglementation pratique. Depuis 2008, nous avons exprimé publiquement notre soutien à un prix global sur le carbone. Cette année, nous avons collaboré avec la [Commission de l'écofiscalité du Canada](#) pour créer un rapport qui se penche sur deux thèmes :

- l'importance de la mise en place d'un prix du carbone
- les considérations requises pour la conception d'une politique

Nous appuyons un cadre de réglementation qui :

- favorise la meilleure performance réalisable des installations actuelles
- soutient clairement l'innovation et le développement de technologies qui permettent de créer des solutions qui changent la donne
- positionne le Canada comme un leader de l'innovation énergétique
- établit des objectifs de réduction ambitieux mais réalisables avec un processus permettant d'avoir plus d'ambition au fur et à mesure que la technologie se développe
- fournit des voies d'uniformité intergouvernementale

[En apprendre d'avantage sur notre performance en matière de GES.](#)

Règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta

En vertu du Règlement sur les émetteurs de gaz désignés, les grands émetteurs finaux, comme Suncor, doivent :

- respecter la cible de réduction de l'intensité des émissions

- acheter des crédits compensatoires de l'Alberta; ou
- contribuer au [Fonds pour la gestion des émissions et du changement climatique](#) (CCEMF) de l'Alberta pour toutes les émissions qui dépassent les cibles réglementaires

L'argent recueilli par le CCEMF est géré par la Climate Change and Emissions Management Corporation, un organisme indépendant sans but lucratif qui a pour mandat d'établir ou de participer au financement d'initiatives qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre et améliorent la capacité de l'Alberta de s'adapter aux changements climatiques. En plus du Règlement sur les émetteurs de gaz désignés, l'Alberta a introduit une taxe sur le carburant de 0,04 cents le litre.

Nous estimons qu'il est important pour le gouvernement de relier les marchés du carbone progressifs de façon à obtenir un équilibre entre la performance environnementale, la mise en valeur énergétique et l'économie.

[En apprendre d'avantage sur le CCEMF dans notre blogue FSP](#)

Québec - plafonnement et échange de droits d'émission

Le Québec, dont les émissions annuelles moyennes de GES sont d'environ 80 millions de tonnes, a sa propre cible de réduire les émissions à un niveau inférieur de 20 % à celui de 1990 d'ici 2020. La réglementation du Québec est basée sur celle qui guide la [Western Climate Initiative](#) (WCI), système global d'échange de droits d'émission. Les partenaires de la WCI (qui comprennent aussi l'Ontario, le Manitoba, la Colombie-Britannique et la Californie) ont accepté de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 15 % par rapport à celui de 2005 d'ici 2020.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, notre raffinerie de Montréal doit acheter des droits d'émissions de carbone pour couvrir les émissions produites par le transport (les émissions d'échappement des véhicules) ainsi que les émissions provenant de sources fixes dans le cadre du système québécois de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. Le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission WCI impose un plafond des émissions permises dans chaque secteur de l'économie. Cela offre des garanties aux entreprises et crée des occasions d'investissement.

Colombie-Britannique – taxes sur le carbone

En 2008, la Colombie-Britannique a mis en place une taxe sur le carbone qui s'applique à la plupart des types d'utilisation du carburant et des émissions de carbone. Lancée à 10 \$ la tonne de dioxyde de carbone, la taxe a augmenté à 30 \$ la tonne, soit à peu près 0,07 cents le litre de carburant. La taxe sur le carbone de la Colombie-Britannique est une taxe à revenu neutre, c'est-à-dire que les montants perçus grâce à celle-ci servent à diminuer d'autres taxes.

Ontario – plafonnement et échange de droits d'émission proposé

Le 13 avril 2015, le gouvernement de l'Ontario a annoncé des plans pour atteindre son objectif environnemental de réduction des émissions de GES de 15 % par rapport à celui de 1990 d'ici 2020 en limitant les émissions de GES grâce à un système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. L'Ontario prévoit adopter le système WCI actuellement utilisé au Québec et en Californie.

Nous avons l'habitude de travailler avec toutes les formes de régimes de taxe sur le carbone et nous collaborerons avec le gouvernement de l'Ontario dans le processus d'élaboration du cadre réglementaire de son système de plafonnement et d'échange de droits d'émission.

Normes de carburant à faible teneur en carbone

Nous continuons de surveiller les initiatives visant à établir des normes de carburant à faible teneur en carbone (LCFS), comme celles de la Californie, et participons à la déclaration et à la conformité en Colombie-Britannique.

Les normes de carburant à faible teneur en carbone sont conçues pour réduire l'intensité des GES associés à la production, au transport et à la combustion des carburants de transport. La réglementation sur le carburant à faible teneur en carbone exige un pourcentage de réduction de l'intensité des GES provenant de la production et de l'utilisation des carburants de transport par rapport aux carburants de base (c.-à-d., l'essence et le diesel).

Ce qui distingue une norme de carburant à faible teneur en carbone des autres réglementations, c'est qu'elle exige que les organismes de réglementation effectuent une analyse du cycle de vie complet des émissions de GES pour les carburants réglementés par le programme. L'exploration, le raffinage et la distribution des carburants de transport (du puits au réservoir) compte pour environ 20 % des émissions de GES du cycle de vie total. La combustion des carburants de transport (du réservoir à la roue) compte pour environ 80 % des émissions de GES du cycle de vie total.

Nous croyons que l'analyse du cycle de vie est un outil utile et adéquat pour élaborer des principes et évaluer les décisions pour réduire le carbone et pour mesurer le progrès au fil du temps. Toutefois, lorsque l'analyse du cycle de vie est utilisé comme la base d'un règlement, la nécessité de simplifier une analyse extrêmement complexe spécifique aux frontières, aux hypothèses, au site et aux processus intrinsèques diminue sa pertinence et sa précision.

Nous sommes d'avis que le meilleur endroit pour réglementer les émissions du puits au réservoir est dans le territoire où elles sont produites. De plus, nous

favorisons une stratégie exhaustive dans le secteur du transport qui aborde chacune des trois zones d'émissions du secteur des transports – l'efficacité des véhicules, le nombre de kilomètres parcourus par les véhicules et l'intensité carbonique des carburants.

Directive sur la qualité des carburants de l'Union européenne

Le 6 février 2015, après une période de négociations entre le gouvernement canadien et l'UE qui aura duré 4 ans, le parlement européen a accepté le dernier vote visant à retirer la directive qui désignait le pétrole brut tiré des sables pétrolifères comme un produit à intensité carbonique plus élevée. Suncor salue ce résultat car la directive proposée ne permettait pas de traiter toutes les sources de carburant selon une analyse équitable de leurs émissions de GES intégrées. Sans égard à ce résultat, nous maintenons que la transparence des données et la validation indépendante sont essentielles à l'évaluation exacte des valeurs de l'intensité carbonique des différents parcours de combustibles fossiles. Nous appuyons la réglementation internationale qui promeut la transparence avec la même rigueur que celle appliquée par les lois canadiennes.

L'énergie renouvelable

Politique pour une énergie éolienne

Nous continuons de favoriser le débat sur une politique en matière d'énergie éolienne. Les activités actuelles visent à appuyer les efforts dans le cadre de [l'Association canadienne de l'énergie éolienne](#) (CanWEA).

En Alberta, nous collaborons avec l'Alberta Innovates, Energy and Environment Solutions, une agence du gouvernement de l'Alberta et un vaste groupe d'intervenants du secteur énergétique pour comprendre les possibilités d'écologiser le réseau électrique de l'Alberta en acquérant une compréhension plus approfondie des différentes technologies de production dans le marché déréglementé de l'électricité en Alberta.

Soutien politique des biocarburants

L'industrie canadienne des biocarburants renouvelables prend rapidement de la maturité et travaille à améliorer sa viabilité à long terme, à mesure que les programmes de soutien gouvernementaux affectés à la première génération de biocarburants sont progressivement éliminés. Quand l'occasion se présentera, nous examinerons la possibilité d'investir dans les technologies novatrices de l'énergie renouvelable pour compléter l'offre existante de biocarburant.

[En apprendre d'avantage sur nos projets d'énergie renouvelable](#)

Stratégie nationale sur l'énergie durable

Nous continuons d'être un grand défenseur d'une stratégie nationale sur l'énergie durable pour le Canada.

Notre vision d'un avenir énergétique durable consiste à exploiter les atouts existants, tout en les développant et en préparant la voie à de nouvelles occasions. L'avenir ne repose pas sur la limitation des choix, mais sur leur multiplication. L'industrie des sables pétrolifères peut contribuer à l'atteinte des objectifs d'un tel plan national. Cette industrie peut mobiliser du capital et de l'expertise technique, mais aussi générer la prospérité requise pour que la transition nécessaire au sein de notre système énergétique puisse avoir lieu.

Nous continuons de croire que nous devons commencer à penser à la stratégie en tant que « processus » plutôt qu'en tant que « produit » final élaboré en grande pompe. En regardant les besoins en matière de développement ou de remplacement d'une infrastructure énergétique importante pour les prochaines décennies, nous voyons qu'il y a une place importante pour un organisme consultatif –peut-être semblable à la Commission sur l'écofiscalité du Canada – qui offrirait une expertise approfondie et une capacité d'établir un consensus, afin de démêler les complexités de notre système énergétique.

Diriger le changement : défis, occasions

SUNCOR
ENERGY

[Accueil](#) > [Vision et stratégie](#) > Diriger le changement : défis, occasions



« Nous voulons tous obtenir de nouveaux résultats relativement à certains des plus importants défis, que ce soient dans le cas des changements climatiques ou du progrès social dans nos collectivités. Nous avons tant d'intérêts communs; travaillons ensemble afin de trouver des terrains d'entente. »

Une conversation avec Arlene Strom, vice-présidente, Développement durable et communications

Cette année, le Rapport sur le développement durable s'inscrit dans une période de transition et de changement dans le monde de l'énergie. Tout en composant avec une chute importante des prix du pétrole, notre entreprise – et notre industrie – est mise au défi de jouer un rôle de premier plan à bien des égards. Ceux-ci comprennent : fournir des sources d'énergie fiables afin de répondre à la demande mondiale grandissante; trouver des façons de produire de l'énergie et de l'utiliser tout en tenant compte des préoccupations mondiales croissantes au sujet des effets des changements climatiques; et collaborer à des solutions potentielles afin de transformer notre système énergétique.

Nous avons demandé à Arlene Strom, vice-présidente, Développement durable et communications, de nous parler de ces enjeux, et d'autres aussi, et de fournir une mise en contexte sur la façon dont la vision du développement durable de Suncor positionne l'entreprise afin que son rôle soit constructif en cette période difficile.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Quelle est la vision de Suncor d'une entreprise énergétique durable?

Pendant plus de 20 ans, nous avons souscrit au principe du triple résultat. Il s'agit de gérer nos activités et nos plans de croissance de façon à améliorer les avantages sociaux et économiques, tout en tentant d'atténuer notre impact sur l'environnement. Nous avons fait de cette vision du développement durable une partie intégrante de notre stratégie commerciale. Nous croyons qu'elle a joué un rôle important dans notre réussite tout en nous procurant un avantage concurrentiel.

Cette vision s'appuie sur trois principales priorités :

- La première est de réduire ce que nous appelons « l'intensité d'utilisation des ressources » dans nos activités, ce qui comprend les impacts environnementaux. Pour ce faire, nous innovons, collaborons et investissons dans la technologie afin de réduire l'intensité de notre utilisation des ressources, humaines, financières et naturelles.
- La deuxième priorité est de bâtir des collectivités durables et résilientes. Notre [stratégie d'investissements dans la collectivité](#), soutenue par la [Fondation Suncor Énergie](#) (FSÉ), vise à aider les collectivités situées à proximité de nos sites d'exploitation afin que celles-ci grandissent, s'épanouissent et deviennent durables. Les partenariats commerciaux que nous avons établis avec les peuples et les communautés autochtones sont une autre façon de faire progresser ce secteur prioritaire.
- La troisième priorité est de répondre à la demande énergétique croissante tout en relevant le défi que représentent les changements climatiques. Pour nous, cela signifie extraire et produire du pétrole des sables pétrolifères de façon encore plus efficace, mais aussi déployer les efforts nécessaires pour participer à la transition vers une économie plus sobre en carbone. Même si on peut compter jusqu'à une décennie pour que certaines nouvelles technologies de pointe arrivent à faire fléchir la courbe de croissance des émissions de gaz à effet de serre (GES), nous faisons tout de même des progrès. Ceci est attribuable aux importants investissements dans la technologie que nous effectuons d'année en année ainsi qu'à notre collaboration avec les autres entreprises de l'industrie.

La baisse du prix du pétrole ne restreint-elle pas votre capacité à investir dans les collectivités et le développement technologique?

En tant qu'entreprise, nous avons eu à faire des choix difficiles en termes de dépenses. Mais ce qui me rend le plus fière est que nous avons été en mesure d'honorer tous nos engagements existants relativement aux investissements dans la collectivité. Une des raisons qui explique cet accomplissement est que la FSÉ utilise un fonds de réserve mis en place précisément pour répondre à ce genre de situation. Par ailleurs, il est vrai que nous ne pouvons accepter beaucoup de nouveaux engagements, mais il s'agit de la réalité compte tenu du contexte de restrictions des coûts.

En ce qui concerne la technologie, nous continuons d'investir dans des initiatives qui pourraient changer les choses menées par notre groupe chargé de la technologie et l'innovation. Nous sommes aussi tout à fait disposés à collaborer avec nos homologues de l'industrie par le biais de [Canada's Oil Sands Innovation Alliance](#) (COSIA). Nous nous inscrivons dans une perspective à long terme; cet exercice favorisera notre prospérité pour les dix prochaines années. Il s'agit d'un élément important de notre stratégie commerciale auquel nous tenons.

L'analyse de la rentabilité du développement durable est-elle plus ou moins complexe à réaliser en période de faiblesse des prix du pétrole?

C'est une question intéressante, car, à bien des égards, la réponse est que l'analyse est moins complexe à réaliser. Évidemment la décision d'investir sans obtenir de résultats immédiats pour l'entreprise est difficile, mais le mandat entourant l'intensité d'utilisation des ressources devient impératif dans un environnement de faiblesse des prix de l'énergie. En réduisant l'utilisation des ressources requises pour produire de l'énergie, nous réduisons aussi nos coûts et augmentons notre compétitivité.

Nous nous dirigeons clairement vers un avenir de réduction des émissions de carbone. Qu'est-ce que cela signifie pour une entreprise comme Suncor?

Cela signifie que nous devons travailler sans relâche sur deux fronts – améliorer de façon continue notre performance opérationnelle maintenant tout en collaborant avec les autres pour contribuer au développement d'une feuille de route pour notre avenir énergétique commun.

Prenons un exemple. Nous avons réussi à réduire l'intensité des émissions de GES de notre entreprise – c'est-à-dire la quantité de carbone émis par baril de pétrole produit, mais nous sommes conscients qu'il faudra aussi réduire les émissions absolues de GES.

Du côté de la production, nous croyons que la technologie peut nous aider à jouer un rôle positif à cet égard. Pour arriver à réduire de façon significative les émissions de GES absolues globales, il faudra que tous déploient encore plus d'efforts – les producteurs comme les consommateurs – pour repenser notre système énergétique et les nombreuses façons dont nous sollicitons et utilisons l'énergie dans notre vie quotidienne. En tant que plus importante entreprise énergétique du Canada, Suncor doit prendre part à la discussion.

De quelle façon participez-vous au dialogue entourant la transition du système énergétique?

Il y a plusieurs exemples, mais laissez-moi vous en présenter quelques-uns. Nous commanditons et soutenons une nouvelle initiative en Alberta appelée Energy Futures Lab (EFL) dirigée par [The Natural Step Canada](#) et d'autres organismes comme le [Banff Centre](#) et le [Pembina Institute](#). Nous n'en sommes qu'au début, mais l'objectif est de regrouper des intérêts et des expertises diversifiés pour répondre à une question fondamentale : de quelle façon la position de chef de file de l'Alberta dans le système énergétique actuel peut-elle servir de plateforme pour la transition vers un système énergétique qui répondra à nos besoins futurs?

Un autre bon exemple est la [Commission de l'écofiscalité du Canada](#) formée d'éminents économistes canadiens. On compte aussi un conseil consultatif des leaders provenant des milieux politiques, des affaires et écologiques. Notre chef de la direction, Steve Williams, est membre de ce comité consultatif.

La commission s'intéresse aux mesures « écofiscales » - notamment les mécanismes de taxation et d'établissement des prix – qui favorisent des conditions économiques favorables, comme la création d'emploi et les investissements, tout en réduisant les incidences négatives sur l'environnement, comme les émissions de GES et la pollution. Ce n'est pas qu'une simple utopie. En Angleterre, en Allemagne et ailleurs, les mesures écofiscales sont utilisées pour gérer tous les aspects, de la congestion routière aux pénuries de sites d'enfouissement.

L'objectif est de développer des outils qui encouragent les gouvernements à faire les bons choix entre la croissance économique et la protection de l'environnement. Nous avons besoin de ces deux aspects en visant une croissance intelligente et une protection ciblée.

Les groupes d'intérêt de Suncor ont identifié trois principaux domaines où il faut faire valoir notre leadership – utilisation de l'eau, émissions de GES et relations avec les Autochtones. À propos ...

... des deux premiers domaines, Suncor a fait des gains au cours des dernières années. Mais des projets de croissance prévus exerceront une pression accrue sur ceux-ci. Alors, quel est l'argument sur le développement durable pour poursuivre la croissance de la production?

Nous oublions parfois les 3 piliers du triple résultat – **l'aspect économique, social et environnemental**. C'est comme un tabouret à trois pattes; si une d'entre elles est plus courte que les autres, l'équilibre est perdu.

Nous croyons que les sables pétrolifères du Canada représentent une des meilleures occasions de mise en valeur d'une ressource au monde. La valeur créée par la mise en valeur de cette ressource est immense en termes d'emplois, d'investissements dans la collectivité et de création de revenus pour les gouvernements qui servent à soutenir des systèmes de santé et d'éducation efficaces. Nous investissons également dans des formes d'énergie à plus faible teneur en carbone, notamment la cogénération, l'éolien et les biocarburants, et les technologies qui pourraient contribuer à rendre toute forme d'énergie plus productive et durable.

L'évolution de la mise en valeur des sables pétrolifères repose entièrement sur la technologie et l'innovation. C'est pourquoi, nous croyons que nous pouvons mettre cette ressource en valeur – et fournir l'énergie dont le monde a besoin maintenant – tout en ayant cessé de renforcer notre rendement en période de croissance. Pour ce faire, Suncor s'est fixée des objectifs de rendement qui dépassent les seuils de conformité. Nous atteignons la première série d'objectifs en 2015 et fixerons de nouveaux objectifs pour les années à venir.

Où vous situez-vous par rapport au troisième domaine prioritaire – les relations avec les Autochtones?

Notre relation avec les Autochtones est très importante pour nous. Pour le moment, Suncor entretient des relations d'affaires avec environ 150

communautés autochtones au Canada. La population autochtone au Canada croît rapidement et nous constatons le potentiel de plusieurs nouveaux partenariats mutuellement avantageux. Nous voulons nous assurer que les Autochtones profitent des avantages socio-économiques de la mise en valeur des ressources. Nous voulons aussi nous assurer que Suncor, à titre d'entreprise, est ouverte et inclusive face aux Autochtones et aux autres cultures.

En ce qui concerne les défis sociaux auxquels sont confrontés les Autochtones, est-ce que les sociétés énergétiques peuvent faire quelque chose?

Tout à fait. Un des partenaires de longue date de Suncor est Indspire, qui fait un travail extraordinaire auprès des jeunes Autochtones. En 2014, [Indspire](#) a lancé la campagne de financement Bâtir un avenir meilleur, qui a permis d'amasser plus de 13 millions \$ afin de remettre des bourses d'études postsecondaires à des étudiants autochtones, somme que le gouvernement fédéral s'est aussi engagé à verser. -- Steve Williams, notre chef de la direction, était l'un des coprésidents de la campagne

Nous savons que le soutien d'une meilleure réussite scolaire pour la prochaine génération est non seulement la bonne chose à faire; il s'agit également d'un investissement stratégique dans le perfectionnement d'une main-d'œuvre qualifiée dont les entreprises comme la nôtre ont besoin pour demeurer concurrentielles sur le marché international.

Je crois que l'industrie énergétique peut en faire plus en collaborant avec les Autochtones. Notre rôle n'est pas d'imposer des « solutions » aux collectivités ou même de définir les défis à relever. Nous devons trouver de nouvelles façons de collaborer avec les jeunes Autochtones, les Autochtones plus âgés et les éducateurs et tenir la meilleure réflexion possible sur ce qu'ils considèrent comme une priorité.

Nous avons beaucoup entendu parler de l'importance de la collaboration. La volonté de collaborer est-elle encore présente dans les entreprises énergétiques qui doivent composer avec des pressions exercées sur les coûts en raison de la faiblesse ...

... des prix des produits de base?

En fait, c'est plus important que jamais. Et je crois que les efforts de réduction des coûts nous ont totalement concentrés sur les aspects où nous savons que nous devons collaborer. C'est pourquoi vous n'observerez aucun repli quand il est question d'initiatives comme COSIA ou [Oil Sands Community Alliance](#), une collaboration socio-économique dans le nord de l'Alberta.

La collaboration nécessite un travail acharné. Nous sommes habitués de travailler dans nos propres entreprises, avec nos propres rôles et règlements clairement définis. Au début d'une collaboration, vous devez lâcher prise sur certains aspects. Vous n'avez pas non plus le contrôle total sur le résultat de la collaboration. Mais s'il faut réellement modifier les systèmes énergétiques ainsi que les conditions sur le plan social et économique, nous devons être capables de céder sur certaines mesures de contrôle – et trouver des façons de collaborer.

Ceci m'amène à une dernière question. Dans le passé, Suncor a beaucoup parlé de la nécessité de passer outre la polarisation des débats sur les politiques et les choix énergétiques. Avez-vous observé certains progrès à ce propos?

Je crois que la polarisation est encore présente, mais il y a aussi un regain d'intérêt pour aller au-delà de cette polarisation afin de défendre nos intérêts communs. Nous voulons tous que les résultats soient différents dans le cas de certains défis parmi les plus importants, qu'il s'agisse de répondre aux besoins énergétiques de la planète, tout en relevant le défi que représente les changements climatiques, ou en favorisant le progrès social dans nos collectivités. On observe aussi clairement qu'il ne suffit pas de discuter de notre avenir énergétique; nous avons besoin d'un plan d'action clair. Nous devons savoir où nous allons. Sur ce point, je disais que je suis une optimiste prudente. En bout de ligne, nous avons tant d'intérêts et d'aspirations en commun. Il en revient à nous tous de collaborer pour y parvenir.



Objectifs de rendement et progrès

[Accueil](#) > Objectifs de rendement et progrès

Sur cette page :

- [Pourquoi fixer des objectifs en matière de performance environnementale?](#)
- [Progrès des objectifs en matière de performance environnementale par rapport aux cibles de 2015](#)
- [Plans au-delà de 2015](#)

Il y a six ans, nous avons créé un précédent dans l'industrie en adoptant un ensemble d'objectifs de performance stratégiques sur la consommation d'eau, la remise en état des sols perturbés, l'efficacité énergétique et les émissions atmosphériques.

L'échéance pour les améliorations planifiées a été fixée à 2015, en prenant les données de l'année 2007 comme référence. Les objectifs ont été établis en 2009 et ils tiennent compte des améliorations apportées aux activités existantes ainsi que des nouvelles technologies.

Pourquoi fixer des objectifs en matière de performance environnementale?

Nous avons fixé ces objectifs en matière de performance environnementale pour réaffirmer notre leadership en matière de développement durable et notre engagement à procéder à un développement énergétique responsable.

Chaque objectif correspond à un aspect important de notre performance environnementale et a été défini à titre de mesure prioritaire pour aborder les éléments suivants :

- les risques liés à nos activités et à l'environnement
- les préoccupations exprimées par les groupes d'intérêt
- le moyen de renforcer notre engagement en matière de viabilité de l'environnement

Progrès des objectifs en matière de performance environnementale par rapport aux cibles de 2015

Nous poursuivons nos travaux en vue de définir les projets d'investissements et les initiatives en matière d'exploitation qui nous aideront à nous rapprocher de ces objectifs.

Nos données de référence ont été établies de manière à intégrer tous les actifs actuellement exploités. Il se peut que ces références doivent, au fil du temps, faire l'objet d'ajustements afin de tenir compte des changements apportés à nos activités d'exploitation en raison d'acquisitions et de cessions. En

2014, nous avons poursuivi la cession d'activités dans le secteur Activités terrestres – Amérique du Nord; par conséquent, les données de référence et les objectifs ont été ajustés pour tenir compte de ces cessions.

Voici une brève description de nos quatre objectifs en matière de performance environnementale et de la façon dont nous prévoyons les atteindre. Toutes les améliorations de la performance environnementale proposées sont absolues, à l'exception de l'efficacité énergétique qui se fonde sur l'intensité.

Veillez noter que les données sur la performance environnementale présentées ici peuvent différer des données présentées ailleurs dans notre Rapport sur le développement durable 2015. L'une des raisons qui explique cette différence est que les données antérieures sur la performance environnementale, utilisées comme référence pour les objectifs environnementaux que nous utilisons pour faire état de nos objectifs en matière de performance environnementale, ont été ajustées pour tenir compte des acquisitions et des cessions, alors que les données déclarées ailleurs ne font état que des chiffres des actifs exploités par Suncor pour l'année de déclaration en cours.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Réduire la consommation d'eau douce (la quantité d'eau douce prélevée moins la quantité d'eau retournée dans l'environnement) de 12 % d'ici 2015*

L'eau douce représente une ressource clé pour chacune de nos unités commerciales. Elle revêt également une importance cruciale aux yeux des groupes d'intérêt, des collectivités et des employés. L'objectif de réduction de notre consommation d'eau douce signifie :

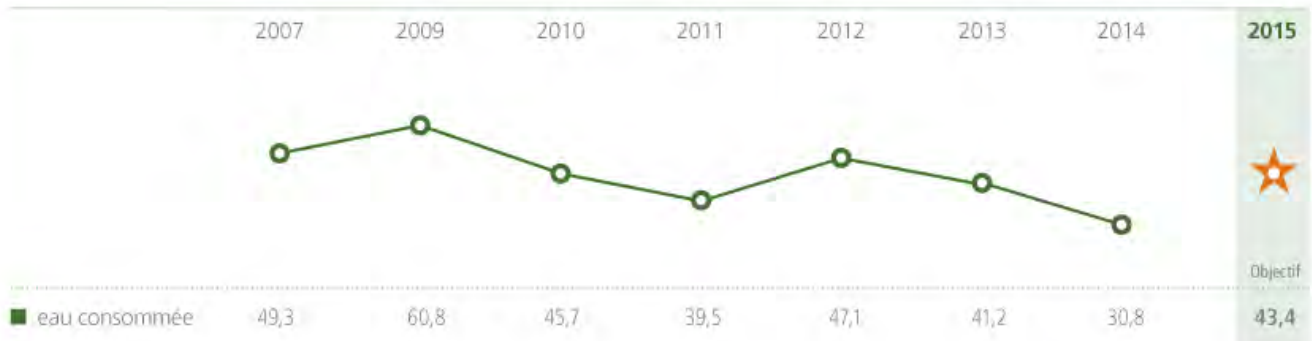
- diminuer la quantité d'eau prélevée
- accroître la quantité d'eau retournée à l'environnement grâce à des méthodes de traitement de l'eau améliorées

La réduction de notre consommation totale d'eau douce de 12 % d'ici 2015 était un projet ambitieux, mais nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives qui contribuent à atteindre cet objectif, et d'autres sont prévues.

Tandis que nous poursuivons notre objectif de réduction de la consommation d'eau douce, toutes nos installations exploitées en amont et en aval tirent parti des occasions d'utilisation durable de l'eau. Nous portons une attention particulière à nos installations d'exploitation minière des sables pétrolifères actuelles qui représentent notre plus grande consommation d'eau douce. Nous continuons également à cerner des projets qui nous permettront de réduire encore davantage notre consommation d'eau et nous évaluons les possibilités d'acheminer de l'eau vers nos actifs situés dans le nord-est de l'Alberta, afin d'améliorer notre efficacité globale en matière de gestion de l'eau.

[En apprendre davantage sur nos efforts de réduction de la consommation d'eau douce dans le cadre de nos activités](#)

OBJECTIF EAU* RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU DOUCE DE 12 % D'ICI 2015 (en millions de m³ d'eau douce consommée)



* Les mesures du rendement pour l'objectif eau incluent la consommation totale d'eau douce aux installations exploitées des secteurs Sables pétroliers, In Situ, Raffinage et commercialisation (excluant les terminaux et les établissements de ventes au détail), Activités terrestres – Amérique du Nord, Côte Est du Canada et Énergie renouvelable.
Les données historiques sur la consommation d'eau ont été mises à jour suite aux cessions afin de refléter les actifs exploités au 31 décembre 2014.
De 2009 à 2014, les mesures de la consommation d'eau douce pour le secteur Sables pétroliers ont été mises à jour afin d'exclure l'eau de ruissellement pour maintenir l'uniformité avec l'année de référence 2007.



Télécharger

[En apprendre davantage sur l'eau](#)

Accroître la remise en état des terrains perturbés de 100 % d'ici 2015*

Pour atteindre l'objectif proposé d'augmenter de 100 % la remise en état des terrains d'ici 2015 (ou doubler nos données de référence de 2007), nous avons prévu augmenter substantiellement notre rendement annuel en matière de remise en état des terrains. Nous avons conçu des plans de restauration plus ambitieux qui intègrent de nouvelles technologies, ce qui favorisera l'atteinte de notre objectif.

En 2014, le secteur Sables pétroliers a remis en état une zone de stockage de terrain de recouvrement des mines Millennium et North Steepbank Extension (NSE) en un milieu humide, composé d'épinettes blanches, de trembles et d'essences mixtes. Au cours du processus, 587 690 plantes ont été repiquées dans ces zones, portant le nombre total d'arbres, d'arbustes et de plantes aquatiques semés à 7,2 millions. Pour établir un habitat faunique et contrôler l'érosion, des débris ligneux grossiers ont été récupérés de la mine NSE et réutilisés sur le plateau et les butes des zones de de stockage de terrain de recouvrement remises en état de la mine NSE. De la végétation aquatique a aussi été ajoutée au lac de compensation de la mine NSE pour améliorer la complexité et la biodiversité des berges et zones riveraines pour l'habitat des poissons.

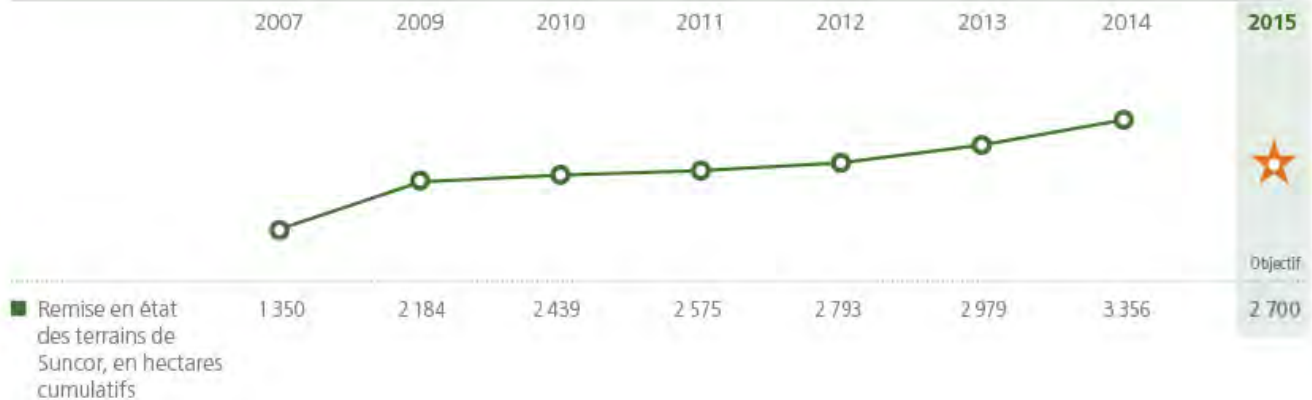
L'exploration in situ des sables pétroliers exige la création de plateformes de forage temporaires afin d'explorer et de délimiter adéquatement les dépôts de bitume. Afin de minimiser l'empreinte historique de l'exploration des sables pétroliers, nous avons mis l'accent en 2012 sur l'identification des facteurs récurrents aux sites individuels qui empêchaient les programmes d'exploration des sables pétroliers de ces zones d'obtenir un certificat de remise en état.

Les résultats de cette étude indiquent que des efforts supplémentaires de remise en état doivent être déployés à environ 78 sites. La plantation d'arbres, l'application du programme Faster Forests de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) étaient indiqués pour certains sites.

En 2014, cet effort a porté fruits, car les programmes d'exploration des sables pétrolifères 2001/2002 et 2002/2003 de Firebag et le programme 2008/2009 de MacKay River ont obtenu un certificat de remise en état. La certification de ces programmes combinés a ajouté plus de 174 hectares de terrains remis en état dans le cas de 290 puits d'exploration des sables pétrolifères.

[En apprendre davantage sur la remise en état](#)

OBJECTIF SOL* ACCROÎTRE LA REMISE EN ÉTAT DE SURFACES DE TERRAIN PERTURBÉES DE 100 % D'ICI 2015 (en hectares remis en état)



* Les mesures du rendement pour l'objectif sol comprennent la remise en état totale des terrains des installations exploitées des secteurs Sables pétrolifères, Activités terrestres – Amérique du Nord et In Situ (incluant les zones d'exploration dans le cadre de l'exploration des sables pétrolifères).

L'année de référence 2007 représente la somme de la superficie cumulative de remise en état du secteur Sables pétrolifères, des certificats de remise en état reçus en 2007 pour le secteur Activités terrestres – Amérique du Nord, et les certificats pour la superficie cumulative de remise en état du secteur In Situ (incluant les zones d'exploration dans le cadre de l'exploration des sables pétrolifères) de 2005 à 2007.

La mention relative à la remise en état dans le cadre de l'exploration des sables pétrolifères et du secteur Activités terrestres – Amérique du Nord réfère à l'année au cours de laquelle les certificats de remise en état ont été reçus, et non pas nécessairement à l'année au cours de laquelle les travaux de remise en état ont été terminés.

Les données historiques sur la remise en état ont été mises à jour suite aux cessions afin de refléter les actifs exploités au 31 décembre 2014. De 2011 à 2014, les données sur la remise en état du secteur In Situ ont été révisées pour inclure la superficie cumulative de remise en état sur place (excluant les zones d'exploration dans le cadre de l'exploration des sables pétrolifères).



Télécharger

Améliorer l'efficacité énergétique de 10 % d'ici 2015*

En 2009, nous nous sommes fixé l'ambitieux objectif d'améliorer l'efficacité énergétique de 10 %. Depuis, notre stratégie de croissance a amorcé des projets in situ additionnels qui présentent des rapports vapeur/pétrole intrinsèquement plus élevés. La fusion de 2009 avec Petro-Canada a aussi signifié l'ajout d'une plus grande base d'actifs, incluant une production extracôtière, dans notre portefeuille. La production extracôtière présente une intensité énergétique relativement faible au sommet de la production, mais nos actifs ont enregistré une hausse significative de l'intensité énergétique en raison de l'épuisement des ressources pendant la période définie d'atteinte des objectifs.

Pour tenir compte de cette réalité, nous avons fixé un objectif de rendement en matière d'efficacité énergétique pour 2015, ainsi qu'un objectif

complémentaire portant sur l'intensité énergétique à long terme. L'objectif en matière d'efficacité énergétique signifie exploiter nos actifs actuels aussi efficacement que possible. L'objectif en matière d'efficacité énergétique à long terme fait foi d'une volonté de réduire la quantité inhérente d'énergie requise pour exploiter nos ressources, sans égard aux types de ressources mis en valeur. Actuellement, l'intensité énergétique de nos activités varie considérablement en fonction de la composition des actifs et du degré de traitement et de valorisation du bitume.

L'objectif en matière d'efficacité énergétique exigera que chacune de nos unités commerciales réduise son intensité énergétique d'environ 10 % comparativement aux données de l'année de référence de 2007. L'objectif de 2015 est devenu une étape intermédiaire qui fera état de progrès mesurables en vue de l'atteinte de l'objectif ultime ultérieur à cette période.

La mise en œuvre du Système de gestion de l'énergie (SGÉ) de la Société est un élément important de cette réduction. À ce jour, le SGÉ a été mis en place dans nos quatre raffineries : Sarnia, Commerce City, Montréal et Edmonton, au complexe des lubrifiants à Mississauga et à l'usine de base des Sables pétrolifères (Extraction, Énergie et Utilités, et Valorisation). La mise en œuvre du SGÉ à nos installations in situ de MacKay River et Firebag sera complétée d'ici la fin de 2016.

Les résultats préliminaires de notre mise en œuvre du SGE sont prometteurs. Nous continuons de constater une amélioration de l'intensité énergétique entre 2 % et 3 % suite à la mise en œuvre. Les installations ont également identifié et débuté la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique rentables susceptibles de générer des économies d'énergie supplémentaires de l'ordre de 3 % à 5 %.

Par notre objectif à long terme en matière d'intensité énergétique, nous affirmons notre intention de réduire de 10 % l'intensité énergétique dans l'ensemble de l'entreprise par rapport aux données de référence de 2007. Cet objectif pose un défi. L'atteinte de cet objectif à long terme exige l'engagement d'investissements pour la mise au point et le déploiement de schémas de déroulement des opérations et de nouvelles technologies afin concrétiser les changements graduels et transformateurs de notre intensité énergétique globale. L'objectif à long terme en matière d'intensité énergétique sera intégré à l'objectif postérieur à 015.

Veillez prendre note que les données de l'intensité énergétique utilisées pour soutenir ce Plan d'excellence environnemental sont différentes de celles de la section Indicateurs de rendement en raison des définitions de production utilisées. La méthode du PEE est basée sur le rendement du secteur, par conséquent, les données sur la production reflètent le rendement net de chaque secteur. Les indicateurs de rendement sont les paramètres de mesure nets pour l'ensemble de Suncor, par conséquent, les données de production des indicateurs de rendement sont inférieures à la somme de la production de chaque secteur individuel utilisée dans les objectifs de performance en matière d'environnement.

OBJECTIF ÉNERGIE* AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE 10 % D'ICI 2015 (en gigajoules/m³ de production)



* Les mesures du rendement pour l'objectif énergie incluent les données totales sur l'énergie et la production aux installations exploitées des secteurs Sables pétrolifères, In Situ, Raffinage et commercialisation (R et C) (excluant les terminaux et les établissements de ventes au détail), Activités terrestres – Amérique du Nord, Côte Est du Canada et Énergie renouvelable. La production tirée des actifs éoliens exploités est constatée dans le crédit pour les coûts d'énergie net. La production de Suncor dans ce calcul représente la somme de la production nette du secteur. La production nette du secteur est définie comme étant la production par secteur, sans les transferts intermédiaires de produits entre les secteurs (rendement commercialisable dans le cas du secteur R et C). La production d'électricité éolienne n'est pas incluse dans les mesures de la production à ce moment-ci.

Les données de l'intensité énergétique de l'Objectif de performance en matière d'excellence environnementale sont différentes de celles de la section Indicateurs de rendement du Rapport sur le développement durable en raison des définitions de production utilisées. La méthode de l'excellence environnementale est basée sur le rendement du secteur, par conséquent, les données sur la production reflètent le rendement net de chaque secteur. Les indicateurs de rendement sont les paramètres de mesure nets pour l'ensemble de Suncor sans le transfert de production à l'intérieur de l'entreprise, par conséquent, les données de production des indicateurs de rendement sont inférieures à la somme de la production de chaque secteur individuel utilisée dans les Objectifs de performance en matière d'excellence environnementale.

De plus, les données historiques sur l'intensité ont été mises à jour suite aux cessions afin de refléter les actifs exploités au 31 décembre 2014. Les données de 2011 pour la Côte Est du Canada ont été révisées afin de retirer le gaz produit de la production totale aux fins d'uniformité avec les autres années et les installations de Suncor.

De 2010 à 2013, les données sur la consommation d'énergie des pipelines du secteur Raffinage et commercialisation (R et C) ont été retirées afin de maintenir l'uniformité avec l'année de référence 2007.



Télécharger

Réduire les émissions atmosphériques (oxydes d'azote, oxydes de soufre et composés organiques volatils) de 10 % d'ici 2015*

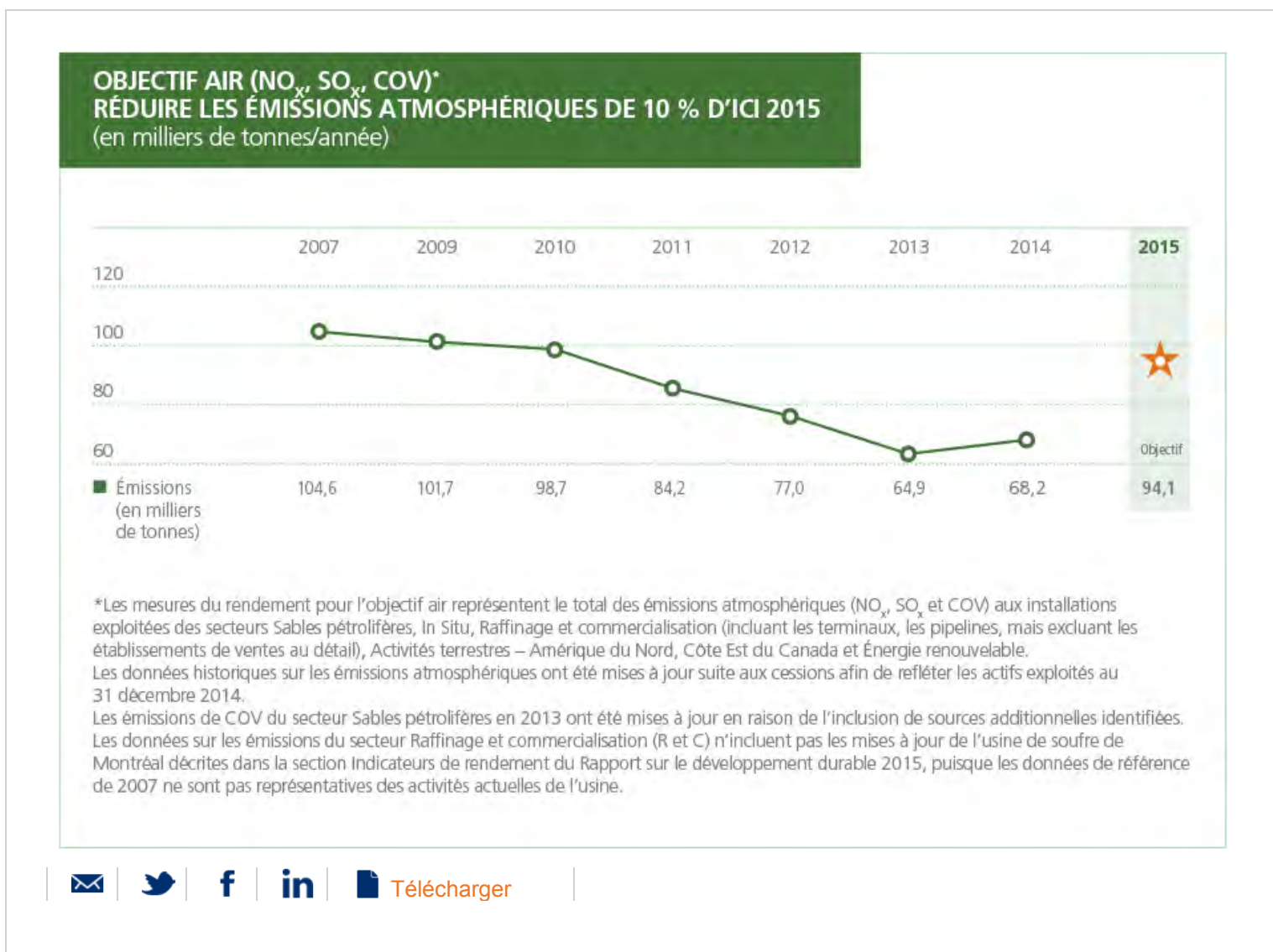
La réduction absolue de 10 % des émissions totales d'oxydes d'azote (NO_x), de dioxydes de soufre (SO₂) et de composés organiques volatils (COV) (nombre total de tonnes émises) constitue un objectif des plus épineux, eu égard au nombre croissant d'actifs d'exploitation minière et in situ des sables pétrolifères dont nous disposons. Un accroissement de la production entraîne généralement une augmentation des émissions atmosphériques, ce qui ne fait que compliquer la réalisation de réductions absolues dans les domaines qui affichent une croissance.

De nombreuses mesures aideront à restreindre ces augmentations :

- fiabilité accrue des activités d'exploitation et optimisation
- mise à niveau et remplacement de l'équipement

- installation de technologies de contrôle des émissions atmosphériques

Il y a beaucoup de points communs entre notre efficacité énergétique et nos objectifs de réduction des émissions atmosphériques; la capacité à mettre en place les technologies existantes de gestion des émissions atmosphériques améliore nos possibilités d'atteindre cet objectif.



[En apprendre davantage sur l'air](#)

Leçons apprises dans le cadre de la planification au-delà de 2015

Une fois l'année 2015 terminée, nous disposerons des données requises pour évaluer notre réussite quant à l'atteinte des objectifs stratégiques en matière d'environnement établis pour Suncor en 2009. À l'approche de la conclusion de ces objectifs, nous réfléchissons aux apprentissages acquis dans le cadre de ce processus d'établissements des objectifs et nous appliquons ces apprentissages pour définir nos prochains objectifs en matière de développement durable.

Ce que nous avons appris

- L'établissement et la communication d'objectifs contribuent à maintenir un état d'esprit axé sur le développement durable dans toutes nos activités et nos secteurs. Bien que du travail important reste à faire et que ceci requiert un effort constant de notre part, avoir des objectifs offre une orientation

précieuse et aide à placer le développement durable au cœur de tout ce que nous faisons.

- Les caractéristiques inhérentes de chacun de nos actifs et de chacune de nos activités contribuent à la grande variabilité de la performance en matière de développement durable, tout comme les décisions d'ordre commercial influencées par des facteurs comme la demande du marché et son accès. Chaque donnée attribuable à la performance en matière de développement durable de nos installations, recueillie par le biais de notre processus d'établissement des objectifs, nous aide à mieux comprendre les défis et les occasions pour chaque actif ainsi que les facteurs que nous pouvons contrôler. Il s'agit d'un détail important dans notre processus de définition de nos prochains objectifs de développement durable. Elle permet également d'obtenir plus d'information lorsqu'on envisage d'apporter des changements à notre portefeuille d'actifs, puisque l'achat ou la vente d'actifs font ressortir des défis et des occasions dans le domaine de la performance environnementale.
- Les choix que nous faisons aux premières étapes de conception de nos installations peuvent avoir un impact important sur la performance. Notre nouveau modèle d'exécution des projets, lancé en 2014, exige plus de rigueur en amont du projet. À partir de maintenant, les nouvelles options d'exécution des projets seront évaluées compte tenu de leurs impacts sur les objectifs en matière de développement durable.
- Nous avons réalisé que nous ne pouvons atteindre certains objectifs qu'en apportant des changements à nos technologies et processus. Ceci nous a amené à développer une stratégie pour accélérer le développement technologique et sa mise en œuvre dans notre entreprise et notre industrie, notamment :
 - développement de technologies et d'expertise en innovation internes pour intégrer la créativité
 - co-fondation de la COSIA
 - investissements dans des fonds de capital de risque technologiques, des recherches universitaires et des approches de recherches collectives

Au-delà de 2015

Ces apprentissages jouent un rôle important en nous aidant à circonscrire nos efforts et à nous occuper des risques majeurs et des occasions importantes dans un environnement de réduction des coûts pendant notre processus d'évaluation menant à la définition de nos prochains objectifs.

Nous avons identifié quelques facteurs clés d'amélioration de la performance en matière de développement durable dont nous avons besoin pour les prochaines années. Ceux-ci comprennent :

- les gaz à effet de serre et l'énergie
- l'eau
- l'engagement envers les collectivités. Jusqu'à présent, nous n'avons pas d'objectif en matière de développement durable lié à la façon dont nous interagissons avec les collectivités où nous menons des activités et les appuyons. Nous travaillons actuellement à définir notre premier objectif d'ordre social.

Nous avons hâte de publier notre prochaine série d'objectifs en matière de développement durable.

*L'année de référence pour les améliorations planifiées est 2007. Les objectifs ont été fixés en 2009.

^{MC}Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.



Enjeux opérationnels 2014 – 2015

[Accueil](#) > [Objectifs de rendement et progrès](#) > Enjeux opérationnels 2014 – 2015

Sur cette page :

- [Efforts intensifiés en matière de sécurité](#)
- [Incidents ayant une incidence sur les activités](#)
- [Incidents survenus chez un tiers ayant une incidence sur nos activités](#)

Des activités sécuritaires, fiables et respectueuses de l'environnement sont indispensables à notre réussite. Malheureusement, il nous arrive parfois d'échouer et de ne pouvoir réussir à répondre à nos propres attentes et à celles de nos groupes d'intérêt.

Efforts intensifiés en matière de sécurité

Au cours de la première moitié de 2014, trois employés et deux entrepreneurs principaux ont perdu la vie au travail. Immédiatement après ces décès, nous avons redoublé d'efforts en matière de sécurité. Notamment en :

- discutant franchement avec nos équipes d'employés
- organisant plus de 100 pauses-sécurité dans l'ensemble de l'entreprise
- en mettant sur pied un groupe de travail sur le renforcement progressif de la sécurité

En collaboration avec les dirigeants des syndicats locaux, le groupe de travail sur le renforcement progressif de la sécurité a élaboré 16 solutions que nous mettons en œuvre en 2015.

Incidents ayant une incidence sur les activités

Voici de brèves descriptions des incidents qui se sont produits entre juin 2014 et juin 2015.

Déversement d'essence à un terminal de distribution de produits raffinés

Le 1^{er} janvier 2015, nous sommes intervenus à la suite de la présence d'une odeur d'essence à notre terminal de Rimouski situé à environ trois heures à l'est de la ville de Québec. L'odeur d'essence provenait de la fuite d'une valve défectueuse d'un réservoir du terminal. Nous avons transféré l'essence du réservoir posant problème dans un autre réservoir sur place. Le terminal comprend une zone de confinement secondaire qui a servi à récupérer l'essence écoulée. Le 5 janvier, le réservoir défectueux avait été vidé et le processus était en marche afin de nettoyer tout produit résiduel dans la zone de confinement secondaire. Durant cet incident, nous avons collaboré avec la ville de Rimouski et les autres groupes d'intérêt.

Fuite de produit au complexe des Lubrifiants

Le mardi 17 février 2015, nous sommes intervenus à la suite d'une fuite de produit dans un réservoir au complexe des Lubrifiants à Mississauga, en Ontario. La fuite a été contenue dans l'enceinte des réservoirs sur place et rien ne nous indique que celle-ci a eu une incidence à l'extérieur du site. Nous avons avisé les autorités locales et les organismes de réglementation et nous avons publié cette information sur notre site Web.

Incidents survenus chez un tiers ayant une incidence sur nos activités

Voici de brèves descriptions d'incidents survenus chez un tiers qui se sont produits entre juin 2014 et juin 2015 et qui ont eu une incidence sur nos activités.

Panne de courant attribuable aux conditions météo

Le 30 juillet 2014 à 21 h 30, une panne de courant attribuable aux conditions météo est survenue aux installations des Sables pétrolifères.

En raison de cette panne de courant, notre réseau d'eau potable a été touché et nous avons publié un avis de non-consommation d'eau potable pour certaines installations et résidences. Entre-temps, nous avons fourni des bouteilles d'eau pour répondre aux besoins sur place.

Les organismes de réglementation et les groupes d'intérêt locaux ont été informés de la situation et le courant a été rétabli à 23 h 15.

Atterrissage des sauvagines

Au début du mois de novembre, compte tenu des mauvaises conditions météorologiques des sauvagines ont tenté d'atterrir sur nos bassins de résidus dans le secteur des sables pétrolifères de l'Athabasca. Près de 115 oiseaux ont tenté d'atterrir sur les bassins de résidus de Suncor. Nos systèmes de dissuasion ont bien fonctionné et la plupart des oiseaux ont été repoussés, à l'exception de six. Nous avons immédiatement avisé les organismes de réglementation.

L'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta a fait enquête et a confirmé le bon fonctionnement des systèmes de dissuasion à nos installations.

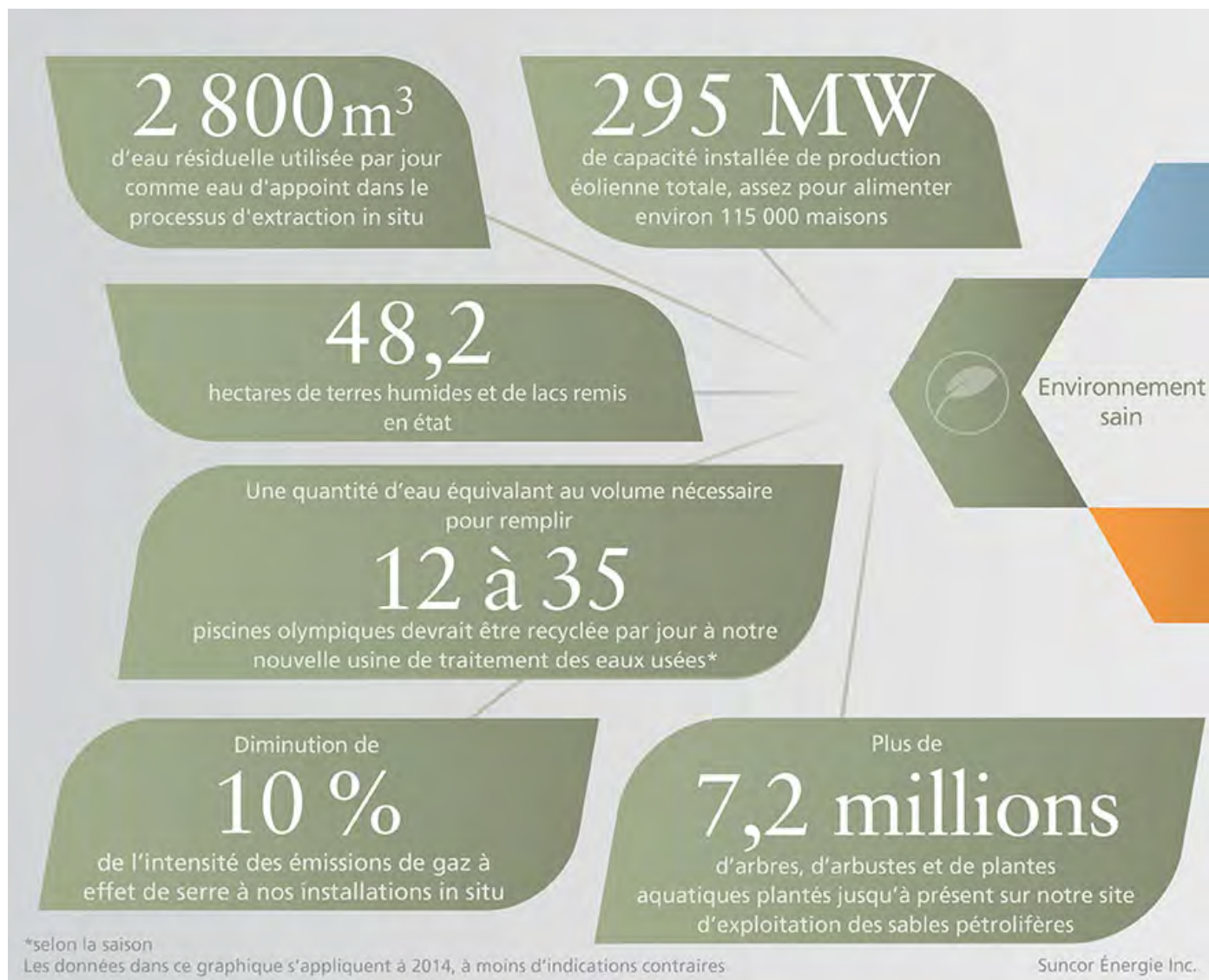
Attaque au champ Al Ghani en Libye

Au début de mars 2015, des médias ont rapporté des attaques dans des installations en Libye, notamment au champ pétrolier Al Ghani, un champ exploité par Harouge. Compte tenu de l'instabilité dans la région, nous n'avons pas été en mesure de mener une évaluation des activités. Suncor est soumis à une situation de force majeure aux termes de l'exploration en Libye, et la National Oil Corporation de Libye a émis un avis général d'incapacité de fonctionner en ce qui concerne 11 champs, incluant le champ Al Ghani. Nous ne menons pas d'activités dans ce champ et notre bureau de Tripoli ne compte que quelques employés locaux. Le conflit en Libye continue de se détériorer et nous demeurons très préoccupés par le bien-être des Libyens.



Environnement

[Accueil](#) > Environnement



 |
  |
  |
  |
  [Télécharger](#)

Nous savons que le développement énergétique a un impact. Et pour développer de façon responsable l'énergie dont le monde a besoin, nous devons tenir compte de :

- [la qualité de l'air](#)
- [la quantité d'eau que nous utilisons](#)
- [la façon dont nous pouvons réduire les émissions de gaz à effet de serre](#)
- [la terre que nous laissons derrière nous](#)

Pour maintenir un environnement sain, il est essentiel de trouver un équilibre et une meilleure façon de faire. Ce qui suit est un instantané de l'approche de notre direction relativement aux enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés; à l'échelle mondiale et locale.

Notre stratégie

Fondamentalement, la mission de notre Société est d'être digne de confiance pour gérer les précieuses ressources naturelles. Guidés par nos valeurs, nous ouvrons la voie vers une économie prospère, un mieux-être collectif et un environnement sain, aujourd'hui et demain.

L'un des piliers de notre stratégie est d'être un chef de file de l'industrie en matière de développement durable grâce à des améliorations de performance continues relativement aux émissions atmosphériques, au prélèvement d'eau, à la remise en état des terrains et à l'efficacité énergétique.

[Pour en apprendre davantage sur notre vision et notre stratégie](#)

En poursuivant audacieusement la technologie, l'innovation et l'excellence opérationnelle, nous visons à atteindre ou à dépasser des niveaux de rendement dictés non seulement par la loi, mais également par les attentes en constante évolution des groupes d'intérêt sur le plan environnemental, social et économique.

Nous utilisons notre Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) pour déterminer et éviter et (ou) atténuer les risques opérationnelles, les incidences sur l'environnement et le non-respect des règlements de façon constante et efficace, afin de réaliser des activités sûres et fiables.

[Pour en apprendre davantage sur notre Système de gestion de l'excellence opérationnelle](#)

Principe

Pour promouvoir cette vision et cette mission, nous appliquons l'Énoncé de principe en matière d'environnement, de santé et de prévention (ESP) élaboré à partir de nos valeurs et qui constitue la base de notre engagement en matière d'environnement, de santé et de prévention.

Notre énoncé de principe en matière d'ESP est : Nous nous sommes engagés à instaurer une culture de discipline opérationnelle qui s'avère fondamentale à l'atteinte de l'excellence en matière d'environnement, de santé et de prévention.

Nous sommes d'avis que :

- tous les incidents peuvent être évités
- les employés doivent s'engager à exécuter leur travail de façon sécuritaire
- les activités responsables sur le plan de l'environnement sont essentielles à notre réussite
- la direction est responsable du rendement sur le plan de l'environnement, de la santé et de la prévention
- nous honorons nos engagements
- notre Système de gestion d'excellence opérationnelle (SGEO) assure l'excellence sur le plan de l'ESP

Le vice-président, Environnement, santé et prévention, est responsable de l'intégration des éléments d'ESP de notre SGEO et des mesures du rendement en matière d'ESP à l'échelle de la Société.

Les vice-présidents principaux et les vice-présidents des diverses unités commerciales et fonctions sont directement responsables de la mise en œuvre des principes et des pratiques.

Règlementations et principes relatifs à l'énergie et aux émissions

Nous prenons une part active au débat politique public en matière d'énergie et d'environnement et nous communiquons régulièrement avec les gouvernements dans les territoires où nous exerçons des activités. Plusieurs juridictions dans lesquelles nous exerçons des activités ont des règlements ou ont proposé des règlements sur l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'eau, le sol et la biodiversité.

[Pour en apprendre davantage sur notre participation à la politique publique et les règlements et principes spécifiques sur l'énergie et les émissions](#)

Nous évaluons les services écosystémiques et la biodiversité à nos installations dans le cadre des applications sur le plan juridique et des conditions d'approbation, au besoin. Des enquêtes de référence sur la biodiversité et des mesures de protection sont entièrement intégrées aux procédures de gestion et d'exploitation aux étapes d'exploration, d'aménagement du site et de construction dans le cadre de nouveaux projets. Les risques associés aux

répercussions indirectes sur la biodiversité sont pris en compte avant le début de nouvelles activités ou la modification d'activités existantes. Nous avons utilisé des mesures compensatoires de conservation aux fins réglementaires et volontaires dans nombre de juridictions.

[Pour en apprendre davantage sur la biodiversité et les crédits compensatoires](#)

Engagements

Notre principe en matière d'environnement, de santé et de prévention (ESP) reconnaît que des activités responsables au plan environnemental sont essentielles pour notre réussite et sert d'énoncé d'intention pour la gestion et la réduction des incidences sur l'environnement.

[Télécharger notre énoncé de principe en matière d'ESP](#) (PDF, 1 p., 161 Ko)

Objectifs, cibles et actions

Il y a six ans, Suncor s'est démarquée du reste de l'industrie en fixant quatre objectifs environnementaux ambitieux pour notre organisation. Nous ignorions de quelle façon nous arriverions à atteindre ces objectifs, mais simplement les fixer nous a placés sur la voie de l'excellence environnementale. Aujourd'hui, nous tentons de développer un processus systématique pour nous inciter à faire mieux et à démontrer notre leadership en matière d'environnement.

Chaque objectif est lié à un aspect important de notre performance environnementale et a été déterminé en tant que mesure prioritaire pour aborder :

- les risques commerciaux et environnementaux
- les préoccupations exprimées par les groupes d'intérêt
- une façon de renforcer notre engagement envers la durabilité de l'environnement

Pour garantir une gérance adéquate de ces objectifs, nous avons élaboré un Plan d'excellence environnementale (PEE). Le PEE est un processus de planification d'affaires qui aligne les initiatives environnementales sur les objectifs de l'entreprise, en vue d'améliorer notre performance environnementale à long terme.

Le processus du PEE exige une collaboration entre l'équipe d'excellence environnementale de l'entreprise, les unités commerciales et les équipes de leadership internes, afin de permettre le développement et la mise en œuvre d'initiatives environnementales dans l'ensemble de l'entreprise.

Exécuté annuellement, le PEE fait partie du cycle de planification commerciale, renforçant ainsi le principe d'intégration des progrès environnementaux et des performances commerciales qui sous-tend la stratégie de développement environnemental durable de Suncor.

Chaque unité commerciale développe un plan environnemental et le soumet à l'équipe de l'excellence environnementale de la Société qui dresse une liste des projets d'immobilisations et les initiatives opérationnelles qui appuient les objectifs environnementaux stratégiques et les projections de performance de chacun des objectifs.

L'équipe d'excellence environnementale de la Société consolide les projets et les initiatives environnementaux à l'échelle de l'entreprise et en établit la priorité. Cette étape du processus est, à bien des égards, le cœur du PEE. Il offre un point de vue global et transparent de la performance prévue de la Société relativement à ses objectifs environnementaux, et un aperçu de l'impact et de la valeur relative des projets et initiatives possibles alignés sur ses objectifs.

Grâce à cette information, il est possible d'avoir un aperçu des ressources sur lesquelles se concentrer, des initiatives à souligner en raison de leur impact important, des occasions dont on peut tirer parti et des synergies au sein des unités commerciales.

En 2014, le PEE a mis l'accent sur le développement et l'exécution continus de plans solides qui régissent les objectifs en matière de performance environnementale. Par ailleurs, des projets ont commencé à définir la prochaine ronde des objectifs en matière de développement durable.

Nous avons également un fonds d'excellence environnementale qui finance les unités commerciales afin de favoriser le développement d'études sur la portée des idées et des initiatives environnementales.

[Pour en apprendre davantage sur nos progrès relativement à nos objectifs actuels et futurs](#)

[Voir nos données sur la performance](#)

Pour respecter les exigences en matière d'émissions de GES, nous utilisons des crédits compensatoires dans le cadre de notre plan d'action en sept points.

[Pour en apprendre davantage sur notre plan d'action en sept points sur les changements climatiques et nos stratégies de compensations spécifiques](#)

Responsabilités, ressources et formation



Le Comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du Conseil d'administration siège chaque trimestre pour passer en revue notre efficacité à respecter nos obligations environnementales. Il examine aussi l'efficacité avec laquelle nous établissons des principes adéquats en matière d'ESP.

[Télécharger le mandat de notre Comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable](#) (PDF, 3 p., 43 Ko)

Notre équipe de leadership est ultimement responsable de notre performance environnementale et doit s'assurer que les employés sous sa direction ont les compétences, connaissances, outils et ressources pour travailler de façon responsable pour l'environnement. Nous offrons également des ateliers et des séances de formation tout au long de l'année, au besoin.

Les ressources qui nous aident à réaliser nos objectifs de gestion chevauchent plusieurs centres d'expertise internes, incluant :

- Le groupe **Environnement, santé et prévention (ESP)** intègre des éléments d'ESP de notre Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) et des mesures du rendement en matière d'ESP à l'échelle de la Société. Les vice-présidents principaux et les vice-présidents des diverses unités commerciales et fonctions sont directement responsables de la mise en œuvre des principes et des pratiques. Des professionnels en environnement, santé et prévention offrent un soutien direct à tous les secteurs de la Société afin de mettre en œuvre les principes et pratiques en matière d'ESP et de veiller au partage des connaissances et des meilleures pratiques dans toutes les unités commerciales et fonctions.
- Le groupe **Développement durable** se penche sur les risques et les occasions pour notre permis social d'exploitation et la croissance de l'entreprise et élabore une stratégie sur le développement durable, incluant :
 - le développement d'objectifs en matière de développement durable pour la Société et la surveillance de la performance auprès des unités commerciales et des groupes d'intérêt
 - le rayonnement et l'engagement des organisations non gouvernementales
 - la promotion d'un principe solide en matière d'énergie et d'environnement
 - le développement et la gérance de la stratégie d'investissements dans la collectivité de Suncor
- Le groupe **Excellence opérationnelle et services techniques** s'occupe de l'amélioration du rendement commercial à l'échelle de l'entreprise.
- Le groupe **Relations avec les gouvernements** promeut et favorise des relations stratégiques avec tous les niveaux gouvernementaux et informe le gouvernement des activités de l'industrie, de même que des défis et des occasions spécifiques à Suncor en ce qui concerne le développement énergétique.

Évaluation

Surveillance

Nous effectuons des auto-évaluations annuelles du Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) et de conformité pour évaluer notre approche de gestion interne. Nous participons à des évaluations des indices de référence et de performance afin de comparer notre approche à celle de nos pairs et nous recherchons des opinions diverses différentes des nôtres pour modifier notre réflexion.

[Pour en apprendre davantage sur les évaluations externes des indices de référence et de performance](#)

Amorcer des conversations qui nous mèneront vers de meilleures solutions plus responsables signifie travailler avec les groupes d'intérêt, les gouvernements et les partenaires de l'industrie. Et bien que nous ne soyons pas toujours d'accord sur tout, nous avons un objectif commun – générer de l'énergie pour améliorer la qualité de vie et y parvenir de façon durable.

Nous voulons connaître le point de vue de nos groupes d'intérêt externes et incorporer toutes conclusions dans nos plans de gestion.

[Pour en apprendre davantage sur la mobilisation des groupes d'intérêt](#)

[Pour en apprendre davantage sur nos partenariats et nos collaborations](#)

Résultats

Notre performance environnementale en 2014 est indiquée dans la section sur [les données sur la performance](#), et nous fournissons une tendance sur cinq ans, le cas échéant.

[Pour en apprendre davantage sur nos progrès des objectifs de performance environnementale par rapport aux cibles de 2015](#)

Ce que nous faisons différemment

Nous déployons beaucoup d'efforts pour aborder les enjeux environnementaux à l'échelle mondiale et locale. Nous faisons des progrès en matière :

- de réduction et de réutilisation de l'eau dans nos activités
- d'amélioration de l'efficacité énergétique globale
- de remise en état des terrains dans leur état naturel

Nous investissons aussi dans de nouvelles [technologies environnementales](#) et nous continuons de développer notre portefeuille d'[énergies renouvelables](#) en investissant dans les secteurs de l'énergie éolienne et de l'éthanol.

Nous croyons fermement qu'une société énergétique peut être responsable sur le plan environnemental. En fait, pour rester en affaires à long terme, nous devons l'être.



Changements climatiques

[Accueil](#) > [Environnement](#) > Changements climatiques



« Nous sommes conscients que la tarification du carbone et les cibles de réduction des émissions ne feront qu'augmenter. »

Une conversation avec Fiona Jones, directrice générale, Développement durable

Nous semblons être à un moment pivot, où des années de débats et d'immobilité politique relativement à ce qu'il faut faire pour relever le défi mondial des changements climatiques pourraient finalement céder la place à une collaboration portant sur des solutions durables et pratiques. À titre de plus importante société énergétique intégrée du Canada, Suncor a un rôle important à jouer, autant à l'intérieur de ses installations qu'à titre de partenaire dans des stratégies et discussions plus larges sur l'énergie.

Fiona Jones, directrice générale, Développement durable, Suncor, discute de la voie à suivre.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Commençons par une question simple mais essentielle : les changements climatiques sont-ils réels?

Oui, nous acceptons le consensus scientifique selon lequel les changements climatiques représentent un défi réel et croissant à l'échelle mondiale et que

l'activité humaine, incluant l'utilisation de combustibles fossiles, contribue à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère.

Nous savons que nos propres activités ont un impact sur l'environnement et que nous devons faire notre part pour gérer et atténuer notre empreinte carbone. J'aimerais ajouter qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle position mais que Suncor est de cet avis depuis plusieurs années et agit en ce sens dans la façon dont elle gère ses efforts.

Le temps est-il venu de fixer un prix ferme du carbone?

Oui, en fait je dirais qu'il est grand temps. Depuis 2008, Suncor s'exprime publiquement envers le soutien d'un prix du carbone général à l'échelle de l'économie. Dans l'intervalle, ce point de vue a été [largement endossé](#) (PDF, 61 p., 968 Ko)* en principe par les entreprises canadiennes, incluant les chefs de direction qui composent le Conseil canadien des chefs d'entreprise.

Notre discours sur une redevance sur le carbone a été passablement uniforme au cours des années. Pour être efficace, le prix du carbone doit être appliqué autant aux exploitants qu'aux consommateurs d'énergie. Après tout, jusqu'à 80 % des émissions de GES d'un baril de pétrole sont générées au point de consommation – lorsque nous conduisons nos voitures, chauffons nos maisons ou voyageons par train, avion ou bateau.

Adéquatement conçu, une telle redevance pourrait inviter les exploitants et les consommateurs à accorder une grande importance à l'efficacité et à la conservation énergétique. Cela pourrait également favoriser des investissements dans des percées technologiques fort nécessaires.

La transparence, l'équité et la certitude sont des éléments essentiels pour tout prix du carbone. Nous devons nous assurer qu'aucune industrie ou région est injustement ciblée ou punie – et que le secteur énergétique et l'économie du Canada ne font pas l'objet d'un désavantage concurrentiel. À cet égard, nous sommes encouragés par les efforts naissants au Canada et aux États-Unis pour élaborer des politiques plus complètes sur les changements climatiques.

En tant qu'entreprise, Suncor fonctionne déjà sous plusieurs régimes de tarification du carbone, incluant le cadre de travail sur le plafonnement et l'échange des émissions du Québec et la redevance sur le carbone des émetteurs industriels de l'Alberta, qui aident à soutenir un fonds technologique.

C'est pourquoi Suncor appuie également la [Commission de l'écofiscalité du Canada](#), un projet pluriannuel qui étudie la façon dont les bons signaux de prix envoyés par le marché peuvent aider à atteindre les bons résultats environnementaux tout en maintenant la compétitivité à long terme du Canada. La Commission encourage déjà une conversation nationale plus approfondie sur la façon dont chacune des provinces peut fixer un prix du carbone qui répond à ses propres cas et, en même temps, contribuer à réaliser les ambitions globales du Canada en matière de carbone.

Quel est le profil actuel de Suncor relativement aux émissions de GES?

À titre de plus importante société énergétique du Canada, avec des installations de production et de traitement à l'échelle du pays, nous avons émis 20,5 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en 2014. Au fur et à mesure que nous continuerons d'accroître notre production pour répondre à la demande domestique et mondiale, nos émissions augmenteront. C'est la même chose pour chaque juridiction exploitant du pétrole.

Il est vrai qu'en moyenne la production de pétrole des sables pétrolifères a des émissions de GES plus élevées que la production de pétrole brut classique. Sur la base du puits aux roues, qui compte pour le cycle de vie total du carburant, la production des sables pétrolifères de Suncor dépasse de 5 à 17 % la moyenne du brut aux É.-U. (bien que nous ne puissions influencer que les émissions du puits au réservoir dans nos activités).

Les activités in situ sont généralement à la partie supérieure de la plage, où la géologie du gisement détermine la quantité de vapeur nécessaire pour libérer le bitume. Les mines, surtout les nouvelles installations, sont très comparables à la moyenne des bruts raffinés aux É.-U. et ont une intensité carbonique inférieure à nombre des bruts actuels qui alimentent les raffineries des É.-U.

Notre ambition est que les sables pétrolifères fournissent des produits raffinés émettant la plus faible source de carbone qui soit. Cet objectif sera difficile à atteindre, mais nous croyons que c'est possible.

Au cours des années, Suncor a fait des progrès en améliorant son efficacité énergétique ce qui, en retour, permet de réduire l'intensité des émissions. En règle générale, pour chaque 1 % de réduction énergétique, nous réalisons à peu près 1 % de réduction des émissions de GES. Il s'agit donc d'un levier important pour la gestion des coûts et des émissions.

Pour cette raison, en 2009, nous nous sommes engagés envers un objectif facultatif visant à améliorer de 10 % l'efficacité énergétique à l'échelle de l'entreprise d'ici 2015. Des quatre objectifs environnementaux que nous avons adoptés en 2009, celui-ci a été le plus difficile à atteindre. Mais nous avons acquis beaucoup de connaissances en cours de route.

Qu'avez-vous appris et quelles sont les possibilités d'atteindre des réductions importantes des émissions?

L'une des leçons clés est que, sans égard aux efforts déployés pour atteindre l'efficacité énergétique, de nombreux autres facteurs affectent l'intensité globale des émissions de GES – ou la quantité d'émissions par baril de pétrole produit. Chaque nouvel actif de production de pétrole que nous ajoutons à notre portefeuille possède ses propres caractéristiques qui affectent la quantité d'énergie à utiliser pour extraire et traiter la ressource.

Par exemple, un gisement pourrait être mieux adapté à une technologie particulière, alors qu'une installation pourrait nécessiter des options d'extraction plus énergivores qu'une autre. Le fait qu'un gisement soit en pleine production ou près de sa fin de vie modifie l'intensité des émissions du processus de production. La voie que suit chaque baril de pétrole brut vers le marché à titre d'essence ou de diesel peut aussi être un facteur important.

Alors, pour une entreprise comme Suncor, l'intensité moyenne des émissions peut être très variable et tributaire de facteurs souvent hors de notre contrôle. Cela signifie que nous devons continuer à miser fortement sur les occasions d'efficacité énergétique. Comme nous l'avons fait par le passé, nous devons évaluer de façon critique nos processus au fur et à mesure que la technologie change.

Par exemple, plus de 95 % des émissions à nos installations in situ proviennent du brûlage de combustible requis pour produire de la vapeur. Si nous pouvions réduire considérablement ou même supprimer totalement la vapeur du processus, nous pourrions modifier radicalement l'intensité des émissions de GES de nos installations. Au cours des dernières années, nous avons fait d'importants investissements en technologie et en innovation visant justement cela.

Toutefois, lorsqu'il est question d'atteindre des réductions significatives dans nos émissions de GES absolues, le fait est que cela pourrait prendre encore dix ans. Il y a deux raisons pour cela. Premièrement, les percées technologiques nécessaires pour atteindre de telles réductions pourraient prendre plus de temps à devenir commercialement viables. Deuxièmement, en mettant de nouveaux actifs comme la mine de Fort Hills en place, non seulement nous produirons plus de pétrole, mais aussi plus d'émissions.

S'il est vrai que des réductions substantielles des émissions ne pourraient se concrétiser que dans dix ans, croyez-vous que c'est quelque chose que vos groupes d'intérêt accepteraient?

Dans certains cas, la réponse est clairement « non ». Certaines personnes voudraient ralentir la production des sables pétrolifères de façon drastique ou même tout arrêter. Mais dans le cadre des discussions avec nos groupes d'intérêt, nous avons découvert que la plupart comprennent nos limites relativement à la réduction des émissions tout en augmentant la production afin de répondre à la demande d'énergie croissante. Ils s'attendent à ce que nous réduisions nos émissions de façon diligente et prudente. Ils reconnaissent aussi le rôle important que des entreprises comme Suncor jouent dans la création de la croissance économique, d'emplois et de mieux-être collectif.

J'aimerais que les groupes d'intérêt comprennent également que nous continuons à faire d'importants investissements dans les solutions technologiques qui, à notre avis, peuvent rendre notre base de ressources principales durable à long terme. Nous avons des actifs dont la durée de production pourrait être d'un siècle ou plus. Nous avons un solide intérêt à développer et à mettre en place des technologies qui réduiront de façon significative notre impact environnemental ainsi que nos coûts.

Cela soulève un point intéressant. Nous entrons clairement dans un avenir où la présence du carbone sera de plus en plus restreinte. Comment une entreprise comme Suncor peut-elle survivre et prospérer dans ce genre de monde?

Nous sommes conscients que la tarification du carbone et les cibles de réduction des émissions ne feront qu'augmenter. Comme de nombreuses autres entreprises, Suncor a depuis longtemps inclut un « prix fictif » du carbone dans son processus de planification des immobilisations pour s'assurer que nous en tenons compte.

Nous croyons que les hydrocarbures feront partie du bouquet énergétique pour des années à venir. Mais ils ont aussi un rôle à jouer dans la transition pour ce qui s'en vient.

Étant donné la demande croissante d'énergie mondiale, la vision de Suncor relativement au système énergétique future est une vision au sein de laquelle toutes les sources d'énergie seront nécessaires. Cela repose sur l'accroissement des occasions, et non leur restriction. Nous avons besoin d'une voie parallèle pour améliorer continuellement l'efficacité de la façon dont nous produisons et utilisons les hydrocarbures tout en changeant notre système énergétique pour favoriser des sources d'énergie de remplacement, telles les énergies renouvelables.

Une industrie des sables pétrolifères florissante peut jouer un rôle essentiel en ce sens. La mise en valeur des sables pétrolifères amène une croissance économique qui, en retour, permet aux gouvernements et à l'industrie d'investir dans de nouvelles technologies gouvernementales qui pourraient aider à rendre toutes les formes de développement d'énergie plus productives et plus durables. Nous croyons que cela est nécessaire pour équilibrer l'empreinte des émissions actuelles de l'industrie – qui est inférieure aux émissions mondiales de CO₂ de 0,15 % – avec sa capacité d'aider à faciliter cette transition vers un avenir énergétique plus propre.

À un niveau encore plus élémentaire, Suncor a toujours réfléchi à l'avenir d'une façon qui va au-delà de ses ressources de base. Nous avons commencé à mélanger de l'éthanol à notre essence en 1996, presque dix ans avant l'imposition de la plupart des règlements sur l'éthanol. Depuis 2006, nous exploitons la plus grande usine de production de biocarburants au Canada, tout en investissant dans l'énergie éolienne. Les unités de cogénération combinées de vapeur et d'électricité à nos installations exportent de l'électricité à faible intensité en carbone au réseau de l'Alberta, remplaçant les producteurs à haute intensité en carbone, tels les centrales au charbon.

Nous continuons à évaluer diverses sources d'énergie de remplacement chaque année dans le cadre de notre planification stratégique. Par exemple, le coût des véhicules électriques est élevé et leurs taux d'adoption demeurent bas pour le moment. Toutefois, nous avons l'intention d'en apprendre davantage sur ce secteur en mettant en place des projets pilotes de [bornes de recharge pour véhicule électrique](#) dans certains de nos établissements de ventes au détail Petro-Canada. Et nos spécialistes en énergie évaluent d'autres carburants de transport tels le biodiesel et le carburéacteur renouvelable afin de pouvoir éventuellement offrir ces produits lorsqu'ils prendront une place plus importante dans le marché.

Et une autre partie de la réponse est la suivante : relever le défi des changements climatiques d'une façon significative exigera une plus grande réflexion sur la façon dont nous concevons nos villes, chauffons nos maisons, conduisons nos voitures et cultivons nos aliments. Nos groupes d'intérêt veulent que nous fassions tout ce que nous pouvons pour réduire les émissions dans nos usines. Mais ils veulent aussi que nous nous engagions dans un débat plus large. Et c'est exactement ce que nous faisons dans le cadre de nos partenariats tels [Walrus Talks](#), [Quality Urban Energy Systems of Tomorrow](#) et [Energy Futures Lab](#).

Dans quelle mesure prenez-vous au sérieux les campagnes en cours dans certains endroits qui exhortent les investisseurs à vendre leurs avoirs dans des entreprises pétrolières, gazières et de charbon...

... dans un effort pour relever le défi des changements climatiques?

Nous prenons très au sérieux les préoccupations de tous nos groupes d'intérêt. Nombre de ces campagnes de désinvestissement ont été initiées par des jeunes gens qui sont très interpellés par l'enjeu des changements climatiques et, à juste titre, parce qu'ils auront à vivre avec les conséquences des choix que nous faisons tous aujourd'hui. Certaines organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE), notamment des groupes religieux, des gouvernements locaux et des fondations privées ont aussi adopté la cause.

Je ne crois pas que ce mouvement sera un feu de paille. Nous voulons tous faire quelque chose pour les changements climatiques et c'est facile de croire qu'il n'y a eu aucun progrès. Alors lorsqu'une simple idée comme se départir de ses actions dans les sociétés de combustibles fossiles surgit, elle a le potentiel de générer un certain soutien.

Mais il s'agit aussi d'un enjeu très complexe. Par exemple, [l'Université Yale a répondu](#)* (PDF, 3 p., 83 Ko) à des invitations de désinvestissement en indiquant que l'accroissement des émissions de GES dans l'atmosphère est dû principalement à la combustion de combustibles fossiles par des consommateurs dans l'ensemble de l'économie. Selon eux, le désinvestissement des actions de sociétés pétrolières ferait très peu pour lutter contre les changements climatiques – mais il pourrait miner de façon importante la capacité financière de poursuivre sa mission académique.

Je demanderais également aux promoteurs de ces campagnes de comprendre le risque de conséquences imprévues. Parce que vous désinvestissez dans la Société X ne signifie pas qu'une somme équivalente sera investie dans ce que vous considérez comme des initiatives plus progressives. En fait, dans un marché libre, le contraire pourrait s'avérer : en désinvestissant, vous pourriez dévaluer l'action de la Société X, permettant à quelqu'un de passablement moins progressif que vous d'acheter les actions à moindre coût.

Faisons fi des hypothèses. Je crois qu'en matière de changements climatiques Suncor partage nombre des préoccupations des militants du désinvestissement. Mais nous préférierions qu'ils restent investis et engagés – et qu'ils travaillent avec nous pour trouver des solutions aux défis que nous partageons. Nous réussirons davantage en construisant des ponts qu'en érigeant des murs.



Performance de 2014 en matière de GES

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Changements climatiques](#) > Performance de 2014 en matière de GES

Sur cette page :

- [Production](#)
- [Émissions absolues globales et intensité des émissions](#)
- [Émissions de gaz à effet de serre \(GES\) absolues et intensité](#)
- [Faits saillants sur les émissions](#)

Notre Rapport sur le développement durable fournit un compte rendu annuel de nos émissions de gaz à effet de serre (GES), à la fois de manière absolue et au chapitre de l'intensité. Ce dernier paramètre est calculé en fonction de la production annuelle nette totale et du volume d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂) émis par les installations exploitées par Suncor.

Production

Les données sur la production contenues dans notre Rapport annuel 2014 ne concernent que les volumes d'amont et incluent notre quote-part nette de la production issue des actifs non exploités ainsi que des actifs exploités. Cette méthode de calcul diffère de celle utilisée dans notre Rapport sur le développement durable pour calculer l'intensité, qui contient la totalité des volumes de production des installations d'amont uniquement exploitées de Suncor, et également les volumes d'aval des produits raffinés commercialisables provenant des raffineries et de l'usine des lubrifiants exploitées par Suncor. Pour les besoins de notre Rapport sur le développement durable, la production nette de l'entreprise en 2014 s'est chiffrée à environ 45,4 millions de mètres cubes (m³) contre 49,8 millions de mètres cubes en 2013. La baisse de la production en 2014 reflète la cession de certaines installations de gaz naturel au milieu de 2013 et d'installations de gaz naturel additionnelles en 2014.

Veuillez noter que la somme des volumes de production aux installations sur une base individuelle ne sera pas égale à la production nette déclarée pour la Société. Les transferts de produits à l'interne et entre les unités commerciales (le flux d'hydrocarbures qui traverse plus d'une installation) sont soustraits du total pour la Société et les unités commerciales afin de donner une production nette, et éviter le comptage double du flux d'hydrocarbures traité à l'interne.

- L'intensité des installations, sur une base individuelle, est calculée en fonction de la production nette de l'installation et n'inclut pas les carburants produits à l'interne et les volumes consommés.
- L'intensité des unités commerciales est calculée en utilisant la production nette de l'unité commerciale. La production nette des unités commerciales

se fonde sur la production nette des installations individuelles dans ces mêmes unités commerciales moins les transferts de produits intermédiaires au sein de l'unité.

- L'intensité des émissions de GES pour l'ensemble de la Société est calculée en fonction de la somme de la production nette des unités commerciales moins les transferts de produits entre les unités commerciales.

Comme nous l'avons indiqué dans notre Rapport annuel 2014, la production totale en amont s'est chiffrée en moyenne à 534 900 barils équivalent pétrole par jour (bep/j) en 2014, contre 526 400 bep/j en 2013. La production du secteur Sables pétrolifères (à l'exclusion de Syncrude) a atteint 390 900 barils par jour (b/j) en moyenne en 2014, par rapport à 360 500 b/j en 2013.

[Télécharger le Rapport annuel 2014](#) (PDF, 152 p., 2,8 Mo)

Nos activités de base des Sables pétrolifères ont connu une autre année record en 2014, entraînant une augmentation de 8 % de la production annuelle des activités de base des Sables pétrolifères et une production record du pétrole brut synthétique. Ces résultats ont été atteints malgré un arrêt planifié de maintenance du coqueur au printemps et à l'automne et un arrêt non planifié de maintenance aux installations de valorisation et d'extraction au cours des troisième et quatrième trimestres.

L'année 2014 a été la première année complète de production de la phase 4 de Firebag, ce qui a contribué à la hausse importante de la production de l'année civile pour les installations combinées 1 à 4 de Firebag. L'achèvement de l'augmentation graduelle de la production a contribué à une augmentation de 20 % de la production annuelle à Firebag en 2014, comparativement à 2013. Au cours des trois dernières années, nous avons triplé notre production à Firebag.

Émissions absolues globales et intensité des émissions

Les émissions absolues de dioxyde de carbone (CO₂) ont atteint 20,5 millions de tonnes en 2014, contre 20,6 millions de tonnes en 2013. Cela représente une diminution de 0,4 %, ou 0,1 mégatonne. Cette légère diminution est attribuable aux dessaisissements dans notre secteur Activités terrestres – Amérique du Nord, légèrement compensés par une hausse des activités du secteur In Situ en raison de la première année complète d'activités aux quatre phases de Firebag.

En utilisant des protocoles de la Global Reporting Initiative (GRI) acceptés mondialement, l'intensité de nos émissions de GES totales a augmenté de 9 % en 2014 alors que nos activités du secteur In Situ commencent à représenter une plus large portion de notre portefeuille global.

Les augmentations de l'intensité en amont à notre installation in situ de MacKay River ont été compensées par les diminutions de l'intensité à notre installation in situ de Firebag et à notre usine de base des Sables pétrolifères.

En aval, les augmentations de l'intensité à la raffinerie de Sarnia, à l'usine de Lubrifiants de Mississauga et à la raffinerie de Commerce City ont été légèrement compensées par les diminutions de l'intensité à la raffinerie d'Edmonton et à l'usine d'éthanol de St. Clair.

[Pour en apprendre davantage sur les coefficients d'émissions qui ont servi à calculer notre performance de 2014 en matière de GES](#)

Veuillez prendre note que tous les chiffres indiqués ne concernent que les grandes installations et propriétés exploitées et représentent la totalité des émissions directes et indirectes à ces installations. Les données ne sont pas ventilées par participation directe et n'incluent pas les installations non exploitées.

Émissions de GES de Suncor (absolues et intensité)



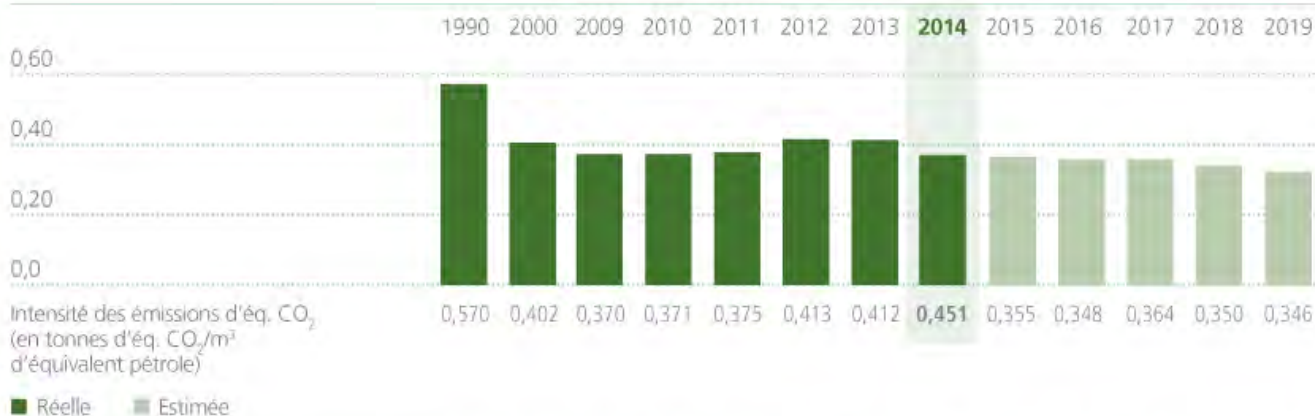
Émissions d'éq. CO₂
(en milliers de tonnes d'éq. CO₂)4 832 7 783 19 569 18 915 18 251 20 257 20 535 **20 468** 22 148 21 845 23 733 25 219 26 173

— Réelle --- Estimée

Sables pétroliers	3 631	5 564	9 188	8 801	8 524	9 204	8 417	8 542	10 378	9 910	10 498	10 315	10 591
Fort Hills	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	1 181	2 549	3 230
In Situ :	—	—	2 074	2 247	2 608	4 079	5 390	5 610	5 355	5 425	5 564	5 890	5 883
Firebag	—	—	1 409	1 568	2 001	3 471	4 703	4 903	4 725	4 796	4 982	5 286	5 260
MacKay River	—	—	665	679	607	608	687	707	630	629	582	604	623
Exploration et production :	233	531	2 496	2 307	1 637	1 387	1 152	685	628	630	627	626	632
Activités terrestres – Amérique du Nord	233	531	1 862	1 703	1 035	995	630	42	24	19	16	14	12
Côte Est du Canada	0	0	634	604	602	391	522	642	604	611	612	612	619
Raffinage et commercialisation :	968	1 687	5 717	5 472	5 323	5 420	5 406	5 467	5 618	5 720	5 713	5 688	5 686
Commerce City	—	—	1 054	1 160	1 011	1 145	1 205	1 183	1 212	1 205	1 203	1 203	1 203
Edmonton	—	—	1 957	1 775	1 766	1 742	1 677	1 694	1 688	1 735	1 735	1 735	1 735
Lubrifiants	—	—	447	393	421	417	399	426	405	405	400	405	403
Montréal	—	—	1 272	1 161	1 123	1 137	1 172	1 160	1 241	1 320	1 320	1 290	1 290
Sarnia	—	—	961	934	948	919	889	918	972	955	955	955	955
Autre (incluant le terminal Burrard et les Pipelines)	—	—	27	50	54	60	64	86	100	100	100	100	100
Énergie renouvelable			93	89	159	167	170	165	169	161	152	152	152

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DE SUNCOR ÉNERGIE

données réelles (1990 – 2014) et estimées (2015 – 2019) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾⁽⁸⁾⁽⁹⁾
en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



Sables pétroliers	1,196	0,817	0,569	0,587	0,510	0,561	0,503	0,497	0,561	0,551	0,547	0,563	0,548
Fort Hills	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5,383	0,319	0,317
In Situ	—	—	0,458	0,455	0,502	0,535	0,540	0,484	0,446	0,452	0,421	0,452	0,448
Exploration et production			0,163	0,174	0,170	0,157	0,154	0,238	0,249	0,241	0,261	0,227	0,216
Raffinage et commercialisation	0,225	0,193	0,222	0,208	0,202	0,199	0,200	0,203	0,193	0,191	0,191	0,191	0,191
Énergie renouvelable	—	—	0,788	0,712	0,684	0,662	0,668	0,654	0,664	0,632	0,598	0,598	0,598

(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles et les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les mises en garde.

(2) Les données de 1990 et 2000 ne comprennent pas les activités de Suncor aux États-Unis, et ne comprennent que les secteurs commerciaux en opération pendant ces années. Ces données ont été fournies à des fins de comparaison historique, conformément aux

rapports sur le développement durable précédents.

(3) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes, alors que les données indiquées dans les rapports du règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta et d'autres rapports réglementaires ne représentent que les émissions directes. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des GES attribuable à l'exportation de la cogénération ou à l'achat de crédits compensatoires. Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, cette méthodologie a été suivie et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission. Depuis les données de 2013, les potentiels de réchauffement planétaire les plus récents émis par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat dans son quatrième rapport d'évaluation de 2007 ont servi à calculer les équivalents CO₂. Les données historiques n'ont pas été mises à jour pour refléter ces changements puisqu'elles n'ont pas une incidence importante sur les émissions à l'échelle de la Société.

(4) Depuis 2013, la méthodologie concernant les sables pétrolifères a été modifiée pour y inclure la biomasse, la modification de la méthodologie de calcul des émissions fugitives à partir des données de la chambre fermée dynamique et la révision des facteurs d'émission et des méthodes de calcul à la demande du ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables de l'Alberta. Ces changements sont également conformes à la méthodologie de déclaration prescrite dans le règlement sur les émetteurs de gaz désignés du projet de loi 3 (Alberta). De plus, aussi depuis 2013, MacKay River a mis en place une méthodologie de calcul des émissions de portée 2 révisée mise en place pour les données déclarées. De plus, les données des émissions du secteur Raffinage et commercialisation reflètent les émissions d'hydrogène achetées classifiées et le CO₂ vendu de portée 3 plutôt que de portée 2.

(5) Les données à partir de 2009 incluent les émissions totales pour l'année de l'ensemble des propriétés exploitées par Petro-Canada acquises lors de la fusion en 2009, même si la fusion n'a été conclue que le 1^{er} août 2009. Il s'agit ainsi de permettre la comparaison avec les années précédentes et futures.

(Pour certains secteurs, les données combinées de Suncor / Petro-Canada sont fournies pour certaines années antérieures à 2009 mais elles ne sont pas reflétées dans les données à l'échelle de Suncor.)

(6) L'intensité des émissions à l'échelle de Suncor est calculée à partir de la production nette, soit la somme de la production nette des installations, moins tous les transferts de produits à l'intérieur des secteurs ainsi que d'un secteur à l'autre, pour éviter la double comptabilisation. La somme des intensités des secteurs n'est donc pas égale à l'intensité à l'échelle de Suncor. L'intensité des émissions prévue ne soustrait pas les transferts de produits parce que les données dépendent des conditions commerciales et du marché et qu'elles ne sont pas disponibles pour les tendances prévues.

(7) Les émissions du secteur Raffinage et commercialisation comprennent les émissions liées au pipeline reliant les Sables pétrolifères à la raffinerie d'Edmonton, Firebag aux Sables pétrolifères et Fort Hills aux Sables pétrolifères, et qui sont incluses dans les données de la division Pipelines du secteur R et C. En 2014, les émissions totales pour cette source étaient de 59 149 tonnes d'équivalent CO₂. Depuis 2014, les émissions du secteur R et C comprennent également l'usine de soufre de Montréal, achetée en juillet 2014. Les données pour cette installation ont été déclarées à partir de la date de la vente et, par conséquent, ne sont pas représentatives d'une année complète d'exploitation. Les données prévues correspondent à une année complète d'exploitation.

(8) La catégorie Autre comprend le terminal Burrard pour toutes les années de déclaration, le secteur Pipelines depuis 2010 et l'usine de soufre de Montréal depuis 2014. Les données de 2014 pour l'usine de soufre de Montréal ont été ajustées afin de refléter la portion de l'année au cours de laquelle elle appartenait à Suncor qui l'exploitait (de juillet à décembre).

(9) L'énergie éolienne, les terminaux, les pipelines et l'usine de soufre de Montréal ne contribuent pas à la production du secteur R et C ou à la production à l'échelle de Suncor (dénominateur pour l'intensité des GES), seules les émissions absolues de GES (numérateur pour l'intensité des GES) en raison de la définition des mesures de la production à l'échelle de la Société.

Définitions :

Émissions de GES directes : Émissions provenant de sources détenues ou contrôlées par la société déclarante.

Émissions de GES indirectes : Émissions liées à l'énergie qui sont la conséquence des activités de la société déclarante, mais qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par une autre société (p. ex., achat d'électricité ou de vapeur).

Émissions absolues (totales) : Somme des émissions directes et indirectes d'une installation ou d'une société déclarante.

Intensité des émissions : Rapport exprimant les émissions de GES par unité d'activité physique ou de valeur économique (p. ex., dans le présent document, tonnes d'équivalent CO₂ émises par unité de production en mètres cubes).



Télécharger

Consommation totale d'énergie et intensité énergétique

Les émissions de GES sont étroitement liées à la consommation d'énergie dont environ 90 % des émissions de GES directes sont reliées à la consommation d'énergie pour les activités.

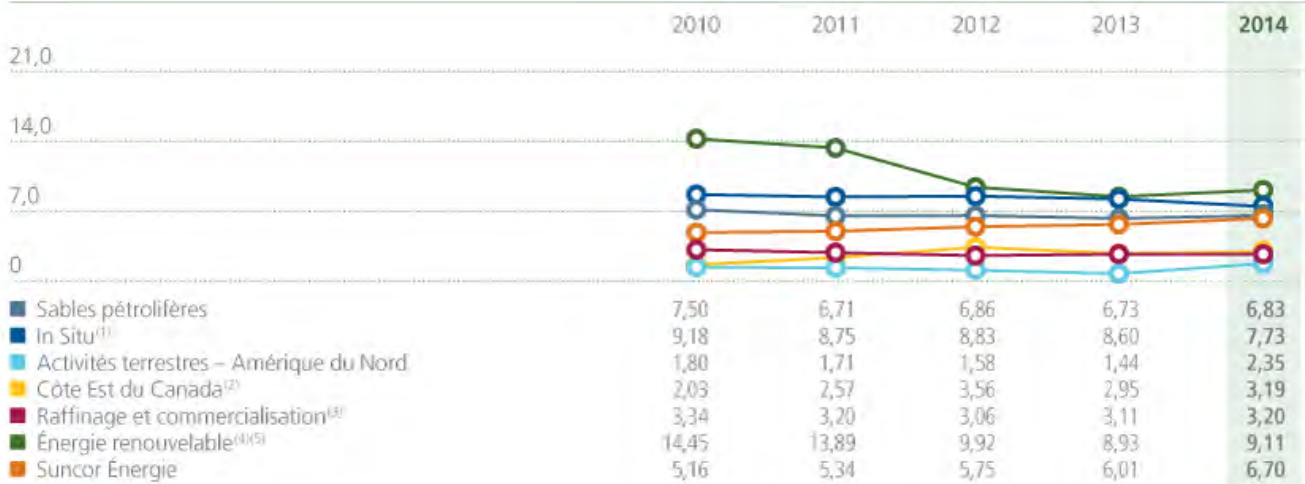
Les graphiques suivants sur la consommation d'énergie et l'intensité énergétique montrent des tendances similaires sur douze mois aux graphiques des émissions de GES et de l'intensité des émissions de GES ci-dessus. Toutefois, l'une des différences importantes est le traitement de l'énergie générée par rapport à l'énergie électrique.

L'électricité produite par nos installations de cogénération (une technologie hautement efficace utilisée pour générer de l'électricité à partir de ce qui serait autrement de la chaleur perdue) et nos parcs éoliens est vendue aux réseaux électriques provinciaux des régions où se trouvent nos installations. Cette électricité, convertie en une quantité équivalente d'énergie, est déduite de notre consommation totale d'énergie puisqu'on la vend comme un produit. Les réductions des émissions de GES associées ne sont pas actuellement déduites de notre total. Toutefois, en produisant cette électricité à plus faible intensité d'émissions de GES et en la vendant au réseau électrique, nous compensons la production d'électricité à partir de charbon et réduisons les émissions de GES globales à l'échelle de la province associées à la production d'électricité.

[En apprendre davantage sur la cogénération dans FSP](#)

Veuillez prendre note que tous les chiffres inclus ne concernent que les installations et propriétés exploitées. Ils représentent la totalité de la consommation d'énergie directe et indirecte à ces installations. Les données ne sont pas ventilées par participation directe et ne comprennent pas les installations non exploitées.

INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE (GJ/m³ de production)



(1) Les données du secteur In Situ incluent les installations de Firebag et Mackay River.

(2) Seules les données sur l'énergie utilisée et la production du NPSD Terra Nova au large de la côte Est du Canada sont incluses.

(3) Le secteur Raffinage et commercialisation inclut l'énergie utilisée associée aux stations situées sur le pipeline reliant les Sables pétrolifères et la raffinerie d'Edmonton et les pipelines de Firebag aux Sables pétrolifères et de Fort Hills aux Sables pétrolifères. Le secteur R et C inclut le terminal de Burrard et l'usine de soufre de Montréal (données au prorata sur la propriété partielle de juillet à décembre 2014).

(4) Le secteur Énergie renouvelable inclut les données de l'usine d'éthanol de St. Clair de 2010 à 2014 et les parcs éoliens exploités par Suncor de 2012 à 2014.

(5) L'électricité produite et vendue aux réseaux provinciaux par les usines de cogénération des secteurs Sables pétrolifères et In Situ et les parcs éoliens exploités est convertie en une somme équivalente en gigajoules (GJ) et déduite du totale de l'énergie, d'où la diminution des intensités du secteur Énergie renouvelable de 2012 à 2014 en raison du démarrage des parcs éoliens exploités par Suncor.



Télécharger

CONSOMMATION D'ÉNERGIE (en millions de gigajoules)



(1) Les données du secteur In Situ incluent les installations de Firebag et MacKay River.

(2) Seules les données sur l'énergie utilisée et la production du NPSD Terra Nova au large de la côte Est du Canada sont incluses.

(3) Le secteur Raffinage et commercialisation inclut l'énergie utilisée associée aux stations situées sur le pipeline reliant les Sables pétrolifères et la raffinerie d'Edmonton et les pipelines de Firebag aux Sables pétrolifères et de Fort Hills aux Sables pétrolifères. Le secteur R et C inclut le terminal de Burrard et l'usine de soufre de Montréal (données au prorata sur la propriété partielle de juillet à décembre 2014).

(4) Le secteur Énergie renouvelable inclut les données de l'usine d'éthanol de St. Clair de 2010 à 2014 et les parcs éoliens exploités par Suncor de 2012 à 2014.

(5) L'électricité produite et vendue aux réseaux provinciaux par les usines de cogénération des secteurs Sables pétrolifères et In Situ et par les parcs éoliens exploités est convertie en une somme équivalente en gigajoules (GJ) et déduite du totale de l'énergie, d'où la diminution des intensités du secteur Énergie renouvelable de 2012 à 2014 en raison du démarrage des parcs éoliens exploités par Suncor.



Télécharger

Faits saillants sur les émissions

Les faits saillants et explications qui suivent décrivent les écarts d'émissions les plus marqués à certaines de nos installations. Aucun commentaire n'est fourni dans le cas d'émissions relativement inchangées ou stables.

Les totaux et écarts des émissions pour toutes nos installations exploitées sont disponibles à la section [Données sur la performance](#) du présent rapport.

Tout montrer | Tout masquer

Sables pétrolifères

Les émissions absolues de nos activités d'exploitation minière et de valorisation ont légèrement augmenté de 1,5 % en 2014, comparativement à 2013 en

raison d'une hausse de la production, mais elles ont été compensées par des mesures d'émissions fugitives inférieures et une fiabilité accrue.

L'intensité des émissions a diminué de 1 % comparativement à la même période. La baisse peut être largement attribuée à une meilleure fiabilité, ainsi qu'à une production plus élevée en raison de l'approvisionnement accru provenant de Firebag. Nous avons également connu une production record pendant cette période.

Émissions absolues et intensité des émissions de GES des Sables pétrolifères

ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES DU SECTEUR SABLES PÉTROLIFÈRES données réelles (1990 – 2014) et estimées (2015 – 2019) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾ en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DU SECTEUR SABLES PÉTROLIFÈRES données réelles (1990 – 2014) et estimées (2015 – 2019) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾ en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles et les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les mises en garde.

(2) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes, alors que les données indiquées dans les rapports du règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta ne représentent que les émissions directes. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des GES due à l'exportation de cogénération ou l'achat de crédits compensatoires.

(3) Depuis 2013, la méthodologie concernant le secteur Sables pétrolifères a changé pour y inclure la biomasse, une modification de la méthodologie de calcul des émissions fugitives à partir des données de la chambre fermée dynamique en 2012 et la révision des facteurs d'émission et des méthodes de calcul à la demande du ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables de

l'Alberta. Ces changements sont également conformes à la méthodologie de déclaration prescrite dans le règlement sur les émetteurs de gaz désignés du projet de loi 3 (Alberta).

(4) Les données environnementales des Sables pétrolifères pour la période de 2005 à 2008 incluent les activités in situ de Firebag, s'il y a lieu, ainsi que nos activités d'exploitation minière et de valorisation. À partir de 2009, le secteur In Situ (Firebag et MacKay River) a commencé à présenter des rapports en tant que secteur distinct. Les données depuis 2009 n'incluent que les activités d'exploitation minière, d'extraction, de valorisation et de cogénération de l'usine de base des Sables pétrolifères et les activités de l'usine de cogénération de Poplar Creek. L'usine de cogénération de Poplar Creek est détenue et exploitée par un tiers mais fait partie du contrat d'exploitation et du permis d'émission de Suncor, par conséquent, toutes les émissions générées par la cogénération à Poplar Creek sont incluses dans le total des émissions directes des Sables pétrolifères.

(5) Les volumes de GES à partir de 2009 ont été retraités en raison d'un changement dans l'affectation de l'usine à hydrogène et la méthodologie des émissions de diesel.



Télécharger

Fort Hills

Le projet minier Fort Hills, sanctionné en 2013, devrait avoir une capacité de production de 180 000 barils/jour de bitume. Nous prévoyons que cela ajoutera plus de 3 mégatonnes d'éq. CO₂ au profil d'émissions de GES de nos actifs exploités.

Pour déterminer de quelle façon un changement à la réglementation actuelle de l'Alberta en matière de gaz à effet de serre pourrait avoir une incidence sur ce projet, nous avons appliqué notre prix du carbone fictif. Cela signifie qu'en plus d'utiliser la pénalité actuelle de 15 \$/tonne d'éq. CO₂ sur 12 % des émissions, nous explorons aussi divers scénarios relatifs à la réglementation.

Par exemple, si la pénalité actuelle devait être portée à 40 \$/tonne d'éq. CO₂ (ou 55 \$/tonne si on tient compte de l'inflation sur la durée de vie du projet) sur un pourcentage régulièrement croissant des émissions du projet, la baisse prévue au taux de rentabilité interne (TRI) serait de 0,10 %. Maintenant, si nous appliquons le même prix de 40 \$/tonne d'éq. CO₂ comme une taxe fixe sur toutes les émissions de GES de Fort Hills, on obtient une baisse prévue du TRI de 0,39 %.

L'incidence de pénalités plus élevées n'est qu'un des risques évalués dans le volet économique du projet. Si elles ne sont pas appliquées également à tous les projets concurrents, cela peut créer un désavantage concurrentiel.

Veuillez prendre note que l'information précédente suppose un contexte commercial basé sur un prix du brut Brent de 100 \$/baril et inclut l'utilisation de crédit de rendement des émissions selon ce qui est permis par le régime de réglementation de l'Alberta en vigueur. La production à Fort Hills ne devrait pas commencer avant la fin de 2017.

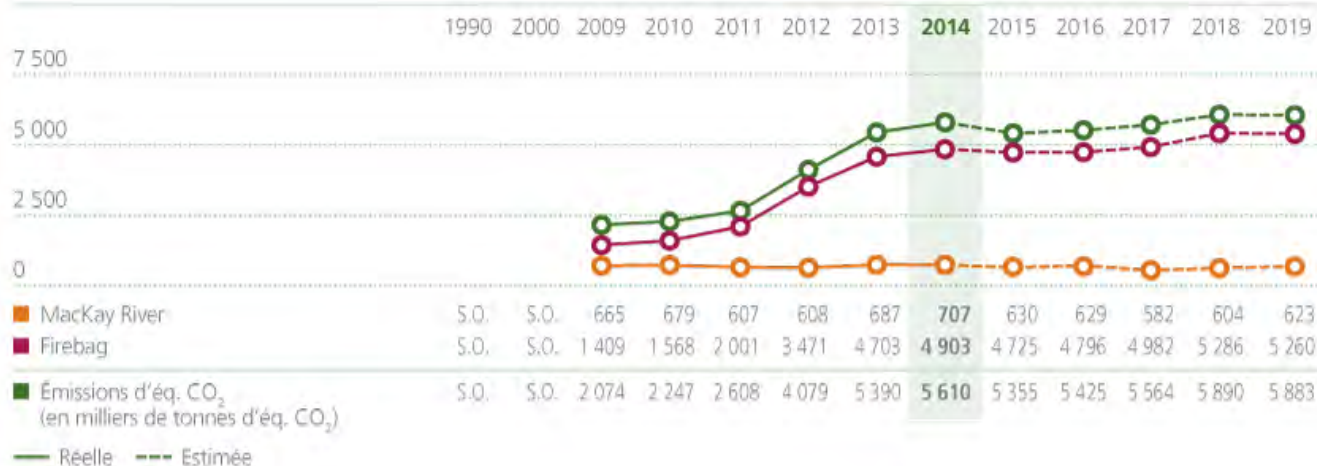
In Situ

Les émissions absolues globales de nos installations du secteur In Situ ont augmenté de 4,1 % en 2014 par rapport à 2013 en raison de l'augmentation graduelle de la production des phases 3 et 4 de Firebag. La hausse des émissions absolues est attribuable à l'injection de vapeur supplémentaire pour augmenter la production. L'intensité des émissions du secteur In Situ en 2014 a largement diminué (10 %) en raison surtout de l'arrivée à maturité des puits des phases 3 et 4 de Firebag, qui fonctionnent maintenant avec des rapports vapeur/pétrole largement inférieurs à la production initiale pour les nouveaux puits in situ utilisant le drainage par gravité au moyen de vapeur.

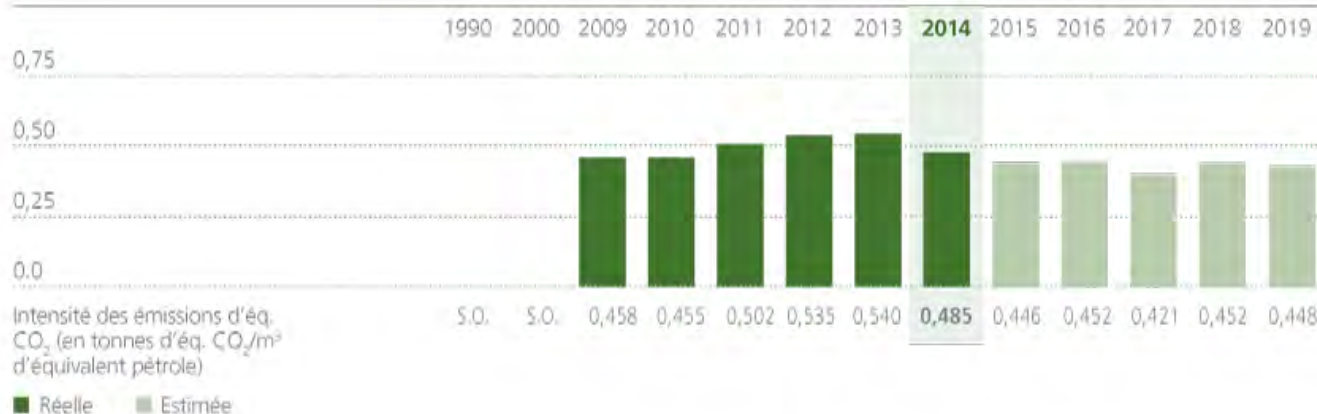
La diminution de l'intensité des émissions par rapport à l'augmentation des émissions absolues reflète l'arrivée à maturité des phases 3 et 4 de Firebag, ainsi qu'un rapport vapeur/pétrole réalisé inférieur en raison des puits intercalaires additionnels. Les puits de production intercalaires profitent d'un gisement préchauffé parce qu'ils sont placés entre deux paires de puits existantes, produisant ainsi du bitume additionnel sans recourir à de la vapeur additionnelle.

La diminution importante de l'intensité des émissions a été compensée par la hausse de l'intensité des émissions à MacKay River. Cette augmentation de l'intensité peut être attribuée à l'ajout de nouveaux puits encore à l'étape d'injection de vapeur et qui n'ont pas encore atteint leur capacité de production maximale.

ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES DU SECTEUR IN SITU données réelles (1990 – 2014) et estimées (2015 – 2019) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾ en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DU SECTEUR IN SITU données réelles (1990 – 2014) et estimées (2015 – 2019) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾ en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles, les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les mises en garde.

(2) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes, alors que les données incluses dans le rapport du règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta comprennent les émissions directes seulement. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des émissions de GES due à l'exportation de cogénération ou l'achat de crédits compensatoires.

(3) Pour MacKay River, les émissions indirectes comprennent l'électricité achetée au réseau, l'électricité achetée auprès de l'usine de cogénération de tiers MacKay River et la vapeur aussi achetée auprès de l'usine de cogénération de tiers MacKay River. Depuis 2013, MacKay River a mis en place une nouvelle méthodologie pour calculer les émissions indirectes associées à l'énergie achetée après de l'usine de cogénération de tiers MacKay River afin d'être conforme à la méthode de calcul utilisée à l'usine de cogénération de tiers qui est la source de cette énergie. Ce changement est aussi noté dans les données de 2014 et les prévisions des années à venir indiquées. L'usine de cogénération de Firebag est détenue et exploitée par Suncor, par conséquent, toutes les émissions générées par la cogénération sont comptabilisées dans le total des émissions directes de Firebag, y compris les émissions attribuables à l'électricité vendue au réseau de l'Alberta.

(4) Auparavant, les données pour Firebag étaient incluses dans celles des Sables pétrolifères jusqu'en 2008 inclusivement. Les données de Firebag pour 2008 ont déjà été incluses dans les tendances pour les Sables pétrolifères, mais elles ont été incluses ici aussi pour permettre une comparaison valable d'une année à l'autre. Le lecteur doit être conscient qu'il s'agit d'une « double comptabilisation » et que, par

conséquent, la somme des chiffres de 2008 sera supérieure au total de 2008 à l'échelle de Suncor; cette double comptabilisation a été faite intentionnellement à des fins de comparaison uniquement.

(5) Les données pour 2007 et les années antérieures incluent les installations de l'ancienne société Suncor seulement. Aux fins de comparaison, les données à partir de 2008 (l'année précédant la fusion) incluent les installations des deux anciennes sociétés Suncor et Petro-Canada. Les données pour 2009 incluent les émissions totales pour l'année pour toutes les installations de Suncor et Petro-Canada acquises avec la fusion, même si la fusion n'a été conclue que le 1^{er} août 2009. Il s'agit ainsi de permettre la comparaison avec les années précédentes et futures. Pour les émissions antérieures de Petro-Canada, consulter le « Rapport à la collectivité » à l'adresse suncor.com.



Télécharger

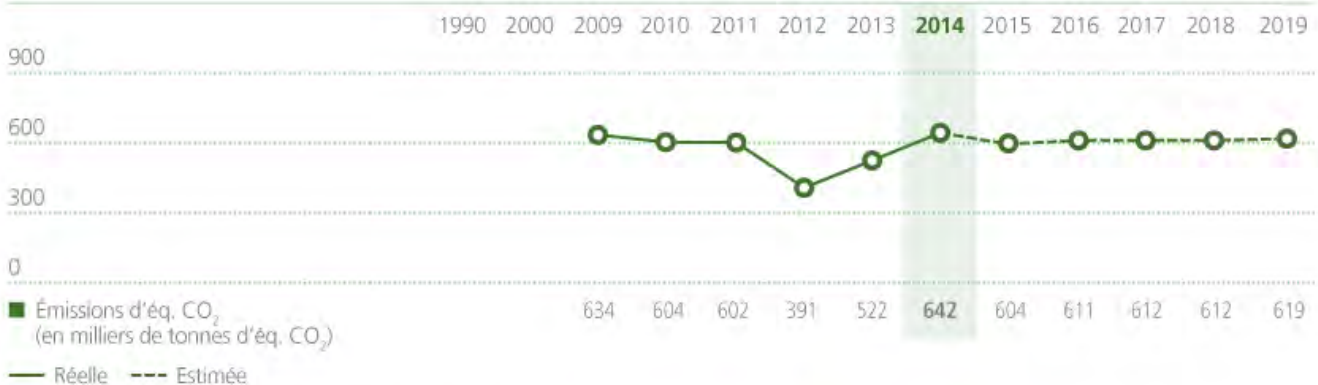
Exploration et production

Côte Est du Canada

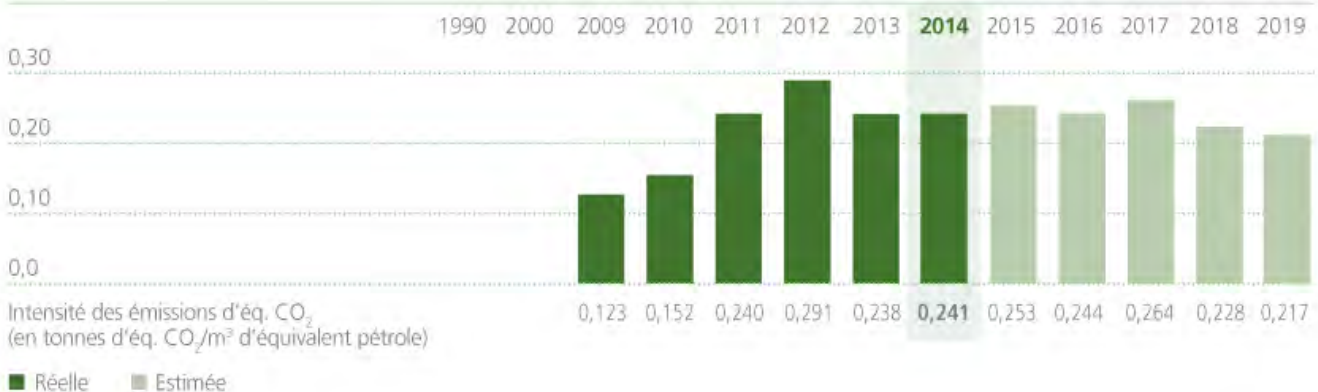
Les émissions de Terra Nova ont augmenté de 23 % par rapport à 2013 et la production en 2014 a été 22 % plus élevée par rapport à 2013 – le résultat d'une année d'exploitation normale. Une longue période d'arrêt pour des travaux de maintenance en 2013 a entraîné une diminution des journées d'activité et des émissions et une production inférieures à la moyenne annuelle. Compte tenu de cette hausse des journées d'activité en 2014, l'intensité des émissions est restée relativement stable avec une légère hausse de 1,2 %. Il convient de noter que la performance de 2014 était semblable à celle de 2011 – une année beaucoup plus représentative que 2013.

À l'heure actuelle, Terra Nova est le seul actif de la Côte Est du Canada que nous exploitons. Nos autres participations dans la production internationale et extracôtière sont des coentreprises et ne sont pas sous notre contrôle opérationnel direct. Les activités de ces coentreprises ne sont pas incluses dans ce rapport.

ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES DU SECTEUR CÔTE EST DU CANADA*
données réelles (1990 – 2014) et estimées (2015 – 2019) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾
 en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DU SECTEUR CÔTE EST DU CANADA
données réelles (1990 – 2014) et estimées (2015 – 2019) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾
 en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



* Le secteur Côte Est du Canada était auparavant connu sous le nom International et extracôtier, mais depuis 2010 lorsque les propriétés des Pays-Bas (Hanze et De Ruyter) ont été vendues, les données n'incluaient que l'installation extracôtière Terra Nova de Suncor située dans l'Est du Canada. Les données historiques antérieures à 2010 incluent les installations internationales exploitées ainsi que l'installation Terra Nova.

(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles, les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les mises en garde.

(2) Les propriétés du secteur International et extracôtier ont été acquises lors de la fusion avec Petro-Canada en août 2009. Pour les émissions antérieures de Petro-Canada, consulter le « Rapport à la collectivité » à suncor.com.

(3) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des émissions de GES attribuable à des crédits compensatoires.

(4) Les données ne concernent que les installations exploitées par Suncor et n'incluent pas nos participations directes dans des coentreprises non exploitées. Les données réfèrent en totalité aux installations exploitées et ne sont pas ajustées pour la part de Suncor.

(5) Auparavant, la production de Terra Nova n'inclutait que les ventes de pétrole et non le carburant brûlé à la torche et produit à l'interne. En 2011, ces volumes de production additionnels ont été ajoutés; toutefois, aux fins d'uniformité avec les autres installations majeures, le paramètre de mesure de la production a été rajusté pour n'inclure que les ventes de pétrole.



Télécharger

Activités terrestres – Amérique du Nord

Les émissions des Activités terrestres – Amérique du Nord (activités AN) ont diminué en 2013 avec la vente de notre usine et de notre champ de gaz naturel de Wilson Creek, en Alberta vers la fin de 2014. À la suite de cette vente, Suncor n'a plus d'actifs de gaz naturel en Alberta; la seule exploitation de gaz naturel qui reste est située dans le nord-est de la Colombie-Britannique. Les émissions absolues ont diminué de 93 % et l'intensité a augmenté de 66 % par rapport à 2013.

Les chiffres indiqués pour les activités AN reflètent les actifs qui nous ont appartenu tout au long de 2014 ainsi que les actifs cédés jusqu'à la date de leur vente. Par conséquent, les émissions de Wilson Creek sont incluses jusqu'à la date de la vente tandis que les émissions de l'installation restante en C.-B. sont incluses pour la totalité de 2014. Parallèlement, en 2013, les données sur les actifs des activités AN étaient indiquées jusqu'à la date de leur vente, ce qui explique la diminution des émissions en 2014 par rapport à 2013.

ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES DU SECTEUR ACTIVITÉS TERRESTRES — AMÉRIQUE DU NORD données réelles (1990 – 2014) et estimées (2015 – 2019) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾ en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



Données à déclarer sur les activités :

- Hanlan
- Ferrier
- Autre
- Wildcat

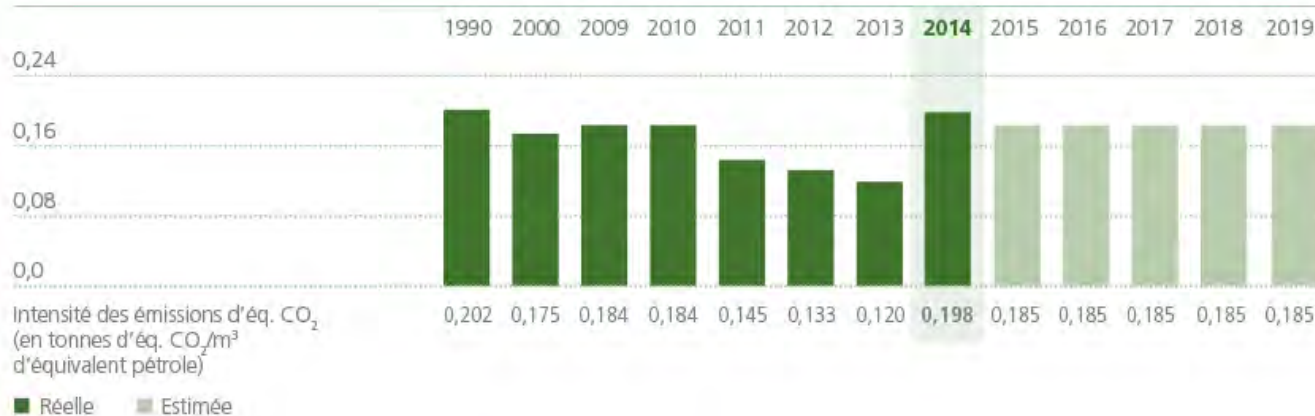
■ Simonette	73	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
■ C.-B.	211	180	157	122	25	24	19	16	14	12			
■ Émissions d'éq. CO ₂ (en milliers de tonnes d'éq. CO ₂)	233	531	1 862	1 703	1 035	995	630	42	24	19	16	14	12

— Réelle - - - Estimée

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DU SECTEUR ACTIVITÉS TERRESTRES — AMÉRIQUE DU NORD

données réelles (1990 – 2014) et estimées (2015 – 2019) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾

en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles, les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations en raison d'une croissance, d'un développement ou de cessions. Voir les mises en garde.

(2) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes alors que les données incluses dans le rapport du règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta et les autres rapports réglementaires comprennent les émissions directes seulement.

(3) La hausse de 2009 est attribuable à la fusion avec Petro-Canada; les données antérieures à 2009 ne concernent que les propriétés de l'ancienne société Suncor et n'incluent pas les installations de Petro-Canada. Les données de 2009 incluent les émissions totales pour l'année de l'ensemble des propriétés de gaz naturel exploitées par Suncor et par Petro-Canada acquises lors de la fusion en 2009, même si la fusion n'a été conclue que le 1^{er} août 2009. Il s'agit ainsi de permettre la comparaison avec les années précédentes et futures. Pour les données des émissions des propriétés de gaz naturel de Petro-Canada lors des années antérieures, consulter le « Rapport à la collectivité » à suncor.com.



Télécharger

Raffinage et commercialisation

En 2014, les émissions de GES et l'intensité des émissions à nos installations du secteur Raffinage et commercialisation sont demeurées presque les mêmes. Comparativement à 2013, les émissions ont légèrement augmenté de 1,1 % tandis que l'intensité des émissions a diminué de 1,8 %. Les travaux de maintenance prévue à plusieurs installations ont entraîné une légère diminution de la production. Cela a contribué à l'augmentation de l'intensité des émissions.

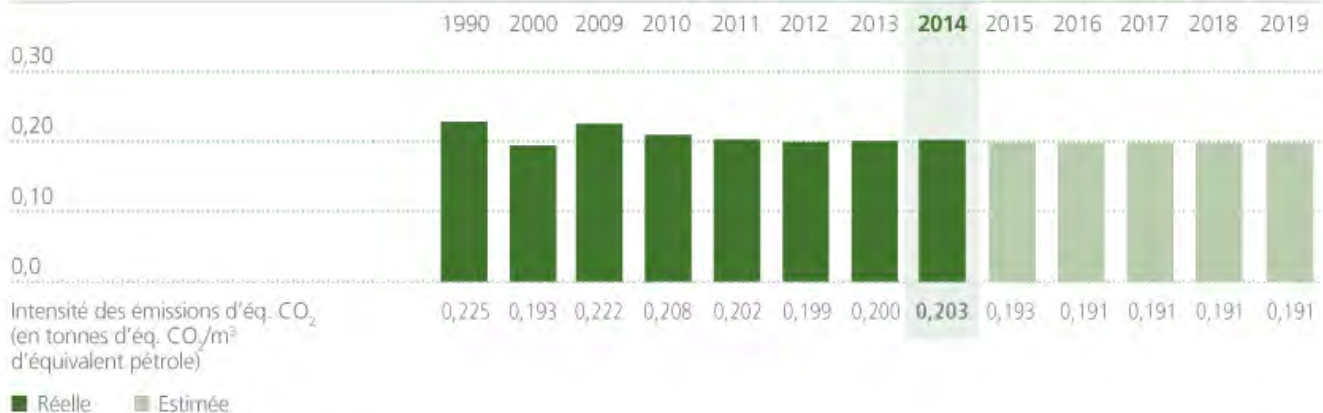
DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

données réelles (1990 – 2014) et estimées (2015 – 2019) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾⁽⁸⁾⁽⁹⁾⁽¹⁰⁾
en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES COMBINÉES DES SECTEURS RAFFINAGE ET COMMERCIALISATION DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

données réelles (1990 – 2014) et estimées (2015 – 2019) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾⁽⁸⁾⁽⁹⁾⁽¹⁰⁾⁽¹¹⁾
en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles, les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les mises en garde.

(2) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes alors que les données incluses dans le rapport du règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta et les autres rapports réglementaires comprennent les émissions directes seulement.

(3) Les données passées et estimations pour 2007 et 2008 comprenaient auparavant l'usine d'éthanol de St. Clair. Ce n'est plus le cas. Ces données sont maintenant incluses dans les données des années passées du secteur Énergie renouvelable.

(4) Ces nombres sont les volumes bruts d'exploitation et n'incluent pas les déductions de crédits générés par l'éthanol, les crédits de performance des émissions générées à l'interne ou les crédits compensatoires achetés.

(5) Les données pour 2007 et les années antérieures incluent les installations de l'ancienne société Suncor seulement. Aux fins de comparaison, les données à partir de 2008 (l'année précédant la fusion) incluent les installations des deux anciennes sociétés Suncor et Petro-Canada. Les données pour 2009 incluent les émissions totales pour l'année pour toutes les installations de Suncor et Petro-Canada acquises avec la fusion, même si la fusion n'a été conclue que le 1^{er} août 2009. Il s'agit ainsi de permettre la comparaison avec les années précédentes et futures. Pour les émissions antérieures de Petro-Canada, consulter le « Rapport à la collectivité » à suncor.com.

(6) Les émissions du secteur R et C provenant de l'achat d'usines d'hydrogène de tiers ne sont pas incluses dans le total des émissions de GES (directes et indirectes) puisqu'elles ne respectent pas la définition pour une source d'émission indirecte (portée 2). Ces émissions sont incluses dans la section des émissions indirectes de portée 3 du présent rapport.

(7) Les émissions directes du secteur R et C n'incluent pas les transferts de CO₂ à des tiers, notamment à des entreprises de boissons et d'aliments, puisqu'ils ne correspondent pas à la définition des « émissions de CO₂ ». Aux fins du présent rapport, les volumes de CO₂ vendus à des tiers sont considérés comme des émissions indirectes de portée 3 provenant des produits, conformément aux exigences de déclaration provinciales en Ontario et au Québec.

(8) Les émissions déclarées une seconde fois pour les années précédentes incluent le retrait des émissions indirectes provenant de l'hydrogène acheté et des volumes de ventes de CO₂. Les années de prévision reconnaissent également cette classification de l'hydrogène acheté et des sources de ventes d'émissions de CO₂ au titre d'émissions indirectes de portée 3.

(9) Les émissions de 2010 à la raffinerie de Sarnia ont été modifiées à la suite d'un rapport de vérification de tiers.

(10) La catégorie Autre comprend le terminal Burrard pour toutes les années de déclaration, la division Pipelines depuis 2010 et l'usine de soufre de Montréal depuis 2014. Les données de 2014 pour l'usine de soufre de Montréal ont été ajustées afin de refléter la portion de l'année au cours de laquelle elle appartenait à Suncor qui l'exploitait (de juillet à décembre). Le secteur Pipelines comprend les stations du pipeline des Sables pétrolifères à la raffinerie d'Edmonton, ainsi que le pipeline de Firebag aux Sables Pétrolifères et de Fort Hills aux Sables pétrolifères.

(11) Les terminaux, les pipelines et l'usine de soufre de Montréal ne contribuent pas à la production du secteur R et C (dénominateur pour l'intensité des GES), seulement les émissions absolues de GES (numérateur pour l'intensité des GES) en raison de la définition des mesures de la production à l'échelle de la Société.



Télécharger

Énergies renouvelables

Nous avons été un pionnier en matière d'énergie renouvelable au Canada. À ce jour, nos investissements sont axés sur l'énergie éolienne et les biocarburants.

Usine d'éthanol de St. Clair

Depuis 1992, nous mélangeons de l'éthanol aux carburants que nous vendons au détail. Nous avons inauguré l'usine d'éthanol de St. Clair à Mooretown, en Ontario, en 2006. En 2011, nous avons doublé la capacité de production de l'usine à 400 millions de litres d'éthanol à base de maïs par année. C'est la plus grande usine de production d'éthanol au Canada.

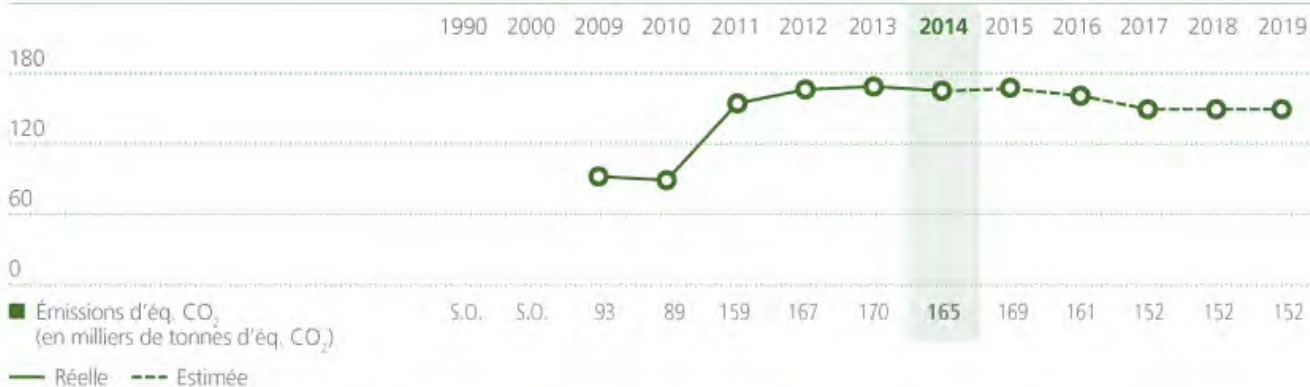
Les émissions absolues et l'intensité des émissions de l'usine d'éthanol de St. Clair ont légèrement diminué de 2013 à 2014 avec des diminutions de 2,8 % et de 2,2 % respectivement.

Énergie éolienne

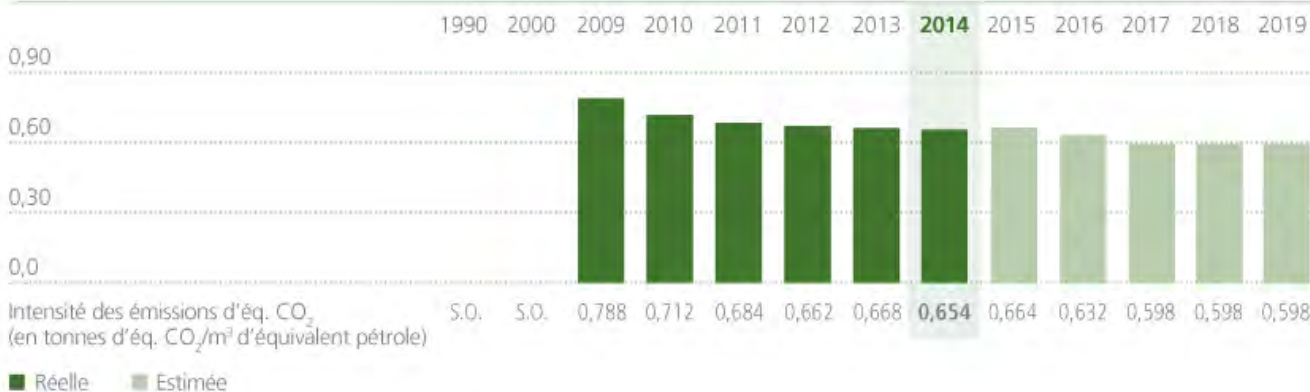
Nous participons actuellement à sept parcs éoliens – dont six sont des coentreprises. La capacité de production totale de ces parcs est de 295 mégawatts (MW), suffisamment pour fournir de l'électricité à environ 115 000 foyers canadiens.

Les données sur la performance indiquées ne concernent que les parcs éoliens exploités, et ne sont pas rajustées pour indiquer les parts de l'entreprise. Les données incluent le parc de 20 MW Kent Breeze en Ontario et le parc de 88 MW Wintering Hills en Alberta. En 2014, ces deux parcs ont émis moins de 500 tonnes d'équivalent CO₂ et ont produit plus de 320 000 MW. Aux fins de référence, une usine à gaz naturel de taille équivalente produisant un volume semblable d'électricité générerait annuellement plus de 120 000 tonnes d'équivalent CO₂. Il s'agit de 250 fois plus d'émissions que nos parcs éoliens.

ÉMISSIONS ABSOLUES DE GES DU SECTEUR ÉNERGIE RENOUVELABLE
données réelles (1990 – 2014) et estimées (2015 – 2019) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾
 en milliers de tonnes d'équivalent CO₂ (éq. CO₂)



INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES DU SECTEUR ÉNERGIE RENOUVELABLE
données réelles (1990 – 2014) et estimées (2015 – 2019) ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾
 en tonnes d'éq. CO₂/m³ d'équivalent pétrole



(1) Les estimations sont fondées sur les prévisions de production et les méthodologies actuelles. Les tableaux contiennent des estimations prévisionnelles, les utilisateurs devraient être informés que les émissions de GES et l'intensité des émissions réelles pourraient s'écarter sensiblement de ces estimations. Voir les mises en garde.

(2) Les données comprennent les émissions d'équivalent CO₂ directes et indirectes. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des émissions de GES attribuable à l'éthanol ou aux crédits procurés par l'énergie éolienne.

(3) Les chiffres pour l'éthanol de 2007 et 2008 étaient auparavant inclus dans les données du secteur Raffinage et commercialisation Canada. Ils en ont été retirés et placés ici.

(4) Les chiffres sur la production et les GES pour l'usine d'éthanol sont constants d'une année à l'autre car l'usine fonctionne constamment à pleine capacité. La production dépend de la quantité de maïs que nous pouvons acheter et de la quantité d'éthanol que nous pouvons vendre, deux facteurs qui ne devraient pas être limités dans un avenir prévisible.

(5) La capacité de l'usine d'éthanol a été doublée en 2011 pour atteindre 400 millions de litres d'éthanol par année.

(6) Depuis 2012, les données pour le secteur Énergie renouvelable comprennent les émissions totales (directes et indirectes) provenant des parcs éoliens exploités et de l'usine d'éthanol de St. Clair. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour les compensations attribuables à l'énergie éolienne générée et l'électricité générée n'est pas incluse à titre de production dans le paramètre de mesure de l'intensité.



Télécharger

*Disponible en anglais seulement



Coefficients d'émissions 2014

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Changements climatiques](#) > [Coefficients d'émissions 2014](#)

Sur cette page :

- [Paramètres de déclaration des émissions de gaz à effet de serre \(GES\)](#)
- [Évaluation des sources d'émissions potentielles](#)
- [Rôle de la réglementation sur la déclaration de GES](#)
- [Pratiques et méthodologies normalisées](#)

L'évaluation des émissions de GES est complexe, c'est pourquoi il est important d'agir de manière transparente, uniforme, vérifiable et conforme à la réglementation. Les coefficients d'émission, qui nous permettent d'évaluer les émissions de GES au moyen d'une unité de données sur les activités disponibles (c.-à-d., quantité de carburant consommé, quantité de produits fabriqués), nous aident à y arriver.

Paramètres de déclaration des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Les paramètres de déclaration des émissions de GES utilisés dans le Rapport sur le développement durable sont en tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO₂). Cette unité, qui est régulièrement utilisée pour la déclaration de GES, représente les volumes de gaz pour lesquels des études ont démontré leur effet sur l'atmosphère planétaire. Équivalent CO₂ signifie que des GES individuels ont été multipliés par leur potentiel de réchauffement de la planète (PRP) évalué par rapport au dioxyde de carbone (CO₂). Le présent rapport utilise les PRP émis par le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui s'aligne sur plusieurs compétences déclarant des GES, incluant Environnement Canada et l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis. Cela est conforme à notre Rapport sur le développement durable 2014; toutefois, les rapports sur le développement durable antérieurs à 2014 utilisaient le troisième rapport d'évaluation du GIEC.

Les principaux impacts découlant de l'utilisation des PRP émis par le quatrième rapport d'évaluation du GIEC sont les émissions de méthane qui augmentent légèrement en raison d'un accroissement du coefficient PRP de 21 à 25. Les émissions d'oxydes d'azote (N₂O) ont légèrement diminué, ce coefficient étant passé de 310 à 298. D'autres GES ont aussi vu leurs PRP rajustés mais ont peu ou pas d'impact sur nos émissions totales de GES.

Évaluation des sources d'émissions potentielles

En tant que société énergétique intégrée couvrant divers territoires, secteurs et activités, nous utilisons plusieurs protocoles de coefficients d'émission

différents élaborés à l'extérieur et acceptés publiquement pour développer des méthodes de calcul des émissions spécifiques à chaque installation. Nous sélectionnons le protocole approprié en fonction du type de carburant spécifique à l'installation et de sa composition, de la source d'émission et de l'installation ou du territoire visés. Tel qu'exigé par les organismes de réglementation et vérifié par des vérificateurs externes, nous utilisons les protocoles et méthodes relatifs aux GES acceptés pour déterminer le profil global de nos émissions.

En plus d'utiliser les coefficients d'émission spécifiques au carburant, certaines émissions de GES sont calculées à l'aide du taux de consommation spécifique au processus ou à l'équipement, tel la durée de fonctionnement en heures et non le volume de carburant. Nombre de nos installations ont des processus complexes qui exigent des coefficients d'émission spécifiques et des méthodes pour calculer avec précision leurs émissions.

Principalement, nos installations utilisent des protocoles et méthodologies exigés dans leur juridiction. Toutefois, si aucune méthodologie prescrite n'est exigée, il pourrait être nécessaire d'utiliser une combinaison de méthodes standards pour une même installation si des facteurs particuliers à l'installation et au secteur ne peuvent être couverts par une seule norme ou un seul règlement. Il peut arriver à l'occasion que certains coefficients d'émission plus précis, mesurés, calculés à partir de données de composition ou fabriqués, soient fournis par un fabricant d'équipement spécifique. Ces coefficients sont privilégiés afin de garantir la meilleure qualité de données qui soit et l'utilisation des mesures les plus justes.

Dans la mesure du possible, les facteurs d'émissions spécifiques sont calculés à partir de données mesurées réelles par rapport à des facteurs génériques estimés par défaut. Dans d'autres cas par exemple, pour calculer les émissions indirectes provenant de l'électricité achetée à l'extérieur, nous utilisons tout d'abord des coefficients prescrits par les organismes de réglementation, le cas échéant, puis les coefficients spécifiques à l'installation, et finalement, les coefficients d'émissions publiés pour les sources d'émissions résiduelles.

En raison de la nature unique de chaque installation, nous avons plus de 1 400 coefficients d'émissions standards dans notre Système de gestion de l'information environnementale qui s'appliquent à différentes installations. Ce nombre n'inclut pas les milliers de coefficients additionnels calculés quotidiennement pour différents carburants et différentes installations selon une analyse de la composition du carburant. Ces coefficients nous donnent la composition du gaz en temps réel et le contenu en carbone qui en découle.

Le rôle de la réglementation sur la déclaration des GES

Plusieurs territoires ont développé ou développent présentement des exigences normatives qui spécifient les coefficients à utiliser. Par exemple, l'EPA et les organismes de réglementation de la Western Climate Initiative du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique exigent que tous les exploitants utilisent les coefficients spécifiés pour l'année de déclaration 2014.

L'Alberta exige que les grands émetteurs utilisent la méthode et les coefficients d'émissions utilisés conformément aux données de référence du Règlement sur les émetteurs de gaz désignés (SGER) approuvé par leur gouvernement; de plus, aucun changement ne peut être apporté sans que les émissions de l'année de référence et de l'année précédente soient retraitées et revérifiées par rapport aux données de référence. Chacune de nos installations, qui fait une déclaration dans le cadre du SGER, a obtenu des résultats positifs (approuvés) pour l'année de déclaration 2014 à un niveau d'assurance raisonnable.

Pratiques et méthodologies normalisées

Des agences externes ont développé des méthodologies normalisées et acceptées par l'ensemble de l'industrie que les exploitants peuvent utiliser en l'absence de méthodes prescrites. Les pratiques et méthodes normalisées que nous suivons sont largement acceptées, bien établies et documentées, de sorte que les données résultantes peuvent être vérifiées par les gouvernements et les tiers et appliquées uniformément à l'échelle de l'industrie et d'une année à l'autre.

Les liens suivants présentent une liste partielle des méthodologies normalisées et des documents de référence utilisés :

- [Quatrième rapport d'évaluation 2007 du GIEC](#) (PDF, 114 p., 5,46 Mo)
- [American Petroleum Institute Compendium 2009](#)
- [World Business Council for Sustainable Development / World Resources Institute Greenhouse Gas Protocol : A Corporate Accounting and Reporting Standard 2004](#)
- [US Environment Protection Agency AP-42 Fifth Edition Jun 2007](#)
- [Environnement Canada, Rapport d'inventaire national : 1990-2007, Rapport 2009](#)
- [Programme de déclaration des émissions de gaz à effet de serre d'Environnement Canada](#)
- [Canadian Industrial Energy End-use Data and Analysis Centre 2009](#)
- [Lignes directrices 2006 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre](#)

- [Manuel des lignes directrices du GIEC \(volume 2\)](#)
- [Western Climate Initiative \(WCI\) Design for the WCI Regional Program, July 2010](#)
- [Alberta Environment and Sustainable Resource Development Specified Gas Emitters Regulation Technical Guidance Documents](#)
- [U.S. Environmental Protection Agency Mandatory Reporting Rule: GHG Reporting Program](#)
- [National Renewable Energy Laboratory Life Cycle Assessment of Hydrogen Production via Natural Gas Steam Reforming](#) (PDF, 33 p., 634,43 Ko)*

*Disponible en anglais seulement



Plan d'action sur les changements climatiques

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Changements climatiques](#) > [Plan d'action sur les changements climatiques](#)

Sur cette page :

Plan d'action en 7 points

1. [Gérer nos propres émissions](#)
2. [Développer des sources d'énergie renouvelable](#)
3. [Investir dans la technologie et l'innovation](#)
4. [Utiliser des mesures de compensation au pays et à l'étranger](#)
5. [Collaborer à l'élaboration des politiques](#)
6. [Informers les employés et le public](#)
7. [Mesurer et faire état de nos progrès](#)

Nous avons reconnu très tôt que le changement climatique serait un enjeu important pour notre entreprise et nos groupes d'intérêt. C'est pourquoi nous avons dressé un plan d'action en sept points dès 1997.

Guidés par ce plan, nous avons eu passablement de succès à réduire l'intensité carbonique totale de nos activités (soit la quantité de carbone émis par baril ou mètre cube (m³) de pétrole produit ou raffiné).

Bien que beaucoup de choses aient changé au fil des ans, notre stratégie relative aux changements climatiques demeure un guide fiable à une époque où le besoin de collaborer, d'investir dans des technologies de réduction des émissions et d'élaborer une politique publique constructive se fait de plus en plus criant.

[Pour en apprendre davantage sur notre participation aux politiques publiques](#)

Plan d'action en sept points

Voici un résumé des mesures que nous avons continué de prendre en 2014 conformément à notre plan d'action en sept points pour mieux gérer les émissions de gaz à effet de serre (GES) et répondre de façon constructive au défi des changements climatiques.

1. Gérer nos propres émissions

- Les émissions absolues ont légèrement diminué tandis que l'intensité des émissions a augmenté. Cette légère diminution des émissions absolues était principalement attribuable aux cessions dans notre secteur Activités terrestres – Amérique du Nord (Activités AN) à la fin 2013 et 2014, et a été compensée par une production record à Firebag à la suite de l'augmentation graduelle de la production de Firebag 4. La hausse globale de l'intensité des émissions de Suncor peut être attribuable à la production additionnelle dans le secteur In Situ, qui affiche une intensité des émissions supérieure et qui commence à représenter une plus grande portion de notre portefeuille global que par les années passées.
- Nous croyons que l'occasion la plus prometteuse à court terme pour réduire les émissions et l'intensité des émissions de GES est d'améliorer l'efficacité énergétique et la fiabilité de nos installations. Nous continuons également d'investir dans des technologies à long terme qui pourraient réduire largement l'intensité des émissions et, en définitive, abaisser la courbe de croissance des émissions absolues.
- En 2014, nous avons poursuivi la mise en œuvre d'un système de gestion de l'énergie (SGÉ) exhaustif dans toutes nos installations terrestres exploitées. Nous avons fait de bons progrès et nous nous attendons à compléter cette mise en œuvre d'ici la fin de 2016.

Pour nous, le SGÉ est un facteur qui nous aidera à atteindre notre objectif d'amélioration de 10 % de l'efficacité énergétique à l'échelle de la Société d'ici 2015 (par rapport à 2007). Le SGÉ comprend la mise en œuvre et le maintien d'un système exhaustif qui surveille, évalue et améliore l'efficacité énergétique de nos installations grâce à une discipline opérationnelle et des projets ciblés.

2. Développer des sources d'énergie renouvelable

Nous avons continué de suivre notre « voie parallèle » dans le développement des ressources énergétiques : mettre en valeur les ressources de sables pétrolifères, de pétrole et de gaz naturel extracôtiers d'aujourd'hui tout en développant de nouvelles sources d'énergie pour l'avenir.

- Nous exploitons la plus grande usine de production d'éthanol du Canada et participons à sept parcs éoliens totalisant une capacité de 295 mégawatts (MW).
- Le parc éolien Adelaide d'une capacité de 40 MW est maintenant fonctionnel.
- Le projet de parc éolien Cedar Point II d'une capacité de 100 MW est en cours de construction et sa mise en service est prévue pour décembre 2015.
- À l'heure actuelle, notre portefeuille d'énergie renouvelable combiné prévient actuellement l'émission d'environ un million de tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) par année, soit l'équivalent des émissions d'échappement annuelles d'environ 235 000 voitures.

[Pour en apprendre davantage sur les énergies renouvelables](#)

3. Investir dans la technologie et l'innovation

Nous avons continué de jouer un rôle de premier plan en 2014 dans le développement d'autres technologies d'extraction du bitume à long terme qui pourraient permettre de réduire de manière significative l'intensité des émissions de GES provenant de la production tirée des sables pétrolifères.

Pour enregistrer d'autres réductions de l'intensité carbonique et faire progresser des solutions à long terme potentielles contre les changements climatiques, y compris le captage et le stockage du carbone (CSC), nous avons également continué de travailler par l'entremise d'organisations comme :

- Integrated CO₂ Network (ICO₂N)
- Carbon Management Canada (CMC)
- CO₂ Capture Project (CCP)
- Alberta Innovates – Energy and Environment Solutions

- Alberta Innovates – Tech Futures
- Université de l'Alberta – Chaire de recherche industrielle sur les systèmes énergétiques

Parmi les autres initiatives, nous dirigeons un projet collaboratif de recherche et développement qui pourrait améliorer les chances de voir le CSC mis en œuvre aux installations d'extraction in situ.

Voir la section [Développement technologique](#) pour plus de détails.

En 2012, nous avons cofondé la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA), une alliance de 13 sociétés représentant 90 % de la production tirée des sables pétrolifères canadiens.

- La COSIA mise sur l'action collaborative pour accélérer les améliorations de la performance environnementale dans quatre principaux domaines, dont les GES.
- La COSIA s'appuiera sur le travail d'autres réseaux de collaboration pour partager les connaissances et l'expertise en matière de nouvelles technologies et d'innovation.
- En termes de développement de solutions potentielles à grand impact pour la réduction des émissions, la COSIA rassemble un éventail plus large d'idées et de ressources et possède une capacité accrue de mettre en œuvre de nouvelles approches d'une manière structurée et disciplinée.

[Visiter le site Web de la COSIA pour plus d'information.](#)

4. Utiliser des mesures de compensation au pays et à l'étranger

Nos parcs éoliens ont continué de générer des crédits de compensation de GES. En Alberta, les crédits nous sont attribués en vertu du Wind-Powered Electricity Systems Offset Protocol du Système de crédits compensatoires. Dans les autres territoires où nous exerçons nos activités, les crédits ou attributs environnementaux reviennent aux services publics de la Couronne qui achètent l'électricité. Les crédits compensatoires générés par nos parcs éoliens en Alberta ont permis de rendre conformes des installations d'exploitation de sables pétrolifères au règlement sur les émetteurs de gaz désignés de l'Alberta.

[En apprendre davantage sur nos parcs éoliens à suncor.com](#)

Tout comme nous sommes un membre de l'Industry Provincial Offsets Group, voué à la création d'un système national de crédits compensatoires, nous sommes aussi membre actif de l'Association internationale pour l'échange de droits d'émission (AIEDE).

L'AIEDE se voue à l'établissement d'un cadre international fonctionnel pour l'échange de réductions des émissions de GES. Dans le cadre de ces affiliations, nous participons à divers groupes de travail pour assurer l'intégrité environnementale d'abord et avant tout, mais aussi pour créer une certaine souplesse pour les solutions commerciales qui tirent parti des actions et occasions à l'échelle de la planète et de l'ensemble de l'économie canadienne.

Le groupe de travail canadien de l'AIEDE a été très efficace en effectuant ce qui suit :

- collaboration pour aider à structurer le dialogue et l'alignement liés à l'harmonisation des systèmes de contrôle, de déclaration et de vérification des émissions de GES
- comptabilisation des infrastructures du marché (c.-à-d. suivis et registres)
- alignement du développement d'un système de compensation et d'un protocole
- conception d'un fonds technologique
- information destinée aux ententes d'équivalence des émissions de GES fédérales et provinciales dans le cadre d'un dialogue régulier entre l'industrie et les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral

Nous nous sommes également engagés à participer pour une période de dix ans au projet de séquestration de carbone du Rio Bravo, au Belize. Ce projet vise la conservation et la gestion durable de plus de 51 000 acres de forêt dans le nord-ouest du Belize.

En 2011, une partie de ce projet a été certifiée en vertu du Verified Carbon Standard en tant que projet REDD (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts) des Nations Unies. L'autre partie du projet, dans laquelle Suncor a une participation, a subi des dégâts en raison d'un ouragan en 2010 et ne sera probablement pas certifiée avant qu'une évaluation des impacts à long terme ne soit réalisée.

Le projet fournit un apprentissage utile à la communauté forestière, aux développeurs de mesures de compensation et aux responsables des orientations politiques sur des enjeux comme la permanence et les fuites et démontre que la préservation des forêts fait partie de la solution aux changements climatiques.

5. Collaborer à l'élaboration des politiques

Nous consultons les administrations fédérales canadienne et américaine et les États et provinces sur les politiques en matière d'énergie et de [changements climatiques](#). Nous collaborons aussi avec la [Commission de l'écofiscalité du Canada](#) sur les politiques fiscales qui soutiendront la croissance économique et une performance environnementale améliorée.

En ce qui concerne la réglementation sur les changements climatiques, nous continuons de réclamer :

- de la clarté et de la certitude; nos investisseurs veulent savoir quelles sont les règles et être assurés de leur longévité, étant donné que nos projets majeurs nécessitent un investissement initial considérable et qu'ils sont opérationnels durant des décennies
- de l'équité (à l'échelle nationale et internationale) afin qu'aucune industrie ou région ne soit ciblée ou désavantagée injustement
- des normes internationales qui font la promotion des rapports sur le développement durable et la transparence
- de la flexibilité dans les mécanismes de conformité, afin que les entreprises puissent prendre les mesures les plus économiques et les plus appropriées compte tenu des particularités de leurs activités
- de l'harmonisation entre les divers territoires afin d'éviter les chevauchements et les pratiques non efficaces, en particulier au sein du marché énergétique nord-américain intégré
- l'élaboration d'un fonds technologique pour exploiter la richesse des sables pétrolifères en matière de recherche et de développement nécessaires pour changer le système énergétique canadien à long terme et faire en sorte que le Canada demeure un joueur concurrentiel dans le secteur énergétique mondial

Nous considérons l'échange de droits d'émission de GES et les autres mécanismes de tarification du carbone comme des outils utiles. Nous croyons aussi que pour être efficace, la politique en matière de changements climatiques doit encourager l'investissement conséquent et patient dans les nouvelles technologies qui transformeront la façon dont nous produisons et utilisons l'énergie. Des investissements stratégiques en technologie peuvent mener à d'importantes réductions des émissions, mais il faut une volonté d'affecter des fonds, tant privés que publics, à l'innovation. Les systèmes de plafonnement et d'échange ou les politiques de tarification du carbone, à eux seuls, n'auront pas ce résultat.

[Pour en apprendre davantage sur notre participation aux politiques publiques](#)

6. Informer les employés et le public

La sensibilisation à l'énergie est un fondement nécessaire à l'élaboration de solutions énergétiques réellement novatrices et applicables. Nous continuons de travailler avec des organisations de premier plan pour promouvoir la sensibilisation à l'énergie.

Par l'entremise de Suncor et de la Fondation Suncor Énergie, nous avons investi dans :

- [The Natural Step](#) pour développer Energy Futures Lab en Alberta, un groupe de personnes novatrices et influentes qui abordent ensemble les défis énergétiques actuels et futurs
- [Pollution Probe](#) pour promouvoir la sensibilisation à l'énergie et encourager l'utilisation d'une approche systémique à l'égard de l'énergie dans le cadre de l'Energy Exchange
- [Quality Urban Energy Systems of Tomorrow](#), un organisme voué à la promotion d'une approche intégrée et communautaire en matière de résolution d'enjeux énergétiques et environnementaux
- le développement d'une communauté de pratique nationale pour créer de la documentation sur l'énergie par l'entremise du Musée des sciences et de la technologie du Canada

- une série de conférences en partenariat avec The Walrus Foundation appelée The Walrus Talks Energy. En 2014, des conférences se sont tenues à Vancouver et Ottawa sur diverses perspectives sur le système énergétique actuel et futur
- une initiative du Pembina Institute, appelée Green Energy Futures, qui dresse le profil de gens ordinaires et de leurs expériences d'utilisation des technologies énergétiques écologiques dans leurs maisons et collectivités à l'aide d'une plateforme multimédia
- Student Energy et ses activités internationales pour éduquer et regrouper les gens et les idées relativement à l'avenir du développement énergétique
- Alberta Council for Environmental Education et ses efforts pour développer et présenter une littérature sur l'environnement et l'énergie dans le programme éducatif de l'Alberta
- GreenLearning pour le développement d'un dialogue éducatif pour les élèves du secondaire sur le développement durable des sables pétrolifères du Canada
- nos employés, qui poursuivent leur l'objectif de réduire le gaspillage et d'améliorer l'efficacité énergétique dans le cadre de notre initiative de mobilisation des employés. Cette initiative déborde du cadre des séances sur la conservation de l'énergie tenues sur l'heure du midi afin de souligner les réalisations des employés quant à leur contribution à des projets d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de GES, par l'intermédiaire de nos [Prix du président en matière d'excellence opérationnelle](#)

[En apprendre davantage sur les investissements dans la collectivité sur suncor.com](#)

7. Mesurer et faire état de nos progrès

- En mars 2015, nous avons déposé notre huitième rapport annuel de conformité en matière d'émission de GES pour nos activités albertaines auprès du gouvernement de l'Alberta, en vertu du règlement sur les émetteurs de gaz désignés de la province.
- Nous respectons également toutes les exigences applicables du Système communautaire d'échange de quotas d'émission (SCEQE) de l'Union européenne.
- Nous faisons rapport annuellement à Environnement Canada sur toutes nos installations canadiennes émettant plus de 50 000 tonnes d'équivalent CO₂, à l'Environmental Protection Agency des États-Unis sur nos installations de Commerce City et aux gouvernements de l'Alberta, de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique conformément à leurs exigences relatives aux déclarations.
- Nous faisons état de nos progrès globaux en matière de gestion des émissions de GES à tous les groupes d'intérêt par l'intermédiaire de notre Rapport sur le développement durable et du [CDP Climate Change](#).
- Aux fins de notre planification, nous modélisons les émissions associées à l'ensemble de notre production exploitée future, y compris les projets de croissance, pour évaluer les risques et cerner les possibilités liés aux régimes de réglementation existants et prévus en matière d'émissions de carbone. Notre scénario de référence quant au prix futur du carbone tient compte des meilleures informations à notre disposition issues des marchés du carbone et des nouvelles politiques publiques dans les territoires au sein desquels nous exerçons des activités importantes. Notre modèle prévoit une fourchette des prix du carbone allant de 15 \$ à environ 60 \$ la tonne et suppose que le prix du carbone s'appliquera à un pourcentage croissant de nos émissions au fil du temps. [Voir notre réponse au CDP en 2015](#) (PDF, 86 p., 962 Ko)*.

*Disponible en anglais seulement



[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Eau](#)

Sur cette page :

- [Notre performance en matière d'eau](#)
- [Comment nous utilisons et recyclons l'eau](#)

Nous croyons que l'eau est une ressource précieuse et partagée qu'il faut gérer avec prudence. Pour un développement responsable de l'énergie, nous devons trouver un équilibre entre la demande en eau de notre industrie et la nécessité de conserver une réserve propre, sûre et abondante de cette précieuse ressource naturelle pour les générations actuelles et futures. Nous nous efforçons de monter la barre toujours plus haut quant à notre performance en matière d'eau et nos pratiques de gestion de l'eau à l'échelle de la Société.

Notre performance en matière d'eau

Nous considérons que la gestion de l'eau est un élément clé de notre [Plan d'excellence environnementale](#). Afin d'atteindre notre objectif de réduire la consommation d'eau douce à l'échelle de la Société de 12 % d'ici 2015 (par rapport à 2007), toutes nos installations d'amont et d'aval tirent parti des occasions d'utiliser l'eau de manière plus durable.

Nous faisons plus particulièrement attention à nos installations d'exploitation minière des sables pétrolifères, qui représentent notre volume de prélèvement d'eau douce le plus élevé.

[Pour en apprendre davantage sur l'exploitation minière](#)

Une mesure clé de notre progrès – particulièrement durant les périodes de production croissante – est la quantité d'eau consommée pour chaque baril de pétrole produit (intensité de la consommation d'eau). Suncor fait des progrès importants dans ce domaine.

En 2014, nos activités d'exploitation minière des sables pétrolifères ont consommé 1,6 mètre cube (m³) d'eau pour produire un mètre cube de pétrole – ce qui représente une réduction de 30,7 % de l'intensité de la consommation d'eau depuis 2007.

[Pour en apprendre davantage sur notre objectif de consommation d'eau](#)

Comment nous utilisons et recyclons l'eau

L'eau est un composant essentiel de nos activités. Il importe donc de trouver des moyens efficaces d'utiliser et de recycler l'eau dans l'ensemble de nos unités commerciales.

Voici quelques exemples clés :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Exploitation minière

Nos installations minières mélangent de l'eau aux sables pétrolifères afin de séparer le bitume du sable. Le sable propre et l'eau sont ensuite envoyés dans des bassins de résidus, où le sable se dépose et l'eau est recyclée vers le processus d'extraction.

Environ 85 % de l'eau utilisée par nos installations minières et d'extraction est de l'eau recyclée. Le reste provient principalement de la rivière Athabasca, l'un des plus grands bassins fluviaux de l'Alberta.

[En apprendre davantage sur nos installations minières à suncor.com](#)

Notre usine de base des sables pétrolifères détient un permis qui l'autorise à prélever 59,8 millions de mètres cubes d'eau chaque année de l'Athabasca, soit environ 0,3 % du débit moyen annuel de la rivière. Notre exploitation continue d'être bien au-dessous des limites de notre permis, même avec la hausse des niveaux de production.

En 2014, par exemple, nous avons prélevé 18,65 millions de mètres cubes d'eau de la rivière Athabasca et remis 1,45 million de mètres cubes d'eau traitée dans cette rivière.

Nous avons un permis distinct qui nous autorise à prélever jusqu'à 32,3 millions de mètres cubes d'eau annuellement pour le projet Fort Hills, qui a été sanctionné en 2013 et qui devrait entrer en production à la fin 2017. Ensemble, les autorisations pour l'usine de base et Fort Hills représentent environ 0,47 % du débit moyen annuel de la rivière Athabasca.

Un autre indicateur clé de notre performance en matière d'eau dans nos installations d'exploitation minière des sables pétrolifères est que notre volume brut d'eau douce prélevé de la rivière Athabasca par Suncor a diminué d'environ 57 % depuis 2007 alors que nous prélevions 43,7 millions de mètres cubes d'eau douce.

Collaboration en matière de gérance régionale des ressources en eau

À mesure que l'industrie des sables pétrolifères se développe, nous reconnaissons qu'il faut mettre davantage d'accent sur les demandes cumulatives que la mise en valeur place sur les ressources hydriques à long terme. Comme l'impact et les défis relatifs à l'eau dépassent nos propres installations, nous travaillons étroitement avec les autres exploitants des sables pétrolifères, les organismes de réglementation et les autres groupes d'intérêt afin de passer de la gestion de l'eau à la gérance des ressources en eau dans le bassin versant de la rivière Athabasca.

Depuis 2009, nous faisons partie de la Oil Sands Leadership Initiative (OSLI), maintenant la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance \(COSIA\)](#), pour développer une compréhension régionale de l'eau. Suncor a dirigé ou collaboré à des projets ciblant trois secteurs critiques :

- comprendre le fonctionnement actuel du bassin versant (utilisateurs, débit, qualité de l'eau et groupes d'intérêt régionaux) maintenant et à l'avenir
- comprendre l'utilisation de l'eau dans nos sites d'exploitation et les occasions de réduire, réutiliser et retourner l'eau dans le bassin versant
- continuer à développer une surveillance solide du bassin versant.

Nos efforts de collaboration régionale sont la clé pour garantir de trouver l'équilibre adéquat pour tous les utilisateurs d'eau et l'environnement.

Dans le cadre de la COSIA, Suncor et les autres sociétés membres ont accompli plus de 17 projets et contribué à plus de 100 technologies dans ces trois secteurs critiques de la gérance des ressources en eau.

[Pour en apprendre davantage sur nos stratégies de gestion de l'eau](#)

Nos [activités in situ](#) atteignent les dépôts de sables pétrolifères qui sont trop profonds pour être extraits au moyen de techniques minières (environ 97 % des réserves qui reposent sous la surface de sables pétrolifères font partie de cette catégorie). Nous utilisons l'eau pour créer de la vapeur à haute pression, laquelle est [injectée dans un puits afin de réchauffer le bitume souterrain](#).

Ce procédé rend le bitume moins visqueux, ce qui lui permet de flotter vers la surface. La majeure partie de la vapeur se condense dans le réservoir, puis retourne à la surface avec le pétrole. Cette eau est ensuite séparée, traitée puis recyclée.

Environ 96 % de l'eau utilisée dans nos installations in situ de Firebag est recyclée. L'eau d'appoint provient de l'eau usée recyclée de nos installations de valorisation de sables pétrolifères et de nos opérations de services aux puits, éliminant ainsi le besoin d'utiliser de l'eau douce souterraine ou de surface qui pourrait servir d'eau potable. En 2013, nous avons commencé à envoyer de l'eau résiduelle comme eau d'appoint à Firebag.

[Pour en apprendre davantage sur notre Stratégie de gestion de l'eau du secteur Sables pétrolifères](#)

À notre installation in situ de MacKay River (où environ 98 % de l'eau est recyclée), la majeure partie de l'eau d'appoint provient de sources souterraines. Mais cette eau a une teneur en sel et en minéraux trop élevée pour être consommée ou utilisée à des fins d'agriculture.

Progression des technologies en matière d'eau dans nos installations in situ

Dans le cadre de la COSIA, nous collaborons avec des pairs de l'industrie pour développer le Centre de technologie de la gestion de l'eau, qui permettra de perfectionner de nouvelles technologies de traitement et de recyclage de l'eau pour la mise en valeur in situ des sables pétrolifères. Le centre de 165 millions de dollars, dont la construction devrait commencer en 2015, et dont l'ouverture est prévue en 2017, sera annexé à nos installations in situ de Firebag afin que les chercheurs puissent faire l'essai des nouvelles technologies sur des fluides de procédés « réels ».

Le centre permettra également aux sociétés participantes de faire l'essai de plus de technologies que si chacune travaillait de son côté tout en collaborant à la gestion des risques et des coûts liés au développement de technologie. Par ailleurs, le temps nécessaire pour tester les technologies sur le terrain et les mener à une application commerciale sera plus court. Voici d'autres avantages ciblés :

- réduction des coûts de recyclage de l'eau
- augmentation de la production de vapeur et de bitume
- amélioration de la fiabilité de la technologie de recyclage de l'eau
- réduction de l'utilisation de l'eau et de l'efficacité énergétique
- élaboration et application de technologies et pratiques améliorées pour la gestion des sous-produits du traitement de l'eau

Nos raffineries utilisent des sources d'eau locales

Nos [quatre raffineries](#) utilisent de l'eau pour le chauffage et le refroidissement. Les raffineries de Montréal, d'Edmonton, de Sarnia et de Commerce City utilisent des sources d'eau locales.

Dans le cas de notre raffinerie d'Edmonton, environ 34 % du total de l'eau prélevée en 2014 était de l'eau usée recyclée provenant de l'usine de traitement des eaux usées de Gold Bar, contribuant ainsi à réduire considérablement la quantité d'eau douce prélevée dans la rivière Saskatchewan Nord.

Notre Centre des lubrifiants de Mississauga, en Ontario, utilise également de l'eau, prélevée du lac Ontario, pour les processus de production de lubrifiants. Une fois que cette eau a été utilisée, elle est traitée dans l'usine de traitement des eaux usées de l'installation avant d'être retournée dans le lac.

[Visiter lubrifiants.petro-canada.ca pour en apprendre davantage.](#)

Dans nos activités extracôtières, nous utilisons uniquement l'eau douce pour la cuisine, la consommation, les douches et d'autres usages domestiques. Pour nos activités sur la Côte Est du Canada, l'eau est soit produite au large par désalinisation, soit transférée par navire de St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador vers notre installation.

[En apprendre davantage sur nos activités extracôtières à suncor.com](http://suncor.com)

*Disponible en anglais seulement

© Copyright Suncor Énergie Inc. 2015. Tous droits réservés



Stratégie de gestion de l'eau

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Eau](#) > Stratégie de gestion de l'eau

Sur cette page :

- [Gérance des ressources en eau](#)
- [Réutilisation directe de l'eau résiduelle](#)
- [Recyclage des eaux usées industrielles](#)
- [Initiatives de traitement et de réutilisation de l'eau résiduelle et des eaux usées](#)

Gérance des ressources en eau

L'approche de Suncor en matière de gérance des ressources en eau est axée sur quatre principes clés :

- valeur partagée de l'eau au sein de la société
- avoir une perspective à l'échelle du bassin versant (tenir compte de tous les utilisateurs et groupes d'intérêt du bassin versant de l'Athabasca, une région qui s'étend des eaux d'amont près de Jasper, en Alberta, jusqu'à l'océan Arctique)
- réduction, réutilisation et retour (avoir une empreinte aquatique responsable qui réutilise l'eau dans la mesure du possible et qui retourne l'eau au bassin versant de façon responsable)
- assurer que nous équilibrons les compromis liés à la gestion de l'eau (équilibrer le besoin de réduire notre empreinte aquatique par rapport aux risques énergétiques, incluant les émissions de gaz à effet de serre (GES), et les risques de perturbation des terres liés aux processus de gestion et de traitement de l'eau)

Ces quatre principes guident les éléments majeurs de notre cadre de gérance des eaux. Ces éléments sont :

- comprendre notre utilisation de l'eau dans le contexte du bassin versant que nous exploitons
- comprendre notre utilisation de l'eau dans nos installations pour connaître nos risques et occasions en matière de réduction, réutilisation et retour de l'eau
- contrôler l'eau à nos installations et au bassin versant pour permettre que le cadre de travail s'adapte aux changements dans la qualité et la quantité de l'eau au fil du temps

Avec cette approche, Suncor exécute actuellement une stratégie de gestion de l'eau visant à réduire la quantité d'eau stockée dans les bassins de résidus et à gérer la qualité de l'eau dans le système. La stratégie comprend trois phases et plus de 15 projets pour :

- la conservation ou l'élimination de l'utilisation de l'eau
- la réutilisation de l'eau dans la mesure du possible
- le retour de l'eau dans l'environnement

Notre stratégie de gestion de l'eau du secteur Sables pétrolifères parmi les meilleures de l'industrie est conçue pour nous aider à réduire notre empreinte sur l'eau et améliorer la qualité de l'eau. Dans l'ensemble, nous accomplirons cela par la combinaison de deux concepts de base :

Concept n° 1 : Réutilisation directe de l'eau résiduelle

La première phase importante de notre stratégie de gestion de l'eau, officiellement commandée en 2013, comporte le transfert par un pipeline existant de l'eau résiduelle traitée de notre usine de base des sables pétrolifères à notre installation in situ de Firebag. Là-bas, l'eau résiduelle sert d'eau d'appoint.

Le résultat est un système qui permet que quelque 10 000 mètres cubes (m³) (ou quatre piscines de dimensions olympiques) d'eau résiduelle par jour soient utilisés comme eau d'appoint plutôt que d'être stockés dans des bassins de résidus. En 2014, nous avons transféré 2 800 m³ d'eaux résiduelles par jour, ce qui aide à gérer l'excès d'eau des résidus et en améliorer la qualité.

Ce projet est unique à plusieurs égards. La réutilisation de l'eau résiduelle en eau d'appoint dans le processus d'extraction in situ est une méthode nouvelle non seulement pour nous mais également pour l'ensemble de l'industrie.

Cette initiative était l'un des trois projets distincts qui ont reçu un Prix du président lors de la remise des [Responsible Canadian Energy Awards](#) de l'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP) en 2014.

Concept n° 2 : Recyclage des eaux usées industrielles

Nos plans relativement à une installation de traitement des eaux usées de 190 millions \$ sont également passés de la phase de la conception à celle de la mise en œuvre. L'usine, qui a ouvert ses portes en 2014, est conçue pour tirer les eaux usées de nos bassins de résidus de valorisation et en retirer les matières solides et les huiles, afin de réutiliser cette eau dans nos activités ou de la retourner dans l'environnement.

L'usine peut recycler toutes les eaux usées de valorisation (entre 22 550 et 43 222 litres d'eau par minute, selon la période de l'année). C'est l'équivalent de 12 à 35 piscines de dimensions olympiques par jour et cela pourrait éliminer le besoin de tirer le volume d'eau équivalent de la rivière.

Ce projet offre une plus grande souplesse à Suncor pour gérer l'eau à l'échelle de l'installation, selon les besoins globaux et les changements au bassin versant. Avec son usine de traitement de l'eau, Suncor peut réduire le volume d'eau tiré de la rivière d'environ 65 % comparativement à 2007.

La prochaine étape : Initiatives de traitement et de réutilisation de l'eau résiduelle et des eaux usées

La troisième phase de notre stratégie visera davantage de réductions en concevant plus de systèmes pour réduire et réutiliser l'eau (eau résiduelle ou eaux usées) provenant des opérations pour diverses applications. Ces améliorations en matière d'efficacité réduiront le volume d'eau douce dont nous avons besoin.

En continuant d'être en tête et d'innover, nous partagerons les leçons apprises avec nos pairs de l'industrie dans le cadre de la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance](#) (COSIA). Ce faisant, nous sommes confiants de pouvoir réduire l'empreinte opérationnelle régionale et mieux protéger les ressources en eau.

[Pour en apprendre davantage sur la gestion collaborative de l'eau, voir le blogue FSP](#)



Surveillance de la qualité de l'eau

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Eau](#) > Surveillance de la qualité de l'eau

Sur cette page :

- [Surveillance aquatique permanente](#)
- [Plan de mise en œuvre conjoint du Canada et de l'Alberta pour la surveillance visant les sables bitumineux](#)

Nous reconnaissons l'importance de préserver la santé de la rivière Athabasca. Nous travaillons avec les gouvernements, nos pairs de l'industrie et les groupes d'intérêt pour appuyer des programmes de surveillance aquatique renforcés visant à réduire l'impact de la mise en valeur des sables pétrolifères sur le bassin hydrographique de l'Athabasca.

La surveillance de la qualité de l'eau est un élément intégral de la gérance des eaux, et il y a plusieurs points où nous surveillons la qualité de l'eau puis nous utilisons l'information obtenue pour adapter notre utilisation de l'eau. Nous surveillons la qualité de l'eau dans nos installations, aux points où nous retournons l'eau et au bassin hydrographique :

- Contrôler l'eau dans nos installations nous permet de comprendre les facteurs pour gérer les risques, ainsi que les occasions, de réduire, réutiliser et retourner l'eau. Nous obtenons également de l'information sur la nécessité de développer de nouvelles technologies de l'eau.
- Contrôler l'eau lorsqu'elle est retournée dans la rivière nous permet d'assurer que nous respectons toutes les normes de qualité rigoureuses. Cela nous aide aussi à identifier la façon dont fonctionnent nos systèmes de traitement et les secteurs que nous devons améliorer.
- Contrôler l'eau de la rivière est la clé pour détecter et comprendre les changements qui s'y produisent. L'information sert à établir des lignes directrices sur les eaux usées et les effluents pour tous les utilisateurs du bassin hydrographique.

Ensemble, ces efforts de surveillance créent un cadre de travail de gérance des eaux global qui contribue à préserver la valeur de l'eau du bassin hydrographique.

Surveillance aquatique permanente

La rivière Athabasca procure un habitat à de nombreuses espèces de poissons et autres organismes aquatiques et elle se déverse dans le lac Athabasca. Elle fournit également de l'eau à l'industrie.

Pour garantir la santé de la rivière, nous analysons nos rejets et appuyons une surveillance aquatique continue de la rivière Athabasca. Par le passé, la

surveillance aquatique était effectuée par l'entremise du Regional Aquatic Monitoring Program (RAMP). Cette tâche est maintenant effectuée par l'Alberta Environmental Monitoring, Evaluation and Reporting Agency (AEMERA).

Suncor et d'autres exploitants des sables pétrolifères injectent près de 50 millions \$ par année pour appuyer les programmes de surveillance environnementale de l'AEMERA. Cet organisme est responsable de la surveillance environnementale à l'échelle de l'Alberta et, depuis avril 2014, il assume la responsabilité provinciale du Plan de mise en œuvre conjoint du Canada et de l'Alberta pour la surveillance visant les sables bitumineux.

Plan de mise en œuvre conjoint du Canada et de l'Alberta pour la surveillance visant les sables bitumineux

En 2012, le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta ont lancé le [Plan de mise en œuvre conjoint du Canada et de l'Alberta pour la surveillance visant les sables bitumineux](#). Le plan était géré conjointement par les deux gouvernements pour renforcer les programmes de surveillance environnementale existants axés sur l'air, l'eau, le sol et la biodiversité dans l'ensemble de la région des sables pétrolifères.

Le plan, qui a été mis en œuvre en trois ans, a pris fin en mars 2015. Il a obtenu les résultats suivants :

- un nombre plus important de sites échantillonnés dans un territoire élargi
- un nombre accru et additionnel de types de paramètres mesurés
- une fréquence accrue de l'échantillonnage
- des méthodologies améliorées de surveillance de l'air et de l'eau
- un programme intégré de gestion de données ouvertes

Pour le volet de surveillance de l'eau, les principales caractéristiques sont les suivantes :

- coordination améliorée des pratiques d'échantillonnage en vue d'améliorer la compréhension des effets cumulatifs potentiels
- nouvelle surveillance des sédiments pour l'ensemble du réseau de la rivière Athabasca afin d'établir un cadre de référence et les conditions en aval des contaminants potentiels
- nouvel échantillonnage systématique des précipitations de neige et de pluie en vue d'évaluer la relation entre les régimes atmosphériques, les dépôts et le ruissellement de surface qui s'écoule dans les affluents et en aval
- techniques de surveillance nouvelles et améliorées pour mesurer les contaminants potentiels dans la glace, les processus des glaces, l'incidence de l'englacement et du déglacement, les processus de sédimentation et la mesure de l'eau sous la glace
- nouvelles enquêtes scientifiques intégrées et intensives sur les bassins hydrographiques représentatifs
- nouvelle surveillance intensive de sources de contaminants potentiels de l'eau souterraine et des voies d'accès proches de la surface

Le programme de surveillance sera soumis à un examen externe par les pairs à la fin de la troisième année de mise en œuvre et, par la suite, tous les cinq ans. Les données recueillies dans le cadre du programme de surveillance, et les méthodes sur lesquelles il repose, seront publiées de façon régulière.

Nous appuyons largement l'AEMERA alors qu'il continue de développer les programmes initiés dans le cadre du Programme de surveillance conjoint des sables pétrolifères. Nous travaillons avec les gouvernements et nos pairs de l'industrie et d'autres groupes d'intérêt pour s'assurer que ces mesures de surveillance renforcées sont mises en œuvre de façon efficace et efficiente, à mesure que nous poursuivons le but commun de réduire au minimum l'impact de la mise en valeur des sables pétrolifères sur le bassin hydrographique de l'Athabasca.

[Pour en apprendre davantage sur l'Alberta Environmental Monitoring, Evaluation and Reporting Agency \(AEMERA\)](#)



Prélèvement d'eau dans des conditions de faible débit

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Eau](#) > Prélèvement d'eau dans des conditions de faible débit

Sur cette page :

- [Réduire nos prélèvements d'eau](#)
- [Répondre aux préoccupations des groupes d'intérêt](#)
- [Cadres de travail sur la gestion de l'eau](#)
- [Étudier la rivière Athabasca](#)
- [Faible débit de base recommandé](#)
- [Stockage de l'eau et perturbation des terres](#)

La rivière Athabasca fait déjà l'objet de l'un des niveaux de prélèvements autorisés les plus bas – seulement 4,3 % – parmi toutes les grandes rivières en Alberta, par rapport à 28 % pour la rivière Saskatchewan Nord, et plus de 66 % pour les rivières Oldman et Bow.

Malgré le niveau de prélèvement bas, les exploitants des sables pétrolifères prélèvent le moins d'eau possible pour leurs activités. Plus les exploitants prélèvent d'eau, plus nous devons en traiter et en stocker dans les bassins de résidus. Utiliser moins d'eau n'est pas simplement bon pour l'environnement, c'est bon aussi pour les affaires.

Réduire nos prélèvements d'eau

Suncor s'efforce de continuer à améliorer ses méthodes de gestion de l'eau. Grâce à une amélioration de la réutilisation et du recyclage de l'eau dans nos activités, nous avons réduit notre prélèvement brut d'eau dans la rivière Athabasca d'environ 57 % depuis 2007, alors que nous tirions 43,7 millions de mètres cubes (m³) d'eau douce. Notre prélèvement total d'eau est maintenant inférieur à celui de 1998, bien que notre production ait plus que triplé depuis.

Nous nous sommes également engagés à réduire notre consommation d'eau douce à l'échelle de la Société de 12 % d'ici 2015 (par rapport à 2007).

Répondre aux préoccupations des parties intéressées

Nombre de nos groupes d'intérêt sont préoccupés par la quantité d'eau que les exploitants de sables pétrolifères sont autorisés à prélever dans le cours

inférieur de la rivière Athabasca. L'industrie, les Premières nations, les Autochtones, les groupes environnementaux et les organismes gouvernementaux discutent de la question depuis longtemps. Pour répondre à ces préoccupations, le ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables de l'Alberta a annoncé la mise sur pied du cadre de travail sur la quantité d'eau de surface (Surface Water Quantity Framework) du Lower Athabasca Regional Plan (LARP).

Cadres de travail sur la gestion de l'eau

En 2007, les gouvernements de l'Alberta et du Canada ont adopté la phase 1 de l'Athabasca River Water Management Framework, qui établit de nouvelles restrictions sur le volume d'eau que l'industrie des sables pétrolifères dans son ensemble peut prélever de la rivière selon les divers états de son débit, particulièrement durant les périodes hivernales de « faible débit ».

À la suite de la phase 1, un comité à partenaires multiples a élaboré la phase II du cadre de travail sur la gestion de l'eau, que le ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables a utilisé comme base pour le cadre de travail sur la quantité d'eau de surface du LARP.

Le cadre de travail sur la quantité d'eau de surface du LARP, qui devrait entrer en vigueur en 2015, comprend le débit de base de l'écosystème (DBE). Le DBE définit le débit sous lequel la plupart des retraits d'eau devraient cesser s'il y a un risque significatif de nuire à la biodiversité de la rivière.

Étudier la rivière Athabasca

Des millions de dollars ont été investis dans l'étude de la rivière Athabasca afin d'essayer de prévoir ce qui se produirait à bas débit. Cette étude comportait :

- la modélisation de faibles débits
- la consultation des Autochtones de la région pour profiter de leur savoir traditionnel
- la participation d'experts de calibre mondial
- un vaste programme d'échantillonnage et de surveillance

Les prélèvements d'eau ont lieu depuis la fin des années 1960 sans incidence apparente. Le nouveau cadre de travail sur la quantité d'eau de surface devrait faire en sorte qu'il n'y ait aucun impact à l'avenir.

Faible débit de base recommandé

Le cadre de travail sur la quantité d'eau de surface du LARP fixe le débit de base de l'écosystème de la rivière à 87 mètres cubes par seconde (m³/s) – un débit si faible que ce n'est jamais arrivé depuis le début du programme de surveillance de la rivière. À un tel débit, la plupart des exploitants de sables pétrolifères actuels et futurs arrêteraient tout prélèvement dans la rivière et se fieraient uniquement à l'eau entreposée.

Suncor et Syncrude sont les exceptions en raison de la conception de leurs usines qui ne sont pas en mesure d'entreposer l'eau nécessaire pour cesser les prélèvements. Toutefois, nous avons tous deux accepté de réduire notre taux de prélèvement de 50 % au débit de base prescrit et nous évaluons des mesures additionnelles pour réduire davantage les prélèvements.

Le motif de l'exemption des deux plus anciens exploitants de sables pétrolifères au Canada est que nos licences ont été accordées dans les années 1960 et 1970 en fonction de la façon dont nos usines ont été conçues, sans installation de stockage des eaux sur place. Nos activités minières et celles de Syncrude ne peuvent être menées sans apport d'eau douce, particulièrement en hiver. Les installations de stockage des eaux sur place sont intégrées dans les nouvelles licences d'exploitations de sables pétrolifères, ainsi que dans celles à venir.

Toutes les nouvelles installations d'exploitation minière des sables pétrolifères, incluant la mine Fort Hills de Suncor qui devrait entrer en service à la fin de 2017, ont des installations de stockage des eaux sur place pour s'approvisionner en eau lorsque les prélèvements ne sont pas permis.

L'opinion générale (que nous partageons) est que, à un débit extrêmement faible, tout prélèvement d'eau devrait cesser. Nous considérons cependant qu'une surveillance supplémentaire, tels les programmes entrepris par l'AEMERA, est nécessaire afin de déterminer le débit exact. Entre-temps, Suncor et Syncrude ont accepté de réduire volontairement les prélèvements jusqu'à la moitié de leur quota pendant les périodes de débit peu élevé.

Stockage des eaux et perturbation des terres

Si nous devons construire des installations de stockage des eaux maintenant, cela entraînerait une perturbation considérable des terres au-delà de notre

empreinte minière actuelle. L'énergie nécessaire pour stocker l'eau dans les installations de stockage et la retirer serait considérable. Nous croyons que cela aurait un impact négatif sur l'environnement, particulièrement en raison de la rareté des cas de faibles débits de base estimés dans le cadre de travail sur la quantité d'eau de surface du LARP.

[Pour en apprendre davantage sur nos efforts de remise en état](#)



Air

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Air](#)

Sur cette page :

- [Contrôle de la qualité de l'air](#)
- [Dioxyde de soufre \(SO₂\)](#)
- [Oxydes d'azote \(NO_x\)](#)
- [Composés organiques volatils \(COV\)](#)

Nous gérons de façon responsable nos activités et nous nous sommes engagés à réduire les émissions atmosphériques afin de préserver la santé des écosystèmes. Nous nous penchons surtout sur les éléments suivants :

- SO₂
- NO_x
- COV

Dans l'ensemble, les émissions atmosphériques totales de Suncor déclarées en 2014 ont diminué de 2,2 % par rapport à 2013. Ce changement peut être attribué à la réduction des émissions dans nos activités d'aval et des cessions dans notre secteur Activités terrestres – Amérique du Nord*, légèrement compensées par des hausses dans nos secteurs In Situ et Sables pétroliers. L'expansion de la phase 4 de Firebag a été terminée en 2014 et la production globale de Firebag a augmenté de 20 % par rapport à 2013.

** Nota : Vers la fin 2014, nous avons conclu la vente de notre usine de gaz naturel de Wilson Creek et d'autres champs gaziers en Alberta. Les données déclarées pour les Activités terrestres – Amérique du Nord reflètent les actifs qui nous appartenaient en 2014, ainsi que les actifs cédés jusqu'à la date de leur vente.

Contrôle de la qualité de l'air

Nous sommes membre de la Wood Buffalo Environmental Association (WBEA) de l'Alberta, qui contrôle la qualité de l'air à l'échelle de la région des sables pétroliers 24 heures par jour, 365 jours par année. La WBEA fournit des données sur la qualité de l'air ambiant et un indice de la qualité de l'air en temps réel (mis à jour chaque heure) que le public peut consulter dans le [site Web de la WBEA](#).

Nous participons aussi au contrôle de la qualité de l'air par le biais d'organisations regroupant de multiples intervenants qui contrôlent et communiquent la qualité de l'air en tout temps, et assurent la disponibilité des résultats pour le public et les agences gouvernementales, au besoin.

Alberta

- [Peace Airshed Zone Association](#)
- [Parkland Airshed Management Zone](#)
- [Alberta Capital Airshed](#), par le biais de la Strathcona Industrial Association
- [Alberta Clean Air Strategic Alliance](#)

Ontario

- [Samia Lambton Environmental Association](#)
- Clarkson Airshed Study, par le biais de la Clarkson Airshed Industrial Association

Montréal

- Nous collaborons avec le Service de l'environnement de la ville de Montréal en fournissant des données sur la qualité de l'air ambiant aux fins de rapports et d'analyse.

Nous appuyons fortement [l'Alberta Environmental Monitoring Evaluation and Reporting Agency](#) (AEMERA), qui a débuté ses activités en 2014 et est prescrit par la Loi 31, Protecting Alberta's Environment Act. L'AEMERA est à la tête de l'implication de la province dans le Plan de la mise en œuvre conjoint pour la surveillance visant les sables bitumineux (JOSM), collaborant avec le gouvernement fédéral et les groupes d'intérêt dans la région des sables pétrolifères afin de coordonner et d'améliorer les activités de surveillance dans la région. L'AEMERA offre un accès ouvert et transparent à des données scientifiques crédibles et pertinentes et de l'information sur l'état de l'environnement de l'Alberta aux décideurs politiques, organismes de réglementation, planificateurs, chercheurs, collectivités, groupes d'intérêt, industries et public général.

Nous continuons à collaborer avec les gouvernements, les pairs de l'industrie et d'autres groupes d'intérêt pour veiller à ce que ces mesures de surveillance additionnelles soient mises en œuvre de façon efficace et efficiente, à mesure que nous poursuivons le but commun de réduire au minimum l'impact de la mise en valeur des sables pétrolifères sur la qualité de l'air.

Dioxyde de soufre (SO₂)

Les rejets de SO₂ affectent directement la qualité de l'air.

En 2014, à l'échelle de la Société, l'intensité des émissions de SO₂ a augmenté de 8,5 % par rapport à 2013. Cette hausse des émissions d'une année à l'autre était principalement attribuable aux différences dans la gestion des pannes à notre usine d'énergie et d'utilités des Sables pétrolifères.

En 2013, nous avons eu un long arrêt planifié au cours duquel il n'y a eu aucune émission des chaudières chauffées au coke. Toutefois, en 2014, notre unité de désulfuration du gaz de combustion a subi un entretien de routine, donc les émissions des chaudières chauffées au coke ont été évacuées par une autre cheminée. Par rapport aux années antérieures à 2013, l'intensité de nos émissions de SO_x a diminué de façon régulière grâce à l'utilisation de carburants de remplacement (comme le gaz naturel) et des systèmes de gestion améliorés.

Bien que les émissions absolues de SO₂ de nos installations In Situ aient également augmenté d'une année à l'autre en raison surtout de la fin des travaux d'agrandissement des phases 3 et 4 de Firebag, l'intensité globale n'a pas changé. Les émissions de SO₂ ont également diminué dans le secteur Activités terrestres – Amérique du Nord en raison de la cession d'actifs.

Vers le milieu de 2014, Suncor a acquis une usine de soufre à Montréal, une installation de récupération du soufre intégrée à notre raffinerie de Montréal. Les émissions de SO₂ à cette installation depuis l'acquisition sont aussi incluses dans les émissions totales de SO₂ pour Suncor.

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE SO₂ (en kg/m³ de production)



(1) Les données déclarées en 2014 pour le secteur Activités terrestres – Amérique du Nord représentent les actifs détenus tout au long de 2014, ainsi que les actifs cédés jusqu'à la date de leur vente.

(2) Seules les données sur l'énergie utilisée et la production du NPSD Terra Nova au large de la côte Est du Canada sont incluses.



Télécharger

Oxydes d'azote (NO_x)

Les rejets de NO_x affectent aussi directement la qualité de l'air.

Les émissions absolues et l'intensité des émissions de NO_x à l'échelle de la Société ont diminué en 2014. Par rapport à 2013, les émissions absolues de NO_x ont diminué de près de 16 % et l'intensité des émissions a diminué de 9 %. Les émissions de NO_x plus faibles en 2014 sont principalement dues à la diminution des émissions de nos installations d'aval, des activités du secteur Sables pétrolifères et des cessions dans notre secteur Activités terrestres – Amérique du Nord.

La diminution de l'intensité et des émissions totales de NO_x des Sables pétrolifères est largement attribuable à l'utilisation de technologies améliorées faisant en sorte que l'équipement minier émet moins d'émissions et à la diminution des heures d'utilisation des poids lourds.

La diminution de l'intensité des émissions de NO_x du Terra Nova et de nos installations in situ à Firebag est attribuable à la production accrue de l'installation en 2014, par rapport à 2013.

L'augmentation de l'intensité des émissions de NO_x à nos actifs du secteur Activités terrestres – Amérique du Nord est due à la baisse de la production en raison des cessions d'actifs.

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE NO_x (en kg/m³ de production)



(1) En 2014, les émissions absolues de NO_x du secteur Activités terrestres – Amérique du Nord ont diminué, l'intensité a augmenté parce que la production a été moins élevée en raison des cessions d'actifs du secteur en 2013 et 2014

(2) Seules les données sur l'énergie utilisée et la production du NPSD Terra Nova au large de la côte Est du Canada sont incluses.



Télécharger

Composés organiques volatils (COV)

Les COV peuvent affecter directement et indirectement la qualité de l'air en raison des interactions synergétiques avec d'autres substances dans le milieu naturel.

Chaque année, nous mesurons nos émissions de COV fugitives des zones minières, des sites d'élimination dédiés et des bassins. Le programme de mesure est conforme aux lignes directrices du ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables de l'Alberta. Toutefois, nous savons que la méthodologie recommandée pour effectuer le suivi des émissions fugitives repose largement sur les conditions météorologiques, par conséquent l'exactitude des données est très incertaine. Des efforts de collaboration sont en cours dans le cadre de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance afin d'améliorer l'exactitude du suivi des émissions fugitives.

Les réductions importantes des COV provenant de Terra Nova en 2014 peuvent être attribuées à l'installation de notre système de gaz inerte et de récupération des hydrocarbures. Ce système permet de couvrir les réservoirs des cargos avec des gaz d'hydrocarbures purs récupérés pendant la production, éliminant ainsi efficacement le rejet de COV. La couverture d'hydrocarbures a été efficace à 100 % pendant 11 mois en 2014, ce qui a eu pour effet de réduire l'utilisation de gaz inerte et les émissions de cette substance dans l'atmosphère. Le système n'a été opérationnel que 7 mois en 2013.

L'augmentation des émissions de COV provenant des autres secteurs commerciaux découle largement de l'accroissement de la production.



Brûlage à la torche

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Air](#) > Brûlage à la torche

Sur cette page :

- [Qu'est-ce que le brûlage à la torche?](#)
- [Pourquoi le faisons-nous?](#)
- [Comment le brûlage à la torche est-il contrôlé?](#)
- [Peut-on éliminer le brûlage à la torche?](#)

Le brûlage à la torche peut préoccuper les groupes d'intérêt étant donné qu'une flamme est visible à la tête de la torche. Bien que cette pratique soit importante d'un point de vue de la sécurité et de l'environnement, nous nous efforçons de réduire le brûlage à la torche dans nos installations.

Qu'est-ce que le brûlage à la torche?

Le brûlage à la torche est la combustion contrôlée d'hydrocarbures excédentaires, et d'autres contaminants qui ne peuvent être traités dans les installations de traitement, à la tête ou au bras de la torche. Il s'agit d'une pratique nécessaire pour qu'une installation énergétique puisse gérer les gaz qui s'accumulent sous forme d'hydrocarbures. Les charges d'alimentation sont transformées en produits utiles.

Pourquoi le faisons-nous?

Il y a de nombreuses raisons sécuritaires et environnementales pour faire du brûlage à la torche :

- Éliminer les gaz résiduels qui pourraient représenter un danger pour les travailleurs, les résidents du voisinage et l'équipement de l'installation s'ils étaient libérés dans le cadre d'événements inhabituels tels des urgences, perturbations de procédés, pannes d'équipement ou pannes de courant
- Dépressuriser une unité de traitement en toute sécurité afin de réduire le risque d'accumulation de pression qui, si elle n'est pas gérée, pourrait provoquer une combustion
- Réduire la toxicité des gaz en convertissant ces composants toxiques, tel le sulfure d'hydrogène (souvent présent dans les gaz corrosifs), en substances moins nocives tel le dioxyde de soufre

- Convertir les hydrocarbures en dioxyde de carbone, qui est un gaz à effet de serre moins nocif pour l'atmosphère que les composés organiques volatils

Comment le brûlage à la torche est-il contrôlé?

Le brûlage à la torche, comme tout autre aspect de la production énergétique, est strictement réglementé. En Alberta, l'organisme de réglementation de l'énergie veille à ce que les entreprises qui pratiquent le brûlage à la torche agissent de manière contrôlée et surveillée.

Certains types d'émissions, tel le dioxyde de soufre, doivent respecter les limites de quantité approuvées par l'organisme de réglementation. Ces limites sont mises en place afin de maintenir des normes élevées en matière de qualité de l'air pour les zones situées à proximité de nos installations. Les niveaux d'émissions qui dépassent ces limites sont assujettis à des pénalités.

Peut-on éliminer le brûlage à la torche?

Les nouvelles technologies et les meilleures pratiques de l'industrie sont prometteuses en ce qui concerne la réduction, voire même l'élimination, du brûlage à la torche en :

- réduisant au maximum la production de gaz résiduaire dans les unités de traitement
- utilisant les gaz résiduaire dans la production plutôt que de les rejeter

En utilisant ces technologies et en suivant ces meilleures pratiques, il serait possible pour nous de :

- capter l'énergie qui autrement serait gaspillée
- réduire au maximum les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants atmosphériques

La fiabilité de nos activités et l'équipement utilisé ont aussi une grande incidence sur la nécessité du brûlage à la torche. La mise en œuvre de méthodes et de contrôles efficaces à l'échelle de nos activités est essentielle pour réduire au maximum le volume global de gaz brûlé à la torche. Grâce à des méthodes et contrôles rigoureux, nous pouvons réduire le volume de gaz résiduaire, utiliser des systèmes de récupération des gaz résiduaire et recycler les gaz afin de les réutiliser comme carburant ou gaz de procédé.

Recourir au brûlage à la torche simplement pour sa commodité ou parce que cette pratique existe depuis longtemps dans l'industrie est inacceptable; toutefois, même si l'objectif de l'industrie est d'éliminer le brûlage à la torche courant et de réduire au maximum le brûlage à la torche inhabituel, le brûlage d'urgence est toujours la mesure opérationnelle à sécurité intégrée la plus accessible pour éviter un incident grave.



Sol

[Accueil](#) > [Environnement](#) > Sol

Sur cette page :

- [Réduire notre empreinte écologique, remettre les terres en état et favoriser la biodiversité](#)

Nous reconnaissons que nos activités ont une incidence sur notre environnement commun, incluant les ressources foncières précieuses.

Le développement de l'énergie perturbe les terrains — cela est inévitable. Rien n'est toutefois définitif. Nous entreprenons une planification détaillée visant à restaurer et à remettre en état les terrains touchés par le développement avant l'enlèvement du premier arbre ou la première pelletée de terre.

Réduire notre empreinte écologique, remettre les terres en état et favoriser la biodiversité

Nos efforts de gestion des terres se concentrent sur trois éléments :

- réduire l'incidence de nos activités sur les ressources terrestres grâce à la recherche scientifique et les meilleures pratiques de gestion, tout en travaillant avec les entreprises voisines pour réduire les effets cumulatifs de la mise en valeur
- accélérer le rythme de la remise en état progressive des terrains perturbés, incluant les bassins de résidus
- préserver la biodiversité en travaillant à l'interne et avec les pairs de l'industrie et les organismes regroupant plusieurs intervenants sur des initiatives visant à conserver et à promouvoir un habitat naturel pour les espèces d'oiseaux, de mammifères, de poissons et d'autres espèces.

Les réserves qui reposent sous 97 % de la superficie des sables pétrolifères ne sont récupérables qu'au moyen de la technique de forage in situ, tout comme pour la production de pétrole classique. Les activités in situ ne perturbent que 15 % des terrains requis pour une exploitation minière traditionnelle et ne nécessitent pas de bassins de résidus. Toutefois les activités in situ contribuent à la fragmentation de la forêt – un enjeu que nous abordons dans le cadre d'initiatives entreprises par la Canada's Oil Sands Innovation Alliance.



Remise en état

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Sol](#) > Remise en état

Sur cette page :

- [Remise en état progressive : une approche à phases multiples](#)
- [Wapisiw Lookout : un jalon en matière de remise en état](#)
- [Remise en état des milieux humides : innover en matière de recherche sur les tourbières](#)
- [Certification des terres remises en état : un enjeu complexe](#)
- [Perturbation des terrains in situ](#)
- [Autres défis liés à la perturbation des sols](#)
- [Recherche et surveillance sur la remise en état](#)

Partout où nos activités de mise en valeur perturbent les terrains, nous menons des efforts de remise en état progressive, incluant la remise en état des bassins de résidus.

Depuis que Suncor a ouvert la première exploitation minière des sables pétrolifères du Canada en 1967, nos activités ont perturbé environ 22 072 hectares de terrain. À la fin de 2014, l'entreprise avait remis en état* environ 1 905 hectares, soit à peu près 9 % à ce jour de la superficie totale touchée.

VOCATION DES TERRAINS DES SABLES PÉTROLIFÈRES ⁽¹⁾⁽²⁾ (en hectares cumulatifs)



(1) La catégorie Terrains perturbés est l'empreinte active totale qui inclut les hectares (ha) cumulatifs pour les terrains défrichés, perturbés, prêts à être remis en état, les sols en place et remis en état de façon permanente. Elle sert à représenter tous les terrains qui ont été perturbés ou le sont actuellement dans le secteur Sables pétrolifères. La zone déclarée comme terrains remis en état est un sous-ensemble de l'empreinte active total et la zone de terrains non remis en état dans le secteur Sables pétrolifères représente 20 167 ha pour l'année de déclaration 2014.

(2) À la suite de l'émission par le ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables de l'Alberta de normes pour la déclaration de données dans le cadre du système d'information géographique pour 2010, Suncor a renumérisé toutes les surfaces de remise en état permanentes et retiré des types de perturbation (comme les routes, les lignes électriques, les pipelines, etc.) qui ont surgi après la remise en état. Ainsi, 96,3 hectares de « nouvelle perturbation » ont été retranchés du total des surfaces remises en état avant 2010. Par conséquent, les changements apportés aux surfaces remises en état chaque année et la surface totale remise en état de façon permanente jusqu'à la fin 2010 ont été mis à jour pour refléter ces changements. Les terrains remis en état n'ont pas été accrédités comme tels par les organismes gouvernementaux de réglementation. Pour plus de détail sur la définition de remise en état, voir les mises en garde.



Télécharger

La remise en état commence dès que le terrain perturbé n'est plus activement exploité. Nous visons une augmentation de 100 % de la surface de terrain remis en état d'ici 2015 (par rapport à 2007).

[En apprendre davantage sur nos objectifs en matière de performance environnementale](#)

L'amélioration des techniques de remise en état et l'accélération du rythme de la remise en état des terrains, sont deux moyens clés que nous utilisons pour équilibrer le développement responsable des ressources et le besoin de préserver un environnement sain pour les générations futures.

Voici quelques détails sur les méthodes de remise en état de Suncor et sa performance en 2014 :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Remise en état progressive : une approche à phases multiples

Nous nous sommes engagés à restaurer tous les sols perturbés par nos activités d'exploitation minière et in situ des sables pétrolifères en un écosystème

autosuffisant de la forêt boréale indigène.

Élaborer un plan de remise en état

Avant de construire une nouvelle mine, nous élaborons un plan conceptuel de remise en état en consultation avec les groupes d'intérêt locaux et les organismes de réglementation du gouvernement. Nous élaborons aussi des plans de conservation et de remise en état des terres que nous perturbons avec nos activités in situ. Le gouvernement de l'Alberta doit approuver les plans de remise en état de tous les nouveaux projets.

L'exploitation minière des sables pétrolifères nécessite de creuser à une profondeur d'environ 50 mètres sous la surface ce qui crée une cuvette. On stocke le sol retiré, que l'on appelle terrain de recouvrement, à proximité du lieu d'exploitation. Ces cuvettes sont souvent remplies avec les résidus liquides du procédé d'extraction.

Il pouvait auparavant s'écouler plusieurs années entre le retrait du terrain de recouvrement et le début de la remise en état. Nous nous efforçons maintenant de réhabiliter les terrains perturbés rapidement, un processus appelé remise en état progressive. Dans le cas des bassins de résidus des sables pétrolifères, la remise en état comprend deux volets distincts :

- la transformation des bassins de résidus en terrains fermes pouvant être végétalisés et remis en état
- la végétalisation de façon à ce que les paysages rétablis puissent accepter la végétation indigène et la faune boréales sous la forme d'écosystèmes autosuffisants

Collaborer aux technologies liées aux résidus

À titre d'entreprise engagée à accélérer les améliorations en matière de performance environnementale, Suncor a partagé des détails précis sur notre procédé TROMC avec d'autres sociétés membres de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA). En retour, nous avons obtenu l'accès aux technologies que les autres sociétés membres utilisent pour gérer les bassins de résidus.

Grâce à la mise en commun de recherches, d'expériences, d'expertise et d'engagements financiers, nous sommes en mesure de chercher plus rapidement de nouvelles technologies des résidus. Nous espérons que ce partage des ressources améliorera grandement la gestion des résidus dès maintenant et dans les futures installations d'exploitation minière des sables pétrolifères.

[En apprendre davantage sur le secteur environnemental privilégié des résidus de la COSIA](#)

[Pour en apprendre davantage sur nos stratégies de gestion de l'eau](#)

Remise en état des terres en écosystème autosuffisant de la forêt boréale

Une fois que les terres sont suffisamment fermes pour accepter la végétation, l'étape suivante consiste à modeler le terrain pour en faciliter le drainage et lui donner une apparence naturelle. Le sol est recouvert de terre et les zones propices à l'érosion sont ensemencées d'avoine ou de graminée cespiteuse indigène.

Des semis d'arbres, d'arbustes et de plantes aquatiques indigènes sont plantés et le sol est fertilisé directement aux racines des semis afin d'aider les jeunes plants au cours de leurs premières années de développement. À mesure que les arbres, arbustes et plantes aquatiques colonisent les terrains remis en état, on procède à un contrôle scientifique continu pour avoir la certitude que la nouvelle forêt et les nouveaux milieux humides évoluent en un écosystème sain et autosuffisant.

À la fin de 2014, Suncor avait planté plus de 7,2 millions d'arbres, d'arbustes et de plantes aquatiques sur notre site d'exploitation des sables pétrolifères, dont 587 690 arbres seulement au cours de l'année précédente.

Tous les arbres proviennent de semences locales, qui ont été recueillies dans les zones naturelles adjacentes à nos installations ou dans les secteurs non touchés de nos concessions. Ainsi les arbres possèdent les qualités nécessaires pour résister aux conditions météorologiques extrêmes de la région.

Les zones plantées dans les années 1980 voient maintenant de jeunes pousses de conifères prendre racine sous les arbres adultes, ce qui constitue un signe positif de régénération.

Un autre indicateur de réussite est le retour croissant des animaux sauvages sur les terrains remis en état. On dénombre notamment les espèces suivantes sur nos sites remis en état :

- des espèces aviaires fragiles, incluant la sarcelle d'hiver, le grèbe esclavon, la paruline masquée et le moucherolle tchébec
- le coyote

- le loup gris
- le renard roux
- le cerf mulet et le cerf de Virginie
- le lièvre d'Amérique
- l'orignal
- des espèces amphibiennes fragiles, dont le crapaud du Canada
- le rat musqué
- la loutre
- le castor
- le lynx

[En apprendre davantage sur nos initiatives en matière de biodiversité](#)

Wapisiw Lookout : un jalon en matière de remise en état

En 2010, Suncor est devenue le premier exploitant de sables pétrolifères à remettre en état un bassin de résidus sur lequel il est possible de circuler (c'est-à-dire qu'il peut supporter le poids des véhicules). Le bassin a été transformé en un bassin hydrographique de 220 hectares, baptisé Wapisiw Lookout, composé d'un couvert forestier varié, de ruisseaux, ainsi qu'en un petit milieu humide pouvant accueillir diverses espèces botaniques et fauniques.

Au cours des prochaines décennies, nous surveillerons de près les progrès de Wapisiw Lookout, incluant la croissance des 620 000 arbres, arbustes et plantes aquatiques plantés en 2010. L'évaluation continue du sol, de l'eau, de la végétation et de la faune aidera à assurer que le site est en voie de redevenir un écosystème boréal autosuffisant.

[En apprendre davantage sur la remise en état de Wapisiw Lookout](#)

Remise en état des milieux humides : innover en matière de recherche sur les tourbières

Les milieux humides sont une partie importante des efforts de remise en état de Suncor. À ce jour, 48,2 hectares de terres humides et de lacs ont été remis en état. Une des priorités de la recherche est de développer la capacité de reconstruire les terres humides, incluant les marécages, les marais et les tourbières. Jusqu'à tout récemment, les efforts de remise en état étaient principalement axés sur les marais.

En 2013, Suncor a atteint un jalon en matière de remise en état – l'ouverture officielle d'une tourbière reconstruite qui présente les caractéristiques d'une tourbière naturelle. Notre tourbière, l'un des premiers bassins versants des terres humides remis en état dans le monde, porte le nom de Nikanotee (prononcer ni-ga-no-ti), mot cri signifiant « avenir ».

La tourbière est le type de terre humide le plus courant de la forêt boréale présente dans la région des sables pétrolifères exploitables. Les tourbières se démarquent par leur capacité à :

- accumuler de larges dépôts d'une matière organique appelée tourbe et à se nourrir principalement des intrants d'eaux souterraines
- être toujours humides, emmagasinant de l'eau et la rejetant lentement au cours des périodes sèches
- agir comme des filtres pour les ruisseaux et les rivières de bas niveau, améliorant la qualité de l'eau en capturant le ruissellement et en éliminant les nutriments et les sédiments
- servir d'habitat pour diverses espèces dont les amphibiens, les oiseaux, l'orignal et une grande variété de plantes, dont la sarracénie pourpre insectivore

Située à notre usine de base des Sables pétrolifères près de Fort McMurray, en Alberta, notre tourbière de trois hectares est alimentée par un bassin versant artificiel de 32 hectares. Le projet est l'aboutissement de 10 années de recherche collaborative.

La modélisation de la faisabilité hydrologique de la tourbière a été dirigée par un partenariat entre l'Université de Waterloo et la Cumulative Environmental Management Association (CEMA). Suncor a financé la conception et la construction de la tourbière. Nous finançons aussi la recherche et la surveillance du site en collaboration avec Shell et L'Impériale.

La recherche et la surveillance continues du bassin versant des terres humides de la tourbière sont effectuées par des étudiants de cinq universités et collèges – Waterloo, Calgary, Colorado State, Wilfrid Laurier et Keyano – ainsi que par nos employés. Nous espérons que ces travaux révéleront beaucoup de choses sur le potentiel de la reconstruction de ces habitats naturels.

La tourbière Nikanotee est maintenant un projet conjoint de l'industrie apporté par Suncor aux autres membres de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA).

Suncor s'engage dans un autre défi. Nous collaborons avec [Canards Illimités Canada](#) pour explorer l'initiative de remise en état des marécages de la forêt boréale.

Entre 2012 et 2014, des recherches ont été menées pour identifier l'habitat naturel des marécages, la végétation, les sols et l'hydrologie. Nous poursuivons nos recherches sur la remise en état éventuelle des marécages de la forêt boréale dans le but de reconstruire, un jour, des marécages dans nos zones de remise en état.

[En apprendre davantage sur la remise en état des terres humides dans FSP](#)

Certification des terres remises en état : un enjeu complexe

On s'est demandé pourquoi seulement une infime partie des terrains définis par l'industrie des sables pétrolifères comme étant « remis en état » avait été certifiée en tant que telle par les organismes de réglementation du gouvernement. Cela est attribuable en partie au fait que selon les règlements actuels, les entreprises ne peuvent demander un certificat de remise en état que lorsque les terrains en question sont des écosystèmes à part entière, ce qui peut prendre de nombreuses années.

Par exemple, même si la remise en état et la végétalisation de Wapisiw Lookout ont été complétées en 2010, il faudra au moins une décennie pour que les semis deviennent une forêt mature et pour confirmer que la zone est autosuffisante et correspond aux caractéristiques de la forêt boréale locale.

Cela explique pourquoi certains observateurs de l'industrie sont capables d'affirmer que, à ce jour, seulement 0,2 % des terrains perturbés par la mise en valeur des sables pétrolifères remis en état ont été certifiés par le gouvernement de l'Alberta. Bien que techniquement exact, cet énoncé n'est pas complet.

Un tout autre point de vue permettrait aux exploitants de recevoir une certaine reconnaissance pour la réalisation d'étapes intermédiaires dans le cadre de remises en état. Selon l'[Association canadienne des producteurs pétroliers](#) (ACPP), environ 10 % des terrains perturbés par l'exploitation minière des sables pétrolifères depuis le début des activités dans les années 60 ont été remis en état par l'industrie.

Il est également important de noter que l'exploitation des sables pétrolifères est une industrie relativement jeune. Par conséquent, il n'est pas étonnant que seule une faible partie de l'ensemble de la zone de production ait été remise en état jusqu'à maintenant. À mesure que l'exploitation minière progressera, il est vraisemblable que la remise en état s'accélénera.

L'industrie hésite en outre à demander une certification dans le cadre actuel de la réglementation même lorsque la remise en état a franchi toutes les étapes, et ce, pour d'autres raisons. La Couronne récupère la propriété des terrains remis en état qui s'ouvrent alors au public. Comme la majorité des terrains remis en état sont adjacents à des zones d'exploitation en cours ou carrément à l'intérieur de celles-ci, en autoriser l'accès pourrait comporter des risques pour la sécurité publique.

Un système transparent d'établissement de rapports sur la remise en état

La province d'Alberta a mis en place un système d'établissement de rapports sur la remise en état qui aide les groupes d'intérêt à mieux comprendre les progrès réalisés à chaque étape du processus de remise en état. Le [Oil Sands Information Portal](#) est une fenêtre unique d'information; le portail présente une carte interactive et une bibliothèque de données.

Les progrès accomplis en matière de remise en état sont présentés en huit étapes importantes :

- défrichées

- perturbées
- prêtes pour la remise en état
- sols en place – zones terrestres, milieux humides et zones aquatiques
- remise en état temporaire – zones terrestres
- remise en état permanente – zones terrestres
- remise en état permanente – milieux humides et zones aquatiques
- certification

Le système, transparent pour le public, fournit des données sur la remise en état par l'intermédiaire d'un site Web interactif contenant des cartes.

Perturbation des terrains in situ

Avec la croissance de l'industrie des sables pétrolifères, on s'attend à ce que le pourcentage de terrains perturbés diminue. Cela s'explique par le fait qu'environ 97 % des réserves qui reposent sous la surface des sables pétrolifères du Canada sont récupérables au moyen de la [technique \(forage\) in situ](#), tout comme pour la production de pétrole classique. L'exploitation in situ ne perturbe que 15 % des terrains requis par une exploitation minière traditionnelle et ne produit pas de bassins de résidus.

Mais les projets d'exploitation in situ de sables pétrolifères, de même que l'exploration pétrolière et gazière, la foresterie et les autres activités industrielles ont un impact réel. Les routes, lignes sismiques, corridors d'électricité et emprises de pipelines laissent des chemins linéaires qui causent une fragmentation de la forêt, ce qui a un effet négatif sur les habitats fauniques.

Dans le cadre de la [Canada's Oil Sands Innovation Alliance](#), nous participons à plusieurs projets portant sur la fragmentation forestière, dont :

- Le [Faster Forests Program](#) qui, en 2014, a permis de planter stratégiquement environ 660 000 arbres et arbustes dans des zones perturbées de la région des sables pétrolifères.
- Le [Algar Restoration Plan](#) qui, en 2014, a permis de planter 54 500 arbres dans une zone de 98 kilomètres de perturbation linéaire située au sud-est de Fort McMurray.

Cumulativement depuis 2012, 127 750 arbres ont été plantés sur une surface de 210 kilomètres linéaires. Ces arbres ont été plantés à l'extérieur des zones de permis réelles dans le cadre d'un effort visant à réduire l'impact régional des lignes sismiques et de remettre en état l'habitat du caribou des bois.

Autres défis liés à la perturbation des sols

Nous pratiquons déjà la restauration à nos établissements de ventes au détail du secteur aval, exploités sous les marques [Petro-Canada](#), Shell et Phillips66. La restauration est effectuée simultanément aux mises à niveau des établissements et des réservoirs des installations existantes, ainsi qu'aux fermetures d'établissements.

[Pour en apprendre davantage sur les marques Shell et Phillips66, visiter suncor.com](#)

La restauration est également pratiquée à nos installations pétrolières et gazières classiques touchées par des activités antérieures. Les étapes de restauration sont suivies d'une phase de remise en état du terrain, ce qui comprend le rétablissement de la couverture végétale. Les certificats de remise en état sont émis pour les sites qui ont été rétablis à des conditions équivalentes à celles d'avant les perturbations.

Recherche et surveillance sur la remise en état

Suncor participe à un certain nombre de projets de recherche et de surveillance qui nous aident à comprendre l'impact de la mise en valeur sur la forêt

boréale et les étapes à suivre pour améliorer la conception des remises en état et réduire au maximum la perturbation de l'habitat.

Parmi ceux-ci :

- **Des projets pour soutenir les arbustes indigènes et les espèces des zones humides qui sont un élément écologiquement et culturellement important pour les écosystèmes de la forêt boréale.**
 - Le programme Improving Seed Longevity of Native Shrubs identifie les conditions de stockage optimales des semences indigènes afin d'assurer un approvisionnement régulier pour la remise en état.
 - Le programme Native Plant Establishment détermine la meilleure façon de recueillir et de préparer les semences, et de planter des douzaines d'arbustes et de plantes de milieux humides dans les sites remis en état.
 - L'étude Understory Plant Community Development optimise le développement de la végétation en déterminant les impacts des différentes options de remise en état (p. ex. le type de sol, la fertilisation et la stratégie de gestion des mauvaises herbes) sur le développement de la plante qui pousse sous le couvert forestier.
- **Des projets pour soutenir la plantation réussie des essences d'arbres qui peut être limitée par la faible disponibilité des nutriments et de l'eau, le compactage des terrains et la concurrence du couvert végétal.**
 - Le programme Identifying Limiting Factors for Tree Growth on Reclaimed Sites est axé sur l'identification des facteurs limitant éventuellement la croissance des espèces boréales d'arbre dans les zones remises en état et l'attribution des meilleures pratiques de gestion pour corriger ces facteurs limitant la croissance.
 - Les programmes Controlled-released Fertilization et Fertilization to Optimize Growth sont des études de recherche complémentaires qui évaluent le potentiel de différentes techniques de fertilisation pour améliorer le succès de la végétalisation. Le deuxième programme évalue si la concurrence du couvert végétal a un effet sur la plantation des semences d'arbre.
 - La Chaire de recherche industrielle sur la remise en état des terres forestières table sur son succès initial pour mieux comprendre le développement du couvert forestier et tenter d'améliorer la croissance des arbres pendant l'instauration du peuplement forestier. Le programme élabore également des recommandations pour établir un état des lieux plus diversifié et des communautés forestières.
 - Un programme axé sur la détermination du type et de la quantité adéquats de nutriments (p. ex. phosphore) à ajouter lors de la préparation en serre des semis pour favoriser le succès de la mise en place, la croissance et la remise en état.

Dans le cadre d'une initiative plus vaste à l'échelle du continent, le programme Boreal Monitoring Avian Productivity and Survivorship nous permet de comprendre la dynamique et la diversité des populations aviaires dans les habitats remis en état et perturbés dans la région de l'Athabasca où sont exploités les sables pétrolifères. Grâce à une surveillance continue, le programme évalue les effets de la perturbation sur la qualité de l'habitat aviaire et les concepts de remise en état pour nous aider dans nos travaux de remise en état.

Le programme Wildlife Habitat Effectiveness and Connectivity nous permet de mieux comprendre les effets des activités minières sur la dynamique des espèces sauvages. Grâce à la recherche et à la surveillance continues, le programme évalue la fonction des zones tampons non perturbées ou remises en état adjacentes aux mines et leurs effets sur la dispersion et la connectivité des espèces sauvages et les interactions prédateur/proie.

* Les terrains remis en état n'ont pas été accrédités comme tels par les organismes gouvernementaux de réglementation. Pour plus de détails sur la signification de remise en état, voir [l'avis juridique](#).

MC Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.



Biodiversité

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Sol](#) > Biodiversité

Sur cette page :

- [Efforts pour réduire notre impact](#)
- [Exemples d'initiatives permanentes sur la biodiversité](#)

Les impacts de nos activités sont évalués de plusieurs façons, y compris les impacts sur la biodiversité lorsqu'un changement de permis ou un projet d'agrandissement exige un examen.

Les groupes d'intérêt locaux participent souvent à la surveillance des risques important et (ou) des impacts potentiels sur la biodiversité. Nous devons fournir au gouvernement provincial les plans de gestion de nos impacts sur plusieurs éléments de la biodiversité dans les secteurs où nous exerçons nos activités. Notamment :

- des plans de végétalisation
- des plans d'atténuation et de surveillance des effets sur la faune
- des études de végétation annuelles pour mesurer et planifier la richesse et la densité des espèces des sites remis en état

Des études d'impact sur l'environnement et (ou) des études de l'impact socio-économique sont exigées par la loi à toutes nos zones d'exploitation.

Suncor participe à plusieurs groupes d'intérêt, activités de recherche et programmes de surveillance afin de comprendre et d'atténuer les impacts potentiels des activités de l'industrie sur la biodiversité. Cela inclut la mise en valeur des sables pétrolifères dans la forêt boréale canadienne, l'un des plus grands écosystèmes intacts sur la planète.

Nous nous sommes engagés à être un gestionnaire responsable de la forêt boréale en nous efforçant de préserver la biodiversité de la région. Nous travaillons de façon indépendante, et en collaboration avec des pairs de l'industrie et des organismes à intervenants multiples, à la conservation et à la promotion d'habitats naturels pour les espèces, notamment celles qui sont potentiellement touchées par nos activités.

Nous sommes un des signataires de la Vision pour la conservation de la forêt boréale — une vision de conservation nationale innovatrice développée par 20 Premières nations, des groupes environnementaux et des sociétés de ressources. L'année 2013 a marqué le 10^e anniversaire de cette importante collaboration entre de multiples groupes d'intérêt.

En 2014, Suncor a commandité un projet du Boreal Leadership Council (BLC) visant à vérifier les outils, données, pratiques et structures gouvernementales

actuellement utilisés par les Premières nations pour la planification d'action, incluant les connaissances autochtones, l'identification de l'habitat, la surveillance de la population et des aspects de la conservation du caribou.

[Pour en apprendre davantage, visiter le site web du Conseil principal de la forêt boréal](#)

Efforts pour réduire notre impact

Nous travaillons sur plusieurs fronts pour réduire notre impact sur la région boréale :

- **Évolution de techniques progressives de remise en état des terrains à nos installations d'exploitation des sables pétrolifères.** Nous travaillons à la remise en état des terrains miniers perturbés et à la réduction du temps nécessaire pour remettre les terrains perturbés sous la forme d'un écosystème autosuffisant de la forêt boréale commune locale.
- **Pionnier de la recherche et de l'innovation** sur la remise en état des terres humides, incluant l'ouverture officielle en 2013 de l'une des premières tourbières construites (la tourbière est la terre humide la plus courante de la forêt boréale dans la région des sables pétrolifères). Nous collaborons aussi avec Canards Illimités Canada pour explorer le potentiel de remise en état des marécages de la forêt boréale.

[Pour en apprendre davantage sur nos efforts de remise en état](#)

- **Conservation des habitats vulnérables de la forêt boréale.** Les travaux commencés par [l'Alberta Conservation Association](#) (ACA) et soutenus par la [Fondation Suncor Énergie](#) ont mené à un projet inaugural visant à protéger 480 acres (deux kilomètres carrés [km²]) de forêt boréale entourant le lac Winagami dans la région de Peace Country, en Alberta. Fort du succès de ce projet pilote, nous continuons de travailler avec l'ACA et en 2013 et 2014 nous avons sécurisé 3 parcelles de terrain, permettant l'agrandissement d'un site de conservation et la création de deux autres.

Au total, cela a permis d'ajouter 611 acres d'habitat dans les régions naturelles de la forêt boréale. Ce partenariat a amorcé sa deuxième décennie en 2013.

- **Gérer notre empreinte in situ.** Nous continuons à travailler avec des pairs de l'industrie pour piloter des techniques et mieux comprendre comment réduire efficacement la fragmentation des habitats naturels liée à l'extraction du bitume in situ et à d'autres sources d'activité dans la forêt boréale.
- **Collaborer à la biodiversité régionale.** Nous sommes membres de la Cumulative Environmental Management Association, un groupe d'intervenants multiples qui conseille les gouvernements provincial et fédéral à propos des impacts cumulatifs de la mise en valeur sur l'air, le sol, l'eau et la biodiversité de la forêt boréale.

Nous travaillons dans le cadre de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance à une variété de projets visant à remettre en état les terrains perturbés et protéger l'habitat naturel.

Exemples d'initiatives permanentes sur la biodiversité

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Nos programmes de surveillance et d'atténuation des effets sur la faune

Nous portons une attention soutenue à la manière dont nos activités influent sur l'environnement, en particulier la faune. Nous investissons dans des activités de recherche, de surveillance et de conservation en partenariat avec diverses organisations. Ainsi, nous restaurons l'habitat du caribou le long du gazoduc de North Cabin, mettons en œuvre des projets de contrôle aviaire et menons des études sur la mortalité chez les chauves-souris à nos installations éoliennes. Nous adoptons une approche intégrée pour la gestion des paysages et la protection de la faune. La réduction des impacts sur la faune est incorporée dans notre processus de planification des projets.

Programme de gestion de la faune

L'objectif du Programme de gestion de la faune de Suncor dans nos concessions de sables pétrolifères dans la municipalité régionale de Wood Buffalo est de réduire les conflits entre l'homme et l'animal, l'accoutumance des animaux à l'homme et son conditionnement, tout en maintenant la santé et la diversité de la faune.

En 2014, Suncor a continué d'être vigilante dans le cadre de son programme de gestion de la faune, en mettant l'accent sur la gestion des déchets, la prévention des conflits avec les animaux, les inspections et l'éducation.

Nous consultons régulièrement les biologistes de la faune de [l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta \(AER\)](#) et les agents locaux de Pêche et Faune et collaborons avec eux.

Les enquêtes sur les incidents fauniques nous aident à comprendre leurs causes et à prévenir toute récurrence. À la suite d'une attaque d'ours qui fut fatale à nos installations des Sables pétrolifères en mai 2014, nous avons mis en place des mesures de prévention additionnelles afin de réduire au maximum les risques de rencontre des humains avec des animaux sauvages à nos concessions de la région de Wood Buffalo :

- formation sur la faune obligatoire pour tous les employés travaillant sur des sites ou des projets dans la municipalité régionale de Wood Buffalo
- outil de suivi de la faune en ligne à Suncor pour accroître la sensibilisation et la compréhension relativement aux animaux présents dans nos concessions
- formation additionnelle pour les employés travaillant dans les habitats naturels, tels les endroits éloignés des véhicules et des immeubles
- spécialistes de la faune concentrés sur l'aversion des ours, une gestion efficace des déchets et l'éducation sur place
- ajout de section sur les dangers liés à la faune dans nos normes et principes

Programme de protection des oiseaux

Suncor s'est engagée à réduire la présence des oiseaux aux bassins utilisés dans le cadre de ses activités dans les sables pétrolifères par :

- l'adoption et l'amélioration de méthodes de dissuasion
- la surveillance des contacts avec les oiseaux
- la quête d'oiseaux morts

Nous avons mis en place un ensemble de dispositifs de dissuasion liés à un radar, de dispositifs de dissuasion non liés à un radar et d'éléments de dissuasion physiques pour empêcher les sauvagines de se poser sur les bassins et autres bassins utilisés dans le cadre de nos activités. Nous surveillons étroitement et portons secours à tout oiseau touché, en consultation avec le service de protection de la faune aquatique et terrestre du ministère de l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta (AER).

Au total, 45 oiseaux sont morts sur nos concessions minières de sables pétrolifères en 2014, contre 62 en 2013.

Si, d'une part, nous essayons d'éloigner les animaux sauvages de nos sites d'exploitation actifs, d'autre part, nous utilisons des techniques de mise en valeur de l'habitat faunique afin d'encourager les animaux à rester sur les sites remis en état.

Les techniques d'amélioration suivantes ont été mises en œuvre à Wapisiw Lookout, le premier bassin de résidus remis en état dans la région des sables pétrolifères :

- la création de tanières à l'aide de débris ligneux grossiers, de pilots et d'amas de roches pour les petits mammifères
- l'installation de chicots ou d'arbres fauniques pour fournir des perchoirs aux oiseaux de proie et un habitat aux diverses espèces de pics
- l'installation de cabanes à oiseaux et dortoirs à chauves-souris pour encourager leur retour
- l'intégration d'une petite zone humide afin de fournir un habitat et de la nourriture à différentes espèces

Collaboration au sein de l'industrie en matière de biodiversité

À mesure que le secteur des sables pétrolifères prend de l'expansion, il devient de plus en plus important de collaborer pour atténuer les effets cumulatifs du développement sur la faune et la biodiversité. Nous le faisons en participant à la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA), un réseau de 13 sociétés responsables de plus de 90 pour cent de la production tirée des sables pétrolifères du Canada.

La COSIA se concentre sur une performance améliorée dans quatre grands secteurs environnementaux privilégiés :

- le sol

- l'eau
- les résidus
- les gaz à effet de serre

Le secteur environnemental privilégié portant sur le sol de la COSIA est axé sur la réduction de l'intensité de l'empreinte et de l'impact des activités minières des sables pétrolifères et in situ sur le sol et la faune dans le nord de l'Alberta. Dans le cadre de la COSIA, nous travaillons à un large éventail de projets visant à réduire l'empreinte, à accélérer la remise en état et à préserver la biodiversité.

[Pour en apprendre davantage sur la COSIA](#)

Quelques exemples des projets de la COSIA liés à la biodiversité de la forêt boréale :

L'outil Landscape Ecological Assessment and Planning (LEAP)

Une base de données et un outil de modélisation, connus sous le nom de LEAP, aident les sociétés membres de la COSIA à mieux comprendre comment les travaux de reforestation et de remise en état entrepris aujourd'hui influenceront sur la santé de la forêt boréale de demain.

LEAP utilise des données géospatiales sur l'emplacement des concessions pétrolières et gazières, les types de forêts, les lacs, les cours d'eau, ainsi que d'autres informations géographiques pertinentes pour cibler où et comment les efforts de conservation et de remise en état peuvent avoir le plus grand effet net désiré. Il permet aussi aux planificateurs de projeter visuellement ce à quoi les zones de remise en état et de reforestation courantes ressembleront dans 10 ans, 20 ans, voire 50 ans.

L'étude LEAP englobe quelque 32 455 km² – un territoire légèrement plus grand que la Belgique – qui inclut la majorité des exploitations de sables pétrolifères existantes, 342 petites agglomérations et sept troupes de caribous des bois. Bien que la surface de terrain perturbée par les activités pétrolières et gazières représente un pourcentage relativement faible de la superficie totale, les perturbations linéaires comme les lignes sismiques et les emprises de pipelines ont un effet cumulatif relativement plus élevé en raison de la fragmentation de la forêt, qui affecte l'habitat des animaux sauvages, dont le caribou des bois.

Si LEAP indique qu'une région perturbée pourrait profiter de végétalisation additionnelle, on étudiera la possibilité d'y planter des arbres, des arbustes et autres végétations indigènes. Puis ces cultures sont ajoutées au programme LEAP afin d'offrir une perspective future des résultats de la remise en état.

Travaux de remise en état dans la région Algar

LEAP est utilisé pour planifier la [remise en état de l'habitat du caribou dans la région Algar](#), un secteur couvrant 570 km² le long de la rivière Athabasca, au sud-est de Fort McMurray. Le projet Algar utilise une approche régionale intégrée avec d'autres sociétés qui travaillent ensemble pour réparer la fragmentation de l'habitat dans une région située à l'extérieur de leurs concessions actuelles.

Le projet comprend un programme quinquennal visant à replanter des arbres et des arbustes dans la région de l'Algar afin de réduire la fragmentation due aux lignes sismiques et aider à remettre en état l'habitat du caribou des bois. Un programme de surveillance de la faune aidera à effectuer le suivi de l'incidence des travaux de restauration sur le déplacement de la faune dans la région.

[Pour en apprendre davantage sur la remise en état de la région de l'Algar](#)

[Pour en apprendre davantage sur la protection de l'habitat du caribou des bois dans FSP](#)

Programme Faster Forests

Le programme Faster Forests est conçu pour atténuer la fragmentation forestière en plantant stratégiquement des arbres dans toute la région des sables pétrolifères. En 2014, près de 700 000 arbres et arbustes ont été plantés, portant le nombre total d'arbres et d'arbustes plantés depuis 2009 à environ 3 millions.

La plantation d'arbustes indigènes dans la région est un élément important. Ces arbustes aideront les semis d'arbres à grandir de façon saine, plus rapidement et avec une moins grande concurrence pour les nutriments et l'eau comparativement aux herbages à croissance rapide. Le résultat : une intégrité et une biodiversité écologiques accrues. Les arbustes à petits fruits, comme les bleuets et les saskatoons, sont importants pour les communautés autochtones et les animaux.

Suncor a utilisé les leçons tirées du programme Faster Forests et les a incorporées dans ses activités. Cette pratique nous permet de rétablir la situation dans le cas de perturbations passées qui n'étaient pas végétalisées.

Alberta Biodiversity Conservation Chairs

La COSIA parraine le programme Alberta Biodiversity Conservation Chairs dont l'intention est d'accélérer le développement des sciences de la biodiversité et d'appuyer la recherche sur le terrain sur l'impact environnemental de la mise en valeur de la forêt boréale du Nord de l'Alberta.

Le programme actuel comprend deux chaires de recherche à l'Université de l'Alberta qui étudient quatre thèmes de recherche intégrés :

- surveillance et conservation des espèces rares et menacées
 - évaluation des causes et des effets du changement de la biodiversité à titre de base d'une gestion efficace
 - amélioration de la surveillance, de la modélisation et de la gestion de la biodiversité terrestre pour la planification régionale de l'utilisation des terres
 - remise en état intégrée – de la zone d'exploitation au paysage remis en état
-



Gestion des déchets

[Accueil](#) > [Environnement](#) > [Sol](#) > [Gestion des déchets](#)

Sur cette page :

- [Recycler les huiles à moteur aux installations des sables pétrolifères](#)
- [Gestion des déchets dans nos activités de raffinage et de commercialisation](#)
- [Les secteurs Projets majeurs et Sables pétrolifères se mettent au recyclage des déchets](#)

Nous accordons une grande importance à la gestion de tous les types de déchets. En plus de veiller à ce que nous respections toutes les exigences réglementaires en matière de production, de contrôle et d'élimination des déchets, nous voyons le recyclage, la réutilisation et la récupération des déchets comme une occasion pour générer des avantages économiques, sociaux et environnementaux.

Nos activités fonctionnent 24 heures par jour, sept jours par semaine, donc plusieurs de nos installations sont perçues comme de petites villes ou collectivités et nous faisons face aux mêmes défis et disposons des mêmes occasions.

Tout comme les personnes et les collectivités, nous recyclons régulièrement des articles tels des tubes fluorescents, des piles et du carton dans nos installations. Nous collaborons également avec les entrepreneurs, les fournisseurs et les récepteurs de déchets afin d'améliorer les pratiques de gestion des déchets à nos lieux de travail et à l'échelle de nos installations. Nous collaborons aussi avec les pairs de l'industrie pour déterminer les occasions de gestion des déchets et réagir en conséquence.

Recycler les huiles à moteur aux installations des sables pétrolifères

Depuis octobre 2012, nous recyclons l'huile et le glycol usés des camions lourds et légers qui fonctionnent à notre usine de base des sables pétrolifères afin d'atténuer notre empreinte écologique et réduire les coûts.

Nous avons élaboré un processus normalisé pour le ramassage et le recyclage de l'huile de graissage. Notre entrepreneur renonce aux frais de ramassage et paie Suncor pour l'huile usée. Les déchets provenant des changements d'huile sont maintenant adéquatement recyclés à une installation d'Edmonton, en Alberta, qui a recyclé plus de trois millions de litres de notre huile usée jusqu'à maintenant. De plus, Suncor économise maintenant sur les frais de camionnage et les rabais provenant de l'huile recyclée génèrent des revenus pour la Société.

Gestion des déchets dans nos activités de raffinage et de commercialisation

La gestion des déchets liés à nos activités de [raffinage et de commercialisation](#) incluent plusieurs occasions et programmes de recyclage à nos raffineries, notamment :

- résidus de bois pour palettes
- recyclage de piles
- recyclage de contenants aérosol
- recyclage de barils et de seaux en plastique
- recyclage de produits hors spécification et non conformes
- recyclage du ciment et des agrégats
- recyclage des métaux

En outre, l'établissement de centres de recyclage de l'huile à des installations choisies permet la biorestauration des sols contaminés extraits de nos établissements de ventes au détail lors des rénovations. Une quantité importante de ces sols peut ensuite être réutilisée comme terre de remplissage à divers endroits. Nous réduisons les besoins en matière d'élimination des sols aux sites d'enfouissement municipaux désignés en exploitant nos propres centres de recyclage des sols et en réutilisant une grande partie des sols restaurés.

Nous participons également à plusieurs programmes de recyclage, notamment les programmes de recyclage de catalyseur de raffinerie et de recyclage des déchets. Les catalyseurs sont des produits chimiques utilisés dans certains types d'applications de traitement et sont généralement régénérés dans les unités de production de la raffinerie. Après plusieurs cycles, le catalyseur usé ne peut plus être régénéré et il est alors envoyé chez des recycleurs spécialisés dans la récupération des métaux. Les catalyseurs utilisés dans d'autres types d'applications ne peuvent pas être régénérés; une fois usés, ils sont envoyés chez des recycleurs qui récupèrent les métaux.

Les secteurs Projets majeurs et Sables pétrolifères se mettent au recyclage des déchets

Une initiative de gestion des déchets novatrice ayant vu le jour avec un seul projet en 2004 a depuis évolué en une pratique standard au sein de notre secteur Sables pétrolifères. À l'origine, l'idée était de réduire au minimum notre utilisation de ressources en incorporant le recyclage et la réutilisation des matériaux de construction dans les plans pour l'usine de valorisation proposée Voyageur*. Puis, en 2010, nous avons étendu l'initiative de recyclage à l'unité de naphta Millennium et au projet de gestion des résidus TRO^{MC}. Aujourd'hui, ce programme inclut non seulement les déchets de construction mais tous les déchets produits aux installations des Sables pétrolifères et il est intégré dans l'ensemble du secteur Sables pétrolifères.

*En mars 2013, Suncor a annoncé qu'elle suspendait le projet d'usine de valorisation Voyageur. La décision fait suite à un examen stratégique et économique conjoint initié à la fin de 2012 par Suncor et Total E&P Canada Ltd, partenaire de la coentreprise.

^{MC}Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.



Résidus des sables pétrolifères

[Accueil](#) > [Environnement](#) > Résidus des sables pétrolifères

Sur cette page :

- [Gestion des résidus des sables pétrolifères](#)
- [Cadre de travail en matière de gestion des résidus](#)
- [Monter la barre : collaboration en matière de résidus](#)
- [Technologie de la couverture de coke](#)

Trouver des façons d'assécher les résidus liquides des sables pétrolifères plus rapidement afin qu'ils soient prêts pour la remise en état est essentiel pour améliorer notre rendement global en matière de remise en état. S'ils ne sont pas gérés, ces résidus liquides pourraient prendre des siècles à s'assécher naturellement et se solidifier pour être remis en état.

Toutes les formes d'exploitation minière, qu'il s'agisse du charbon, de l'or, de l'uranium ou de la potasse, génèrent des résidus. Il incombe aux exploitants miniers de déterminer la façon d'éliminer ces sous-produits de manière sécuritaire et efficace. Le défi est d'autant plus considérable étant donné l'ampleur de l'exploitation des sables pétrolifères.

Les résidus des sables pétrolifères se composent d'eau, d'argile, de sable et d'hydrocarbures résiduels qui restent une fois que la majorité des hydrocarbures sont extraits du minerai grâce à notre procédé d'extraction du bitume à l'eau. Le forage in situ du bitume des sables pétrolifères ne produit pas de résidus.

Les pratiques traditionnelles de l'industrie consistaient à pomper les résidus dans de vastes bassins de décantation, appelés bassins de résidus. Au départ, les résidus sont stockés en surface jusqu'à ce qu'un espace soit dégagé sous la surface pour leur stockage dans l'espace aménagé dans des zones de mine désaffectées.

Par la suite, la plus grande partie du sable se dépose au fond et emmagasine une partie des solides fins. L'eau et les solides fins résiduels remontent à la surface pour former :

- une couche supérieure d'eau qui peut être recyclée
- une couche intermédiaire, connue sous le nom de résidus fins mûrs (RFM), et composée à 70 % d'eau et à 30 % de solides fins.

Le développement continu de l'exploitation minière a nécessité la création d'un nombre croissant de bassins de résidus toujours plus grands. Suncor possède présentement huit bassins de résidus actifs contenant près de 299 millions de mètres cubes (m³) de résidus liquides. Ce nombre est stable depuis les six dernières années.

Gestion des résidus des sables pétrolifères et procédé TRO

Au cours des six dernières années, l'approche de Suncor nous a permis de remettre en état un bassin de résidus (Wapisiw Lookout) et d'en transformer un autre en zone praticable grâce à l'utilisation de la technologie de la couverture de coke. Nous sommes en cours de conversion d'un troisième bassin de résidus en une surface sèche grâce à notre procédé TRO^{MC}.

Suncor collabore également avec d'autres exploitants des sables pétrolifères pour accélérer l'amélioration de la performance de la gestion des résidus.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Cadre de travail en matière de gestion des résidus

En 2015, le ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables de l'Alberta a présenté une nouvelle politique sur les sables pétrolifères appelé Cadre de travail en matière de gestion des résidus. Cette politique décrit les attentes quant aux résidus liquides, nouveaux et existants, et établit des exigences pour que chaque activité gère un profil du volume des résidus liquides.

Nous sommes impatients de travailler avec des groupes d'intérêt clés et l'organisation pilote, l'organisme de réglementation de l'énergie de l'Alberta, afin de soutenir l'élaboration des règlements nécessaires pour appliquer cette nouvelle politique provinciale.

Monter la barre : collaboration en matière de résidus

À titre de membre de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA), Suncor partage des détails sur ses technologies en matière de résidus avec d'autres sociétés membres. En retour, nous avons accès aux technologies que les autres sociétés utilisent pour gérer leurs résidus.

Grâce à la mise en commun de recherches, d'expériences, d'expertise et d'engagements financiers, nous sommes en mesure de chercher plus rapidement de nouvelles technologies. Nous espérons que ce partage des ressources dans le cadre de la COSIA améliorera la gestion des résidus dès maintenant et dans les futures installations minières des sables pétrolifères.

En apprendre davantage sur le [secteur environnemental privilégié des résidus](#) de la COSIA.

Technologie de la couverture de coke

Suncor accélère également la remise en état des bassins de résidus en utilisant une couverture de coke, un sous-produit du bitume valorisé, pour créer une surface solide à notre Bassin 5.

La couverture de coke est suffisamment légère pour flotter sur la surface du bassin et assez solide pour permettre aux camions d'y circuler. Des drains d'assèchement dans la couverture de coke agissent comme des pailles; ils évacuent l'eau et séparent les résidus des matières remises en état.

Le projet de couverture de coke du Bassin 5 est **l'un des plus grands bassins mis à l'essai sur le terrain au monde en matière de technologie de traitement des résidus**. La solidification ciblée devrait être terminée d'ici 2019; alors que le coke sera recouvert de sable jusqu'à ce que les résidus puissent accueillir de la végétation et être davantage remis en état.

[En apprendre davantage sur la couverture de coke dans FSP](#)



Énergies renouvelables

[Accueil](#) > [Environnement](#) > Énergies renouvelables

Sur cette page :

- [Pourquoi l'énergie renouvelable?](#)
- [Énergie éolienne](#)
- [Préoccupations liées à l'énergie éolienne](#)
- [Biocarburants](#)
- [Notre investissement dans l'éthanol](#)



Dans le cadre de la création d'un avenir énergétique durable, l'énergie renouvelable occupera une place plus importante dans le bouquet énergétique global. Selon le rapport World Energy Outlook 2014 de l'Agence internationale de l'énergie, les énergies renouvelables devraient représenter près de la moitié de l'augmentation de la production d'énergie mondiale d'ici 2040, l'énergie éolienne représentant plus du tiers de cette augmentation.

Nous sommes des pionniers dans le secteur de l'énergie renouvelable au Canada. Nos investissements à ce jour sont axés sur l'énergie éolienne et les biocarburants, même si nous continuons à évaluer des occasions dans d'autres technologies renouvelables, incluant l'énergie solaire.

Pourquoi l'énergie renouvelable?

Pourquoi une entreprise telle Suncor, dont l'expertise principale repose sur la production de pétrole et de gaz naturel, investirait du temps, de l'argent et des ressources dans l'énergie éolienne, les biocarburants et d'autres projets d'énergie de remplacement? C'est une question que le Pembina Institute, un centre d'études et de recherches de l'Alberta, s'est posée récemment.

Le Pembina Institute souligne que les sociétés pétrolières et gazières disposent des compétences nécessaires pour développer une énergie renouvelable, de la connaissance des marchés et des technologies complexes pour la mise sur pied de projets majeurs et de la collaboration avec les collectivités. Les sociétés pétrolières et gazières peuvent aussi avoir accès à des capitaux, grâce à de bons antécédents de crédit et des actifs de ressources précieuses.

Le développement de projets axés sur l'énergie renouvelable fait partie de notre [plan d'action sur les changements climatiques](#) à long terme. Notre portefeuille total de sources d'énergie renouvelable déplace en ce moment environ un million de tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) par an, soit l'équivalent des gaz d'échappement émis annuellement par environ 235 000 automobiles.

Le développement de formes d'énergie différentes est aussi une bonne décision d'affaire. L'énergie éolienne et les biocarburants font partie des sources d'énergie de l'avenir — et nous voulons être parmi les fournisseurs de solutions énergétiques multiples grâce à ce que nous croyons être des investissements stratégiques et à peu de risques.

[En apprendre davantage sur l'énergie renouvelable dans FSP](#)

Énergie éolienne

Notre premier [projet éolien](#) a démarré en 2002. À l'heure actuelle, nous participons à l'exploitation de sept parcs éoliens, dont six dans le cadre de coentreprises. La capacité de production totale de ces parcs est de 295 mégawatts (MW), suffisamment pour fournir de l'électricité à environ 115 000 foyers canadiens chaque année.

Notre projet de parc éolien Adelaide, situé dans le sud-est de l'Ontario, est maintenant fonctionnel et a ajouté 40 MW à notre portefeuille.

Notre huitième projet, Cedar Point, a obtenu une autorisation de projet d'énergie renouvelable (APER) en août 2014 mais a fait l'objet d'une contestation subséquente devant un Tribunal de l'environnement. En mars 2015, le Tribunal a émis un jugement qui confirme l'APER. La construction est en cours et, une fois mis en service, le projet devrait permettre d'ajouter 100 MW à la fin de 2015. Ces projets permettraient à notre capacité éolienne totale d'atteindre 395 MW.

Préoccupations liées à l'énergie éolienne

En dépit du soutien en faveur de l'énergie éolienne en général, des inquiétudes ont été soulevées par des personnes habitant à proximité des projets proposés relativement à l'installation de turbines éoliennes près de leurs maisons. Cette situation est habituelle dans toute collectivité où d'importants projets de développement sont prévus.

Parmi les principales préoccupations, on retrouve la diminution possible de la valeur des propriétés dans la région et l'atteinte du paysage. Les risques éventuels pour la santé ont été abordés dans l'[Étude sur le bruit des éoliennes et la santé](#) de Santé Canada. Les premiers résultats de l'étude ne fournissent aucune preuve à l'appui d'un lien de causalité direct entre le fait de vivre à proximité de turbines éoliennes et les problèmes de santé. Nous continuons de soutenir les études scientifiques fondées sur des faits et visant à évaluer ces préoccupations.

Nous nous efforçons de travailler de façon ouverte, respectueuse et transparente, en nous engageant très tôt auprès des collectivités pour atténuer les préoccupations et régler les problèmes dans la mesure du possible. Bien que de telles conversations puissent être difficiles, nous préférons en arriver à des solutions mutuellement acceptables. Nos projets éoliens s'efforcent de respecter et même de dépasser tous les règlements. Par exemple, la philosophie derrière la conception de nos projets est de réduire l'impact visuel, d'atténuer les variations de densité dans les turbines et de maximiser les marges de recul dans la mesure du possible.

Nous croyons que l'énergie éolienne est une source d'énergie sûre et fiable et qu'elle continuera de l'être. La production d'énergie éolienne est efficace et, non seulement il n'y a pas d'apport de carburant, mais il n'y a pas d'émissions non plus. De récentes études ont démontrées que le vent, avec le gaz naturel (surtout lorsque ce dernier est combiné à la cogénération, comme dans nos installations des sables pétrolifères), sont deux des options parmi les plus économiques pour construire de nouvelles installations d'énergie aujourd'hui.

L'énergie éolienne continue d'être un élément clé de notre engagement à développer différentes formes d'énergie.

Biocarburants

Nous exploitons également la plus grande usine de production d'éthanol du Canada, à proximité de Sarnia, en Ontario. L'[usine de production d'éthanol de St. Clair](#), a une capacité de production de 400 millions de litres par an.

Presque tout l'éthanol produit à l'usine de St. Clair est mélangé à l'essence Petro-Canada.

« Étant donné qu'il s'agit d'une exigence pour divers mandats pour les biocarburants à l'échelle du pays, nous pouvons soit acheter le produit, soit le produire, explique Jim Provias, vice-président, Énergie renouvelable. En exploitant l'usine de St. Clair, nous sommes davantage en mesure de contrôler la qualité et les coûts, tout en renforçant la valeur du modèle d'exploitation intégrée de Suncor. »

En 2014, Suncor a investi dans une société de commercialisation de technologie de production de biodiésel. Avec cet investissement, nous participons à notre première usine de biodiésel à l'échelle commerciale actuellement en construction au Nebraska; l'usine devrait être fonctionnelle d'ici la fin de 2015.

Notre investissement dans l'éthanol

Depuis 1992, nous mélangeons de l'éthanol aux carburants que nous vendons au détail. L'usine d'éthanol de St. Clair à Mooretown, en Ontario, a ouvert ses portes en 2006 et nous avons doublé la capacité de production annuelle de l'usine à 400 millions de litres d'éthanol à base de maïs en 2011.

L'éthanol produit à l'usine de St. Clair est mélangé à l'essence de notre marque Petro-Canada, qui a ainsi un impact environnemental plus faible que l'essence ordinaire sans éthanol tout en respectant les normes de mélange imposées par le gouvernement.

Au Canada, le Règlement fédéral sur les carburants renouvelables exige une teneur moyenne en éthanol renouvelable de cinq pour cent dans l'essence vendue partout au Canada. Il y a aussi une exigence pour une teneur moyenne de deux pour cent en carburant renouvelable dans le carburant diesel et le mazout de chauffage.

Certaines provinces ont leur propre mandat en ce qui concerne les exigences de mélange de biocarburants et nous devons donc acheter de l'éthanol à des tiers pour compléter l'approvisionnement provenant de notre usine de St. Clair, en Ontario.

Les preuves s'accumulent indiquant que les biocarburants comme l'éthanol sont des sources d'énergie éprouvées ayant des avantages démontrables.

Le Conference Board du Canada a conclu dans un rapport intitulé « [La contribution potentielle de l'éthanol au secteur canadien des transports](#) » que :

- l'éthanol, comparativement à l'essence, réduit les gaz à effet de serre dans une proportion de 40 à 62 %, selon les procédés agricoles et les technologies de production employés
- l'amélioration des techniques agricoles entraîne une hausse considérable du rendement du maïs en boisseaux par acre, ce qui a une incidence positive sur l'utilisation d'eau et de fertilisants
- la production de maïs d'aujourd'hui est également davantage éconergétique et la plus grande partie du maïs produit ne convient pas à l'alimentation humaine.

Bien que l'essence additionnée de 10 % d'éthanol ait une teneur en énergie inférieure de 3 % à celle de l'essence pure, il s'agit d'un carburant oxygéné qui a la capacité d'améliorer l'efficacité de la combustion dans de nombreux véhicules. Dans la plupart des véhicules, cette efficacité améliorée aide à compenser la teneur en énergie légèrement plus faible de l'essence à l'éthanol.

Évaluation du cycle de vie

Nous considérons qu'il convient d'envisager le cycle de vie complet de la production d'éthanol lorsqu'on aborde les avantages environnementaux.

Avant de construire notre usine d'éthanol, nous avons demandé au Pembina Institute d'entreprendre deux évaluations de cycle de vie utilisant toutes les données énergétiques, du champ de maïs à la pompe à essence. Une fois la première phase opérationnelle, nous avons demandé au Pembina Institute de revoir l'étude afin de s'assurer que la plus récente méthodologie scientifique et les données d'exploitation actuelles étaient utilisées.

[Visiter le site Web du Pembina Institute pour en apprendre davantage.](#)

Selon son évaluation, qui a fait l'objet d'une révision indépendante par des pairs à l'Argonne National Laboratory du gouvernement des États-Unis, Pembina a déterminé qu'il pourrait être possible de réduire les émissions totales de CO₂ de 300 000 tonnes par année en mélangeant à l'essence tout l'éthanol provenant de l'usine initiale de St. Clair. Grâce à l'agrandissement de l'usine, les bienfaits pour l'environnement ont doublé pour atteindre 600 000 tonnes par année. L'éthanol de l'usine de St. Clair permet une réduction de 60 % des émissions de GES par rapport à l'essence. Ces estimations ont été plus récemment confirmées par des calculs internes.

Autres utilisations et cultures de la terre

La majeure partie des terres agricoles utilisées pour produire l'éthanol aujourd'hui, ont servi auparavant à la culture du tabac. Avec la baisse de la demande pour le tabac, l'éthanol de maïs représente une culture de rechange durable pour les fermiers.

Le type de maïs que nous utilisons dans l'usine de St. Clair comme charge d'alimentation servait auparavant à nourrir le bétail. Lorsque les féculés et les sucres sont extraits du maïs pour produire de l'éthanol, les éléments qui restent servent à la fabrication d'aliments de première qualité pour le bétail, qui sont alors revendus aux producteurs de bétail locaux.

En résumé, de nombreuses parties en profitent :

- les fermiers ont une culture de rechange à commercialiser
- les producteurs de bétail obtiennent toujours les aliments dont ils ont besoin pour leur bétail
- nous pouvons produire un additif pour carburant qui augmente l'efficacité de la combustion et réduit l'impact sur l'environnement des carburants de transport

Nous pensons que l'industrie des biocarburants est prometteuse et nous nous sommes engagés à utiliser des pratiques de production parmi les meilleures de l'industrie à notre usine de St. Clair.



Déversements et rejets

[Accueil](#) > [Environnement](#) > Déversements et rejets

Sur cette page :

- [Prévention des incidents](#)
- [Déclaration de déversements et plan d'intervention en cas d'urgence](#)
- [Plan d'intervention par niveaux en cas de déversement d'hydrocarbures](#)
- [Amélioration continue de la capacité d'intervention](#)

Nous gérons les déversements en partageant les meilleures pratiques pour accroître la sensibilisation et atténuer les risques de futurs incidents.

Chaque déversement est consigné et examiné. Nous déterminons ensuite les causes fondamentales du déversement et nous prenons des mesures afin de réduire les risques et prévenir leur récurrence.

Prévention des incidents

Nous mettons constamment l'accent sur la prévention des incidents en nous assurant que :

- notre personnel est compétent et bien formé
- nos méthodes de travail sont rigoureusement contrôlées
- l'équipement et la technologie que nous utilisons sont adaptés à l'environnement de travail
- nos entrepreneurs sont dûment approuvés

Tous ces éléments, appuyés par une planification minutieuse et une évaluation des risques, réduisent la probabilité d'un déversement.

Déclaration de déversement et plans d'intervention d'urgence

Nous disposons de procédures d'inspection et de vérification des installations et de plans d'intervention en cas d'urgence, pour toutes nos installations,

notamment :

- nos installations d'amont et extracôtières
- nos raffineries et installations d'aval
- nos terminaux de distribution
- notre réseau de stations-service

Outre nos capacités d'intervention à l'interne, nous sommes membre de certains organismes d'intervention, notamment :

- [Société d'intervention maritime, Est du Canada](#)
- [Western Canada Marine Response Corporation](#)
- [Western Canada Spill Services Ltd.](#)
- [Oil Spill Response Ltd.](#)

Notre croissance et la complexité sans cesse grandissante de nos activités signifient toutefois que nous devons améliorer constamment nos pratiques de déclaration et nos efforts d'atténuation afin de réduire davantage le nombre de déversements et leur volume.

Plan d'intervention par niveaux en cas de déversement d'hydrocarbures

Il existe trois niveaux d'intervention en cas de déversement :

- **Niveau 1** – Il s'agit d'une intervention immédiate de première ligne réalisée par des membres du personnel et des entrepreneurs formés qui suivent les méthodes énoncées et utilisent l'équipement décrit dans le plan d'intervention en cas d'urgence. Cet équipement de niveau 1 est facilement accessible sur les navires d'assistance et les installations extracôtières.
- **Niveau 2** – Le deuxième niveau d'intervention est assuré par des ressources de nettoyage des déversements locales. Par exemple, la [Société d'intervention maritime, Est du Canada](#) (SIMEC) offre ses services pour nos activités au large de Terre-Neuve-et-Labrador. Il s'agit d'un organisme d'intervention certifié par Transport Canada et engagé par Suncor pour offrir un soutien au personnel régional d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures et qui peut déployer de l'équipement supplémentaire, au besoin.
- **Niveau 3** – Le troisième niveau d'intervention est assuré par une société internationale qui se spécialise dans l'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures. La [Oil Spill Response Limited](#) (OSRL) donne accès à des ressources et à de l'équipement d'intervention pouvant être déployés rapidement à toutes nos installations dans le monde.

Amélioration continue de la capacité d'intervention

Nous nous sommes engagés à améliorer de façon continue notre capacité d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures.

Dans le cadre de nos plans d'urgence, nous effectuons régulièrement des simulations et des exercices de formation sur l'eau. Nous invitons les agences de réglementation et les organismes d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures à participer à ces exercices de préparation.

Nous travaillons avec d'autres entreprises dans les régions où nous exerçons nos activités afin de renforcer les capacités grâce au partage de connaissances, d'expériences et de ressources.

Nous collaborons aussi avec des associations de l'industrie afin d'assurer que l'équipement de contrôle des puits sous-marins, incluant des blocs obturateurs et des produits dispersant, est disponible dans le cas peu probable d'une éruption sous-marine dans le cadre de nos activités de forage.

Par exemple, Oil & Gas UK a mis sur pied un groupe consultatif de prévention et d'intervention appelé Oil Spill Prevention and Response Advisory Group qui a conçu, construit et testé des blocs obturateurs de puits, qui sont maintenant mis à la disposition des sociétés qui ont des activités dans le plateau continental britannique de la mer du Nord.

Pour s'assurer de la disponibilité de l'équipement de contrôle et d'intervention dans les puits pour nos activités sur la côte Est du Canada et en Norvège, nous souscrivons au Subsea Well Intervention Service dans le cadre d'une entente supplémentaire avec l'OSRL.

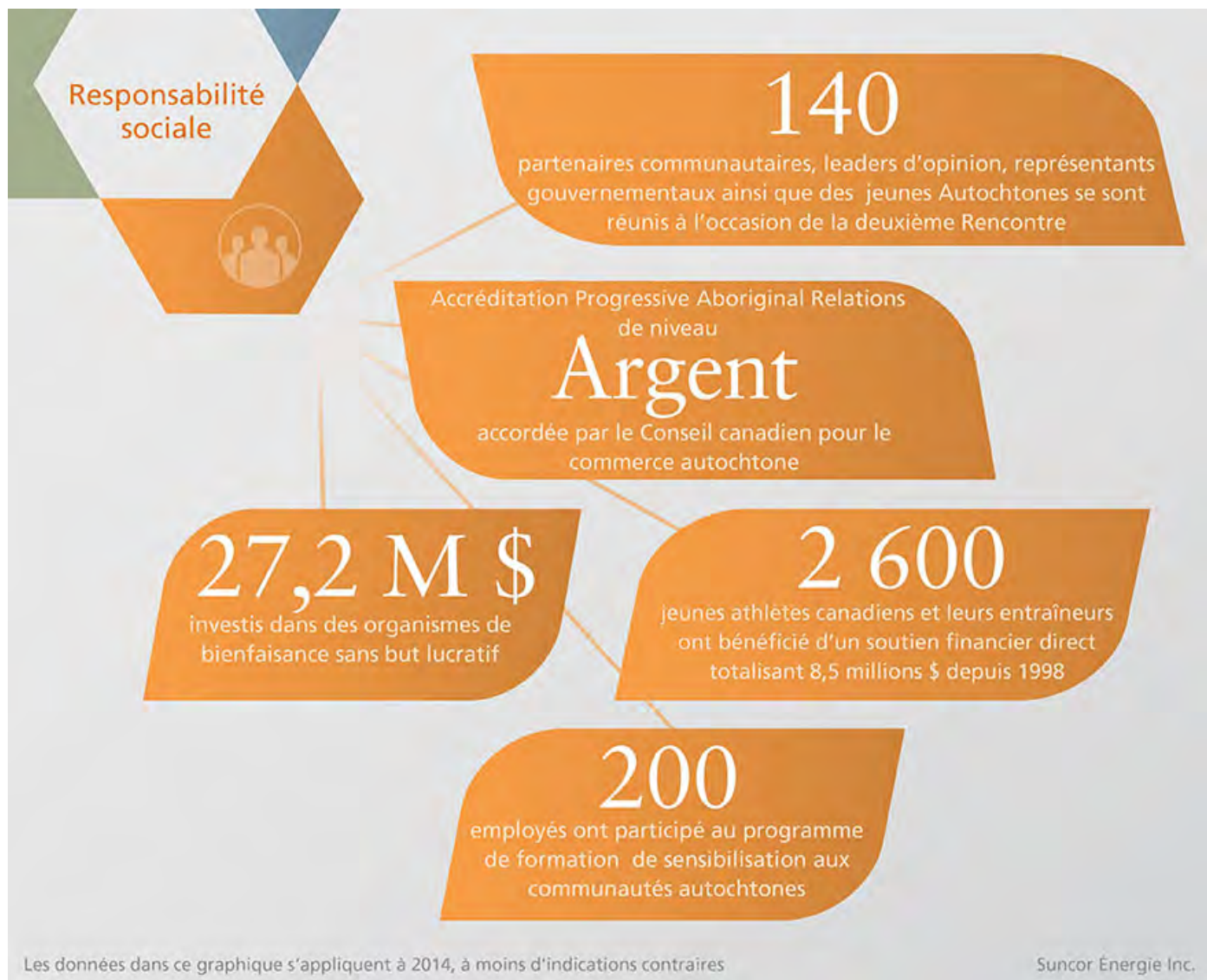
Notre priorité demeure de réaliser nos projets de forage conformément à une planification et une exécution rigoureuses afin d'éviter que des incidents ne se

produisent. Nous nous assurons aussi qu'un équipement de contrôle et d'intervention approprié est en place pour nos activités de forage.

[Voir une vidéo de l'Association canadienne des producteurs pétroliers sur la prévention des déversements et les interventions dans l'industrie énergétique extracôtière.](#)



Responsabilité sociale



[✉](#) |
 [🐦](#) |
 [f](#) |
 [in](#) |
 [📄](#) Télécharger

Avoir un impact positif sur la société et les collectivités où nous menons des activités grâce à un développement énergétique responsable est essentielle pour notre entreprise.

Nous savons que la clé d'un meilleur avenir se situe dans l'écoute et la compréhension du point de vue des autres. En écoutant, nous pouvons établir des relations efficaces et durables et participer à des conversations ouvertes, honnêtes et transparentes.

Voici un résumé des stratégies et des outils que nous avons mis en place pour soutenir notre engagement.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Notre stratégie

Suncor reconnaît que des gens et des collectivités sont touchés par nos activités. Il est important que les gens et les collectivités touchés par nos activités bénéficient de notre présence.

Suncor s'implique auprès des groupes d'intérêt autant pour des projets spécifiques que pour ses activités quotidiennes. En ce qui concerne les projets, nous sollicitons des commentaires sur les projets proposés pour comprendre les enjeux ou préoccupations afin de les éliminer ou de les atténuer au moment de la conception du projet. Par ailleurs, nous cherchons à mettre de l'avant les occasions que le développement peut apporter afin de répondre aux besoins des collectivités, notamment dans le domaine de la formation, de l'emploi ou du développement des affaires.

Il peut s'agir d'interactions informelles ou officielles sous forme d'ateliers, de comités ou conseils consultatifs, ou encore d'autres groupes communautaires. Ces plateformes nous permettent de parler de nos processus de gestion et de surveillance.

Notre approche en matière d'engagement est d'établir des partenariats avec les collectivités, d'en arriver à une compréhension commune et de collaborer pour améliorer notre performance.

Principe

Nous disposons de principes et de cadres de travail relatifs aux [droits de la personne](#) (PDF, 2 p., 188 Ko) aux [relations avec les groupes d'intérêt](#) (PDF, 2 p., 1,58 Mo) et [aux relations avec les Autochtones](#) (PDF, 2 p., 1,37 Mo) qui définissent notre engagement et nos convictions en ce qui a trait aux groupes d'intérêt et aux collectivités situés dans nos zones d'exploitation. Ces principes comprennent le :

- [Principe relatif à la prévention des paiements irréguliers](#) (PDF, 10 p., 277 Ko)
- Principe relatif à la sécurité internationale
- Principe relatif à un environnement de travail sans harcèlement ni violence

Une part de notre gestion du risque consiste notamment à fournir une supervision, une formation, des ressources et l'équipement nécessaires au maintien de normes de sécurité acceptables. Nous établissons des normes afin d'assurer que les employés et les entrepreneurs respectent les exigences de l'entreprise dans chaque zone d'exploitation.

Nous tenons compte des impacts et des risques environnementaux et sociaux au moment de la planification et de la conception d'un projet. Des outils et des processus formels pour intégrer davantage ces considérations dans nos activités sont en cours de développement tout au long de 2015. Nous évaluons les effets environnementaux et socioéconomiques quand la réglementation l'exige.

Tous les employés et entrepreneurs de Suncor qui participent à des activités dont la gestion opérationnelle relève de Suncor sont tenus de respecter ces principes. Tous les directeurs sont en outre tenus de faire la promotion de nos convictions et de nos méthodes décrites dans ces principes dans les coentreprises qui ne sont pas gérées par Suncor.

Engagements

Des engagements sont des ententes officielles conclues par l'organisation auprès d'un organisme de réglementation ou d'une autre autorité (y compris les collectivités et les groupes d'intérêt). Les engagements pris auprès des collectivités sont souvent le résultat d'un processus de consultation visant à réduire des impacts potentiels.

Nous appliquons un processus de gestion des engagements afin de nous assurer que nous gérons de près les dispositions juridiques et les engagements pris auprès des groupes d'intérêt et des collectivités.

Objectifs, cibles et mesures

En 2014, l'objectif de l'entreprise était que 100 % des employés identifiés suivent la formation sur le Code des normes de pratiques commerciales de Suncor et elle dispose des systèmes requis pour faire le suivi et indiquer si l'objectif est en bonne voie d'être atteint.

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Études d'impact environnemental et social
- Outils d'évaluation de la valeur sur le cycle de vie
- Développement des actifs et modèle d'exécution
- Cadre de travail sur les relations avec les groupes d'intérêt, y compris des outils de planification et de représentation des groupes d'intérêt
- Processus de gestion des enjeux stratégiques
- Gouvernance et processus et outils de gestion des risques d'entreprise
- Ligne d'assistance téléphonique sans frais sur l'éthique
- Cadre de travail sur le Principe sur les droits de la personne
- Mécanisme de gestion des griefs

Notre cadre de travail sur les relations avec les groupes d'intérêt a été remis aux employés responsables des engagements auprès des collectivités en 2014 afin de maintenir une approche uniforme dans le cadre de nos pratiques en matière d'engagement avec les groupes d'intérêt. Le cadre de travail inclut une norme, des lignes directrices et divers outils et modèles pour permettre un engagement proactif.

La première année de mise en œuvre nous a permis de partager des apprentissages et d'améliorer notre compréhension des impacts du cadre de travail sur notre façon de faire. L'application d'une approche systématique dans l'ensemble des unités commerciales a permis d'identifier des écarts qui seront comblés en 2015. Les éléments de l'évaluation de la gestion de la performance du cadre de travail contribuent à maintenir l'examen et l'amélioration continue du processus d'engagement. Ceci comprend chaque année un examen et une mise à jour des exigences, des plans, de la documentation et des exigences en matière de compétences.

Nous disposons d'un mécanisme de gestion des griefs qui sert à recevoir des plaintes des groupes d'intérêt touchés, de les étudier et de fournir une réponse en temps opportun et de manière uniforme. La mise en œuvre dans tous les groupes est en cours. Les plaintes portant sur de possibles violations des droits de la personne font l'objet d'un suivi immédiat auprès de la haute direction. Le mécanisme de gestion des griefs comprend un système de documentation et de suivi des plaintes ou des préoccupations.

Au niveau de l'entreprise, chaque année, Suncor présente un forum regroupant plusieurs groupes d'intérêt afin d'aborder et de discuter des enjeux importants. Ce forum annuel fait partie du processus de déclaration au cours duquel les enjeux importants sont identifiés aux fins de déclaration. Suncor collabore aussi avec les groupes d'intérêt tout au long de l'année. Cette collaboration continue revêt plusieurs formes :

- Employés : communications régulières par le biais de sondages, groupes de consultation et documents écrits
- Résidents des collectivités et propriétaires fonciers : communications fréquentes par le biais de groupes d'experts, de séances de discussion ouverte, et de processus de consultation de Suncor
- Communautés autochtones, trappeurs : communications fréquentes par des rencontres en personne, des groupes d'experts, et des processus de consultation et des réunions de Suncor
- Gouvernements et organismes de réglementation : communications fréquentes par le biais de réunions, d'événements organisés par les gouvernements et de communications écrites
- Organisations non gouvernementales, groupes environnementaux : communications régulières par le biais de communications écrites, de rencontres en personne, de comités consultatifs et de forums de groupes d'intérêt
- Groupes d'entreprises, clients, fournisseurs : communications régulières par le biais de groupes de consultation, groupes d'experts, communications écrites, sondages, rencontres en personne
- Recherche périodique menée par un fournisseur indépendant

Nous utilisons les résultats de cette recherche, ainsi que les résultats des recherches de l'industrie et d'autres données accessibles au public pour comprendre ce que nos principaux groupes d'intérêt pensent de notre performance.

À l'interne, nous utilisons divers mécanismes pour interagir avec les groupes d'intérêt, notamment en obtenant les commentaires des groupes d'intérêt et des leaders des collectivités. Des organisations non gouvernementales, comme Ceres et le Pembina Institute, fournissent des explications qui favorisent notre compréhension des enjeux importants.

Dans le cas des relations avec les groupes d'intérêt, nous n'avons pas « d'objectifs et de cibles » nationaux. Sur une base régionale, le cadre de travail des relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones aide nos spécialistes en relations avec les groupes d'intérêt à identifier les priorités de la collectivité ou les initiatives qui sont susceptibles d'orienter nos activités en matière d'engagement, établissement ainsi nos stratégies d'engagement régionales.

L'interaction avec le gouvernement dans diverses sphères de la politique publique se fait par le biais de notre équipe chargée des relations avec les gouvernements.

Comme nous désirons être le plus transparent possible, il n'y a pas de différence notable entre notre position officielle et nos activités de lobbying.

Notre vice-président principal, Exploration et production; notre vice-présidente principale avocate générale et secrétaire; notre vice-président directeur, Services d'entreprise et notre vice-présidente, Développement durable et communications sont tous responsables de différents enjeux notamment les risques sociaux identifiés dans le cadre des processus d'évaluation des risques et de gestion des enjeux stratégiques. Les équipes de leadership de la haute direction se rencontrent régulièrement pour veiller à la gestion de ces risques.

Nos spécialistes de l'équipe de gestion des relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones sont intégrés aux unités commerciales qui soutiennent les activités définies dans le cadre de l'engagement envers les collectivités. Nous avons aussi une équipe de gestion des relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones de la Société, responsable des normes et des lignes directrices ainsi que de la mise en œuvre uniforme de nos mesures d'engagement proactives dans l'ensemble de l'entreprise. Cette équipe, qui constitue une ressource pour les spécialistes régionaux, offre des conseils et partage les meilleures pratiques.

L'équipe de gestion des relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones de la Société assure aussi la documentation et le suivi des plaintes ou des griefs au moyen du système de gestion de l'information sur les groupes d'intérêt. De la formation est disponible sur demande.

Évaluation

Surveillance

Les mécanismes et processus compris dans notre cadre de travail sur les relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones utilisés pour faire le suivi de nos engagements envers les groupes d'intérêt comprennent :

- mesure de la performance
- évaluation de la performance annuelle, avec commentaires provenant des secteurs d'exploitation, et des spécialistes en relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones
- suivi des préoccupations des groupes d'intérêt
- notre mécanisme de gestion des griefs, qui contient un processus de réception et de réponse en cas de griefs ou de plaintes des groupes d'intérêt

De plus, afin d'assurer la sécurité de nos employés, de nos entrepreneurs et des collectivités dans lesquelles nous menons des activités, nous :

- consolidons, vérifions et améliorons notre préparation en cas d'urgence et notre capacité d'intervention grâce à de la formation régulière, des simulations et des exercices théoriques offerts aux employés et aux entrepreneurs.
- favorisons l'apprentissage et améliorons l'efficacité dans toutes les unités commerciales au moyen de comptes rendus afin d'apprendre et de partager les leçons tirées des exercices, des simulations et des événements réels

Résultats

Nous continuons à développer une approche plus rigoureuse pour gérer les enjeux afin de cerner les risques émergents et élaborer des stratégies de gestion proactive.

L'équipe de gestion des relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones de la Société compile les leçons apprises dans les zones d'exploitation afin de partager annuellement les meilleures pratiques et les apprentissages avec l'équipe élargie.

La mise en œuvre de notre mécanisme de gestion des griefs est en cours et est plus avancée dans le cadre de nos activités à Wood Buffalo où les groupes d'intérêt peuvent déposer des griefs et des plaintes par courriel, en composant un numéro de téléphone sans frais ou en rencontrant directement le personnel de Suncor. En 2014, aucun litige important n'a été signalé au moyen de ce mécanisme.

Ce que nous faisons différemment

En 2010, Suncor a élaboré et présenté le Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO), un système de gestion à l'échelle de l'entreprise fondé sur une série d'éléments de système de gestion. La structure du système se fonde sur le cycle d'amélioration continu (planifier, faire, vérifier, agir). Le groupe Communications et relations avec les groupes d'intérêt est l'un des éléments du SGEO

La mise en œuvre d'un cadre de travail sur les relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones aide les spécialistes à partager de l'information entre les secteurs d'exploitation, ce qui procure une uniformité accrue et une amélioration continue.

En 2014, nous avons fait une demande pour obtenir l'accréditation [Progressive Aboriginal Relations](#) (PAR) du [Canadian Council for Aboriginal Business](#). PAR est un programme d'accréditation qui évalue la performance dans le cadre d'établissement de relations avec les Autochtones au niveau Bronze, Argent ou Or.

Nous sommes fiers d'avoir obtenu l'accréditation de niveau Argent. Nous avons su démontrer de bons résultats en matière de gestion des relations avec les Autochtones; mais il reste encore du travail à faire afin de combler les lacunes identifiées lors de l'examen.

[En savoir plus sur les relations avec les Autochtones](#)

*Disponible en anglais seulement

© Copyright Suncor Énergie Inc. 2015. Tous droits réservés



[Accueil](#) > [Responsabilité sociale](#) > Nos groupes d'intérêt

Sur cette page :

- [Groupes d'intérêt de Suncor](#)
- [Principe sur les relations avec les groupes d'intérêt](#)
- [Point de vue de la collectivité](#)
- [Initiatives de collaboration communautaire](#)

Il faut établir des relations collaboratives et proactives pour bâtir des collectivités dynamiques et vivantes. La confiance des groupes d'intérêt est le fondement à partir duquel nous pouvons travailler ensemble.

Pour y parvenir, nous devons :

- comprendre les intérêts, les enjeux, les besoins et les préoccupations de nos groupes d'intérêt
- établir avec ceux-ci des liens fondés sur la transparence, le respect mutuel et la confiance

Groupes d'intérêt de Suncor

Nos groupes d'intérêt sont des personnes et des groupes pouvant être touchés par nos activités ou qui, par leurs propres actions, ont un impact sur notre entreprise. Voici quelques exemples de groupes d'intérêt et de leurs approches de mobilisation respectives) :

- les résidents des collectivités
- les propriétaires fonciers
- les communautés autochtones
- les trappeurs
- les gouvernements et les organismes de réglementation
- les organismes non gouvernementaux

- les groupes environnementaux
- les groupes de partenaires en investissements dans les collectivités
- les groupes d'affaires
- les clients
- les fournisseurs
- les employés

Les personnes et les groupes touchés par nos activités ont le droit d'être informés, de participer à un processus d'engagement transparent et d'être consultés sur les enjeux et les occasions qui les concernent.

Principe sur les relations avec les groupes d'intérêt

[Notre principe sur les relations avec les groupes d'intérêt](#) (PDF, 2p., 1,58 Mo) guide la façon dont nous interagissons avec les personnes qui sont touchées par nos activités. Voici les principes qui régissent notre engagement :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Respect

Le respect mutuel constitue le fondement d'un dialogue productif avec les groupes d'intérêt. Nous respectons les valeurs et la culture de nos groupes d'intérêt ainsi que celles de leurs collectivités et pays. Même dans les cas où il nous faudra accepter de ne pas être d'accord, nos employés respecteront toujours les divers points de vue exprimés.

Responsabilité

Nous reconnaissons et acceptons notre responsabilité de solliciter la participation des groupes d'intérêt touchés par nos activités. En nous acquittant de cette obligation, nous encourageons les groupes d'intérêt à définir la façon dont ils souhaitent être consultés et nous nous efforcerons de répondre à leurs besoins. Reconnaisant que les groupes d'intérêt n'ont pas tous les mêmes besoins et ne sont pas touchés de la même façon par nos activités, nous veillerons à nous engager auprès de chacun de manière à tenir compte de la nature de nos rapports.

Réceptivité

Nous :

- chercherons activement à solliciter la rétroaction des groupes d'intérêt concernant nos activités et nos décisions
- nous efforcerons de prendre en compte leurs besoins et leurs préoccupations lors de la prise de décision

Nous sommes disposés à tenir compte des arguments des groupes d'intérêt, même si cela entraîne des changements dans la façon dont nous exploitons notre entreprise et nous tiendrons ces groupes d'intérêt informés des suites que nous donnerons aux préoccupations soulevées.

Transparence

Nous ferons preuve de transparence et de responsabilité, en entretenant un dialogue ponctuel, ouvert et honnête avec les groupes d'intérêt et en rendant compte de nos activités d'une manière objective. Sous réserve de nos obligations juridiques en vertu de la réglementation de la concurrence, de la confidentialité et des valeurs mobilières, nous transmettrons aux groupes d'intérêt des renseignements pertinents, compréhensibles et précis dans le but de faciliter ce dialogue.

Opportunité

Nous consulterons les groupes d'intérêt au moment opportun et d'une manière appropriée. La consultation permettra la divulgation de plans et d'information avant que les décisions clés soient prises et s'appliquera, idéalement, au cycle de vie complet de nos activités.

Avantage mutuel

Nous nous engageons à :

- contribuer au développement économique et social des collectivités où nous sommes présents
 - mener nos activités d'une manière sûre et responsable sur le plan environnemental
-

Point de vue de la collectivité

Il est important d'avoir un dialogue ouvert et respectueux avec les groupes d'intérêt afin d'établir le genre de relation espéré avec les collectivités. Il est aussi essentiel d'être proactif et de s'assurer que les collectivités disposent de l'information dont elles ont besoin pour participer à ce dialogue.

Le point de vue de la collectivité est particulièrement important au moment du dépôt de propositions d'une nouvelle infrastructure énergétique, telle la construction d'éoliennes, qui récoltent habituellement de l'opposition en Ontario. On le remarque dans le sud-ouest de l'Ontario, par exemple, où nos groupes d'intérêt nous ont aidés à trouver des façons de mieux collaborer. Notre [Cedar Point Community Liaison Committee](#) est une plateforme qui réunit la collectivité pendant la construction de ce projet.

Initiatives de collaboration communautaire

Collaboration : Suncor et les Autochtones de la municipalité régionale de Wood Buffalo (RMWB) planifient ensemble les programmes de forage hivernaux

Nous cherchons constamment à trouver de meilleures façons de partager l'information au sujet de nos activités et de nos plans de développement afin d'incorporer les commentaires des collectivités dans la conception et la planification.

Suncor collabore étroitement avec ces groupes dans le cadre de sessions de planification conjointes pour mettre au point des programmes d'exploration et des programmes sismiques dans le secteur des sables pétrolifères :

- Première nation Chipewyan de l'Athabasca
- Première nation crie Mikisew
- Première nation déné Chipewyan des Prairies
- Première nation de Fort McMurray no 468
- Métis Local 1935

Nous utilisons le nouveau système LiDAR (radar à laser), une technologie de télédétection aérienne qui nous permet de présenter une vue aérienne de la

région où nous prévoyons effectuer des forages.

Une mobilisation précoce nous permet d'incorporer des éléments tirés du savoir traditionnel de la région à l'étape de la planification. Les répercussions potentielles sur les droits issus des traités, les animaux sauvages et les zones humides sensibles sont des exemples d'éléments soulevés par les communautés autochtones. En retour, ces renseignements nous ont aidés à réduire les coûts associés au projet et à améliorer l'efficacité de la planification grâce à la confirmation précoce des échéanciers.

Au cours de la dernière année, notre programme de forage hivernal, qui inclut 70 avis individuels, a été approuvé et complété dans la municipalité régionale de Wood Buffalo avec l'implication active des Premières nations et des Métis.

Collaboration : prolongement du pipeline Rocky Mountain aux États-Unis

La construction a débuté en juillet afin qu'un [nouveau pipeline](#) transporte du pétrole brut vers la raffinerie de Commerce City, au Colorado. Ce projet est essentiel afin d'assurer un approvisionnement en carburant de qualité à long terme au Colorado ainsi que la fiabilité et la sécurité de nos raffineries. Comme ce pipeline traverse plusieurs comtés et municipalités dans deux États, notre consultation publique a regroupée des résidents, des propriétaires fonciers, des représentants des gouvernements et de nombreux autres groupes d'intérêt.

Afin d'assurer l'aspect sécuritaire de ce projet, nous savions que nous devons consacrer des ressources particulières afin de tenir compte des besoins de chaque collectivité. Une équipe intégrée composée d'employés de Suncor provenant du secteur des pipelines et de plusieurs fonctions – ont collaboré pour mettre au point le plan de mobilisation.

L'essentiel était d'écouter le besoins des groupes d'intérêt et d'être sensible à leurs besoins. Suncor s'est entretenue avec les groupes suivants :

- partenaires commerciaux
- organismes de réglementation
- propriétaires fonciers touchés
- gens du public
- élus, qui ont eu à approuver le projet

La construction est en cours. Le projet devrait être complété en 2015.

Collaboration : Social Prosperity Wood Buffalo

Notre principe sur les relations avec les groupes d'intérêt porte également sur notre stratégie d'investissements dans la collectivité. Social Prosperity Wood Buffalo est une partie intégrante de la façon dont nous travaillons en tant que partenaire avec des organismes pour comprendre les intérêts, les enjeux et les besoins des collectivités situées à proximité de nos installations afin d'améliorer leur qualité de vie.



Relations avec les Autochtones

[Accueil](#) > [Responsabilité sociale](#) > Relations avec les Autochtones

Sur cette page :

- [Principe sur les relations avec les Autochtones](#)
- [Harmonisation accrue](#)
- [Appliquer les connaissances acquises](#)
- [Accréditation Progressive Aboriginal Relations](#)
- [Formation de sensibilisation aux collectivités autochtones](#)

Le développement responsable tient compte des droits des Autochtones quant aux occasions et aux impacts du développement énergétique. Bon nombre de nos installations sont situées sur des terres traditionnelles des peuples autochtones ou à proximité de celles-ci.

Nous collaborons avec ces communautés afin de :

- comprendre et réduire les impacts
- bâtir des relations efficaces, à long terme et mutuellement avantageuses

Pour y parvenir, nous mettons tout en œuvre pour établir des relations basées sur la transparence, le respect mutuel et la confiance.

Le développement responsable tient compte des enjeux et des préoccupations des collectivités sur les effets, tant positifs que négatifs, du développement énergétique. Les personnes et les collectivités touchées par nos activités devraient pouvoir profiter des avantages que représente ce développement, notamment :

- la création d'emplois
- le développement d'entreprises
- l'éducation
- la formation

- l'investissement dans la collectivité

« Pour y parvenir, nous croyons qu'il faut mettre l'accent sur des initiatives dont les résultats permettront de réduire les écarts socio-économiques entre les Autochtones et les non-Autochtones, » explique Mary Pat Campbell, directrice, Relations avec les groupes d'intérêt et les Autochtones.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Principe sur les relations avec les Autochtones

Notre principe sur les relations avec les Autochtones repose sur ce qui suit :

- **Respect**

Nous reconnaissons les garanties juridiques et les droits constitutionnels uniques des peuples autochtones et nous nous efforçons de comprendre et de respecter leur histoire, leurs coutumes, leurs croyances et leurs traditions. Cette reconnaissance et ce respect doivent faire partie intégrante de la façon dont nous menons nos affaires.

- **Communication**

Nous nous engageons à écouter les peuples autochtones et à échanger d'une manière franche et ouverte avec eux sur des événements, des enjeux et d'autres questions d'intérêt. Nous nous efforçons de les consulter rapidement et d'une manière interactive et respectueuse de leur culture. Nous fournissons aux peuples autochtones des occasions d'améliorer leur connaissance du secteur énergétique, le cas échéant.

- **Avantages**

Nous nous appliquons à renforcer de façon durable la capacité des peuples autochtones à participer à la vie économique et à profiter de notre réussite :

- Nous appuyons des stratégies et des programmes qui développent les compétences des Autochtones et améliorent leur capacité à tirer profit des possibilités économiques associées au développement énergétique
- Nous nous sommes engagés à accroître la présence des Autochtones au sein de notre main-d'œuvre, en leur offrant des emplois à temps plein et des contrats
- Nous travaillons de façon proactive pour que les entrepreneurs autochtones soient en mesure de nous fournir des produits et des services sûrs, fiables et concurrentiels
- Nous travaillons en collaboration avec les collectivités en vue de déterminer les occasions d'investissement qui appuient les cultures et les priorités des Autochtones

- **Environnement**

Nous reconnaissons les liens culturels étroits que les Autochtones entretiennent avec les terres et l'environnement. Nous assumons nos propres obligations à l'égard des terres et reconnaissons qu'il nous faut mener nos activités de manière responsable sur le plan environnemental aujourd'hui et à l'avenir.

Principe sur les relations avec les Autochtones : Écoutez-le en cri et en déné :

- Version audio en cri - [Télécharger le fichier MP3](#) (10 Mo)
- Version audio en déné - [Télécharger le fichier MP3](#) (11 Mo)

[Télécharger le Principe sur les relations avec les Autochtones](#) (PDF 2 p., 1,0 Mo)

Il y a encore fort à faire, mais nous faisons des progrès.

Harmonisation accrue

En 2013, une structure de gouvernance pour gérer les relations avec les Autochtones dans la municipalité régionale de Wood Buffalo a été mise en place. Ce cadre de travail est composé de 3 niveaux :

- équipes de projet
- groupes de travail
- comité directeur composé de v.-p.

Cette structure améliore l'harmonisation et la coordination, ce qui favorise l'intégration de cet exercice dans le cadre de nos activités.

Bien que nous nous sommes consacrés grandement à la gestion des relations avec les Autochtones dans la région de Wood Buffalo, nous transférons nos connaissances et notre expérience dans d'autres régions où nous menons des activités.

Appliquer les connaissances acquises

Nous avons beaucoup appris de notre travail dans la municipalité régionale de Wood Buffalo et nous pouvons transférer cette expérience dans nos autres secteurs d'activité. Nous voulons favoriser les occasions d'ordre économique et le mieux-être des Autochtones dans l'ensemble du Canada.

Nous nous efforçons d'améliorer continuellement notre performance environnementale – notamment en faisant ce qu'il faut pour minimiser l'impact de nos activités sur les terres, l'eau et la qualité de l'air.

Par exemple, le brûlage à la torche a été un point d'intérêt à notre raffinerie de Sarnia. Parmi les mesures que nous avons prises, notons :

- la mise en place d'une unité de récupération du gaz à brûler à la torche à la raffinerie de Sarnia qui permet de réduire les émissions en récupérant le gaz à brûler et en le réutilisant comme carburant pour la raffinerie
- Réduction du brûlage à la torche de 85 % par rapport aux trois dernières années, ce qui se traduit par des périodes où le brûlage est visible et audible considérablement plus courtes et moins fréquentes
- Un avis envoyés aux voisins, à la Première nation Aamjiwnaang lorsque le brûlage est requis, soit avant le début du brûlage ou immédiatement lorsque le brûlage débute

« Une communication rapide est impérative, particulièrement parce que la raffinerie est tout près de la Première nation Aamjiwnaang, explique Jennifer Johnson, conseillère principale, Relations avec les Autochtones à la raffinerie de Sarnia. La confiance se bâtit en termes d'années, mais on peut la perdre en quelques minutes. »

Accréditation Progressive Aboriginal Relations (PAR)

En 2014, nous avons fait une demande pour obtenir l'accréditation [Progressive Aboriginal Relations](#) (PAR) du [Conseil canadien pour le commerce autochtone](#) (CCCA). PAR est un programme d'accréditation qui évalue la performance dans le cadre d'établissement de relations avec les Autochtones au niveau Bronze, Argent ou Or.

Nous sommes fiers d'avoir obtenu l'accréditation de niveau Argent.

Le processus d'accréditation comprend l'évaluation externe menée par un jury indépendant de quatre aspects clés de nos activités en matière de relations avec les Autochtones :

- l'emploi
- le développement commercial
- l'investissement dans la collectivité
- l'engagement communautaire

Cet examen par un tiers vérifie que nous avons intégré les relations avec les Autochtones à nos processus et ce qu'il faut améliorer. Les commentaires formulés à la suite de l'examen et de l'évaluation ont été incorporés à notre planification. L'accréditation PAR démontre que nous sommes une entreprise qui s'engage à collaborer avec les Autochtones.

Pour une première demande d'accréditation, l'obtention du niveau Argent est une belle réalisation. Nous avons su démontrer de bons résultats en matière de gestion des relations avec les Autochtones; mais il reste encore du travail à faire afin de combler les lacunes identifiées lors de l'examen. Un des éléments clés de ces résultats est de reproduire de façon constante les processus et approches dans l'ensemble de l'entreprise.

Formation de sensibilisation aux collectivités autochtones

La compréhension et le respect mutuel sont les clés de l'établissement de relations durables entre les Autochtones du Canada et des entreprises comme Suncor.

Favoriser cette compréhension et ce respect est le but de notre programme de sensibilisation aux collectivités autochtones. Nos ateliers de formation comprennent :

- un survol de l'histoire des Premières nations au Canada, avant l'arrivée des Européens à aujourd'hui
- une discussion autour de la spiritualité, de la culture, des traditions et des coutumes des Autochtones
- une réflexion sur les enjeux actuels auxquels font face les Autochtones, y compris l'impact de l'héritage laissé par les pensionnats indiens
- une explication de notre approche relative aux relations avec les Autochtones

On a observé une participation importante et des commentaires extrêmement positifs. Dans la mesure du possible, nous faisons appel à des formateurs issus des communautés autochtones situées à proximité de nos sites d'exploitation qui peuvent témoigner directement de l'impact du développement énergétique sur leur famille et leur communauté.

Près de 200 employés, provenant de plusieurs secteurs de l'entreprise, dont les Ressources humaines et la Gestion de la chaîne d'approvisionnement, ont participé au programme en 2014. Outre la formation formelle, plusieurs leaders, ainsi que des leaders des communautés autochtones dans la municipalité régionale de Wood Buffalo, ont participé à des ateliers de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada en Alberta.

En 2015, nous prévoyons augmenter l'offre pour en apprendre davantage sur les collectivités autochtones.



Soutien les jeunes Autochtone

[Accueil](#) > [Responsabilité sociale](#) > [Relations avec les Autochtones](#) > [Soutien les jeunes Autochtones](#)

Sur cette page :

- [Investir auprès des jeunes Autochtones avec Indspire](#)
- [Être un partenaire des occasions offertes aux jeunes Autochtones](#)

Par le biais de la Fondation Suncor Énergie (FSÉ) et de l'entreprise, le soutien des jeunes Autochtones du Canada demeure une priorité. Nous avons investi dans des organismes qui favorisent des expériences d'apprentissage culturel, le perfectionnement et l'apprentissage du leadership. Des initiatives comme La Rencontre de la FSÉ offrent une plateforme où se rejoignent différentes voix et différents partenaires pour discuter et comprendre les enjeux complexes et réfléchir à des solutions novatrices. Nous veillons à ce que les jeunes Autochtones participent en tant qu'intervenants clés à ces discussions à propos de l'avenir, la réconciliation et la prospérité.

Il est important d'écouter ce que les jeunes Autochtones ont à dire afin de comprendre les obstacles auxquels ils sont confrontés lorsqu'ils tentent de profiter d'occasions de formation, ce qui limite leur potentiel d'emploi et leur réussite future. Ces obstacles créent d'importants écarts socio-économiques entre les peuples autochtones – Premières nations, Métis et Inuits – et les autres Canadiens. Les jeunes d'aujourd'hui sont les leaders de demain – c'est pourquoi nous sommes déterminés à établir des liens plus solides avec les jeunes Autochtones.

Investir auprès des jeunes Autochtones avec Indspire

Depuis plus de dix ans, Suncor invite des jeunes des communautés situées à proximité de nos sites d'exploitation à la remise des prix Indspire. Les jeunes participent à « l'Expérience des jeunes Indspired » de trois jours au cours de laquelle ils visitent des établissements d'enseignements postsecondaire de la région, ils rencontrent des gagnants de prix Indspire et assistent à la remise des prix. Ils examinent des possibilités de formation qui contribuent à élargir leurs perspectives d'avenir et le rôle que joue la formation dans la multiplication des options à saisir. Ils rencontrent également des modèles qui remettent en question leurs idées sur leur propre potentiel.

Les commentaires des anciens participants indiquent que la remise des prix Indspire est un moment charnière qui a changé leur vie. L'expérience est l'occasion pour les jeunes de voir des parcours positifs et être fiers de leur culture.

[En apprendre davantage sur la formation des Autochtones et Indspire dans le blogue Flash sur les Sables pétrolifères \(FSP\)](#)

Être un partenaire des occasions offertes aux jeunes Autochtones

Voici d'autres organismes partenaires, soutenus par Suncor et la FSÉ, qui travaillent à l'amélioration des conditions d'accès à l'éducation, au leadership et aux occasions entourant la culture des jeunes Autochtones au Canada :

Sustainable Communities Initiative (SCI) – Lake Athabasca Youth Council (LAYC) et Sekwena : Depuis 2012, Suncor, en partenariat avec d'autres entreprises du nord de l'Alberta, finance [SCI](#) afin d'étudier comment les collectivités et les entreprises pourraient travailler ensemble pour créer un espace sécuritaire où les jeunes Autochtones pourraient s'épanouir et apprendre. Janvier et Fort Chipewyan (nos partenaires communautaires) collaborent avec des partenaires de l'industrie, dans un but commun de créer des collectivités sécuritaires, saines et durables où les gens peuvent travailler, vivre, se divertir et élever leurs enfants. Pour y arriver, SCI veut que les jeunes s'engagent dans l'avenir commun de leur collectivité.

Native Ambassador Post-Secondary Initiative (NAPI) : Le programme NAPI est conçu pour les jeunes autochtones âgés de 13 à 24 ans. Grâce à leurs deux programmes, Educational Outreach et Youth Leadership Training, il offre du soutien à la formation afin d'aider les jeunes à prendre des décisions pour leur avenir. En développant leurs aptitudes de leadership, leur conscience de soi et en les encourageant à poursuivre leurs études postsecondaire, le but est que les jeunes Autochtones réalisent leur plein potentiel et deviennent des leaders dans leur collectivité.

Bridges Social Development : il s'agit d'un organisme à but non lucratif de Calgary qui travaille avec les collectivités du Canada afin de former des leaders chez les jeunes et développer leurs capacités. Parmi les activités annuelles organisées, nous retrouvons Aboriginal Youth Explosion, qui regroupe des jeunes qui ont participé au programme Bridges' Unveiling Youth Potential et qui désirent partager leurs expériences avec un public plus large.

Assemblée des Premières Nations (APN) – Sommet national des jeunes : En 2001, [l'Assemblée des Premières Nations](#) s'est engagée à créer un conseil national des jeunes afin de travailler avec l'APN pour écouter les préoccupations des représentants nationaux des jeunes et y répondre. Dans le cadre de l'assemblée annuelle de l'APN, le conseil national des jeunes a tenu un sommet. Il s'agit d'une plateforme essentielle où il est possible de discuter des initiatives touchant les jeunes du pays pour les présenter ensuite à l'APN.

Actuellement le conseil national des jeunes de l'APN collabore avec le [Mouvement jeunesse des 4R](#) pour tirer parti de leurs efforts afin de faciliter la mobilisation des jeunes des Premières nations dans divers secteurs. Le thème du sommet de 2014 porte sur la notion d'engagement accru et significatif de la part des jeunes des Premières nations.

The Banff Centre : le centre propose les [programmes de développement du leadership et de la gestion autochtones](#) les plus reconnus au Canada, conçu pour aider les représentants de la collectivité à initier le changement et obtenir des résultats. [Nous offrons des bourses aux participants à ces programmes.](#)



Partenariat avec des entreprises autochtones

[Accueil](#) > [Responsabilité sociale](#) > [Relations avec les Autochtones](#) > [Partenariat avec des entreprises autochtones](#)

Sur cette page :

- [Développement proactif des entreprises autochtones](#)
- [Relations respectueuses et perfectionnement des compétences](#)
- [Développement économique axé sur la collectivité](#)
- [Partenariats fructueux](#)
- [Évaluation de notre réussite](#)

Des entreprises prospères sont un élément clé d'une collectivité durable. En collaborant avec les communautés autochtones, nous avons été en mesure d'identifier des occasions d'affaires qui peuvent tirer parti des compétences et de l'expertise locales.

Nous savons cependant que pour soutenir les entreprises et les communautés autochtones, il faut faire plus qu'acheter des biens et des services. Il faut aussi collaborer avec nos partenaires autochtones pour mettre en place les conditions gagnantes afin de renforcer la capacité des collectivités.

En 2014, nous avons dépensé 463 millions \$ auprès d'entreprises autochtones, pour un total de près de 3 milliards \$ depuis 1999. Wood Buffalo, zone d'exploitation des sables pétrolifères, est l'endroit où est engagée la plus grande partie de nos dépenses auprès d'entreprises autochtones. Mais nous travaillons aussi de plus en plus au développement d'occasions de partenariat avec des entreprises autochtones à l'échelle du Canada.

Notre stratégie de collaboration économique avec les Autochtones repose sur quatre piliers stratégiques :

- développement proactif des entreprises autochtones
- relations respectueuses et perfectionnement des compétences
- développement économique axé sur la collectivité
- partenariats fructueux

Pilier 1 : Développement proactif des entreprises autochtones

En 2014, notre équipe Expansion commerciale régionale a continué d'améliorer la collaboration entre Suncor et les entreprises autochtones dans la municipalité régionale de Wood Buffalo. Une des initiatives mises de l'avant est l'élaboration de plans de développement d'entreprises pour des entreprises détenues par les Premières nations dans la région. Ces plans, élaborés en collaboration avec Suncor et une entreprise autochtone, ont permis à Suncor de mieux comprendre leurs capacités et leurs intérêts commerciaux tout en améliorant l'identification des occasions d'affaires.

Nous en avons appris beaucoup sur Wood Buffalo et nous avons découvert une occasion incroyable de collaborer avec les entreprises autochtones au Canada.

Notre marque Petro-Canada est actuellement présente dans 15 stations-service détenues par les Premières nations au Canada et nous poursuivons la recherche de nouvelles occasions.

En octobre 2014, Petro-Canada a co-organisé une conférence appelée « Imaginer les possibilités » à Osoyoos, en C.-B., en collaboration avec la bande indienne d'Osoyoos. Plus de 150 délégués représentant plus de 50 Premières nations se sont réunis pour en apprendre plus sur Petro-Canada et sur les avantages qui découlent d'une collaboration avec une marque forte et reconnue. Certains des objectifs de la conférence étaient :

- de partager des témoignages de réussite tirés de relations qui existent depuis longtemps
- de souligner les éléments qui mènent au succès
- d'explorer de nouvelles occasions dans les ventes au détail et les ventes en gros dans les communautés autochtones

La conférence s'inscrit aussi parfaitement dans notre stratégie de renforcement des capacités des communautés autochtones et de l'établissement de relations mutuellement avantageuses.

« Adopter un but commun avec nos propriétaires et nos associés, c'est ça avoir le sens des affaires, souligne Eric Griffiths, directeur général, Activités des ventes au détail, Petro-Canada. Les propriétaires autochtones d'établissements Petro-Canada bénéficient de leurs partenariats en créant de l'emploi, en développant leur entreprise et en obtenant de la formation. »

Pilier 2 : Relations respectueuses et perfectionnement des compétences

Nous savons que la compréhension de la culture et la sensibilisation de nos employés et entrepreneurs font partie de la voie à suivre pour établir des relations avec les communautés autochtones.

Une des façons que nous utilisons pour conscientiser notre main-d'œuvre aux expériences et à la culture autochtones est d'offrir une formation de sensibilisation aux collectivités autochtones aux employés qui travaillent de près avec les communautés et les entreprises autochtones. En 2014, près de 200 personnes ont participé à cette formation.

Nous soutenons aussi nos fournisseurs autochtones en collaborant avec des organismes comme Northeastern Alberta Aboriginal Business Association afin de partager de l'information au sujet de l'engagement des fournisseurs et de la disponibilité des entrepreneurs. Nous collaborons aussi avec les entreprises autochtones avec lesquelles nous entretenons des liens et nous transmettons des comptes rendus aux fournisseurs autochtones au sujet de propositions, afin qu'ils comprennent nos processus et améliorent leur aptitudes à répondre à des demandes de soumission.

La sécurité avant tout demeure notre valeur la plus importante; nous nous attendons à la même chose de nos entrepreneurs. En accompagnant les fournisseurs dans l'établissement et l'intégration de programmes de sécurité internes, nous créons une situation avantageuse pour tous.

En 2014, nous avons inclus plusieurs partenaires autochtones dans notre programme de gestion du rendement des entrepreneurs, qui comprend un tableau de pointage interactif. Les résultats du programme de gestion du rendement des entrepreneurs auprès des fournisseurs autochtones sont significatifs :

- communication et confiance accrues
- amélioration de la sécurité et de la performance
- facturation et paiements plus efficaces
- création de valeur

Nos fournisseurs apprécient le programme de gestion du rendement des entrepreneurs, car ils comprennent comment la performance est évaluée et comment ils peuvent répondre encore mieux aux attentes. Par exemple, un fournisseur a reçu des commentaires au sujet de son processus de facturation.

Il a accepté de changer son processus même si ce changement signifiait une charge de travail initial accrue. Résultat : une facturation plus précise et plus détaillée et un paiement beaucoup plus rapide grâce à la réduction du suivi requis précédemment.

Pilier 3 : Développement économique axé sur la collectivité

Les occasions de développement économique couronnées de succès doivent refléter les compétences, les besoins et les objectifs propres à chaque collectivité. En d'autres mots, elles doivent être axées sur la collectivité.

[L'incubateur d'entreprises dans la Première nation Tsuu T'ina](#) près de Calgary est un bon exemple. Formée sous le leadership d'Ivonne Crane, l'incubateur d'entreprises est une véritable initiative communautaire. En regroupant des entrepreneurs de la Première nation et des bénévoles de Suncor, c'est l'occasion de partager les apprentissages et de renforcer les capacités grâce à une plateforme de formation pour les petites entreprises.

L'incubateur d'entreprises a été mis sur pied dans le cadre de notre approche en emploi à quatre volets pour la Première nation et grâce à un certain nombre d'autres programmes de soutien à l'emploi. Projet pilote initial d'une durée d'un an, l'incubateur d'entreprises était conçu pour soutenir et promouvoir la croissance économique et la création d'emploi dans la Première nation Tsuu T'ina.

La collaboration entre l'incubateur d'entreprises et les bénévoles de Suncor a donné lieu à quatre ateliers pour renforcer la capacité des participants :

1. Starting Out: determining if your business idea is a good one
2. Business Plan Writing 101
3. Marketing and Promotion
4. Business to Business: Preparing proposals

Des employés de Suncor possédant l'expérience et l'expertise requises ont développé et animer bénévolement ces ateliers entre février et juin pour près de 50 participants. Le projet a pris fin en septembre au moment où nos bénévoles, le personnel de l'incubateur d'entreprises et de nombreux invités ont participé à une séance de transition afin de transférer la responsabilité du programme au personnel de l'incubateur d'entreprises.

Les employés de Suncor ont également pu bénéficier de ce programme – en perfectionnant leurs connaissances et leur compréhension non seulement de la culture et des entreprises autochtones, mais aussi des défis auxquels sont confrontés les entrepreneurs dans leur collectivité. Plusieurs employés ont émis le souhait de participer à nouveau à ce genre d'initiative.

Les entrepreneurs de la Première nation Tsuu T'ina ont mentionné avoir une confiance accrue dans l'avenir de leurs entreprises.

Pilier 4 : Partenariats fructueux

Cette année, nous avons établi un nouveau partenariat avec [Reconciliation Canada](#). Cet organisme s'emploie à bâtir de nouvelles relations entre les peuples autochtones et tous les Canadiens. Il s'agit d'un partenariat très important pour nous car le concept de réconciliation et son intégration dans l'établissement de relations avec les communautés autochtones fournissent une approche différente que nous avons hâte d'explorer.

Un des avantages relevés dans le cadre de ces relations est la participation de nos employés à leurs ateliers de dialogue sur la réconciliation. Ces séances, auxquelles assistaient des Autochtones et des non-Autochtones ont permis aux participants :

- d'en apprendre plus sur notre histoire commune
- de réfléchir sur nos préjugés
- de s'engager dans un chemin commun

En 1983, nous avons participé à la mise sur pied de la [Northeastern Alberta Aboriginal Business Association \(NAABA\)](#). Nous participons régulièrement aux réunions générales et à celles de l'industrie tenues par la NAABA et nous avons des relations étroites avec l'organisme.

À titre de membre du [Aboriginal Human Resource Council](#), nous obtenons le point de vue de leurs membres sur nos initiatives de perfectionnement de notre main-d'œuvre autochtone. Nous leur demandons plus particulièrement d'offrir des séances de formation personnalisées sur la culture autochtone à notre personnel des Ressources humaines. Ils examinent nos méthodes de recrutement et de sélection en discutant avec des employés et des groupes d'intérêt autochtones, en émettant des recommandations d'amélioration et en animant des ateliers pour nous aider à trouver des façons de mieux soutenir les directeurs de Suncor au moment de l'embauche d'employés autochtones et de leur collaboration respective.

Évaluation de notre réussite

En 2014, nous sommes fiers d'avoir obtenu l'accréditation [Progressive Aboriginal Relations \(PAR\)](#) de la CCCA.



Comités consultatifs des Premières nations

[Accueil](#) > [Responsabilité sociale](#) > [Relations avec les Autochtones](#) > [Comités consultatifs des Premières nations](#)

Sur cette page :

- [Comités consultatifs en place](#)
- [Mandats des comités consultatifs](#)

Nous nous engageons à consulter et mobiliser concrètement les Premières nations. En cherchant à comprendre les intérêts, enjeux et préoccupations des Premières nations, nous sommes en mesure de trouver de nouvelles façons d'améliorer notre performance.

Comités consultatifs en place

L'une des façons efficaces de recueillir de l'information est de collaborer avec les comités consultatifs communautaires. Actuellement, nous comptons deux comités du genre en activité, un dans la Première nation Fort McKay et l'autre à Athabasca Chipewyan First Nation (ACFN).

Les comités consultatifs ont été mis en place par les Premières nations pour donner leur point de vue sur nos activités actuelles, nos projets de croissance et nos investissements dans la collectivité. Les comités se réunissent généralement à chaque trimestre et comprennent des visites des sites d'exploitation. À l'été 2014, les comités de la Première nation Fort McKay et ACFN ont visité les installations de Fort Hills, dont le lac de compensation que nous avons récemment construit.

Les Premières nations crie Mikisew, Fort McMurray et déné Chipewyan des Prairies ont toutes manifesté leur intérêt pour la mise sur pied de comités consultatifs. Nous espérons qu'en collaborant avec les Premières nations et les autres exploitants de la région de Wood Buffalo, ces comités pourront débiter leurs activités en 2015.

Mandats de ces comités consultatifs

Le mandat de ces comités consultatifs est d'offrir une plateforme d'échange et de discussion portant sur nos activités. Ces comités offrent aux membres de la collectivité l'occasion :

- d'en apprendre davantage sur nos activités
- d'exprimer leurs préoccupations

- de formuler des suggestions d'amélioration

Nous avons constaté que les comités sont de bonnes occasions d'aborder les enjeux environnementaux de manière différente. En réunissant les membres de la communauté comme les anciens, les utilisateurs des terres et les jeunes en compagnie de nos spécialistes, nous avons observé un échange d'information qui a permis d'accroître la compréhension de nos activités ainsi que notre compréhension des intérêts et des besoins des communautés.

Par le biais de ces comités consultatifs, nous pouvons collaborer et agir de façon proactive de façon à :

- minimiser nos répercussions sur les droits ancestraux issus de traités
- minimiser nos répercussions sur le sol, l'eau et l'air
- améliorer davantage nos méthodes de suivi environnemental et nos efforts de remise en état

Nous croyons qu'il s'agit de la bonne façon de faire qui nous aidera à monter continuellement la barre de notre performance environnementale.



Investissements dans la collectivité

[Accueil](#) > [Responsabilité sociale](#) > Investissements dans la collectivité

Sur cette page :

- [Notre stratégie en matière d'investissements dans la collectivité](#)
- [Investissements dans la collectivité : contribuer à notre avenir commun](#)
- [Exemples de notre stratégie à l'œuvre](#)

À titre de gestionnaire de précieuses ressources naturelles, nous avons l'occasion – et la responsabilité – d'aider à bâtir un avenir meilleur. En encourageant la résilience, le perfectionnement des compétences et le mieux-être collectif dans les collectivités autour de nous, nous cherchons à créer de la valeur partagée et à procurer des avantages à tous les intervenants.

Nous sommes ici pour établir des liens avec nos partenaires, et les soutenir, ainsi que pour apprendre à leur contact. En collaborant avec les autres, nous augmentons notre bagage de connaissances et nous faisons des progrès en vue de résoudre des défis sociaux complexes.

Notre stratégie en matière d'investissements dans la collectivité

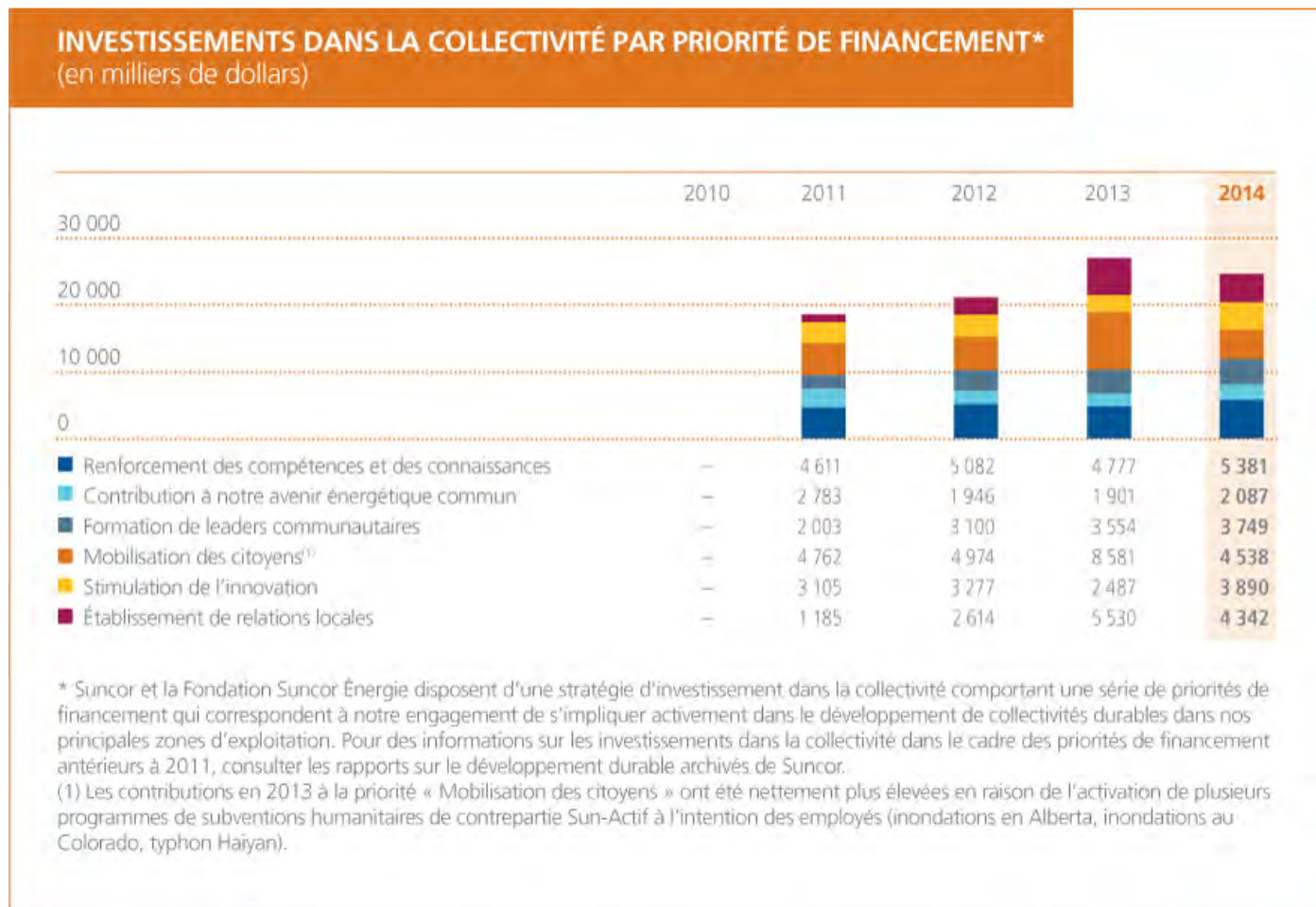
Suncor et notre organisme de bienfaisance privé sans but lucratif, la Fondation Suncor Énergie (FSÉ), sont guidés par une stratégie qui met l'accent sur des investissements ciblés qui visent à aider les collectivités situées à proximité de nos zones d'activité à grandir, à prospérer et à se développer de manière durable.

Pour nous, une collectivité est considérée comme durable dans la mesure où :

- la qualité de vie y est excellente, ce qui attire les gens et les incite à y rester
- il y a abondance de ressources naturelles et propres
- il y a de vastes possibilités économiques

En misant sur nos forces en tant que société énergétique intégrée, nous croyons pouvoir agir efficacement comme partenaire pour soutenir des collectivités durables. C'est pourquoi nous orientons nos investissements dans cinq secteurs clés afin d'appuyer des initiatives intégrées qui :

- renforcent les collectivités grâce à la formation de dirigeants communautaires
- favorisent le perfectionnement des compétences et des connaissances de la main-d'œuvre actuelle et future
- alimentent la créativité grâce à la stimulation de l'innovation
- développent les capacités de nos employés et des bénévoles dans le cadre de la mobilisation des citoyens au profit de l'action communautaire
- engendrent de la part des employés et des collectivités une véritable contribution à notre avenir énergétique



 |
  |
  |
  |
  [Télécharger](#)

La collaboration est au cœur de notre stratégie d'investissements dans la collectivité. En travaillant ensemble, nous pouvons rechercher des occasions, et en tirer profit, pour appliquer des solutions à long terme qui ont des répercussions positives sur les collectivités, les générations à venir et notre entreprise. Par ailleurs, nous veillons aussi à demeurer au fait des intérêts, des enjeux, des besoins et des préoccupations de chacun.

« Cette approche collaborative nous permet de travailler en partenariat avec les collectivités afin de faire une réelle différence quant à certains grands enjeux qui touchent à la fois la société et Suncor, dit Cathy Glover, directrice divisionnaire, Investissements dans la collectivité et FSÉ. Qu'il s'agisse de soutenir les jeunes Autochtones, de relever le défi que représente le recrutement de main-d'œuvre qualifiée ou la tenue d'un dialogue sur notre avenir énergétique commun, nos investissements ont le potentiel d'être transformateurs au lieu d'être simplement transactionnels. »

[En apprendre davantage sur la stratégie d'investissements dans la collectivité et la Fondation Suncor Énergie](#)

Investissements dans la collectivité : contribuer à notre avenir commun

En 2014, l'équipe Investissements dans la collectivité de Suncor et la Fondation Suncor Énergie (FSÉ) continuent de faire progresser la stratégie d'investissements dans la collectivité qui a pour but d'aider les collectivités situées à proximité de nos sites d'exploitation à grandir, à prospérer et à se développer de manière durable.

« La stratégie d'investissements dans la collectivité mise de l'avant en 2012 a permis d'approfondir nos relations avec les collectivités et nous a fait avancer de bien des façons, souligne Cathy Glover, directrice divisionnaire, Investissements dans la collectivité et FSÉ. Pendant de nombreuses années, nous avons fait ce que nous estimions approprié, en agissant pour la collectivité. Maintenant, notre approche est plutôt de travailler avec la collectivité : comment pouvons-nous travailler ensemble en partenariat pour le bien commun? Une des principales choses que nous avons apprises, est qu'on ne peut pas forcer les résultats et que nous et notre entreprise devons être prêts à changer à la suite de ce qu'on voit et entend. »

Exemples de notre stratégie à l'œuvre

Voici quelques exemples de notre stratégie d'investissements dans la collectivité à l'œuvre et des leçons apprises en 2014 :

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Social Prosperity Wood Buffalo

Social Prosperity Wood Buffalo (SPWB) est l'exemple parfait du type d'initiatives qu'appuie notre stratégie d'investissements dans la collectivité. Il s'agit d'un partenariat de cinq ans entre des groupes d'intérêt de la municipalité régionale de Wood Buffalo, dans le nord-est de l'Alberta, Centraide de Fort McMurray, la FSÉ et l'Université de Waterloo. Le but est d'améliorer la qualité de vie dans la région en plein essor de Wood Buffalo en renforçant ses organismes sans but lucratif (profit social).

Depuis son lancement en 2010, SPWB a mêlé des activités éducatives, organisatrices et de soutien (ateliers, conférences, sondage, recherches et rapports, etc.), à des concepts tels l'innovation sociale, l'impact collectif et la pensée systémique et conceptuelle. Le résultat a aidé à développer la capacité dans le secteur sans but lucratif et a offert une place sûre au changement social. Parmi ces changements, mentionnons :

- une meilleure compréhension de l'importance de la collaboration de tous les secteurs afin de s'assurer que Wood Buffalo offre une qualité de vie élevée
- un intérêt croissant pour la collaboration dans le secteur à profit social
- une progression vers une voix collective et un impact collectif
- un nouveau langage plus positif qui utilise des termes comme profit social et avantage social de façon interchangeable avec le terme plus courant secteur sans but lucratif pour parler des contributions du secteur pour améliorer le niveau de vie

« Grâce à SPWB, nous avons pu illustrer les avantages d'aller au-delà des investissements dans la collectivité traditionnels, dit Kim Nordbye, directrice, Investissements dans la collectivité, FSÉ. Cette approche créative nous met au défi, à titre de bailleur de fonds, nous pousse à devenir des participants plus actifs et encourage le secteur du profit social à travailler avec nous de façon différente. »

[Pour en apprendre davantage sur ce qui est accompli, visiter le site Web de SPWB](#)

[En apprendre davantage sur Social Prosperity Wood Buffalo dans notre blogue Flash sur les Sables pétroliers](#)

La Rencontre

Un autre exemple de la stratégie d'investissements dans la collectivité en action est la deuxième Rencontre, qui s'est déroulée du 3 au 5 octobre 2014. Organisée pour la première fois en 2013 pour souligner le 15e anniversaire de la FSÉ, La Rencontre sert notamment à examiner des questions sociales complexes qui exigent une collaboration afin de progresser et d'entraîner un changement durable au sein de la collectivité. Elle n'a pas pour but de résoudre ces enjeux, mais plutôt:

- de relier le travail existant et les initiatives
- d'avoir une vue d'ensemble
- d'explorer un éventail de points de vue
- de renforcer les partenariats.

La Rencontre 2014 a rassemblé 140 partenaires financiers, organismes communautaires, innovateurs sociaux, représentants gouvernementaux, organismes d'aide aux jeunes Autochtones et leaders éclairés. Les participants de La Rencontre se sont penchés sur deux sujets : la mobilisation des jeunes Autochtones et le renforcement des capacités des organismes sans but lucratif.

« Nous tentons de réaliser avec La Rencontre ce sentiment de but collectif. De sentir que le tout est plus grand que la somme des parties, et qu'en démolissant les cloisons qui nous séparent, nous pouvons travailler ensemble pour trouver des solutions à certains des enjeux auxquels nous sommes tous confrontés, explique Lori Gammell, conseillère principale, Innovation sociale et partenariats. Ce n'est pas quelque chose qui se fera du jour au lendemain, mais en continuant d'organiser des activités comme La Rencontre et en offrant une plateforme pour se rassembler – Suncor, partenaires communautaires, leaders éclairés, représentants gouvernementaux et autres partenaires financiers – nous pouvons faire ressortir des occasions de rapprochement et de progrès. »

[En apprendre davantage sur La Rencontre 2014 et d'autres éléments et thèmes retenus en visionnant des vidéos de l'événement](#)

Investir dans l'innovation sociale

En 2014, pour donner aux leaders émergents les nouvelles compétences et pistes de réflexion nécessaires pour relever les défis complexes dans les collectivités, la FSÉ en partenariat avec le The Peter Lougheed Leadership Institute (PLLI) du Banff Centre, a investi dans la création d'un programme de stage en innovation sociale.

Le stage *Getting to Maybe* de 28 jours en innovation sociale conçu pour permettre à des leaders du monde des affaires, des gouvernements et des collectivités de mettre en commun leurs connaissances en vue d'étudier différentes approches visant à améliorer la qualité de vie dans nos collectivités. Il sera lancé à l'été 2015 au Banff Centre alors que 24 participants seront appelés à intégrer des enseignements sur :

- les systèmes
- l'environnement
- les connaissances autochtones
- les arts comme fondements d'une théorie d'innovation sociale

Créé grâce à la collaboration d'experts universitaires en innovation sociale du Waterloo Institute for Social Innovation and Resilience de l'Université de Waterloo et de formateurs et leaders d'opinion spécialisés du Peter Lougheed Leadership Institute et de la FSÉ.

« Pour réaliser des progrès tangibles face aux enjeux complexes auxquels les collectivités sont confrontées, nous savons que nous devons encourager une réflexion et une approche nouvelle et systématique en matière de leadership et y prendre part, a déclaré Eric Axford, vice-président directeur, Suncor, et président du conseil d'administration de la Fondation Suncor Énergie. Cet investissement témoigne de notre engagement à promouvoir une collaboration multidisciplinaire afin d'aborder ensemble des enjeux sociaux complexes et bâtir des collectivités fortes et durables. »

[En apprendre davantage sur le stage en innovation sociale Getting to Maybe](#)

Collaboration au sujet de notre avenir énergétique

Pour répondre aux enjeux énergétiques actuels et futurs de la société, il faut avant tout faire des choix informés. C'est pourquoi Suncor et la FSÉ investissent dans une série évolutive d'initiatives sous l'égide de Collaborating on the Energy Future. Notre objectif est de tirer parti de nos forces en tant que société énergétique et d'être le catalyseur d'un dialogue national inclusif qui permettra au Canada d'utiliser ses ressources énergétiques de façon judicieuse et d'ouvrir la voie à un avenir énergétique durable.

« Le Canada est un producteur et un utilisateur d'énergie, dit Lori Gammell, conseillère principale, Innovation sociale et partenariats. C'est quelque chose dont nous pouvons être fiers, mais c'est aussi une grande responsabilité sur les épaules des Canadiens. Il y a diversité d'opinions sur l'énergie, mais en incluant tout le monde dans la conversation, nous pouvons prendre des décisions éclairées qui créent de la valeur partagée pour tous les Canadiens. »

Jusqu'ici, nous avons notamment apporté notre soutien aux initiatives suivantes :

- **[The Energy Futures Lab](#)**, un groupe de collaboration multisectoriel œuvrant en Alberta mis sur pied pour façonner l'avenir énergétique de l'Alberta et renforcer sa position et sa réputation en tant que leader énergétique mondial. The Energy Lab, dirigé par The Natural Step (TNS) Canada, est soutenu par trois organismes partenaires : FSÉ, The Banff Centre et Pembina Institute. Les travaux débiteront à l'automne 2015.
- **[Student Energy](#)**, un organisme international à but non lucratif chargé de former la prochaine génération de chefs de file engagés à assurer le virage mondial vers un avenir où l'énergie est durable. Leur approche qui consiste à tenir compte de tous les points de vue afin d'avoir une compréhension équilibrée s'aligne sur la façon dont nous voulons discuter de notre avenir énergétique.
- **[Walrus Talks Energy](#)**, une série pancanadienne qui réunit des conférenciers réputés provenant de nombreuses disciplines pour des débats animés et suscitant la réflexion d'une durée de 80 minutes. La série, qui a débuté en avril 2013, est un partenariat entre nous et la Walrus Foundation, qui encourage un débat citoyen sur des questions vitales pour les Canadiens. En 2014, la conversation s'est poursuivie avec la présentation de conférences de la série Walrus Talks Energy à Vancouver et à Ottawa.
- **[QUEST \(Systèmes d'énergie de qualité pour les villes de demain\)](#)**, un réseau de collaboration entre les groupes d'intérêt pour faire du Canada un chef de file mondial dans la conception, le développement et la mise en œuvre de solutions énergétiques intégrées pour les collectivités (SEIC). Les SEIC sont sur le point de créer des collectivités énergétiques intelligentes en reliant l'énergie à l'utilisation des terres, aux bâtiments, aux transports, à l'eau, aux déchets et aux infrastructures connexes. La vision de QUEST est que d'ici 2030, les SEIC seront le moyen privilégié pour le développement et le réaménagement communautaire.

Soutenir nos employés

Nos employés s'impliquent depuis longtemps dans leur collectivité en faisant, entre autres, du bénévolat. Nous avons récemment élargi notre programme à l'intention des employés Sun-Actif afin de fournir aux employés des outils et des ressources améliorés pour les aider à identifier plus facilement des occasions de bénévolat dans les catégories suivantes :

- Bénévolat individuel – par l'intermédiaire de notre partenariat avec Bénévoles Canada et Volunteer Match, les employés peuvent trouver des activités de bénévolat locales qui correspondent à leurs intérêts et à leurs compétences.
- Bénévolat d'équipe – les employés intéressés à participer à des activités de bénévolat faisant la promotion du travail d'équipe ont accès à des outils de planification et d'information sur plusieurs organismes sans but lucratif et de bienfaisance avec lesquels nous sommes associés.
- Bénévolat à l'occasion d'événements commandités par Suncor — tout au long de l'année, nous commanditons des événements dans les collectivités auxquels les employés peuvent prendre part et apporter une contribution importante.

Grâce aux efforts collectifs de nos employés en 2014, Suncor a reçu le prix Outstanding Community Partner of the Year de la chambre de commerce Metro North de Denver et le prix pancanadien de l'action communautaire de United Way Centraide Canada.

Soutien aux Jeux olympiques et paralympiques

Par le biais de notre marque Petro-Canada, nous appuyons depuis longtemps le mouvement olympique et paralympique canadien. Notre entente de commandite actuelle prolonge notre soutien aux athlètes olympiques et paralympiques canadiens, à leurs entraîneurs et à leurs familles jusqu'en 2016.

Notre adhésion au mouvement olympique canadien remonte à 1987, année où Petro-Canada avait organisé et commandité le relais de la flamme olympique lors des Jeux olympiques d'hiver de 1988 à Calgary. Nous sommes fiers de poursuivre notre appui au mouvement olympique et paralympique canadien au-delà des Jeux olympiques et paralympiques de 2016 à Rio de Janeiro.

Depuis 1988, notre Société a aidé plus de 2 600 jeunes athlètes et entraîneurs canadiens en plus de verser des contributions directes totalisant plus de 8,5 millions de dollars par l'entremise du programme Alimenter l'excellence des athlètes et des entraîneurs (AEAE), anciennement le Fonds de bourses d'études du flambeau olympique.

Nous croyons également qu'une des meilleures façons d'appuyer les athlètes canadiens est d'aider leurs plus grands partisans, c'est-à-dire leurs familles. Nous continuons de financer un programme de distribution de billets qui contribuera à aider les membres des familles des athlètes à les voir concourir à Rio de Janeiro en 2016.

Autres exemples

Vous trouverez d'autres exemples de notre stratégie d'investissements dans la collectivité en action dans d'autres sections du Rapport sur le développement durable, notamment sur :

- [la façon dont nous soutenons les jeunes Autochtones](#)
 - [la façon dont nous relevons les défis liés à la recherche de main-d'œuvre qualifiée](#)
-



Activités internationales et droits de la personne

[Accueil](#) > [Responsabilité sociale](#) > [Activités internationales et droits de la personne](#)

Sur cette page :

- [Activités internationales](#)
- [Mener des activités dans des régions instables sur le plan politique](#)
- [Notre engagement à respecter les droits de la personne](#)
- [Pacte mondial des Nations Unies](#)
- [Mise en place d'outils sur le terrain](#)
- [Soutenir des initiatives d'éducation en Libye](#)

Activités internationales

Nous veillons à nous assurer que nos valeurs sont représentées dans l'ensemble de nos activités internationales, c'est-à-dire au Royaume-Uni, en Norvège, en Libye et en Syrie.

Depuis 2011, des troubles politiques en Libye ont engendré de graves bouleversements dans tout le pays affectant nos activités :

- **Février 2011** : nous avons suspendu nos activités pétrolières en Libye et évacué tout le personnel expatrié
- **Fin de 2011** : nous avons procédé à un retour graduel à la suite de l'instauration d'un nouveau régime politique et de la levée des sanctions internationales
- **2012** : la production a redémarré et le travail en vue de la reprise de notre programme de forage d'exploration a débuté
- **Juillet 2013** : la production est quasi-interrompue en raison de l'instabilité politique
- **Juillet 2014** : évacuation de tout le personnel expatrié
- **2014** : production sporadique tout au long de 2014
- **Décembre 2014** : nous avons déclaré une situation de force majeure pour les activités d'exploration de nos 6 contrats d'exploration et de partage de la production.

- **Décembre 2014** : l'instabilité politique dans le pays a amené Libya National Oil Corporation à déclarer périodiquement une situation de force majeure et (ou) à fermer divers terminaux d'exportation de pétrole, des pipelines et des champs producteurs en Libye, ce qui a grandement réduit notre production et notre exportation de pétrole.

En décembre 2011, nous avons suspendu nos activités en Syrie afin de nous conformer aux sanctions internationales annoncées ce mois-là. Les activités dans ce pays demeurent suspendues.

Mener des activités dans des régions instables sur le plan politique

Nous sommes conscients que le niveau de risque est plus élevé dans des régions instables sur le plan politique. C'est pourquoi, nous revoyons et mettons à l'épreuve nos plans d'urgence et surveillons de près les situations à risque pour la sécurité, en demeurant en contact avec les diverses ambassades et un réseau de spécialistes en sécurité.

Dans le cadre de notre planification à long terme, nous développons et entretenons des relations avec l'industrie, divers gouvernements et d'autres groupes d'intérêt afin de mieux comprendre et de réduire les risques associés à l'exploitation dans ces pays.

Notre priorité, en tout temps, est d'assurer la sécurité de nos employés. Nous n'exercerons aucune activité dans aucun pays à moins de pouvoir le faire de façon sûre, responsable et conformément au droit international.

Travailler pour Suncor offre aux gens de ces régions l'occasion d'occuper des emplois bien rémunérés offrant des possibilités d'avancement qui, nous l'espérons, contribueront à améliorer leur niveau de vie au fil du temps.

Nous revoyons et réévaluons constamment les conditions sur le terrain pour nous assurer de pouvoir mener nos activités de façon sûre, responsable et conforme à nos principes.

En Syrie, en raison de l'instabilité politique qui nous empêche de mener nos activités conformément à nos principes, nous avons suspendu nos activités afin de nous conformer aux sanctions internationales.

En Libye, nous respectons les contrats d'exploration signés avec les dirigeants du pays. Malgré une reprise de la production et de notre programme d'exploration, les activités ont à nouveau été suspendues en raison de l'instabilité politique qui s'est poursuivie en 2013 et en 2014.

Dans le cadre de toutes nos activités, l'objectif est de promouvoir nos valeurs et de respecter les droits de la personne et le code d'éthique, tout en générant de la valeur pour nos actionnaires.

Notre engagement à respecter les droits de la personne

Nous avons la responsabilité de faire respecter les droits de la personne et faire en sorte de ne pas nous rendre complices de violations dans ce domaine. Notre responsabilité quant au respect des droits de la personne s'applique à l'ensemble de nos activités et de nos relations avec les autres.

Les fondements de base du principe sur les droits de la personne, adopté en 2011, présentés ci-dessus, font actuellement l'objet de démarches visant à les intégrer aux éléments suivants :

- les principes et pratiques relatifs au personnel
- notre approche en matière d'engagement envers les collectivités et les groupes d'intérêt
- la façon dont nous gérons la sécurité de nos employés et de nos installations

[Télécharger le principe sur les droits de la personne](#) (PDF, 2 p., 19 Ko)*

Nous avons intégré les considérations liées aux droits de la personne à notre [Système de gestion de l'excellence opérationnelle à l'échelle de l'entreprise](#).

La sensibilisation des employés est la clé pour atteindre nos objectifs dans le cadre du principe sur les droits de la personne et nous nous sommes engagés à former notre personnel et à communiquer de façon proactive l'information sur notre approche des droits de la personne. En outre, nous recherchons des occasions de favoriser davantage une compréhension des valeurs entourant les droits de la personne et des meilleures pratiques en matière de responsabilité sociale d'entreprise auprès de nos groupes d'intérêt.

Notre engagement à respecter les droits de la personne est fondé sur la [Déclaration universelle des droits de l'homme](#) et tient compte des lois et des normes internationales développées depuis l'adoption de la Déclaration il y a six décennies. Nous adhérons aux [Principes volontaires sur la sécurité et les](#)

[droits de l'homme](#), et au Pacte mondial des Nations Unies.

Pacte mondial des Nations Unies (PMNU)

Le [Pacte mondial](#) est la plus importante initiative volontaire d'entreprises socialement responsables. Les entreprises participent au Pacte mondial parce qu'elles croient que des pratiques commerciales fondées sur des principes universels contribuent à l'émergence d'un marché mondial plus stable et plus ouvert.

Des principes universels favorisent également la création de sociétés prospères et dynamiques — ce qui correspond à notre mission de créer de l'énergie pour un monde meilleur. Nous avons été l'une des sept entreprises canadiennes à mettre sur pied le Réseau canadien du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) en 2013. À titre de membre, nous soutenons les [10 principes](#) 10 principes du Pacte mondial et en faisons la promotion dans les domaines suivants :

- les droits de la personne
- les normes du travail
- l'environnement
- la lutte contre la corruption

En 2014, nous avons participé à deux groupes de travail qui étudient la façon d'intégrer les 10 principes dans les efforts de transparence et de communication de l'information de l'entreprise ainsi que dans la chaîne d'approvisionnement. Les conclusions sont présentées dans deux documents de référence qui devraient être publiés en 2015 afin d'aider les entreprises à adopter ces principes.

Mise en place d'outils sur le terrain

Nous reconnaissons qu'un niveau accru de diligence responsable est requis dans les zones à haut risque ou post-conflit. Au début de 2014, avant l'interruption des activités d'exploration en Libye, nous avons testé divers outils sur le terrain sur les droits de la personne et la responsabilité sociale d'entreprise.

Un de ces outils était une évaluation de la responsabilité sociale d'entreprise (avec un accent sur les droits de la personne) visant à identifier les lacunes et à documenter les meilleures pratiques dans nos principaux processus (c.-à-d. ressources humaines et gestion de la chaîne d'approvisionnement). Grâce à cette évaluation, les données recueillies ont servi à identifier des risques potentiels et à créer des plans pour combler les écarts afin d'améliorer notre performance future. Nous avons aussi mis en œuvre un mécanisme de règlement des griefs des groupes d'intérêt à l'échelle de l'entreprise afin de gérer les plaintes déposées contre l'entreprise.

Soutenir des initiatives d'éducation en Libye

Après avoir consulté la National Oil Corporation (NOC) de Libye, nous avons concentré nos efforts en matière de développement durable sur l'éducation afin de répondre à la demande grandissante d'une main-d'œuvre spécialisée en Libye.

Nous avons financé de l'équipement, formé des instructeurs et développé des programmes pour le Petroleum Training and Qualifying Institute (PTQI) à Tripoli et le Swawia Technical Centre à Zawiyah. Ces instituts préparent des élèves du secondaire du pays pour qu'ils puissent travailler dans le secteur pétrolier en Libye.

La formation perfectionne des compétences essentielles à l'industrie pétrolière et gazière du pays, en offrant, notamment, des cours en soudure, en instrumentation et en électricité. Les premiers étudiants ont reçu leur diplôme en juin 2013.

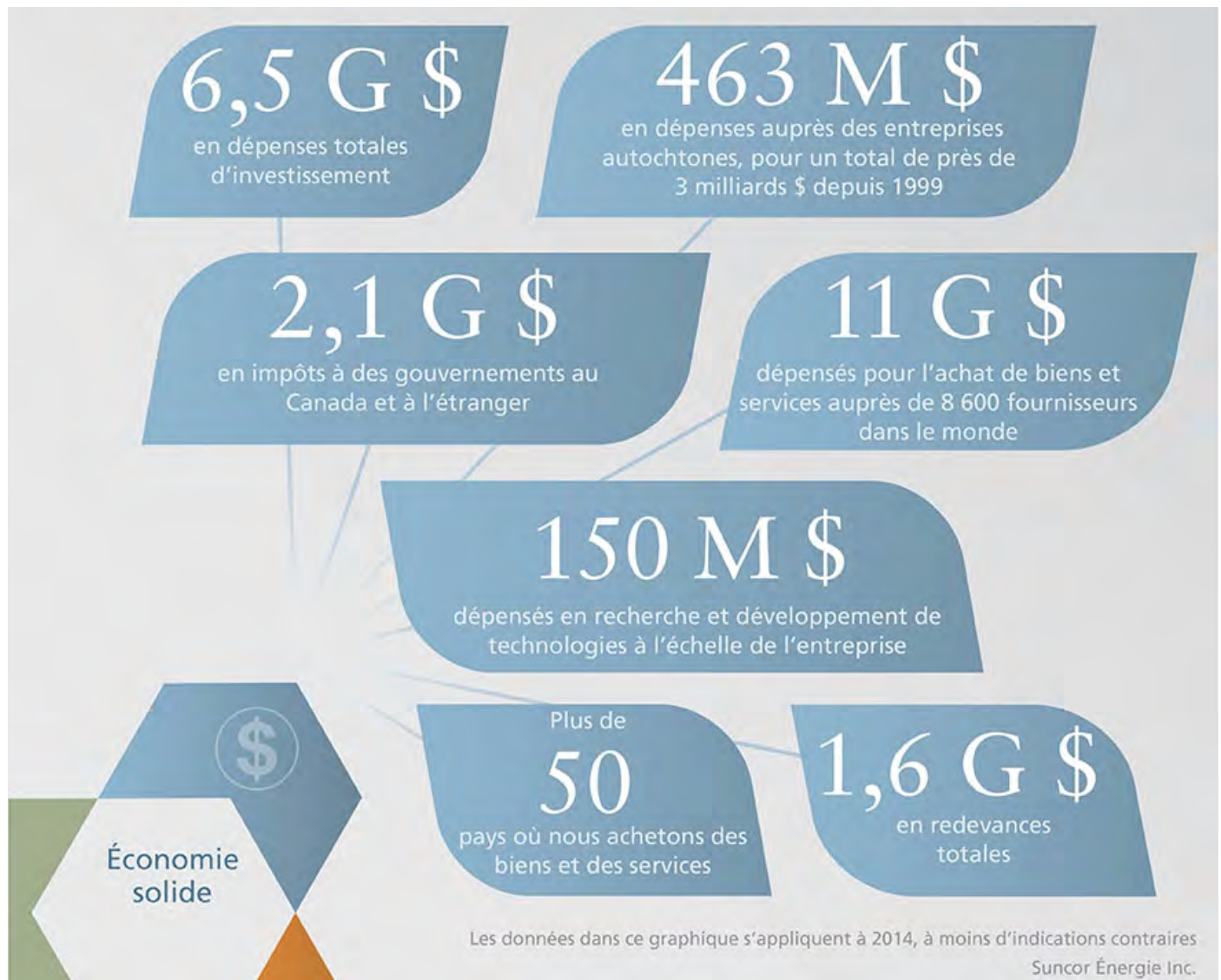
Nous continuons de collaborer avec la NOC pour bâtir une future Benghazi Petroleum Institute of Technology. Tout comme le PTQI, cette institution doit offrir aux élèves du secondaire les compétences leur permettant de faire des stages d'apprentis auprès d'entreprises commanditaires après avoir reçu leur diplôme. La panification des travaux d'ingénierie préliminaires (TIP) est en cours et le programme est au stade de l'élaboration.

*Disponible en anglais seulement



Économie

[Accueil](#) > [Économie](#)



[✉](#) |
 [🐦](#) |
 [f](#) |
 [in](#) |
 [📄](#) Télécharger

« Le développement durable est une question d'équilibre entre l'occasion et le risque. Les entreprises et l'économie s'exposent à des risques si nous ne sommes pas en mesure de répondre aux attentes élevées de la société envers notre performance. »

– Steve Williams, président et chef de la direction

Une forte performance économique, une responsabilité sociale et une gestion environnementale sont essentiels pour être une société énergétique durable. Ce qui suit est une vue d'ensemble de notre approche en matière de gestion économique.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Nous nous sommes engagés à offrir des rendements concurrentiels et durables à nos actionnaires en nous concentrant sur :

- la discipline en matière d'investissement
- l'excellence opérationnelle
- la croissance rentable à long terme
- la mise à profit de nos différentiateurs concurrentiels

Notre approche de gestion du risque économique vise à atténuer les incidences négatives tout en améliorant les incidences positives, dans la mesure du possible. Nous continuons également à bien exécuter notre stratégie qui se concentre sur ce qui suit :

Discipline en matière d'investissement

Une gestion rigoureuse des coûts, qui met l'accent sur nos principaux actifs et l'investissement dans des projets qui offrent les meilleurs rendements, voilà autant d'exemples de création de valeur pour chaque dollar dépensé. Notre approche prudente en matière de dépenses en immobilisations en 2014, nous a permis de terminer l'exercice avec 300 millions \$ de moins que le budget révisé.

Excellence opérationnelle

Nous nous efforçons constamment de monter la barre dans le domaine de la performance opérationnelle en suivant en tout temps des normes et des pratiques. En 2014, par exemple, nos raffineries ont atteint un taux d'utilisation global de 93 % malgré les travaux de maintenance prévus. L'excellence opérationnelle est au cœur de nos efforts pour devenir une société énergétique plus durable. Chaque baril d'eau conservé et chaque source d'émissions réduite se traduit par une diminution du coût des intrants et appuie notre permis social d'exploitation et de croissance.

Croissance rentable

Nous nous concentrons sur une croissance intelligente et rentable. Notre projet d'exploitation minière de Fort Hills, par exemple, se poursuit comme prévu et toutes les étapes importantes prévues en 2014 ont été atteintes.

[En apprendre davantage sur nos plans de croissance et nos dépenses en immobilisations](#)

[En apprendre davantage sur notre vision et notre stratégie](#)

[Télécharger notre Rapport de gestion 2014](#) (PDF, 66 p., 346 Ko)

Nous nous assurons également que la gestion des risques économiques par des partenaires en coentreprise et des filiales est conforme à notre vision et notre stratégie.

Principe

Nous avons adopté plusieurs principes relativement au rendement économique. Entre autres :

- Concurrence
- Rapports comptables et contrôle administratif
- Pratiques commerciales
- Gestion des risques d'entreprise

Notre stratégie met à profit nos différentiateurs concurrentiels et ouvre la voie permettant de réaliser le potentiel de notre Société pour nos employés, nos actionnaires et nos groupes d'intérêt. Nous exploiterons et mettrons en valeur nos ressources des sables pétrolifères de façon rentable, nous optimiserons la valeur grâce à l'intégration, nous atteindrons les coûts unitaires les plus bas de l'industrie dans chaque segment commercial et nous deviendrons le chef de file de l'industrie en matière de développement durable.

La mise en œuvre de notre Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) à l'échelle de la Société est un exemple parfait de l'amélioration continue de la fiabilité et du rendement de nos actifs. Cela signifie des normes, des processus et méthodes intégrés et uniformes qui réduisent les risques et l'activation de l'amélioration continue.

Pour de plus amples renseignements sur les besoins commerciaux, les projets de croissance, la performance et les objectifs financiers de Suncor, visiter le [Centre des investisseurs](#).

Voici d'autres principes et pratiques :

- Prévention des paiements irréguliers – qui établit que les fonds et les installations ne doivent pas servir à des fins illégales ou inacceptables.
 - [Pour en apprendre davantage sur la prévention des paiements irréguliers](#)
 - [Télécharger nos DNP sur la prévention des paiements irréguliers](#) (PDF, 10 p., 71 Ko)
- Conflit d'intérêt – qui établit la conduite du personnel de Suncor en situation de conflit d'intérêt.
 - [Pour en apprendre davantage sur la gouvernance de l'entreprise](#)
 - [En apprendre davantage sur nos principes de gouvernance à suncor.com](#)
- Relations avec les Autochtones – qui invite chaque unité commerciale à planifier et à mesurer les activités et les partenariats commerciaux qui créent des occasions pour les entreprises appartenant à des Autochtones.
 - [Pour en apprendre davantage sur les partenariats avec des entreprises autochtones](#)
 - [Télécharger le principe en matière de relations avec les Autochtones](#) (PDF, 2 p., 1,0 Mo)

Nous mettons en œuvre des pratiques spécifiques pour la sélection des fournisseurs locaux. Des clauses de mise en valeur régionales sont en place pour les fournisseurs et les contrats à l'échelle de toutes les unités commerciales, et les documents d'impartition incluent souvent des critères qui évaluent les fournisseurs selon le contenu autochtone ou local. En outre, nous avons une pratique courante qui est de publier les occasions s'adressant à des fournisseurs ou des contrats locaux sur les sites Web d'organisations régionales dont le Regional Economic Development (REDlink) et la North East Alberta Aboriginal Business Association (NAABA). L'objectif est de s'assurer que les entreprises et fournisseurs locaux sont les premiers à prendre connaissance des occasions offertes dans leur région.

Engagements

Nous nous sommes engagés envers une mission, une valeur et des valeurs qui guident nos décisions commerciales.

Une forte performance économique, une responsabilité sociale et une gestion environnementale sont des éléments importants pour une société énergétique durable. Notre investissement dans la production d'énergie, la mise en valeur, le raffinage et la commercialisation profite à l'économie dans son ensemble en :

- créant des emplois bien rémunérés
- favorisant la croissance économique
- procurant aux gouvernements et aux fournisseurs des revenus précieux

Le développement de nos principaux actifs nous permet aussi d'investir dans notre secteur de [l'énergie renouvelable](#) et dans de [nouvelles technologies](#) visant à améliorer l'efficacité opérationnelle à l'échelle de l'entreprise et la performance environnementale.

C'est de toutes ces façons que nous continuerons à créer de la valeur — pour nos actionnaires et la société dans son ensemble.

[Pour en apprendre davantage sur notre vision et notre stratégie](#)

Objectifs, cibles et actions

Nous avons fixé cinq objectifs de génération de valeurs pour l'ensemble de la Société :

- continuer de faire progresser Suncor vers l'excellence opérationnelle
- améliorer de façon significative la maintenance et la fiabilité à l'échelle de Suncor
- accélérer les progrès quant au rendement de Suncor en matière de culture et de main-d'œuvre

- générer et maintenir des rendements parmi les meilleurs de l'industrie
- atteindre nos objectifs à long terme en matière de développement durable

Pour plus d'information sur la façon dont nous avons réalisé ces objectifs en 2014, télécharger notre [Rapport annuel 2014](#) (PDF, 152 p., 2,54 Mo) et consulter les pages 8 et 9.

Investissement technologique

Notre bilan solide nous permet d'investir dans de nouvelles technologies, qui pourraient potentiellement contribuer à réduire les émissions de carbone, l'utilisation d'eau et l'empreinte globale de nos activités sur l'environnement. En 2014, Suncor a dépensé environ 150 millions \$ dans la recherche et les développements technologiques. Ces investissements comprennent une usine de traitement des eaux usées des sables pétrolifères entrée en fonction en 2014 et qui s'occupe de la réutilisation de l'eau d'appoint dans notre usine de valorisation et d'utilités. Suncor partage également 777 technologies environnementales dans le cadre de la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) qui ont coûté plus de 950 millions \$ à développer.

[En apprendre davantage sur nos derniers développements technologiques](#)

Investissements dans la collectivité

Par le biais de notre organisme de bienfaisance privé sans but lucratif, la Fondation Suncor Énergie, nous mettons l'accent sur des investissements ciblés qui visent à aider les collectivités situées à proximité de nos zones d'activité à grandir, à prospérer et à se développer de manière durable. En 2014, nos investissements dans la collectivité ont totalisé plus de 26 millions \$.

[En apprendre davantage sur notre stratégie d'investissements dans la collectivité](#)

Responsabilités, ressources et formation

Notre équipe de la haute direction a la responsabilité de réaliser une croissance importante tout en maintenant l'excellence opérationnelle, dirigée par notre président et chef de la direction Steve Williams.

Le programme de rémunération de nos cadres est conçu pour appuyer et renforcer les générateurs de valeur de Suncor :

- poursuivre le parcours de Suncor vers l'excellence opérationnelle
- améliorer sensiblement la maintenance et la fiabilité
- accélérer la progression du rendement de la culture et des effectifs de Suncor
- générer et maintenir des rendements parmi les meilleurs de l'industrie
- atteindre des objectifs à long terme en matière de développement durable

Pour plus de détails sur les programmes de rémunération, télécharger notre [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2015](#) (PDF, 125 p., 1,06 Mo)

Ressources et formation

- En 2012, nous avons affecté des ressources à la mise sur pied d'un programme complet de conformité aux normes anticorruption. Ce programme comprend une formation, une protection contractuelle, des vérifications et une préqualification des fournisseurs par un tiers.
- Nous menons annuellement un programme de conformité au code des pratiques commerciales auprès des employés, employés contractuels et directeurs divisionnaires afin qu'ils se familiarisent annuellement avec les principes des pratiques commerciales de la Société et confirment qu'ils s'y sont conformés au cours de l'année précédente.
- À la lumière du contexte de faible prix du brut actuel, Suncor a réduit la taille de ses effectifs et a mis en place un nombre de directives relatives aux dépenses discrétionnaires afin de continuer à mousser une culture de discipline en matière de développement durable et de coûts à tous les niveaux de l'entreprise. Cette culture de discipline en matière de coûts n'ébranlera pas notre accent sur des activités sûres, fiables et écologiques et ces domaines sont essentiels pour la viabilité à long terme de Suncor et sa réussite.

[Pour en apprendre davantage sur notre Code des normes de pratiques commerciales](#)

Résultats et évaluation

Notre modèle d'affaires intégré, et l'attention continue que nous portons à l'exécution, ont permis de générer de solides résultats financiers en 2014.

Nous avons continué de présenter :

- un flux de trésorerie disponible parmi les meilleurs de l'industrie grâce à notre modèle intégré et à l'accent marqué sur l'exécution
- un accent sur la discipline en matière d'investissement en conservant un bilan plus solide, et une réduction de la dette nette tout en augmentant constamment les redistributions de trésorerie aux actionnaires

Notre solide rendement économique nous permet d'investir dans des projets de croissance et d'amélioration continue à nos installations existantes, malgré un contexte de prix du pétrole incertain. Les répercussions de ces investissements se font sentir dans l'ensemble de l'économie de l'Amérique du Nord et bien au-delà.

L'information sur notre rendement financier est incluse dans nos documents sur la divulgation annuelle 2014.

- [Télécharger notre Rapport annuel 2014](#) (PDF, 152 p., 2,80 Mo)
- [Télécharger notre Notice annuelle datée du 26 février 2015](#) (PDF, 102 p., 1,50 Mo)

[Pour en apprendre davantage sur notre performance économique](#)

Que faisons-nous différemment?

[Pour en apprendre davantage sur nos plans de croissance et nos dépenses en immobilisations](#)



Performance économique

[Accueil](#) > [Économie](#) > Performance économique

Sur cette page :

- [Production](#)
- [Bénéfice](#)
- [Frais d'exploitation](#)
- [Cours de l'action et dividendes](#)
- [Bilan et situation financière](#)

Nous sommes l'une des rares sociétés énergétiques au Canada à avoir des activités couvrant toute la chaîne de valeur – de l'extraction des ressources jusqu'au raffinage et à la commercialisation, en passant par la logistique intermédiaire. Ce modèle d'affaires intégré, de concert avec un accent particulier sur l'exécution, continue de générer des résultats solides.

Voici un aperçu des principaux indicateurs de nos résultats économiques internes en 2014:

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Production

La production totale en amont s'est chiffrée en moyenne à 534 900 barils équivalent pétrole par jour (bep/j) en 2014, contre 562 400 bep/j en 2013. Ce résultat reflète la diminution des volumes du secteur Exploration et production attribuable à la vente du secteur Gaz naturel classique de la Société en 2013, contrebalancé en partie par la production accrue du secteur Sables pétrolifères.

La production de 534 900 bep/j en 2014 comprend 421 900 barils/jour (b/j) tirés de notre secteur Sables pétrolifères et 113 000 bep/j tirés du secteur Exploration et production.

Compte tenu principalement de la production accrue à Firebag, le secteur Sables pétrolifères a enregistré une augmentation de sa production d'environ 8 %

en 2014, comparativement à 2013. Les niveaux de production de Firebag ont augmenté de plus de 65 % depuis 2012, et l'installation a atteint des niveaux supérieurs à sa capacité de production de 180 000 b/j au cours du quatrième trimestre de 2014.

Un ratio vapeur-pétrole record de 2,8 à Firebag a été atteint en 2014, attribuable principalement aux stratégies de gestion des gisements optimisées et au bon rendement du puits intercalaire.

Veillez noter que les données sur la production indiquées ci-dessus sont tirées du Rapport annuel 2014 de Suncor. Ces données ne concernent que les volumes d'amont et incluent la production provenant des actifs non exploités. Cette méthode de calcul diffère de celle utilisée dans la section Données sur la performance du Rapport sur le développement durable de Suncor, qui contient la totalité de la production des installations exploitées de Suncor, et également les volumes d'aval des produits commercialisables. Pour les besoins de notre Rapport sur le développement durable, la production totale en 2014 s'est chiffrée à environ 3,4 millions de mètres cubes contre 3,5 millions de mètres cubes en 2013.

Bénéfice

Nous avons réalisé un bénéfice net de 2,699 milliards \$ en 2014, contre 3,911 milliards \$ en 2013. Le bénéfice opérationnel* en 2014 a atteint 4,620 milliards \$, contre 4,700 milliards \$ en 2013.

Le flux de trésorerie consolidé provenant des activités opérationnelles* pour 2014 était de 9,058 milliards \$, comparativement à 9,412 milliards \$ en 2013. La diminution du flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles est principalement attribuable à une charge d'impôt exigible additionnelle liée aux activités canadiennes de la Société enregistrées en 2013, et aux dépenses d'exploitation plus élevées, contrebalancée par des volumes de production et des prix plus élevés.

Frais d'exploitation

La réduction de nos charges opérationnelles décaissées* demeure une priorité. Nous avons réduit les charges opérationnelles décaissées annuelles par baril de 37 \$ par baril en 2013 à 33,80 \$ par baril en 2014.

Cours de l'action et dividendes

Les actions ordinaires de Suncor ont clôturé à 36,90 \$ à [la Bourse de Toronto](#) le 31 décembre 2014, ce qui représente une diminution d'environ 1 % par rapport au cours un an plus tôt.

- Nous avons versé 3,2 milliard \$ en dividendes et en rachats d'actions ordinaires en 2014, une hausse de 14 % par rapport à 2013.
- Grâce à deux hausses totalisant plus de 40 %, 2014 a marqué la douzième année consécutive au cours de laquelle le dividende de Suncor a augmenté.

Bilan et situation financière

Notre approche prudente en matière de dépenses en immobilisations en 2014 a permis à la Société de terminer l'exercice avec 300 milliards \$ de moins que les 6,8 milliards \$ indiqués dans les directives d'immobilisations révisées pour 2014 et 5,5 milliards \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie.

[Pour en apprendre davantage sur notre performance économique, voir nos rapports financiers 2014](#)

* Mesure financière hors PCGR. Voir les [Mises en garde](#).



Plans de croissance et dépenses en immobilisations

[Accueil](#) > [Économie](#) > Plans de croissance et dépenses en immobilisations

Sur cette page :

- [Maintenance des occasions de croissance énergétique et économique pour l'avenir](#)
- [Élargissement de l'accès au marché](#)
- [Plan des dépenses en immobilisations et prévisions de production pour 2015](#)

Le projet minier Fort Hills a grandement progressé. Il devrait entrer en production au quatrième trimestre de 2017. Jusqu'à présent, nous avons franchi toutes les étapes requises conformément au plan.

Nos projets de croissance dans le secteur Exploration et production ont également bien progressé :

- La production du projet Golden Eagle a débuté en 2014
- Le projet Hebron a continué de progresser conformément au budget et à l'échéancier et la mise en production est prévue à la fin de 2017
- Nous avons acquis plusieurs occasions d'exploration à long terme futures au large de la côte Est du Canada et en mer du Nord

Maintenance des occasions de croissance énergétique et économique pour l'avenir

Dans le contexte actuel des faibles prix du pétrole, nous avons choisi de reporter certaines dépenses en immobilisations. Cela signifie que des projets comme MacKay River 2 et l'extension de White Rose attendront que les conditions du marché soient plus favorables. Nous échelonnerons soigneusement ces projets de façon qu'une fois le temps venu de reprendre leur développement, le capital investi antérieurement soit préservé.

Élargissement de l'accès au marché

La croissance nécessite un accès aux marchés. Nous sommes bien positionnés avec plus de 600 000 barils par jour de capacité d'acheminement pour notre production issue des sables pétrolifères. Les faits saillants en 2014 comprennent :

- expansion de la connectivité vers l'Est du Canada, les États-Unis et de nouveaux marchés côtiers grâce à de nouveaux arrangements de chargement et de déchargement ferroviaires et maritimes

- ajout d'une valeur d'environ 2 \$ le baril à notre production du secteur Sables pétrolifères grâce à l'optimisation de nos actifs intermédiaires
- obtention d'un nouvel accès aux oléoducs vers la côte américaine du golfe du Mexique. Capacité de stockage de plus de 11 millions de barils dans toute l'Amérique du Nord venant appuyer nos activités de commercialisation et d'échange

Plan des dépenses en immobilisations et prévisions de production pour 2015

Pour en savoir plus sur notre plan de dépenses en immobilisations et la production prévue pour 2015, [visiter suncor.com/investisseur](http://suncor.com/investisseur).



Contribution à l'économie

[Accueil](#) > [Économie](#) > Contribution à l'économie

Sur cette page :

- [Impôts et redevances](#)
- [Dépenses en immobilisations](#)
- [Biens et services](#)
- [Partenariats avec les Autochtones](#)

Les avantages économiques liés à notre réussite vont bien au-delà des dividendes que nous distribuons à nos actionnaires. En 2014, nous avons versé des redevances et taxes gouvernementales combinées totalisant 3,8 milliards \$ – des revenus disponibles pour financer les programmes du secteur public, notamment l'éducation, les soins de santé et les infrastructures essentielles.

Nous générons également une croissance économique et de la prospérité grâce à nos achats de biens et services. Nos dépenses combinées pour l'achat de biens et services en 2014 ont totalisé 11,0 milliards \$. Nous avons fait appel à plus de 8 600 fournisseurs dans le monde.

Impôts et redevances

En 2014, les redevances ont totalisé plus de 1,6 milliard \$, dont 982 millions \$ au titre des redevances sur les sables pétrolifères. En outre, nous avons versé, à ce jour, environ 2,1 milliards \$ en impôts à des gouvernements au Canada et à l'étranger.*

* N'inclut pas les taxes d'accise collectées et remises par Suncor.

Dépenses en immobilisations

Les dépenses en immobilisations et les frais d'exploration en 2014 ont totalisé 6,5 milliards \$, contre 6,4 milliards \$ en 2013.

Biens et services

Un examen des dépenses de notre chaîne d'approvisionnement montre que nous avons fait appel à plus de 6 500 fournisseurs canadiens, établis dans chacune des 10 provinces ainsi qu'aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Les États-Unis viennent au deuxième rang pour le nombre de fournisseurs (plus de 1 600) et nous avons aussi fait des achats auprès de fournisseurs dans plus de 50 autres pays.

Nous séparons nos fournisseurs selon une compilation des dépenses et des risques. Selon notre outil de séparation, nous avons environ 50 fournisseurs de niveau 1 et 165 de niveau 2. Ensemble, ces deux groupes de fournisseurs représentent environ 80 % des dépenses totales de notre chaîne d'approvisionnement. (Les niveaux correspondent à la taille des fournisseurs, relativement aux risques et aux dépenses.)

Nous utilisons 14 groupes majeurs de catégories qui sont subdivisés en 120 sous-catégories. La taxonomie utilisée pour définir et créer ces catégories et sous-catégories est le United Nations Standard Products and Services Code (UNSPC) utilisé mondialement pour classer les produits et services.

La gamme de biens et de services variée inclut :

- le matériel lourd
- le forage
- la construction
- l'ingénierie
- les services environnementaux
- les services miniers
- les produits chimiques
- les produits en acier pour structure
- le matériel électrique
- la restauration
- les canalisations, brides et raccords
- les services marins et sous-marins

La séparation typique des matériaux par rapport aux services dépend du type de lieu de travail, notamment :

- installations d'exploitation, où les dépenses sont généralement 60 % de services et 40 % de matériaux
- sites de construction majeurs, où les dépenses sont généralement 70 % de services et 30 % de matériaux

Partenariats avec les Autochtones

En 2014, nous avons consacré plus de 463 millions \$ à des achats directs auprès d'entreprises autochtones. Depuis 1999, Suncor a dépensé près de 3 milliards \$ auprès des entreprises autochtones, près de la moitié de ces dépenses ont été engagées depuis 2011. Dans la mesure du possible, nous préférons faire appel à des fournisseurs locaux.

[En apprendre davantage sur la contribution économique dans notre blogue Flash sur les Sables pétrolifères \(FSP\)](#)



Gouvernance de l'entreprise

[Accueil](#) > [Économie](#) > Gouvernance de l'entreprise

Sur cette page :

- [Le leadership part du sommet](#)
- [Des dirigeants expérimentés et diversifiés](#)
- [Structure de la gouvernance d'entreprise](#)

Une bonne gouvernance d'entreprise est un élément important de notre culture d'entreprise et de nos pratiques commerciales. Qu'il s'agisse du Conseil d'administration ou de chaque employé, il est primordial que toutes les décisions soient prises dans l'intérêt de nos actionnaires et de nos partenaires.

Le leadership part du sommet

Notre Conseil d'administration définit les normes de notre structure en matière de gouvernance. Le Conseil surveille la gestion des activités commerciales de Suncor au nom de nos actionnaires. Il a mis en place des méthodes pour s'assurer que nous respectons les exigences réglementaires et les normes d'excellence que nous nous sommes fixées.

Voici quelques-unes des responsabilités du Conseil :

- déterminer les risques et s'assurer que des systèmes sont en place pour les gérer et les surveiller
- veiller à la planification stratégique
- surveiller la mise en pratique du Code des normes de pratiques commerciales
- s'assurer que des systèmes sont en place pour communiquer avec les investisseurs et les groupes d'intérêt
- sélectionner, surveiller et évaluer les membres de la haute direction et harmoniser leurs décisions avec les intérêts à long terme des actionnaires

[Pour plus de détails sur notre Conseil d'administration, visiter \[suncor.com\]\(#\)](#)

Des dirigeants expérimentés et diversifiés

Selon le Conseil canadien pour la diversité administrative (CCDA), avoir un Conseil d'administration diversifié, expérimenté et dûment accrédité aide à :

- évaluer les défis et les occasions à la lumière d'une variété de perspectives
- générer des idées solides et des solutions novatrices
- créer de la valeur pour les actionnaires

Le Conseil vise à regrouper des administrateurs présentant un éventail de perspectives, connaissances et points de vue relativement aux enjeux touchant Suncor. Il recherche des membres ayant des antécédents différents, tenant compte du genre, de l'ethnie, du statut d'autochtone, de l'âge, de l'expérience des affaires, de l'expertise professionnelle, des compétences personnelles, des points de vue des groupes d'intérêt et de la provenance géographique.

Pour favoriser la diversité du conseil à l'échelle du Canada, Steve Williams, notre président et chef de la direction, est un chef de la direction appuyant le [CCDA](#), alors que Suncor est un commanditaire fondateur.

[Pour en apprendre davantage sur le CCDA](#)

[Pour en apprendre davantage sur nos principes de gouvernance, visiter suncor.com](#)

Structure de gouvernance de l'entreprise

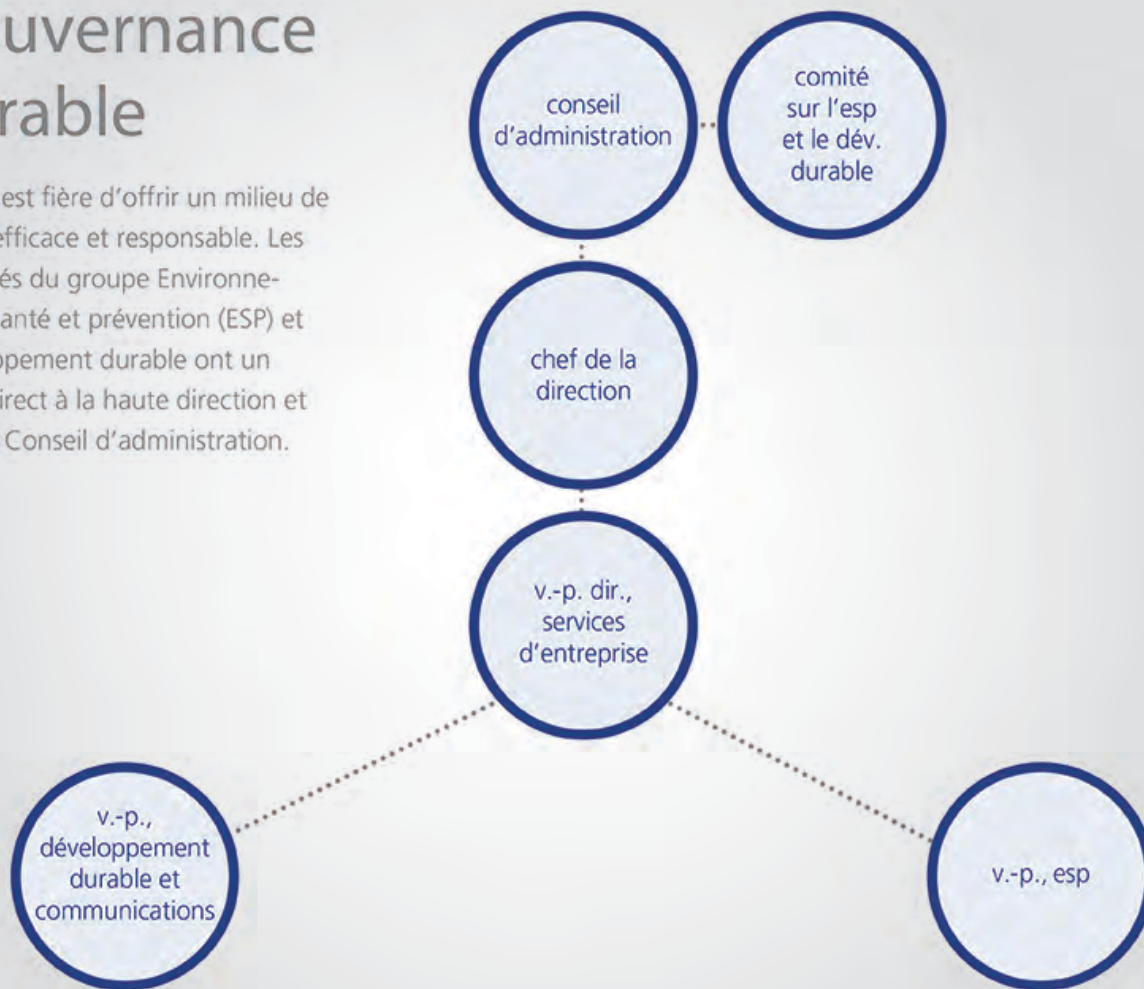
La gouvernance efficace d'une entreprise s'appuie sur le leadership et sur une bonne structure d'entreprise. Les enjeux économiques, environnementaux et sociaux ne sont pas considérés séparément mais évalués ensemble, dans le cadre de notre processus de prise de décisions stratégiques. Tout cela a éclairé notre structure d'entreprise et ses principales caractéristiques :

- Notre Conseil d'administration et ses comités ont des rôles de surveillance clairs et précis afin de protéger les intérêts des actionnaires et des groupes d'intérêt définis dans les mandats.
- Le comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du Conseil d'administration surveille le rendement de la direction dans les limites de son mandat. Il revoit également les nouvelles tendances et les nouveaux enjeux dans le domaine de la santé, de l'environnement, du changement climatique, de la prévention et du développement durable, de façon à anticiper les défis et à nous positionner de manière à réduire les risques.
- L'équipe de la haute direction prend en charge les principales responsabilités opérationnelles et fonctionnelles, de façon à garantir le maximum d'efficacité et d'efficience.
- La vice-présidente, Développement durable et communications, relève directement de notre vice-président directeur, Services d'entreprise.
- Les employés du groupe Environnement, santé et prévention et développement durable ont un accès direct à la haute direction.

Télécharger [la circulaire annuelle de procuration de la direction et les principes de gouvernance connexes](#) à suncor.com.

Gouvernance durable

Suncor est fière d'offrir un milieu de travail efficace et responsable. Les employés du groupe Environnement, santé et prévention (ESP) et développement durable ont un accès direct à la haute direction et à notre Conseil d'administration.



Télécharger



Pratiques commerciales éthiques

[Accueil](#) > [Économie](#) > [Gouvernance de l'entreprise](#) > Pratiques commerciales éthiques

Sur cette page :

- [Code des normes de pratiques commerciales](#)
- [Chapeauter le Code des normes de pratiques commerciales](#)
- [Soulever des préoccupations concernant l'éthique](#)
- [Prévention des paiements irréguliers](#)
- [Protection des renseignements personnels](#)
- [Pratiques concurrentielles](#)
- [Conflit d'intérêt](#)

Notre engagement en matière d'intégrité et d'éthique est la base de notre [Code des normes de pratiques commerciales](#) et des directives et normes en matière de principes qui le complètent.

Le Code exige un respect rigoureux des exigences juridiques et définit les normes en matière de pratiques commerciales, ce qui nous permet de garantir la confiance de nos clients, collègues, actionnaires et fournisseurs ainsi que des gouvernements et des collectivités des territoires où nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale.

Code des normes de pratiques commerciales

Notre énoncé de principes relatif aux pratiques commerciales décrit notre engagement à adopter des pratiques commerciales saines sur les plans juridique et éthique. Nous mettons en pratique cet engagement grâce à notre Code des normes de pratiques commerciales, auquel s'ajoutent les directives et normes en matière de principe (DNP) ainsi qu'un programme de conformité.

En vertu du Code, tous les administrateurs, dirigeants, employés non syndiqués et employés contractuels de Suncor doivent chaque année lire le Code et attester :

- qu'ils ont lu un sommaire du code
- qu'ils en comprennent les exigences

- qu'ils s'y sont conformés, et qu'ils ont aussi déclaré et résolu tout événement de non-conformité au code

Les consultants qui travaillent pour nous ou en notre nom dans le contexte de services d'impartition, de processus ou de toute activité commerciale, doivent toujours se conformer au Code lorsqu'ils représentent Suncor.

Les sujets traités dans le Code, et décrits plus en détail dans les diverses DNP, touchent notamment :

- la concurrence
- les conflits d'intérêt et la confidentialité
- la négociation d'actions et autres titres
- les paiements irréguliers
- les comportements adéquats en relations commerciales
- le harcèlement
- la production de rapports et les contrôles comptables
- la protection et l'utilisation appropriée des biens de la Société et des occasions

Chapeauter le Code des normes de pratiques commerciales

- [Notre Conseil d'administration](#) exerce une intendance sur le Code
- Des vérificateurs internes procèdent à une vérification annuelle de la conformité au programme
- Le directeur général de la vérification interne et du risque d'entreprise, qui a un lien hiérarchique direct avec le Comité de vérification, fait à ce dernier un rapport sur la conformité

Au moins une fois par année, le Code est passé en revue et, au besoin, mis à jour. La direction fait annuellement rapport au Comité de gouvernance à propos de ce processus et toute modification recommandée est approuvée par ce dernier.

Toute dérogation aux exigences du Code de la part des membres de la direction ou des membres du Conseil d'administration doit être approuvée par le Conseil ou par un comité du Conseil puis divulguée. Aucune dérogation n'a été accordée en 2013.

Soulever des préoccupations concernant l'éthique

Nous incitons nos employés à signaler toute préoccupation concernant l'éthique sans crainte de représailles aux équipes et services suivants :

- à la direction
- aux Services juridiques
- à la Sécurité de la Société
- aux Ressources humaines
- au service Vérification interne

En outre, nous avons établi une ligne téléphonique sur l'intégrité comme moyen pour nos employés et entrepreneurs de rapporter anonymement à un tiers fournisseur de services tout sujet de préoccupation.

La ligne téléphonique sur l'intégrité est accessible 24 heures par jour, sept jours par semaine. Tous les problèmes sérieux font l'objet d'une enquête par les vérificateurs internes ou le chef de la conformité. Le Comité de vérification est régulièrement mis au fait des activités concernant la ligne téléphonique sur l'intégrité.

[Télécharger le Guide « La façon dont nous menons nos affaires »](#) (PDF, 24 p., 1,07 Mo)

Prévention des paiements irréguliers

La corruption freine l'activité économique durable; elle entrave le développement de structures de marché équitables et crée des distorsions dans la concurrence. Qui plus est, des pratiques commerciales corrompues minent la confiance des citoyens envers le système politique, le monde des affaires, leurs institutions et leurs dirigeants. Nous nous efforçons d'agir de manière transparente et dans l'intérêt des collectivités où nous exerçons des activités.

Notre position sur les questions de trafic d'influence et de corruption est claire et elle est expliquée de façon détaillée dans les DNP sur la prévention des paiements irréguliers. Les fonds et les installations ne doivent pas être utilisés à des fins illégitimes ou inappropriées. La corruption, les pots de vin ou tout versement à une personne pour l'inciter à commettre un acte illégal ou pour influencer le titulaire d'une charge publique, sont interdits au même titre que le détournement de fonds à des fins personnelles. Le personnel doit se conformer à toutes les lois en matière de paiements irréguliers à des représentants étrangers ou à des tiers.

Les superviseurs et les directeurs doivent promouvoir un environnement de travail conforme aux présentes DNP et aider tous les membres du personnel qui relèvent d'eux à les comprendre et à les respecter.

Notre Conseil d'administration examine la conformité à ces DNP dans le cadre de sa revue annuelle du programme de conformité au Code des normes de pratiques commerciales. Notre chef de la conformité passe en revue ces DNP et en fait rapport périodiquement à l'avocat général et au Conseil d'administration.

[Télécharger nos DNP sur la prévention des paiements irréguliers](#) (PDF, 10 p., 227 Ko)

Protection des renseignements personnels

Nous recueillons, utilisons et conservons les renseignements personnels sur les employés, entrepreneurs, clients, fournisseurs, associés et autres dans le cours des activités commerciales. La collecte, l'utilisation et la conservation de ces renseignements personnels sont assujetties aux lois provinciales, fédérales et internationales. Nous respectons les droits à la vie privée de toutes les personnes et nous avons des principes, des méthodes et des pratiques pour la protection de ces droits.

Pratiques concurrentielles

Nous nous efforçons d'éviter tout agissement anticoncurrentiel. Nous exerçons une concurrence vigoureuse, honnête et conforme à toutes les lois sur la concurrence et à la loi antitrust. Ces lois favorisent la saine concurrence des produits et services dans le marché.

Les personnes qui négocient et gèrent les accords, qui s'occupent de publicité et de promotion ou qui participent aux associations professionnelles ou autres regroupements, doivent connaître les lois en vigueur sur la concurrence et les pratiques commerciales. Nous nous efforçons de sélectionner des fournisseurs qui rehaussent notre compétitivité et qui ont sur le développement durable et l'éthique des affaires une façon de voir qui correspond à nos principes.

- [Télécharger nos DNP en matière de concurrence](#) (PDF, 23 p., 326 Ko)
- [Télécharger nos DNP en matière de relations commerciales](#) (PDF, 2 p., 81 Ko)

Les relations ouvertes, honnêtes et transparentes favorisent une saine gouvernance d'entreprise et des normes élevées en matière d'éthique. Dans les limites de la confidentialité professionnelle, nous nous engageons à avoir des relations transparentes avec nos employés, nos actionnaires et nos parties intéressées. Nous favorisons la transparence dans les transactions et les accords d'exploitation, ainsi que les dispositions qui respectent les lois en vigueur partout où nous exerçons des activités.

Plusieurs de nos investissements et de nos projets sont à long terme, par définition, et nous voulons être, pour les années à venir, une société qui fait preuve de conscience sociale dans les collectivités où nous sommes situés. Nous avons un intérêt évident dans le développement social et économique des régions et des pays où nous exerçons nos activités.

Ainsi, nous favorisons la responsabilisation publique des gouvernements et la transparence des revenus comme moyen de promouvoir la stabilité politique et économique dans les régions où nous exerçons des activités. Nous reconnaissons le travail que fait à ce propos l'Extractive Industries Transparency Initiative et, bien que n'ayant pas officiellement adhéré à cette initiative, nous envisageons d'apporter sur demande notre soutien aux pays hôtes qui cherchent à favoriser une plus grande transparence.

Conflit d'intérêt

Le Comité de gouvernance examine la déclaration d'intérêts de chacun des membres du Conseil pour déterminer s'il existe des conflits d'intérêts. De plus, les administrateurs doivent fournir au secrétaire général une liste à jour de toutes les autres entités dans lesquelles ils détiennent un intérêt important ou pour lesquelles ils font office d'administrateur, de fiduciaire ou tiennent un autre rôle similaire.

[Télécharger la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2015](#) (PDF, 125 p., 1,06 Mo)

Conformément au principe en matière de conflit d'intérêt de Suncor, si un membre du Conseil est partie à un contrat ou une transaction étudiée par le Conseil d'administration, ou détient un intérêt dans une telle partie (quelle que soit l'importance du contrat ou de la transaction), il doit immédiatement en aviser le président du Conseil ou du comité concerné. Le conflit d'intérêt réel ou potentiel est consigné dans le procès-verbal de la réunion et l'administrateur doit s'absenter de la réunion pendant toute discussion ou délibération concernant le contrat ou la transaction en question. Il doit également s'abstenir de voter lors de toute résolution relative à un tel contrat ou à une telle transaction. Le secrétaire général veille également à ce que les membres du Conseil ne reçoivent pas les documents du Conseil lorsque ceux-ci peuvent présenter un conflit d'intérêt réel ou potentiel.



Rémunération de nos cadres

[Accueil](#) > [Économie](#) > [Gouvernance de l'entreprise](#) > Rémunération de nos cadres

Sur cette page:

- [Rémunération liée aux objectifs](#)
- [Approche de la rémunération au rendement](#)
- [Surveillance des programmes de rémunération](#)

L'intérêt envers la rémunération des cadres affiché par les actionnaires, d'autres groupes d'intérêt et le public en général a continué de croître. Cette plus grande attention se traduit par des exigences réglementaires qui évoluent, un accent accru sur la rémunération et des attentes claires en matière de transparence dans la publication des données sur la rémunération des cadres et la démonstration de bonnes pratiques de gouvernance.

Rémunération liée aux objectifs

Nos régimes, principes et programmes de rémunération des cadres sont conçus pour favoriser et renforcer l'exécution réussie de notre stratégie et la réalisation des objectifs de l'entreprise et de nos unités commerciales, afin de favoriser une croissance rentable et d'accroître la valeur à long terme pour les actionnaires.

Pour veiller au respect des priorités clés, notre processus d'équivalence des objectifs vise d'abord le président et chef de la direction, puis se déploie à l'échelle de toute l'entreprise, chaque unité commerciale fixant ses objectifs en tenant compte des principaux secteurs qui apporteront le plus de valeur :

- continuer à promouvoir l'excellence opérationnelle
- améliorer la maintenance et la fiabilité
- objectifs de développement durable à long terme
- générer et maintenir des rendements parmi les meilleurs de l'industrie
- renforcer notre culture et le rendement de notre main-d'œuvre

Nous faisons en sorte que les efforts déployés par nos cadres servent les intérêts de nos actionnaires en assurant l'alignement sur les priorités clés et en liant la rémunération des cadres directement à l'atteinte de la stratégie et des objectifs.

Approche de la rémunération au rendement

Pour offrir un rendement durable et accroître la valeur du placement de nos actionnaires, nous devons avant tout attirer, embaucher et maintenir en poste des cadres talentueux et compétents, capables de diriger et d'exécuter des plans d'affaires qui assureront notre réussite à long terme. L'un des moyens utilisés consiste à concevoir et à mettre en œuvre des régimes, des principes et des programmes de rémunération offrant des occasions de rémunération totale à la fois attrayantes et concurrentielles.

Ces pratiques se manifestent dans la rémunération directe totale que nous fournissons aux cadres, dont une portion notable (70 à 85 % pour les cadres supérieurs) est à risque, sous forme de rémunération au rendement à court, moyen et long terme. Des plans d'encouragement annuel, à moyen et à long terme sont directement liés au rendement opérationnel et à l'accroissement des gains réalisés par les actionnaires.

Ce mode de rémunération au rendement permet aux cadres d'accroître leur rémunération s'ils dépassent leurs objectifs en matière de rendement opérationnel et de gains réalisés par les actionnaires, mais impose des limites de rémunération si leur rendement n'est pas suffisant.

Cette approche de rémunération au mérite fait partie intégrante de notre identité et répond à l'attente des actionnaires en s'assurant que le salaire des cadres est intimement lié à la création de valeur à long terme.

Surveillance des programmes de rémunération

Une responsabilité importante du Conseil d'administration est de veiller à ce que les programmes, les principes et les régimes de rémunération des cadres soient alignés sur les intérêts des actionnaires, concurrentiels et que les risques liés à la rémunération soient limités.

Cette responsabilité en matière de gouvernance se fait avec l'aide du Comité des ressources humaines et de la rémunération. Elle est assumée par :

- l'étude et l'approbation des objectifs de rendement
- le contrôle et la rétroaction sur le rendement de l'entreprise
- la mise en place de pratiques de gouvernance solides en matière de rémunération des cadres
- la conception de régimes, principes et programmes de rémunération qui tiennent compte des exigences touchant les seuils, les plafonds, les obstacles au rendement et les exigences rigoureuses en matière d'actionnariat

Pour plus de détails sur la rémunération des cadres, télécharger la [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction](#) (PDF, 125 p., 1 088 Ko)



Gestion du risque d'entreprise

[Accueil](#) > [Économie](#) > [Gouvernance de l'entreprise](#) > [Gestion du risque d'entreprise](#)

Sur cette page :

- [Tableau des risques](#)
- [Identification des principaux risques](#)
- [Risques en évolution](#)

Comme toute entreprise responsable, nous devons constamment identifier, évaluer, contrôler et gérer les risques inhérents à ses actifs, activités et opérations. Le Principe de Suncor en matière de gestion des risques favorise une culture visant à être :

- Proactifs : nous faisons ce qu'il faut en identifiant et gérant nos risques à l'avance.
- Transparents : nous favorisons une culture ouverte et honnête à propos de nos risques. Nous cherchons et fournissons activement de l'information afin de prendre de meilleures décisions.
- Cohérents : nous utilisons une approche disciplinée pour atteindre l'excellence en matière de gestion du risque. Nous agissons comme il se doit.

Notre processus rigoureux, Gestion du risque d'entreprise (GRE), inclut tous les niveaux de la Société – du [Conseil d'administration au Comité de vérification](#), qui ont la responsabilité de surveiller nos risques matériels et de s'assurer que des systèmes sont en place pour gérer leurs incidences, aux unités commerciales et fonctions individuelles, qui identifient, examinent et signalent les risques critiques dans leur secteur respectif.

Tableau des risques

Une fois identifiés, les risques sont évalués en termes de probabilité et d'ampleur de leur impact à l'aide d'un outil interne, le tableau des risques. Un responsable affecté au risque doit développer un plan pour gérer le risque. Les options proposées pour gérer un risque sont :

- l'élimination
- l'atténuation
- le partage

- l'acceptation du risque

Des mesures de suivi sont en place afin de garantir que les décisions relatives à la gestion du risque sont appliquées de manière appropriée et efficace.

Identification des risques matériels

Nous définissons les principaux risques comme ceux ayant le potentiel d'avoir des répercussions sur la capacité de l'une de nos unités ou fonctions d'atteindre ou d'appuyer un objectif de l'entreprise.

En 2014, nous avons mis l'accent sur 11 principaux risques :

1. **Prix des marchandises** : fluctuations dues à la dynamique du marché qui affectent notre rentabilité
2. **Impact des politiques gouvernementales** : changements aux règlements sur l'air, l'eau, les terres, les changements climatiques ou la santé, ou aux structures d'imposition et de redevances qui nous affectent considérablement ainsi que notre position concurrentielle
3. **Fiabilité** : défaillance importante ou catastrophique d'un actif affectant la rentabilité et (ou) la confiance des groupes d'intérêt
4. **Environnement et sécurité** : causant un préjudice à des personnes ou à l'environnement ou menaçant nos activités
5. **Approbation réglementaire et conformité** : délais d'approbation qui pourraient avoir une incidence sur l'exécution d'un projet ou perturber les activités de base et contrevenir sérieusement aux règlements, entraînant des sanctions pécuniaires ou une perte de production
6. **Exécution des projets** : incapacité d'un projet à respecter les exigences de l'entreprise, à atteindre les bénéfices attendus ou à réaliser des coûts de cycle de vie optimaux
7. **Réputation de l'industrie des combustibles fossiles** : incapacité à respecter les responsabilités sociales de l'entreprise ou événement important qui met en péril la cote d'estime
8. **Capacité de changement** : demande simultanée de réaliser l'excellence opérationnelle et de faire croître les activités qui dépasse notre capacité d'adopter et d'implanter le changement
9. **Gestion des coûts** : escalade des coûts d'exploitation et (ou) des coûts d'immobilisations de projets majeurs qui pourrait réduire les flux de trésorerie et la rentabilité
10. **Accès au marché** : conjoncture macroéconomique qui affecte la capacité de maintenir ou d'accroître l'accès au marché
11. **Sécurité informatique** : impacts potentiels sur les systèmes informatiques qui pourraient entraîner des pertes financières et une atteinte à la marque

Tous les principaux risques doivent être signalés annuellement au Conseil d'administration et au Comité de vérification. Le rapport doit inclure des détails sur ce qui est fait pour gérer les risques, sur la façon dont les risques sont contrôlés et sur tout changement dans le profil de risque.

Risques en évolution

Dans le secteur énergétique en constante évolution, de nouveaux risques peuvent surgir et des risques connus peuvent prendre de nouvelles formes ou une nouvelle ampleur. En 2014, un nouveau risque principal, « sécurité informatique » a été ajouté afin de refléter davantage l'attention que l'entreprise portait sur ce risque potentiel. De plus, des initiatives ont été mises sur pied afin d'atténuer le risque d'approvisionnement pour des segments clés, « Pénurie de compétences et de ressources » a été placé dans la liste de surveillance des principaux risques.

Les éléments « Non-conformité aux règlements sur l'ESP (ESP) » et « Approbations de permis » ont été combinés en un seul risque « Approbation réglementaire et conformité » afin de refléter les approbations prévues des projets dans un contexte de changement des exigences en matière d'approbation et d'évaluation du comportement réglementaire.

Deux principaux risques ont été mis à jour :

- « Gestion des coûts d'exploitation » est devenue « Gestion des coûts » pour refléter l'accent mis par l'ensemble de l'entreprise sur les efforts de réduction des coûts
- « Réputation de la Société » est devenue « Réputation de l'industrie des combustibles fossiles » pour mettre l'accent sur le travail que nous effectuons dans un environnement hautement polarisé

Notre tableau des risques a été révisé par le Conseil d'administration et sert à aider les employés dans le cadre de l'évaluation de la probabilité et des

conséquences d'un risque. Les conséquences sont fondées sur les six « récepteurs » suivants du tableau des risques :

- santé et sécurité (du public et des employés)
- réputation
- réglementation
- conséquences environnementales
- conséquences économiques
- coûts des projets

Pamela Tisdale, directrice générale, Gestion du risque d'entreprise, souligne que les conversations proactives sur le risque à tous les niveaux de l'entreprise ont favorisé une culture de transparence du risque et de responsabilité claire. Elle dit « Ces conversations importantes mènent à des prises de décision axées sur le risque à l'échelle de l'entreprise. »





[✉](#) |
 [🐦](#) |
 [f](#) |
 [in](#) |
 [📄](#) Télécharger

Notre vision d'être dignes de confiance pour gérer les précieuses ressources naturelles et ouvrir la voie vers une économie prospère, un mieux-être collectif et un environnement sain dépend de la mobilisation, du perfectionnement et du rendement d'une main-d'œuvre dévouée et hautement compétente et performante qui partage nos valeurs. Les employés sont la clé du succès de Suncor. Ce qui suit résume notre approche en matière de gestion de notre personnel.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Notre stratégie

À partir de janvier 2015, dans le cadre d'un programme de gestion des coûts global qui a commencé en 2014 et qui a été accéléré par un contexte de faible prix du pétrole, nous avons réduit nos effectifs d'environ 1 200 personnes :

- principalement auprès de nos entrepreneurs
- en ne remplaçant pas les postes non essentiels laissés vacants par attrition
- par la réduction du personnel

Malgré cette baisse du marché, nous savons, en raison de nos propres recherches et expériences, qu'il y aura certainement une hausse de la demande pour une main-d'œuvre qualifiée à long terme, étant donné la demande mondiale prévue pour les produits que nous développons et produisons.

Bien que le manque de compétences à l'échelle nationale perdure, l'Alberta le ressent tout particulièrement parce que le secteur des sables pétrolifères est le plus important employeur de travailleurs spécialisés au Canada. La province prévoit avoir besoin de plus de travailleurs spécialisés au cours des vingt prochaines années. Cela signifie que nos activités d'embauchage appuieront notre secteur des sables pétrolifères en insistant particulièrement sur le recrutement :

- d'ingénieurs
- d'opérateurs de procédés
- de travailleurs spécialisés
- d'opérateurs d'équipement lourd.

Le processus d'embauchage de Suncor inclut l'obtention de la main-d'œuvre dont nous avons besoin maintenant tout en garantissant que nous avons des plans de relève solides pour l'avenir.

Pour relever les défis concernant les pénuries de main-d'œuvre, nous sommes prêts à travailler avec :

- les gouvernements
- la main-d'œuvre
- les entrepreneurs
- les formateurs
- les éducateurs

Nous collaborons également avec d'autres entreprises qui partagent nos valeurs. Dans le cadre de certaines ententes commerciales, nous indiquons que nous nous attendons à ce que nos partenaires comprennent nos principes en matière d'employés et qu'ils aient leurs propres principes qui respectent les normes d'emploi et la législation sur les droits de la personne dans tous les territoires où nous exerçons nos activités.

Nous agissons de façon proactive pour gérer nos exigences en matière de main-d'œuvre. Ainsi, nous nous concentrons sur le maintien de notre personnel et nous planifions volontairement en fonction des besoins futurs de main-d'œuvre par les moyens suivants :

- avec le départ à la retraite des *baby boomers*, nous nous concentrons sur le mentorat pour transférer les connaissances à la prochaine génération de leaders.
- nous continuons de promouvoir fortement les postes techniques supérieurs, notamment des ingénieurs de fiabilité, des ingénieurs de procédés et des ingénieurs de centrale.
- nous favorisons un milieu de travail diversifié et inclusif qui offre aux employés des programmes visant à appuyer la qualité de vie et le perfectionnement de carrière tout en offrant une rémunération globale qui comprend des avantages sociaux à la carte et des régimes de retraite et d'épargne, en plus d'un salaire compétitif, des vacances généreuses et des primes d'encouragement annuelles fondées sur le rendement.
- Nous collaborons avec l'industrie et les établissements d'enseignement pour inviter les Canadiens, en particulier les jeunes, à envisager une formation pour une carrière dans le secteur pétrolier et gazier.
- Tous les employés salariés ont un objectif de perfectionnement annuel afin d'appuyer leurs priorités de travail et leurs objectifs de perfectionnement. Les employés peuvent aussi devoir suivre une formation pour leur poste qui est assignée et gérée par un système d'apprentissage central. Nos programmes de formation et de perfectionnement sont alignés ainsi pour aider les employés à développer les compétences dont ils ont besoin pour réaliser notre stratégie commerciale de manière sûre, efficace et rentable.

Principe

Les principes internes sont transmis pour veiller à ce que le lieu de travail soit sûr et respectueux. Ces principes sont, entre autres :

- [Code des normes de pratiques commerciales](#) (PDF, 24 p., 1,06 Mo)
- [Milieu de travail exempt de harcèlement de violence](#) (PDF, 7 p., 171 Ko)
- [Environnement, santé et prévention](#) (PDF, 1 p., 162 Ko)
- [Droits de la personne](#) (PDF, 2 p., 188 Ko)

Les principes ci-dessus s'appliquent à tous les employés, entrepreneurs et entités de Suncor. Les principes sont approuvés par divers membres de la haute direction responsables de la gestion du sujet.

La plupart des principes sont révisés annuellement et le principe en matière d'environnement, de santé et de prévention est révisé aux trois ans. Dans tous les cas, nous respectons les principes de l'Organisation internationale du Travail.

Diversité, inclusion et respect dans le milieu de travail

Nous nous engageons à assurer l'équité en matière d'emploi et à promouvoir la diversité dans un milieu de travail respectueux et inclusif. Il est important pour nous de créer un environnement où tous les employés, peu importe où nous exerçons nos activités, soient traités de façon respectueuse et se sentent appréciés.

Une main-d'œuvre diversifiée et inclusive nous permet de profiter d'une large gamme d'origines, de points de vue et d'expériences. Suncor croit que la diversité et l'inclusion favorise un milieu de travail plus sain et prospère et, en bout de ligne, un meilleur rendement.

Nos stratégies de diversité et d'inclusion visent à augmenter le recrutement, la représentation et la progression des femmes et des Autochtones au sein de nos effectifs.

En 2014, nous avons :

- collaboré avec la Athabasca Delta Community School à Fort Chipewyan pour construire des modules pour un programme Gestion de carrière et de vie qui comprenait un voyage des élèves à Fort McMurray pour visiter un site de Suncor, le Keyano College and Careers: The Next Generation afin de les aider à explorer des options de carrière possibles dans les métiers et les technologies.
- développé un cadre de travail pour mettre sur pied un groupe de ressources pour les employés autochtones qui sera ouvert aux employés autochtones et non autochtones qui sont intéressés à faire progresser l'inclusion des Autochtones à Suncor.
- collaboré avec le Conseil des ressources humaines autochtones pour passer en revue nos pratiques de recrutement et élaborer des recommandations clés pour améliorer ces dernières. Les occasions incluent le développement de relations plus solides avec les organismes d'emploi dans les collectivités autochtones, le lancement d'une campagne de recrutement visant les Autochtones, l'investissement dans des initiatives locales pour appuyer la sensibilisation aux carrières des Autochtones et une collaboration accrue avec les élèves du primaire et du secondaire.
- commencé à tenter de comprendre et à faire tomber les obstacles à l'avancement des femmes dans des rôles de leadership, en définissant les causes fondamentales et les améliorations systémiques qui pourraient avoir une incidence sur la représentation des femmes dans des rôles de leadership.
- mobilisé tous les leaders principaux de l'entreprise dans un échange avec un éminent chercheur dans le domaine des préjugés inconscients afin de mieux comprendre comment diriger dans une culture d'inclusion et ce qui pourrait faire obstacle.
- appuyé le développement de réseaux pour qu'il y ait une incidence positive sur le recrutement, la mobilisation, la rétention et l'avancement des femmes dans les différents secteurs d'activités.

Engagements

Lorsque des problèmes de main-d'œuvre ou d'emploi surviennent, nous avons des mécanismes en place pour que les employés puissent soulever leurs préoccupations en toute bonne foi.

Les employés peuvent soulever un problème auprès de leur :

- superviseur
- directeur d'unité commerciale
- service juridique
- représentant de la sécurité de l'entreprise
- représentant des Ressources humaines
- service de vérification interne

Par ailleurs, les employés et les entrepreneurs peuvent rapporter une infraction apparente au Code des normes de pratiques commerciales de Suncor par le biais de notre ligne téléphonique sur l'intégrité, gérée par un tiers fournisseur de services, de façon anonyme et confidentielle.

Dans le cadre de certaines ententes commerciales, nous nous assurons que les fournisseurs disposent de principes visant les employés qui respectent les normes d'emploi réglementaires et correspondent aux nôtres.

À titre d'entreprise, Suncor a la responsabilité de respecter les droits de la personne et de ne pas se faire complice de violations des droits fondamentaux. Notre principe en matière de droits de la personne reconnaît que notre responsabilité de respecter les droits de la personne s'applique à toutes nos activités et à toutes nos relations d'affaires. La portée de notre responsabilité envers les droits de la personne inclut nos propres activités et celles des autres quand nous pouvons exercer une influence sur nos relations d'affaires avec d'autres tiers.

Objectifs, cibles et actions

Nous utilisons un processus de planification d'une main-d'œuvre intégrée qui identifie les compétences et les capacités nécessaires au cours des dix prochaines années. Cela nous permet d'établir une stratégie pour recruter un juste équilibre de nouveaux employés, d'employés en milieu de carrière et de contributeurs plus âgés, ce qui garantit que nos effectifs répondent à nos besoins stratégiques aujourd'hui et pour l'avenir.

Appuyer les établissements d'enseignement

Afin de favoriser le [perfectionnement des compétences et des connaissances](#) nécessaires pour mener une carrière dans un métier spécialisé, nous appuyons les établissements d'enseignement qui offrent des programmes qui forment la main-d'œuvre dont nous avons besoin. Par exemple, nous avons établi un partenariat à long terme avec le Keyano College à Fort McMurray, en Alberta, pour répondre aux besoins de main-d'œuvre spécialisée dans la municipalité régionale de Wood Buffalo. Depuis 1998, nous avons investi plus de 4,1 millions \$ dans ce partenariat. Notre contribution sert principalement à appuyer les programmes d'exploitation minière et de traitement.

Les femmes et les membres des Premières nations au sein de nos effectifs

Nous développons des stratégies visant à augmenter le recrutement, la représentation et la progression des femmes et des Autochtones au sein de nos effectifs.

Voici quelques-uns de nos autres programmes ou initiatives qui facilitent notre approche de planification d'une main-d'œuvre intégrée :

- recherche de talents dans les régions géographiques qui correspondent le mieux à nos activités
- recrutement auprès des populations locales dans la mesure du possible. Suncor développe activement des compétences dans les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités en parrainant des programmes dans les collèges locaux. Le seul recrutement que nous faisons à l'extérieur du pays vise les postes difficiles à combler, dont les postes de professionnels en milieu de carrière. Cela signifie moins de 5 % du recrutement total
- alignement annuel des objectifs (processus d'alignement des objectifs complet), et suivi du progrès dans le cadre de conversations continues entre les employés et les leaders, puis révisions semestrielles et annuelles formelles. Le processus offre aux employés une ligne de vision claire relativement à la stratégie et à l'ordre de priorité de Suncor
- valorisation de plans de perfectionnement de qualité élevée pour les employés qui restent un domaine d'intérêt important et qui est activée dans le cadre de notre processus d'établissements des objectifs de perfectionnement annuel

Rémunération et possibilités de carrière

Suncor est une entreprise qui permet aux gens talentueux de s'épanouir. Grâce à un programme de rémunération complet et de possibilités de carrières diverses, nous attirons, recrutons et maintenons en poste des employés parmi les plus compétents de l'industrie. Pour bâtir une entreprise remarquable, il faut des personnes remarquables et nous apprécions le travail ardu de nos employés.

Notre approche de rémunération globale visant à récompenser les employés constitue une offre solide. Elle comprend :

- une rémunération concurrentielle
- un programme de prestations de santé et d'assurance
- des possibilités d'avancement
- des régimes d'épargne et de retraite

De plus, d'autres avantages sociaux et programmes sont conçus pour améliorer la qualité de vie des employés et celle de leur famille — notamment :

- programmes de congés
- soutien offert aux employés et à leur famille
- bourses d'études pour les enfants à charge
- certains avantages pour les employés à la retraite

Nous continuons de mener des entrevues de départ auprès des employés qui choisissent de quitter l'entreprise. Ces occasions nous permettent de savoir pourquoi les employés quittent Suncor et comment minimiser le taux de roulement du personnel, qui s'avère parmi les plus bas de notre industrie.

Responsabilités, ressources et formation

Le vice-président principal, Ressources humaines de Suncor supervise tous les principes et tous les programmes concernant nos pratiques en matière de travail et en rend compte au chef de la direction et au Conseil d'administration.

L'équipe des Ressources humaines de la Société élabore des outils et assure l'orientation et l'uniformité dans les unités commerciales. Les vice-présidents des diverses unités commerciales sont directement responsables de la mise en œuvre des principes et des pratiques. Ils sont assistés en cela par des conseillers, Ressources humaines.

Nous avons une équipe spécialisée en relations de travail et avec les employés centralisée qui aide les conseillers, Ressources humaines à traiter les problèmes de relations de travail et avec les employés qui surviennent dans l'entreprise.

Les conseillers, Ressources humaines, engagés dans des négociations collectives, dans leur interprétation et dans des enjeux de grief et d'arbitrage peuvent appeler l'équipe centrale des relations de travail et avec les employés aux fins d'expertise et d'encadrement de la Société pour traiter de ce domaine des ressources humaines dans les diverses unités commerciales à l'échelle de Suncor.

Un exemple du capital investi dans la technologie pour gérer notre main-d'œuvre est le système central pour conserver les renseignements sur nos employés et gérer la paie et un outil de gestion du rendement.

Suncor fait également un premier pas vers une technologie d'apprentissage unique pour tous les employés et entrepreneurs. Lancé au début de 2015, le nouveau Système de gestion de l'apprentissage de Suncor intègre nos outils de gestion des compétences pour améliorer le suivi et l'établissement de rapports sur les compétences des employés et la formation connexe, incluant de la formation sur la sécurité, les techniques et autres, et a la possibilité de se développer dans le cadre de notre programme d'apprentissage.

Partenaires commerciaux, Ressources humaines stratégiques

Nos investissements technologiques sont bonifiés par des partenaires commerciaux, Ressources humaines stratégiques qui appuient les leaders dans tous les secteurs de notre entreprise pour comprendre les stratégies et décisions commerciales de Suncor. Leur rôle est le suivant :

- évaluer les défis liés à la main-d'œuvre
- collaborer avec une équipe des Ressources humaines centralisée pour offrir les meilleures solutions possibles pour l'entreprise
- collaborer avec l'entreprise pour faire évoluer nos activités actuelles et nos projets de croissance, comme la mise en valeur des sables pétrolifères à Fort Hills, et y donner suite
- appuyer nos groupes fonctionnels des ressources humaines avec :
 - la rémunération
 - la gestion des talents
 - les services de paie
 - le régime de retraite et les avantages sociaux
- réaliser les cycles de gestion du rendement et de rémunération annuels en appuyant les leaders et les employés dans les processus

Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF)

Suncor offre un PAEF, un programme d'aide et de counseling géré par un tiers, qui fournit une aide confidentielle et professionnelle aux employés et aux membres admissibles de leur famille.

Le PAEF de Suncor fournit une gamme de services, incluant des recommandations pour offrir des services de soutien aux employés qui sont aux prises avec des problèmes de dépendance liés à l'alcool et aux drogues.

Les employés peuvent accéder aux services en tout temps :

- par téléphone
- en ligne
- par clavardage

Suncor s'est engagée à offrir un milieu de travail sécuritaire. Nous avons un [principe sur l'alcool et les drogues](#) afin de réduire les risques liés à leur usage et pour nous assurer que nos employés sont aptes à travailler. Le principe s'applique à tous les travailleurs de Suncor au Canada. Pour les installations de Suncor à l'extérieur du Canada, les programmes sur l'alcool et les drogues existants sont en vigueur.

Évaluation

Surveillance

Le service des Ressources humaines partage un rapport de gestion des effectifs mensuel avec l'équipe de leadership de la haute direction fournissant un point de vue ponctuel des statistiques sur nos effectifs des unités commerciales et des fonctions, et communique les changements cumulatifs pour l'année de nos effectifs des unités commerciales et des fonctions. D'autres mécanismes de surveillance incluent :

- la conformité à notre Code des pratiques commerciales (les employés et entrepreneurs doivent indiquer chaque année qu'ils se conforment au Code). Une formation en ligne et en classe est offerte.
- un service d'assistance en matière d'éthique offert aux employés et entrepreneurs. Une équipe de vérification interne s'occupe des enjeux soulevés et tient le Conseil d'administration au courant.
- les relations de travail et avec les employés sont régies centralement et gérées localement.

Aux deux ans environ, Suncor invite les employés à participer à un sondage sur la mobilisation afin d'obtenir les commentaires des employés sur les sujets suivants :

- le travail à Suncor
- ce qui les incite à demeurer à l'emploi de l'entreprise
- dans quelle mesure ils se dépassent
- ce qu'on attend d'eux dans leur rôle

Les employés ont aussi l'occasion de donner leurs commentaires immédiatement sur leur travail ou de poser des questions sur l'entreprise dans le cadre des activités ci-dessous :

- séances de discussions ouvertes trimestrielles à l'échelle de la Société
- séances de discussions ouvertes périodiques dans les unités commerciales et les fonctions
- accès au Centre des employés
- rencontres régulières avec leur leader dans le cadre du cycle de gestion du rendement régulière
- séances individuelles avec le superviseur de leur directeur

Pour les segments des compétences en demande, la création et la mise en place des stratégies clés continueront d'être importantes afin d'assurer que les compétences sont disponibles. Suncor surveille ces segments et évalue continuellement la situation interne et externe afin que notre investissement dans les programmes soit commandé par les besoins et les risques.

Résultats

L'intégration de la discipline de formation et de compétence dans la fonction Ressources humaines est une réalisation importante dans la poursuite du développement de la capacité de l'entreprise. Nous continuons à développer et à intégrer la culture de Suncor pour appuyer notre stratégie commerciale dans le cadre de l'excellence opérationnelle.

En 2014, nous avons effectué un sondage sur la mobilisation des employés; les résultats nous ont donné de précieux renseignements sur les forces et les occasions d'amélioration de Suncor à titre d'employeur. Nous continuerons de nous concentrer sur les priorités et les occasions identifiées par nos employés, notamment :

- gestion du rendement
- processus de travail
- ressources (employés, outils et systèmes)

- perspectives de carrière

Chaque année, les données sur les ressources humaines liées à la planification de la relève des cadres supérieurs, le programme d'encouragement annuel et la rémunération de la haute direction sont transmises au Conseil d'administration de Suncor.

Un employeur de premier ordre

Nous faisons partie des 100 meilleurs employeurs au Canada en 2015 selon le Globe and Mail. Voici d'autres prix que nous avons reçus :

- Les meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens en 2014 selon le Globe and Mail
- Les 70 meilleurs employeurs en Alberta en 2015
- Les 10 meilleurs employeurs selon le Financial Post 2013

Au moyen de nos [campagnes de recrutement](#), nous continuons de recruter des stagiaires, des nouveaux diplômés et des gens d'expérience à Suncor.

[Consulter la brochure en ligne Allez-y, pensez plus](#)

Ce que nous faisons différemment

Les résultats du sondage 2014 indiquent que nous devons nous concentrer sur ce qui suit :

- gestion du rendement
- processus de travail
- ressources (employés, outils et systèmes)
- perspectives de carrière

Des plans d'actions ont été développés à l'échelle de la Société pour aborder deux thèmes prioritaires dans ces domaines en 2014 and 2015 :

- améliorer l'efficacité et le soutien du leadership
- processus de travail

Les unités commerciales et les fonctions élaborent également des plans d'actions pour répondre à certains commentaires dans ces domaines. Le prochain sondage sur la mobilisation des employés est prévu pour 2016.

Programme de gestion des coûts et incidence du faible prix du brut

Depuis janvier 2015, dans le cadre d'un programme de gestion des coûts global commencé en 2014 et accéléré par un contexte du faible prix du brut, Suncor a réduit ses effectifs d'environ 1 200 personnes, principalement par la mise à pied de travailleurs contractuels, le non-remplacement de l'attrition pour les postes non essentiels et la réduction de personnel; ce qui s'est conclu au début d'avril.

Ce furent des décisions difficiles pour tous, et les personnes touchées ont été traitées de façon équitable et respectueuse. Il y a de nombreux postes essentiels pour les activités et la sécurité, et dans la mesure du possible, nous avons redéployé dans ces postes des employés qui avaient les compétences adéquates et l'expérience nécessaire. Nous avons offerts aux employés qui ont quitté l'entreprise, des services de transition de carrière, incluant des techniques de recherche d'emploi, la préparation d'un curriculum vitae, le réseautage et des techniques d'entrevue.

Suncor a également mis en place un gel de l'embauchage pour les postes non essentiels pour la sécurité et les activités. En 2015, nous avons effectué quelques embauchages pour nous assurer :

- d'avoir les ensembles de compétences spécialisées nécessaires pour exploiter notre entreprise en toute sécurité et fiabilité
- de combler des postes essentiels pour les affaires vacants en raison de l'attrition normale
- de pouvoir réaliser le projet des sables pétrolifères de Fort Hills en Alberta
- de soutenir les besoins de recrutement de nouveaux employés à long terme (étudiants, nouveaux diplômés, ingénieurs en formation et apprentis) ou de maintenir les relations avec les établissements d'enseignement postsecondaire

Nous nous sommes engagés à maintenir une main-d'œuvre solide pour effectuer nos activités de manière fiable, sécuritaire et écologique.



[Accueil](#) > [Nos employés](#) > [Prévention, santé et sécurité](#)

Sur cette page :

- [Système de gestion](#)
- [Sécurité opérationnelle](#)
- [Gestion des urgences](#)
- [Sécurité des produits](#)

Rien n'importe plus que la protection contre les blessures, pour soi-même et les autres. Notre priorité absolue est de préserver la santé et la sécurité de nos employés, tant sur le lieu de travail que dans les collectivités où nous exerçons nos activités.

Les programmes de santé, de prévention et de sécurité de Suncor ainsi que les responsables et les principes qui les régissent sont essentiels pour préserver un environnement de travail sain et sécuritaire pour tous. Nos programmes instaurent une culture axée sur la sécurité et soulignent le travail de ceux qui témoignent d'un engagement envers les [principes en matière de santé et sécurité](#).

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Systeme de gestion

Suncor possède un Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) afin de veiller à ce que la Société respecte les lois relativement à la gestion des risques liés :

- aux employés
- à l'environnement
- à l'équipement

- aux produits

Sécurité opérationnelle

Notre SGEO comprend des normes en matière de sécurité opérationnelle pour aborder les risques dangereux liés aux processus dans nos activités. S'ils ne sont pas adéquatement gérés, ces risques peuvent causer des incidents entraînant de graves conséquences pour les gens, l'environnement, la santé et les biens. Les normes en matière de sécurité opérationnelle atténuent de tels risques et contribuent à l'établissement et au maintien d'activités sûres, propres et fiables.

Nos installations principales ont participé au programme de sécurité opérationnelle en quatre étapes qui comprennent ce qui suit :

- une évaluation initiale de l'installation
- l'identification des écarts et des occasions d'améliorer le rendement au moyen d'une série de normes d'exploitation uniformes
- une surveillance soutenue pour assurer une progression continue
- l'utilisation des leçons apprises dans le cadre du processus pour établir des objectifs d'amélioration continue pour chaque année subséquente et le partage de ces leçons avec les autres installations

Gestion des urgences

Une gestion efficace des urgences est essentielle pour protéger notre personnel, l'environnement et nos activités. Pour nous guider, nous avons développé l'objectif et le mandat suivants pour la gestion des urgences.

- Guidés par les valeurs de Suncor, nous influencerons sur l'évolution de l'excellence opérationnelle de la gestion des urgences en collaborant avec nos partenaires commerciaux, nos pairs de l'industrie et d'autres groupes d'intérêt.
- Nous agissons de façon responsable pour protéger les gens, les biens et l'environnement et pour garantir l'intégrité continue de nos activités. Nous améliorons continuellement notre capacité organisationnelle grâce à l'efficacité de nos activités de prévention, d'atténuation, de préparation, de réaction, de récupération et de continuité des affaires.

Notre modèle intégré est une partie importante de notre SGEO. En utilisant des protocoles établis, nous sommes mieux positionnés pour répondre aux urgences et aux événements imprévus.

Nos employés et entrepreneurs suivent régulièrement de la formation, effectuent des exercices d'urgence et des exercices de simulation pour consolider, vérifier et améliorer nos capacités de préparation en cas d'urgence. La pratique nous permet de nous préparer à faire face aux situations imprévues. Des comptes rendus sont faits pour favoriser l'apprentissage et améliorer l'efficacité dans toutes les unités commerciales. Notre objectif est d'apprendre et de partager les leçons tirées des exercices, des simulations et des événements réels entre nos unités commerciales pour veiller à toujours améliorer nos capacités de préparation et d'intervention.

Sécurité des produits

En tant qu'entreprise de Suncor Énergie, Lubrifiants **Petro-Canada**^{MC} Inc. produit des huiles de base parmi les plus pures du monde (99,9 %). Petro-Canada est également l'un des plus importants producteurs d'huiles blanches de qualité pharmaceutique au monde. Avec une gamme de plus de 350 lubrifiants, fluides spécialisés et graisses de première qualité, vendus dans plus de 70 pays, Petro-Canada assure la sécurité de ses produits grâce à son engagement envers la qualité.

[Pour en apprendre davantage sur Lubrifiants Petro-Canada Inc.](#)

Nos produits sont fabriqués selon les normes les plus exigeantes du monde, comme en font foi nos homologations actuelles :

- **ISO 9001** – En novembre 1993, Lubrifiants Petro-Canada s'est démarqué en devenant le premier fabricant de l'industrie à recevoir l'homologation ISO 9001 en Amérique du Nord.
- **ISO/TS 16949** – Lubrifiants Petro-Canada est le premier fabricant de lubrifiants, ainsi que la première société pétrolière et gazière, à se conformer à ces normes strictes de qualité.
- **ISO 14001** – Grâce à son programme d'amélioration continue, Lubrifiants Petro-Canada a mérité l'homologation de la norme de gestion environnementale ISO 14001 en 2001.

^{MC} Marque de commerce de Suncor Énergie Inc.



[Accueil](#) > [Nos employés](#) > Sécurité personnelle

Sur cette page :

- [Rendement matière de sécurité en 2014](#)
- [Initiatives en matière de sécurité](#)
- [Monter la barre de la sécurité en milieu de travail](#)

Notre principe en matière d'environnement, de sécurité et de prévention énonce notre engagement indéfectible envers notre valeur portant sur la sécurité avant tout.

Notre programme Objectif Zéro nécessite que tous les employés et entrepreneurs adhèrent à nos croyances et engagements :

- tous les incidents peuvent être évités
- pour travailler ici vous devez vous engager à travailler de manière sécuritaire
- les leaders sont responsables de la performance en matière d'environnement, de santé et de prévention
- notre Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) favorise l'excellence en matière d'environnement, de santé et de prévention

Nous cherchons à continuellement apprendre, partager et améliorer les efforts personnels en matière de sécurité en incorporant le leadership en sécurité dans notre culture, en mobilisant les employés en matière de sécurité et en offrant un milieu de travail sécuritaire à tous les employés et entrepreneurs.

Les cinq décès survenus en 2014 (trois employés et deux entrepreneurs principaux) sont un triste rappel qu'il ne faut jamais lâcher afin d'assurer que chacun rentre chaque jour à la maison en toute sécurité.

[Pour en apprendre davantage sur le principe en matière d'environnement, de santé et de prévention, visiter \[suncor.com\]\(#\)](#)

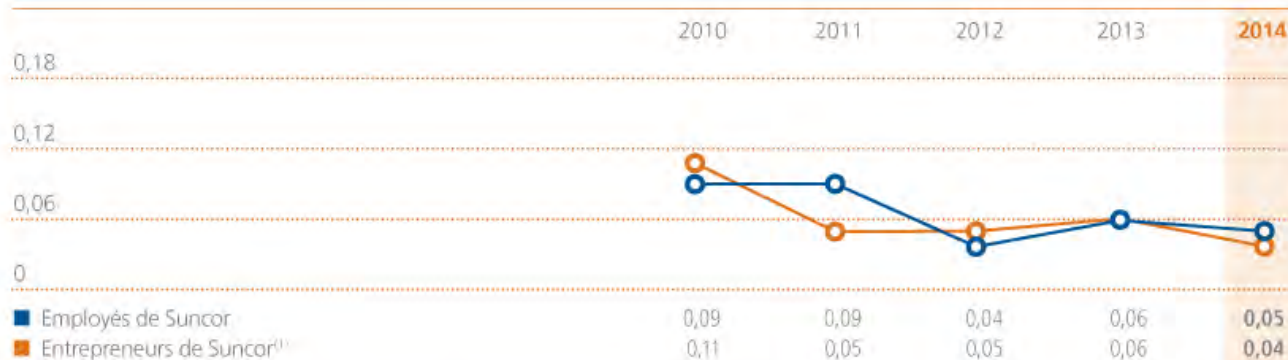
[Pour en apprendre davantage sur notre Objectif Zéro, visiter \[suncor.com\]\(#\)](#)

[Pour en apprendre davantage sur nos mesures de sécurité en hiver, visiter le blogue \[Flash sur les Sables pétrolifères \\(FSP\\)\]\(#\)](#)

Rendement en matière de sécurité en 2014

En fonction des indicateurs standards de l'industrie, nous continuons de faire des progrès considérables quant à l'atteinte de nos objectifs de prévention. La fréquence des blessures consignées a diminué, passant de 0,56 en 2013 à 0,45 en 2014 – une baisse de 20 %. Notre fréquence des blessures ayant entraîné un arrêt de travail s'est améliorée, passant de 0,06 en 2013 à 0,04 en 2014 pour une augmentation de 33 %.

FRÉQUENCE DES BLESSURES ENTRAÎNANT UN ARRÊT DE TRAVAIL*
(blessures par 200 000 heures travaillées)



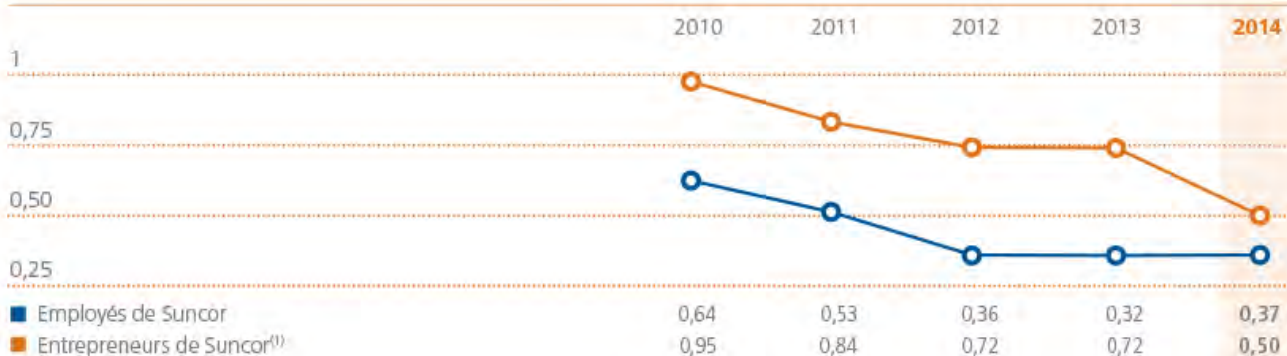
* Une blessure entraînant un arrêt de travail est définie comme une blessure d'ordre professionnel résultant en une absence du travail. Les décès sont inclus dans les blessures entraînant un arrêt de travail. La fréquence correspond au nombre de blessures entraînant un arrêt de travail multiplié par 200 000 (basé sur 100 travailleurs à temps plein pendant 1 an) et divisé par les heures d'exposition réelles. Cela nous indique combien de personnes sont blessées par tranche de 100 travailleurs.

(1) Les entrepreneurs correspondent à toute organisation, entreprise ou personne qui fournit des biens et/ou des services à Suncor. Les données sur les incidents des entrepreneurs principaux sont exclues de ce paramètre.



Télécharger

FRÉQUENCE DES BLESSURES CONSIGNÉES* (blessures par 200 000 heures travaillées)



* Le nombre de blessures consignées (comprenant les traitements médicaux, le travail restreint et la perte de temps) multiplié par 200 000 (fondé sur 100 travailleurs qui travaillent à temps plein pendant un an) divisé par le nombre réel d'heures d'exposition. Ceci nous indique le nombre de personnes blessées sur 100 pendant une année.

(1) Les entrepreneurs correspondent à toute organisation, entreprise ou personne qui fournit des biens et/ou des services à Suncor. Les données sur les incidents des entrepreneurs principaux sont exclues de ce paramètre.



Télécharger

Initiatives en matière de sécurité

Nous favorisons les dialogues et la participation des employés sur la sécurité dans le cadre de diverses activités et processus, incluant :

- des méthodes pour sécuriser l'accès aux installations et assurer que nous savons qui travaille à nos installations
- des réunions de sécurité pour échanger des renseignements et des préoccupations et accroître la sensibilisation en matière de sécurité
- des réunions sécurité sur les lieux de travail mettant l'accent sur des dangers spécifiques
- des pauses-sécurité régulières pour réfléchir sur le rendement et renforcer notre engagement envers la sécurité
- un élément du système de gestion décrivant les exigences relatives à la déclaration, aux enquêtes et à la gestion des incidents, des dangers et des quasi-incidents

Parmi d'autres initiatives, il y a la campagne Crampez-vous à la sécurité, une campagne annuelle à l'échelle de la Société lancée en 2013 qui a permis d'enregistrer une réduction de 47 % des blessures liées au travail. La campagne est axée sur les conditions et les comportements dangereux qui peuvent contribuer aux risques de glisser, de trébucher et de tomber.

De plus, notre première campagne à l'échelle de la Société Êtes-vous dans la ligne de tir? a été lancée en mai 2014 et a permis d'enregistrer une réduction de 40 % des blessures liées au travail pour la même période en 2013. Cette campagne annuelle composée de trois phases se penche sur les éléments suivants :

- l'énergie accumulée
- les impacts

- l'écrasement

Nous avons transmis du matériel tiré de nos campagnes Cramponnez-vous à la sécurité et Êtes-vous dans la ligne de tir? avec la Oil Sands Safety Association et nos entrepreneurs. Plusieurs entreprises membres ont utilisé cette information pour faire la promotion des pratiques de travail sécuritaires.

Nous avons entrepris plusieurs initiatives en réponse aux décès survenus en 2014. En mai 2014, nous avons mis sur pied le Groupe de travail sur le renforcement progressif de la sécurité pour effectuer une évaluation d'un rendement inacceptable en matière de sécurité et recommander une voie à suivre pour améliorer la sécurité dans le secteur Sables pétrolifères.

Dès juin 2014, plus d'une centaine de pauses-sécurité se sont tenues à l'échelle de la Société. Les employés et les entrepreneurs se sont regroupés pour réfléchir aux décès tragiques survenus, repenser à nos efforts en matière de sécurité et, à titre individuel, renouveler notre engagement envers notre principale valeur.

Monter la barre de la sécurité en milieu de travail

Nous continuons de travailler à plusieurs initiatives pour nous aider à atteindre nos objectifs en matière de sécurité. Voici certaines de nos initiatives prioritaires :

- la prévention des blessures graves et des décès qui vise spécifiquement l'élimination des blessures mettant la vie en péril ou changeant la vie
- des efforts de gestion des incidents et de mesures correctives sont en cours pour concevoir des outils et simplifier les processus à l'échelle de la Société pour que les enquêtes, les mesures correctives et les leçons tirées des incidents soient efficaces
- des communiqués sur la sécurité ont été développés dans le cadre du Groupe de travail sur le renforcement progressif de la sécurité. Le répertoire des communiqués sur la sécurité offre aux employés et entrepreneurs un accès aux communiqués sur la sécurité. Il contient :
 - des alertes sur la sécurité et les incidents
 - des leçons tirées des incidents
 - des capsules-sécurité
 - des réunions sécurité
 - des renseignements sur les réunions sur la sécurité
 - des lignes directrices pour les pauses-sécurité



[Accueil](#) > [Nos employés](#) > Santé et mieux-être au travail

Sur cette page :

- [Programmes de suivi médical](#)
- [Gestion intégrée des dossiers d'invalidité](#)
- [Promotion du mieux-être et d'un style de vie sain](#)
- [Programme d'aide aux employés et à leur famille](#)
- [Principe sur l'alcool et les drogues](#)
- [Sécurité des produits](#)

Pour soutenir notre initiative [Objectif Zéro](#) et la prévention des blessures et des maladies professionnelles, nous repérons les risques professionnels potentiels pour la santé et surveillons activement le milieu de travail pour minimiser ces risques.

Programmes de suivi médical

Les programmes de suivi médical sont recommandés aux employés qui courent le risque d'exposition à des dangers en milieu de travail. À ces programmes s'ajoute l'échantillonnage sanitaire industriel continu pour mesurer de manière proactive les risques du milieu de travail, ainsi que les solutions de gestion des risques.

Gestion intégrée des dossiers d'invalidité

Notre programme de gestion intégrée des dossiers d'invalidité comprend une intervention précoce pour modifier positivement le cours des congés de maladie en raison de blessure ou de maladie, tant en ce qui concerne les maladies et les blessures professionnelles que non professionnelles. Le procédé est supervisé par un groupe de professionnels interfonctionnel, composé notamment :

- de conseillers en santé
- de conseillers en invalidité

- de conseillers en Ressources humaines

Ce groupe travaille en collaboration avec l'employé, les médecins traitants de l'employé et le superviseur pour permettre une reprise du travail rapide, sécuritaire et productive.

Promotion du mieux-être et d'un style de vie sain

La promotion du mieux-être et d'un style de vie sain est un aspect de notre engagement à l'égard de la sécurité des employés et entrepreneurs. Nous avons des programmes conçus pour s'adapter aux exigences et aux milieux de travail particuliers. Ceux-ci comprennent notre programme annuel de vaccination contre la grippe et les ateliers sur l'ergonomie.

Programme d'aide aux employés et à leur famille

En tout temps, nos employés et leur famille peuvent se prévaloir du Programme d'aide aux employés et à leur famille. Il fournit de l'assistance professionnelle en toute confidentialité aux employés et aux membres de leur famille pour régler des problèmes qui nuisent à leur vie personnelle et, dans certains cas, à leur vie professionnelle.

Principe sur l'alcool et les drogues

L'usage d'alcool et de drogues peut avoir de graves répercussions sur la sécurité au travail.

Notre [principe sur l'alcool et les drogues](#) vise à réduire les risques associés à la consommation d'alcool et de drogues sur les lieux de travail et de s'assurer que nos travailleurs sont aptes au travail. Il met en lumière les responsabilités, les exigences et les attentes précises afin de réduire adéquatement les risques sur les lieux de travail associés à la consommation d'alcool et de drogues.

La dépendance envers l'alcool et les drogues est une maladie qui se traite. Nous encourageons les employés qui croient avoir un problème lié à l'abus d'alcool ou de drogues à obtenir de l'aide immédiatement et à suivre un traitement approprié. Dans le cas d'une dépendance à l'alcool et (ou) à la drogue, nous appuyons les employés qui décident de suivre un traitement recommandé par un spécialiste en toxicomanie.

Sécurité des produits

Nos programmes de santé et de sécurité concernent aussi les produits que nous fabriquons et que nous achetons. Nous nous reportons aux fiches signalétiques pour communiquer l'information sur la santé, la sécurité et la réglementation de tous nos produits. Ce détail permet à nos clients de traiter les produits en toute sécurité et de respecter les exigences réglementaires.

Avant leur utilisation, les produits chimiques achetés sont soumis à un rigoureux processus d'approbation pour veiller au respect des questions touchant l'environnement, la santé et la sécurité dans nos installations.



[Accueil](#) > [Nos employés](#) > Développer le talent

Sur cette page :

- [Parcourir les possibilités de carrière](#)
- [Programmes d'aide à la formation](#)
- [Perfectionner les compétences de nos leaders](#)
- [Gestion du rendement et du perfectionnement](#)

Nous aidons nos employés et leaders à perfectionner les connaissances et les compétences pour maîtriser leurs tâches actuelles et se préparer à leurs prochaines fonctions.

Nous voulons que nos employés perfectionnent leurs compétences grâce à des objectifs de perfectionnement alignant leurs tâches aux besoins et priorités de l'entreprise. L'approche de Suncor en matière d'apprentissage et de perfectionnement est fondée sur la formule de perfectionnement 70/20/10, qui se détaille en trois volets :

- 70 % de l'apprentissage est tiré des expériences de la vie et du travail
- 20 % s'acquiert au moyen de la rétroaction, et en observant et en côtoyant des modèles
- 10 % découle de la formation officielle

Aider les employés à poursuivre leur perfectionnement est la clé pour atteindre un rendement élevé et pour que la Société atteigne ses objectifs.

[Voir les témoignages de nos employés à suncor.com](#)

Parcourir les possibilités de carrière

Notre entreprise offre une variété de carrières pour les profils exploitation, technique, professionnel et leadership. L'outil Orientation — Carrières offre un aperçu des carrières à Suncor et des différentes façons pour les employés et les leaders de changer de poste ou de rester dans leur poste actuel pour avoir une carrière satisfaisante.

L'outil contient de nombreuses sources pour aider à cibler les cheminements de carrière potentiels. Il montre également comment d'autres personnes ont

cheminé à Suncor et offre une plateforme uniforme pour discuter de carrière et de perfectionnement.

L'outil Orientation — Carrières, en collaboration avec d'autres ressources de perfectionnement, appuie notre capacité à attirer et à conserver le personnel pour répondre à nos besoins commerciaux.

Programmes d'aide à la formation

Le programme fournit aux employés une aide financière leur permettant de poursuivre leurs études dans leurs temps libres. Les cours doivent être pertinents pour le poste actuel de l'employé ou un poste futur.

Nous offrons également un programme de bourses d'études à l'échelle de la Société afin d'aider les enfants des employés à accéder à des études postsecondaires.

Perfectionner les compétences de nos leaders

Suncor dispose d'un processus de planification de la relève qui identifie et prépare les employés qui démontrent la capacité et l'intérêt d'occuper un rôle de leadership. Ce faisant, nous pouvons planifier les rôles de leadership qui sont essentiels pour réaliser notre stratégie commerciale et perfectionner les compétences au sein de la Société.

Orienter et intégrer nos nouveaux leaders

En 2014, nous avons lancé un nouveau programme d'intégration des leaders qui aide les nouveaux leaders de première ligne au cours de leurs premiers 90 jours en poste. Ce programme offre un ensemble complet d'outils et de ressources pour aider les nouveaux leaders dans leur transition de contributeur individuel à leader, de nouvel employé à nouveau leader.

Gestion du rendement et du perfectionnement

La gestion du rendement joue un rôle déterminant pour la Société dans la réalisation de ses objectifs commerciaux et lui permet de créer un milieu de travail où les employés peuvent se dépasser et obtenir des résultats exceptionnels.

La gestion du rendement favorise également l'alignement de l'entreprise. Grâce à des échanges dirigés avec leur leader, les employés comprennent comment leur rendement sera évalué. Notre processus de gestion du rendement comprend des rétroactions officielles et spontanées portant sur la nature des objectifs visés et la façon de les atteindre.

Une gestion efficace du rendement :

- est garante d'une solide performance
- permet aux leaders de reconnaître et de récompenser un rendement exemplaire
- procure aux leaders les données nécessaires pour assurer le perfectionnement continu des employés

Pour documenter les entretiens sur le rendement et le perfectionnement qu'ils ont durant l'année, les employés salariés de l'entreprise utilisent un outil en ligne qui leur permet d'accomplir différentes tâches :

- **Établissement d'objectifs** : Les leaders travaillent avec les employés pour établir et accepter des objectifs et s'assurer que les objectifs individuels s'alignent sur ceux de la Société, ainsi que les besoins en matière de perfectionnement personnel et les aspirations.
- **Discussion avec le supérieur du supérieur immédiat** : Une fois par année, l'employé a la possibilité de rencontrer le supérieur de son supérieur immédiat pour discuter de ses tâches, de ses aspirations professionnelles et de ses objectifs de perfectionnement.
- **Évaluation semestrielle** : Chaque semestre, l'employé et son leader vérifient ensemble si le plan de perfectionnement est respecté et si les objectifs fixés sont atteints en temps voulu et ils en profitent pour identifier les défis éventuels.
- **Évaluation du rendement de fin d'année** : L'employé et son leader vérifient ensemble le rendement et évaluent les résultats obtenus. Cette discussion constitue la base du calcul de la cote de rendement des employés salariés et des primes associées.
- **Profil en ligne** : Permet aux employés de documenter leur expérience, leur formation, leurs aspirations, leur capacité de déménager pour un nouveau rôle et d'autres compétences particulières dans un outil en ligne. Ces renseignements (accessibles au leader et au supérieur de son supérieur immédiat) constituent la base de discussions efficaces avec l'employé au sujet de son expérience, de ses intérêts, de ses aspirations et de

son cheminement de carrière.



[Accueil](#) > [Nos employés](#) > [Main-d'œuvre spécialisée](#)

Sur cette page :

- [Faire connaître les possibilités de carrière](#)
- [Encourager une carrière dans un métier spécialisé](#)
- [Participer à la mise en place de solutions non conventionnelles](#)
- [Organisations syndicales et conventions collectives](#)
- [Conventions collectives actuelles](#)

Depuis plusieurs années, les entreprises et l'industrie se préparent au départ à la retraite des *baby boomers*, alors que la demande de main-d'œuvre spécialisée dans les secteurs gazier et pétrolier et de la construction augmente. Nous avons adopté une approche proactive pour gérer les besoins en matière de main-d'œuvre technique et spécialisée d'aujourd'hui et de demain.

Nous croyons qu'il est préférable d'embaucher des employés dans les collectivités où nous exerçons nos activités. C'est pourquoi nous recherchons alors des candidats qualifiés au Canada et, ensuite, à l'étranger afin de pouvoir compter sur une main-d'œuvre fiable.

Notre approche à plusieurs volets est la meilleure façon de répondre à la demande de main-d'œuvre technique et spécialisée.

Faire connaître les possibilités de carrière pour les métiers spécialisés et les activités

En collaboration avec nos partenaires de l'industrie, nous déployons des efforts afin de faire connaître les possibilités de carrière et l'importance du rôle des gens de métier spécialisés dans notre industrie et pour l'économie canadienne.

Ceci signifie diffuser des témoignages authentiques et convaincants dans les médias imprimés, traditionnels, numériques et sociaux. Ceci signifie également amener une plus grande proportion et une plus grande diversité de main-d'œuvre à explorer les possibilités de carrière dans notre secteur.

Nous y arrivons grâce à notre travail auprès des [Premières nations](#) et des groupes comme :

- [Women Building Futures](#), un organisme d'Edmonton, en Alberta, qui se spécialise dans le recrutement et la formation de femmes pour le secteur de

l'industrie lourde, notamment les métiers spécialisés

- [CAREERS: The Next Generation](#), un organisme d'Edmonton, en Alberta, qui collabore avec le gouvernement, des pédagogues, des collectivités, des représentants de l'industrie, des parents et des étudiants pour que les élèves du secondaire prennent connaissance de ces possibilités d'emploi enrichissantes et deviennent la main-d'œuvre spécialisée de demain.

Nous cherchons également à informer tous les Canadiens au sujet de notre industrie et à leur présenter l'étendue des possibilités d'emploi que nous offrons. Nous collaborons avec des groupes comme [Calgary Economic Development](#) et [Edmonton Economic Development Corporation](#) pour participer à la promotion du marché du travail en Alberta à l'échelle nationale et internationale — ceci nous aide à recruter des employés qualifiés.

Nous sommes un membre actif du [Forum canadien sur l'apprentissage](#), un organisme national à but non lucratif qui relie la communauté d'apprentissage du Canada. Tous ceux qui ont un intérêt pour les métiers spécialisés continuent de collaborer afin de soutenir des systèmes et principes d'apprentissage dynamiques et novateurs, avec pour but de développer une main-d'œuvre hautement spécialisée, inclusive et mobile.

Notre équipe de la haute direction joue également un rôle déterminant dans la diffusion des messages sur l'emploi dans l'industrie. Grâce à notre service de conférenciers, des membres de la haute direction font des allocutions et des présentations devant divers groupes d'intérêt en Amérique du Nord et ailleurs.

Encourager une carrière dans un métier spécialisé

Afin de favoriser le perfectionnement des compétences et des connaissances nécessaires pour mener une carrière dans un métier spécialisés, nous appuyons les établissements d'enseignement qui offrent des programmes qui forment la main-d'œuvre dont nous avons besoin.

- Nous avons établi un partenariat à long terme avec le Keyano College à Fort McMurray, en Alberta, pour répondre aux besoins de main-d'œuvre spécialisée dans la municipalité régionale de Wood Buffalo. Depuis 1998, nous avons investi plus de 4,1 millions \$ dans ce partenariat. Notre contribution sert principalement à appuyer les programmes d'exploitation minière et de traitement.
- Grâce à notre [programme de recrutement sur les campus](#), nous visitons plusieurs établissements d'enseignement partout au Canada chaque année. Nous parlons avec les étudiants au sujet des métiers techniques et spécialisés dans le secteur de l'énergie.
- Nous soutenons également de nombreux programmes de stage. Nous collaborons avec le [Mohawk College](#) et le [Hamilton Skilled Trades Apprenticeship Consortium](#) en Ontario, qui offrent aux élèves une expérience de travail dans nos installations des lubrifiants à Mississauga.
- Nous travaillons aussi avec des organismes tels Skills Canada (Alberta, Ontario et des organisations nationales) pour faire connaître aux jeunes, aux parents et aux conseillers pédagogiques des établissements secondaires
 - les occasions de travailler dans des métiers spécialisés, notamment en appuyant :
 - les événements nationaux et régionaux de Skills Canada
 - le programme [Skills in the Classroom](#) de Compétences Canada Alberta
 - le programme [Compétences ça marche!](#) de Compétences Canada Ontario

Il est très important que les jeunes connaissent les possibilités de carrière dans des métiers spécialisés au moment de faire un choix de carrière.

Une fois que la décision d'opter pour un métier spécialisé est prise, nous soutenons leur perfectionnement. Nous embauchons des apprentis et nous les soutenons pendant qu'ils développent les compétences spécialisées essentielles pour devenir les futurs compagnons d'apprentissage. Cet engagement à faire progresser leur carrière est la clé pour former une main-d'œuvre fiable et ainsi atteindre des normes de sécurité et de rentabilité élevées.

- Un exemple de notre engagement envers l'apprentissage est notre participation dans le Registered Apprenticeship Program de l'Alberta. Ce programme est conçu pour les élèves du secondaire qui ont décidé d'opter pour un métier spécialisé. Les participants ont l'occasion d'accumuler des crédits scolaires dans le cadre de leur formation et de diviser leur temps entre un travail dans une installation approuvée et leurs études en classe.
- En partenariat avec le Southern Alberta Institute of Technology (SAIT) Polytechnic, la FSÉ contribue au développement d'un cadre de formation hybride qui permet aux apprentis de poursuivre leur formation au moyen de modules en ligne sur le lieu de travail. Cette méthode permet aux étudiants de gagner du temps car ils n'ont à se rendre sur le campus que pour les laboratoires et les examens. Le SAIT dispose ainsi d'une capacité de formation accrue et de plus d'options d'utilisation de l'espace physique.
- Nous travaillons en partenariat avec le Lambton College à Sarnia, en Ontario, en soutenant ses programmes de formation en techniques chimiques et en techniques des centrales électriques, qui aident à répondre aux besoins de l'industrie dans l'Est du Canada. Cette initiative s'appuie sur un partenariat antérieur — la création au collège du Centre du développement durable de Suncor, qui est devenu un point central pour les initiatives et programmes de développement durable dans la région de Sarnia-Lambton

Parmi les postes spécialisés les plus en demande dans l'industrie, les opérateurs de procédés sont presque en tête de liste, avec une demande estimée à 1 500 postes à pourvoir dans les sables pétrolifères dans les années à venir.

- En 2014, en partenariat avec la Oil Sands Community Alliance, nous avons lancé un projet pilote d'initiatives conjointes en matière de main-d'œuvre pour les opérateurs de procédés. Composé de membres de l'industrie, d'établissements d'enseignement postsecondaires et d'autres groupes d'intérêt, le groupe vise à déterminer la meilleure façon d'offrir des stages aux opérateurs de procédés afin qu'ils puissent acquérir une expérience pratique pour leur accréditation et répondre à cette exigence essentielle du programme pour obtenir leur diplôme.

Participer à la mise en place de solutions non conventionnelles

Nous sommes fiers de collaborer avec les autres entreprises de notre industrie pour recruter des travailleurs spécialisés. Nous avons formé, avec six autres entreprises du secteur de la construction liées aux sables pétrolifères, [l'Association for Construction Worker Acquisition \(ACWA\)](#) pour collaborer avec le gouvernement afin de trouver des solutions à la pénurie de main-d'œuvre spécialisée en construction dans le secteur des sables pétrolifères en Alberta. Le président de ACWA, Ron Genereux, est le vice-président, Productivité et construction, du secteur Projets majeurs de Suncor.

En 2013, des leaders du domaine de la construction au Canada ont formé [ConstruForce Canada](#), un organisme national visant à favoriser un apport constant de travailleurs hautement spécialisés dans l'industrie grandissante de la construction, dans les secteurs où la pénurie de main-d'œuvre se fera le plus sentir.

Nous sommes également membre de [l'Alberta Council of Turnaround Industry Maintenance Stakeholders](#), un organisme sans but lucratif qui représente :

- trois propriétaires majeurs d'installation d'exploitation des sables pétrolifères (Shell, Syncrude et Suncor)
- divers entrepreneurs en maintenance industrielle
- des fournisseurs de main-d'œuvre dans les métiers du bâtiment

Ces collaborations uniques profitent tant à l'industrie qu'aux employés qualifiés qui travaillent dans l'industrie de la maintenance industrielle lourde.

L'avantage pour les candidats dans les métiers spécialisés est que leur curriculum vitae est partagé et consulté par de nombreux entrepreneurs. Ils ont ainsi l'occasion de travailler subséquemment à différentes installations. Les avantages pour l'industrie comprennent un accès rapide à de la main-d'œuvre spécialisée et qualifiée pour les activités de maintenance planifiées aux installations d'exploitation des sables pétrolifères.

[En apprendre davantage sur la main-d'œuvre spécialisée dans le blogue Flash sur les Sables pétrolifères \(FSP\)](#)

Organisations syndicales et conventions collectives

Quel que soit l'endroit où nous exerçons nos activités, nous respectons le droit des groupes d'employés admissibles de choisir d'être représentés par un agent négociateur. Lorsque des groupes d'employés font ce choix, nous négocions avec eux en toute bonne foi afin de conclure ou de renouveler des conventions collectives satisfaisantes tant pour l'entreprise que pour les employés représentés et d'en arriver à des ententes reflétant la situation économique et le contexte commercial en vigueur.

Nos conventions collectives actuelles stipulent qu'un avis de trois à six mois doit être envoyé aux employés dans le cas de changements opérationnels importants. Les conventions collectives incluent également une clause de consultation et de négociation. Toutes nos conventions collectives contiennent des articles sur la santé et la sécurité. Des exigences spécifiques pour la représentation des syndicats ou des employés dans les comités conjoints sur la santé et la sécurité sont aussi incluses dans les conventions collectives.

Conventions collectives actuelles

Environ 4 800 de nos employés sont couverts par une convention collective. Environ 90 % des employés représentés de la Société font partie de Unifor, un syndicat qui représente les travailleurs des secteurs des sables pétrolifères, de la production in situ, du raffinage, de la distribution et des activités extracôtière canadiennes. La majorité de nos employés représentés sont couverts par des conventions collectives liées à un modèle de convention national négocié avec Unifor. L'entente existante expire en 2016.

Les conventions collectives au terminal de London et à la raffinerie de Sarnia sont actuellement en cours de négociation.



Les données sur la performance

[Accueil](#) > Les données sur la performance

Sur cette page :

- [Cadre du rapport](#)
- [Conditions limites](#)
- [Examen du vérificateur indépendant](#)
- [Indicateurs de rendement](#)

Cadre du rapport

Ce rapport a été préparé conformément aux lignes directrices G4 pour les rapports sur le développement durable et aux éléments d'information sur le secteur pétrolier et gazier de la Global Reporting Initiative (GRI) sous l'option Critères essentiels. Il s'agit d'une présentation pondérée et raisonnable des données sur la performance sociale, environnementale et économique de la Société.

Steve Williams

Président et chef de la direction

Conditions limites

Nous mesurons les progrès en observant des indicateurs de rendement sélectionnés. Ces indicateurs donnent un aperçu des répercussions environnementales, économiques et sociales de nos activités ainsi que de leurs avantages, et ils nous aident à améliorer sans cesse notre performance.

La section relative aux données sur la performance de notre Rapport sur le développement durable 2015 contient les indicateurs sur la performance sociale, environnementale et économique de l'année de déclaration 2014. Les données sont regroupées par secteurs commerciaux importants et consolidées dans les totaux à l'échelle de Suncor, si possible. Une tendance sur cinq ans est fournie, le cas échéant.

Les indicateurs sur la performance environnementale sont déclarés pour les actifs exploités seulement, sauf si autrement indiqué. Les indicateurs sur la performance économique sont déclarés conformément à notre [Rapport annuel 2014](#) (PDF, 152 p., 2,8 Mo).

Certains indicateurs économiques ont été calculés selon les International Financial Reporting Standards (IFRS).

Les notes dans les tableaux des données sur la performance fournissent des renseignements additionnels sur les conditions limites spécifiques, les changements dans la méthodologie et les définitions.

Examen du vérificateur indépendant

Deloitte LLP a été embauchée pour fournir une assurance de tiers relativement aux indicateurs de rendement du Rapport sur le développement durable de Suncor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

[Consulter le Rapport d'examen du vérificateur indépendant et les indicateurs de rendement examinés](#) (PDF, 3 p., 57.8 Ko).

Toutes les données accompagnées du symbole A ont été révisées et garanties par un tiers indépendant, [Deloitte LLP](#).

Indicateurs de rendement

Le changement de la structure des secteurs commerciaux et les explications sur les reformulations ou les changements apportés aux données historiques sont compris dans les introductions pour chaque secteur :

- [À l'échelle de Suncor](#) (regroupement de données, dans les cas pertinents et au besoin)
- [Sables pétrolifères](#) (comprend les installations d'exploitation minière et de valorisation des sables pétrolifères à l'exception de Syncrude)
- [In Situ](#) (comprend Firebag et MacKay River)
- [Exploration et production](#) (voir l'information additionnelle ci-dessous) – déclaré pour :
 - les Activités terrestres — Amérique du Nord
 - la Côte Est du Canada (plateforme extracôtère Terra Nova seulement)
- [Raffinage et commercialisation \(R et C\)](#) (les installations comprennent les raffineries de Montréal, d'Edmonton, de Commerce City et de Sarnia, l'usine de lubrifiants de Mississauga et divers pipelines et terminaux au Canada. Voir l'information additionnelle ci-dessous)
- [Énergie renouvelable](#) – déclaré pour
 - l'usine d'éthanol de St. Clair
 - l'énergie éolienne (2 parcs éoliens)
- [Projets majeurs](#)

Dans le cas où les données d'un indicateur de rendement ne sont pas disponibles, le tableau contient un double tiret (--).

Exploration et production

Suncor fait également partie de plusieurs coentreprises au sein de son secteur Exploration et production en Syrie, en Libye, au large de la côte Est de Terre-Neuve-et-Labrador et en mer du Nord.

Cela comprend :

- White Rose
- Hibernia
- Terra Nova
- Projets extracôtiers Buzzard
- installations en Syrie et en Libye (Remarque : les activités en Syrie ont été suspendues indéfiniment en raison de l'agitation dans le pays. La production en Libye a été pratiquement interrompue en raison de l'instabilité politique; le moment du retour à la normale reste incertain).

Puisque Suncor exploite la plateforme Terra Nova, au large de la côte Est de Terre-Neuve-et-Labrador, et qu'elle exerce une influence déterminante sur ses activités, seuls les indicateurs de rendement environnemental pour cette installation sont inclus dans la section des indicateurs de rendement de la Côte Est du Canada de ce rapport.

Suncor ne contrôle pas les autres coentreprises, mais on peut dire qu'elle exerce une influence considérable en raison de ses droits de vote au conseil. Toutefois, comme ces coentreprises ne semblent pas présenter de risque important pour le rendement de Suncor en matière de développement durable, elles ne figurent pas au nombre des indicateurs de rendement.

Raffinage et commercialisation

Suncor fait partie de plusieurs coentreprises au sein de son secteur Raffinage et commercialisation, notamment Sun-Canadian Pipeline Company Limited, UPI Energy LP, Pioneer Petroleum, TransNorthern Pipeline, Pipelines Portland Montréal, Alberta Products Pipeline (APPL), Sun Petrochemicals, ParaChem Chemicals L.P. (ParaChem), et de nombreux terminaux.

Étant donné que Suncor contrôle la Sun-Canadian Pipeline Company Limited et exerce une influence déterminante sur ses activités, tous les indicateurs de

rendement applicables de cette entité sont inclus dans les données sur la performance de la section Raffinage et commercialisation de ce rapport.

Suncor détient 51 % des parts de ParaChem, qui possède et exploite une usine pétrochimique près de la raffinerie de Montréal. Suncor ne contrôle pas cette entreprise entièrement indépendante et n'exerce aucune influence déterminante sur ses activités, malgré le fait qu'elle en soit majoritairement propriétaire. Cet investissement ne semble pas présenter de risque important pour le rendement de Suncor en matière de développement durable; par conséquent, il ne figure pas au nombre des indicateurs de rendement.



Accueil > Les données sur la performance > À l'échelle de Suncor

Ce rapport de 2015 sur le développement durable résume notre performance en matière de développement durable pour l'année de déclaration 2014 et dégage une tendance sur cinq ans sur les données consolidées portant sur la société, l'environnement et l'économie lorsque cela est possible.

Tout montrer | Tout masquer

Environnement

 [Afficher la filtre](#) 

Le symbole A(A) indique les données vérifiées par un tiers. [Voir la liste complète des données révisées](#) pour confirmer les indicateurs de rendement qui ont été révisés. Dans la colonne <Note>, cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Production								
Volumes traités en amont et production nette	millions de barils équivalent pétrole/an	A	OG1	154,8	175,9	176,39	186,64	162,03 A
Volumes traités en amont et production nette	millions de mètres cubes (m³) équivalent pétrole/an	A	OG1	24,6	27,8	28,04	29,67	25,75 A
Production nette en aval	millions de m³ de produits raffinés/an	B	OG1	26,4	26,55	27,46	27,35	27,16 A
Production totale en amont et en aval	millions de m³/an	C	OG1	51	48,7	49,09	49,79	45,38 A

Emissions dans l'atmosphère		D						
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	E	G4-EN15 G4-EN16	18 915	18 251	20 257	20 535	20 468 A
Intensité des émissions de GES	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ équivalent pétrole de production	F	G4-EN15 G4-EN16	0,37	0,38	0,41	0,41	0,45 A
Émissions indirectes de GES (portée 3)	milliers de tonnes d'éq. CO ₂	G	G4-EN17	1 468	1 485	1 594	1 628	1 466
Dioxyde de soufre (SO ₂)	milliers de tonnes		G4-EN21	36,2	32,8	28,5	23,2	23,1
Intensité des émissions de SO ₂	Kilogrammes (kg)/m ³ de production		G4-EN21	0,7	0,67	0,58	0,47	0,51
Oxydes d'azote (NO _x)	milliers de tonnes		G4-EN21	40,3	38,3	36,2	33,3	27,8
Intensité des émissions de NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,79	0,78	0,74	0,67	0,61
Composés organiques volatils (COV)	milliers de tonnes		G4-EN21	38,9	24,6	22,7	13,4	17,5
• Benzène	tonnes		G4-EN21	156,9	94	87,2	95,23	88
Rejets sur le site Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	milliers de tonnes	H	G4-EN21	123,4	117,6	115,4	82,87	96,7
Rejets sur le site Toxics Release Inventory (TRI), E.-U.	tonnes	H	G4-EN21	38,2	55,8	66,9	19,22	18,63
Consommation d'énergie		I						
Consommation d'énergie	millions de gigajoules/an		G4-EN3 G4-EN4	263,7	261	282,4	299,3	304,3
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules/an	J	G4-EN3	244,3	243,7	269,8	291	296
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules/an	J	G4-EN4	19,45	17,35	12,51	8,37	8,24
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production totale	J	G4-EN5	5,16	5,34	5,75	6,01	6,70

Consommation d'eau								
Prélèvement d'eau total	millions de m ³	K v	G4-EN8	138,98	137,6	143,63	155,91	149,27 A
• Prélèvement d'eau de surface	millions de m ³		G4-EN8	129,28	121,23	110,88	113,02	116,36
• Prélèvement d'eau souterraine	millions de m ³		G4-EN8	3,42	2,73	3,20	3,04	2,1
• Prélèvement d'eau de la municipalité, de la ville, du district	millions de m ³		G4-EN8	3,16	3,85	4,14	4	3,49
• Prélèvement d'eau usée traitée	millions de m ³	L v	G4-EN8	3,03	1,79	2,70	1,54	1,29
• Prélèvement d'eau de ruissellement industriel	millions de m ³	M v	G4-EN8	0,09	8,01	22,71	34,3	26,03
Intensité du prélèvement d'eau de surface	millions de m ³		G4-EN8	2,53	2,48	2,00	2,27	2,56
Intensité du prélèvement d'eau souterraine	millions de m ³		G4-EN8	0,07	0,06	0,06	0,06	0,05
Intensité du prélèvement d'eau de la municipalité, de la ville, du district	millions de m ³		G4-EN8	0,06	0,08	0,07	0,08	0,08
Intensité totale du prélèvement d'eau	m ³ /m ³ de production		G4-EN8	2,72	2,82	2,59	3,13	3,29 A
Eau totale retournée	millions de m ³		G4-EN22	89	97,7	87,06	97,14	101,22
Consommation d'eau	millions de m ³	N v		50,1	39,86	56,57	58,57	49,14
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production			1	0,82	1,02	1,18	1,08
Gestion des déchets		O v						
Déchets dangereux produits	milliers de tonnes		G4-EN23	111,86	466,34	2 086,49	2 230,9	2 298,70
Déchets non dangereux produits	milliers de tonnes		G4-EN23	257,52	281,04	434,63	235,34	213,87
Déchets de forage évacués ou traités	milliers de tonnes	P v	OG7	–	–	63,19	116,1	126,9

Déchets recyclés, réutilisés ou récupérés	milliers de tonnes		G4-EN23	202,71	242,29	125,22	96,95	88,72
Produits et services								
Essence à l'éthanol	milliers de m ³		G4-EN27	521,3	927,9	979	828	1 000
Teneur en soufre de l'essence	parties par million (ppm)			18,5	24,9	25,8	22,7	18,7
Conformité								
Infractions à la réglementation		Q	G4-EN29	201	147	171	89	63
Amendes	milliers \$	R	G4-EN29	1 073	722	2 366	130	2 257
Volume total des déversements à déclarer	m ³		G4-EN24	949	1 402	2 419	3 134	2 949
Gestion Environnement, santé et prévention (ESP)								
Professionnels ESP employés		S	G4-EN31	327	323	356	374	361

À l'échelle de Suncor – notes, environnement

- A Depuis 2010, la production d'amont inclut : Sables pétrolifères, Activités terrestres - Amérique du Nord, In Situ et Côte Est du Canada.
Les transferts entre les secteurs In Situ et Sables pétrolifères n'ont pas été pris en compte dans le total à l'échelle de Suncor. La définition mise à jour de la production pour le secteur Côte Est du Canada est attribuable à la mise à jour des données sur la production en 2011.
- B Les données de production de l'aval incluent la production commercialisable des secteurs Raffinage et commercialisation du Canada et des États-Unis, les données des unités commerciales de Raffinage et commercialisation (R et C) et de l'usine d'éthanol de St. Clair de Suncor. Les produits transférés à l'intérieur du secteur Raffinage et commercialisation n'ont pas été pris en compte dans la production d'aval.
- C Somme de la production nette des secteurs d'amont et d'aval moins les produits transférés de l'amont à l'aval. Les données sur la production contenues dans le Rapport annuel de Suncor ne concernent que les volumes d'amont seulement et incluent la production provenant des actifs non exploités.
Ces données diffèrent des données sur la production utilisées dans le Rapport sur le développement durable de Suncor qui ne contient que les installations exploitées mais aussi les volumes d'aval. Le Rapport sur le développement durable indique la production nette par installation, ce qui est une mesure du total des produits commercialisables. La définition mise à jour de la production pour le secteur Côte Est du Canada est attribuable à la mise à jour des données sur la production en 2011 qui a aussi eu une incidence sur ces données.
- D Émissions issues de la production de pétrole brut, de gaz naturel, de liquides de gaz naturel, d'éthanol et de produits raffinés. Ce chiffre comprend également les émissions engendrées par la production des produits de détail à l'usine de Lubrifiants de Mississauga, en Ontario. Les émissions provenant de la consommation des produits par des tiers ne sont pas prises en compte.
- E Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.
Ce rapport utilise les potentiels de réchauffement planétaire (PRP) du quatrième rapport d'évaluation (2007) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour convertir les GES individuels en unités d'équivalent CO₂.

- F L'intensité des émissions de GES à l'échelle de l'entreprise est calculée en utilisant le total de l'amont et de l'aval.
- G Les émissions indirectes de GES de portée 3 déclarées ici comprennent les émissions de GES déclarées pour le secteur R et C (comprenant l'hydrogène acheté et les quantités de CO₂ que nous produisons qui sont vendues à des tiers aux fins de traitement) ainsi que les émissions pour l'ensemble de l'entreprise :
- voyages aériens commerciaux
 - voyages sur Sunjet
 - vols nolisés sur Sunjet
 - location d'édifices (Suncor Energy Centre, Sheridan Park et Suncor Business Centre)
 - services de transport terrestre pour les employés et les entrepreneurs à Fort McMurray
 - parc de véhicules immatriculés au Canada
- En 2013, nous avons été informés que les meilleures pratiques de l'industrie consistaient à présenter les émissions associées à l'hydrogène acheté à titre d'émissions indirectes de portée 3, car elles ne correspondaient pas à la catégorie d'émissions indirectes de portée 2 qui correspond à l'achat de services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement. Par conséquent, les données sur les émissions liées à l'hydrogène acheté sont déclarées à titre d'émissions indirectes de portée 3 et retirées de la catégorie des émissions indirectes de portée 2. Les données de 2010-2011 n'incluent pas les émissions associées au parc de véhicules qui sont déclarées depuis 2012.
- La ventilation pour 2014 est la suivante :
- installations : 7 503 tonnes d'éq. CO₂
 - transport terrestre : 16 461 tonnes d'éq. CO₂
 - parc de camions légers au Canada : 3 716 tonnes d'éq. CO₂
 - déplacements pour affaires : 51 078 tonnes d'éq. CO₂ (s'applique aux voyages aériens commerciaux et aux vols prévus et nolisés sur Sunjet)
 - achat d'hydrogène auprès de tiers : 1 199 914 tonnes d'éq. CO₂
 - vente de CO₂ de nos installations à des tiers : 182 317 tonnes d'éq. CO₂
- Selon la portée définie, les émissions de portée 3 de Suncor en 2014 étaient de 1 466 348 tonnes d'éq. CO₂.
- H Les rejets sur le site de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) incluent tous les oxydes d'azote, dioxydes de soufre, composés organiques volatils (COV) totaux, monoxydes de carbone et matières particulaires totales (MPT) pouvant être signalés à l'INRP.
- Pour plus de détails sur les rejets sur le site Toxic Release Inventory (TRI), voir le site Web de l'[Environmental Protection Agency](#).
- Pour consulter les soumissions de Suncor :
- [Données déclarées par les installations à l'Inventaire national des rejets de polluants \(INRP\)](#)
 - [Programme Toxins Release Inventory \(TRI\) des États-Unis](#)
- I Les données de consommation d'énergie par source ne sont pas encore communiquées.
- Les émissions à l'échelle de Suncor comprennent l'énergie consommée par les stations du pipeline situées en Alberta, qui sont comprises dans les données du secteur R et C. L'énergie totale pour cette source en 2014 était d'environ 768 358 GJ.
- J L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur le site aux installations exploitées par Suncor. L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tiers. Depuis 2011, la méthode de calcul de l'énergie indirecte a été modifiée afin de créditer les activités pour l'électricité exportées à des utilisateurs externes et(ou) d'autres installations de Suncor. L'installation qui exporte l'électricité en soustrait la quantité équivalente en gigajoules de sa consommation d'énergie indirecte. L'installation qui reçoit l'électricité la comptabilise à titre de consommation d'énergie de portée 2, peu importe la source. Les activités de Suncor liées à l'énergie renouvelable ont produit plus de 320 000 MW/h (1,15 million de GJ) pour le réseau électrique de l'Alberta et de l'Ontario à partir de ses parcs éoliens exploités. Ensuite, cette électricité alimente les activités de Suncor en Alberta et en Ontario avec de l'électricité renouvelable à partir des réseaux électriques provinciaux.
- L'intensité énergétique est calculée à partir de la production totale d'amont et d'aval.
- K Comprend toute l'eau prélevée des cours d'eau, des puits, des ruissellements industriels ainsi que les achats d'eau (des municipalités/villes/districts), de façon permanente ou temporaire.
- L Depuis 2011, en vertu des lignes directrices de la GRI, le volume de l'eau traitée transférée entre les installations de Suncor, a été déclaré dans le total de l'eau prélevée pour l'installation qui envoie l'eau et n'est pas inclus dans le total de l'eau prélevée de l'installation qui la reçoit.
- M Depuis 2011, une nouvelle méthodologie a été lancée pour inclure les eaux usées industrielles à titre d'eau prélevée dans toutes les installations pertinentes.
- N L'eau consommée est la quantité d'eau utilisée et non retournée à sa source immédiate ou qui n'est plus disponible. Comprend l'eau utilisée et(ou) conservée dans le déroulement d'une activité.

- Q Depuis 2011, afin de mieux s'aligner sur les lignes directrices de déclaration de la GRI, Suncor a ajouté des indicateurs pour lesquels elle recueille et déclare des données dans la catégorie Gestion des déchets.
- P Suncor a commencé à utiliser cet indicateur avec le supplément sectoriel pour les sociétés pétrolières et gazières de la GRI en 2012. Comprend les boues de forage tirées des activités de forage. Ces données n'ont pas été incluses dans les données sur les déchets dangereux produits et les déchets non dangereux produits
- Q Il y a infraction à un règlement lorsqu'un incident environnemental enfreint une limite réglementaire (seuil prescrit par la loi, approbation ou permis émis par un organisme de réglementation) ou une exigence (d'une loi, d'un règlement, d'une licence, d'une norme, d'une approbation, d'une directive et/ou) d'un permis applicable aux activités de Suncor) et qui doit faire l'objet d'une déclaration réglementaire officielle.
- R Les données comprennent les sanctions pécuniaires importantes imposées en conséquence d'infractions relevant de l'environnement pendant l'année de déclaration. Pour plus de détails sur les sanctions pécuniaires, voir les pages sur la performance par secteur.
- S Professionnels (à l'exception des contrats de fournisseurs privilégiés et des entrepreneurs non classifiés) se consacrant entièrement aux questions d'environnement, de sécurité et de prévention, y compris au siège social, aux Projets majeurs et au groupe Gestion de la sécurité personnelle et professionnelle. Depuis 2014, le groupe d'habilitation du Système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEO) est ajouté à ce total.

Économie¹

 Afficher le filtre

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Valeur économique générée et distribuée		T ▼						
Revenus	millions \$		G4-EC1	32 604	39 790	38 526	40 297	40 490
Charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux	millions \$		G4-EC1	7 984	8 424	8 897	9 462	9 749
• Coûts liés aux employés	milliards \$	U ▼	G4-EC1	2,4	2,5	3,2	3,3	3,4
Impôts et redevances payés	millions \$	V ▼	G4-EC1	3 290	3 161	3 828	3 347	5 259
Investissements dans la collectivité	milliers \$	W ▼	G4-EC1	15 671	19 176	22 619	30 594	27 246
Distribution aux actionnaires	millions \$		G4-EC1	1 328	1 337	1 411	1 826	2 267
• Dividendes versés sur les actions ordinaires	millions \$		G4-EC1	611	664	756	1 095	1 490
• Capital-actions émis dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	millions \$		G4-EC1	13	12	15	28	83
• Intérêts payé sur la dette	millions \$		G4-EC1	704	661	640	703	739

Valeur économique non répartie								
Valeur économique non répartie	millions \$	X	G4-EC1	--	--	--	--	23 188
Autres données financières								
Capitalisation boursière (dette plus capitaux propres)	milliards \$		G4-9	70	56	60	66	66
Dépenses en capital et charges d'exploitation	millions \$		G4-EC1	6 910	6 850	6 957	6 777	6 961
Credits d'impôts et de redevances	millions \$	Y	G4-EC4	28,78	21,85	31,56	31,1	21,8
Dons à des partis politiques	milliers \$	Z	G4-EC1 G4-S06	50,8	58,3	80,1	73,4	95,6
Achats								
Biens et services	millions \$	AA		9 371	10 853	11 220	11 487	11 951
• Achetés au Canada	millions \$			8 284	9 794	10 284	10 584	10 915
• Achetés auprès de commerces et de fournisseurs locaux	millions \$	AA	G4-EC9	5 138	5 110	5 536	3 498	4 375
Dépenses auprès d'entreprises autochtones	millions \$	BB	G4-EC9	277	290	284	431	463

À l'échelle de Suncor – notes, économie

- T Les données économiques sélectionnées ont été calculées en vertu des International Financial Reporting Standards (IFRS). Pour la divulgation complète de notre information financière, voir notre [Rapport annuel 2014](#) (PDF, 152 p., 2.8 Mo).
- T Pour mieux refléter les lignes directrices du Global Reporting Initiatives, le nombre d'indicateurs économiques généralement observés a été réduit pour se conformer à la directive G4-EC1 dans le calcul de la valeur économique générée, distribuée et finalement retenue.
- U Les coûts liés aux employés sont indiqués dans notre Rapport annuel sous la rubrique Charges d'exploitation, frais de ventes et frais généraux et comprennent les salaires, les avantages sociaux et la rémunération à base d'actions. En règle générale, une portion des coûts liés aux employés est capitalisée dans le cadre des immobilisations.
- V Montants remis aux administrations publiques, dont : impôt sur les sociétés, impôts fonciers et autres taxes; redevances; loyers et primes.
- W Les données déclarées pour 2014 ont été calculées par Suncor et la Fondation Suncor Énergie (FSE). Les valeurs ne sont pas définies par le modèle du London Benchmarking Group puisqu'il n'est plus un reflet fidèle de nos programmes et stratégies. Les données sur les investissements dans la collectivité pour 2010 à 2013 étaient déclarées en fonction de ce modèle.
- X 2014 est la première année au cours de laquelle Suncor a déclaré une « valeur économique non répartie » pour mieux se conformer aux lignes directrices de la GR. Cela reflète la valeur économique directe générée (revenus) moins la valeur économique distribuée (fraîs d'exploitation (incluant les coûts liés aux employés), les impôts et les redevances payés, la distribution aux actionnaires et les investissements dans la collectivité).

- Y Comprend les crédits accordés dans le cadre du Programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental, du Deep Gas Royalty Holiday Program et de l'Alberta Royalty Tax Credit. La baisse en 2014 est due à la baisse des activités de forage de la section Activités terrestres – Amérique du Nord, ce qui a diminué les crédits de redevances.
- Z Nous versons des dons pécuniaires à des partis politiques provinciaux dans les territoires où nous exerçons nos activités (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Ontario et Terre-Neuve-et-Labrador). Nous ne versons aucune contribution à des partis politiques à l'extérieur du Canada. Toutes les contributions à des partis politiques, incluant les activités de financement politiques, sont autorisées et enregistrées par le vice-président, Relations gouvernementales, avec un budget affecté à l'avance par le vice-président directeur, Services d'entreprise. Les contributions sont vérifiées annuellement par notre équipe de leadership de la haute direction.
- AA Biens et services - Les dépenses locales pour 2013 et 2014 excluent les activités des secteurs Sables pétrolifères et Projets majeurs en raison de la capacité de gestion des données pour effectuer le suivi des dépenses locales dans ces secteurs d'activité.
Les dépenses à l'échelle de Suncor excluent la Syrie et la Libye.
- BB Les entreprises autochtones correspondent à ce qui suit :
• qui appartient à des particuliers ou des organismes autochtones à hauteur d'au moins 51 %
Les valeurs indiquées pour les recettes perçues par les fournisseurs autochtones de 2010 à 2013 incluent la TPS. Depuis 2014, les valeurs indiquées reflètent les montants tirés du système de gestion des données de notre entreprise, moins 5 % de TPS.
L'inclusion des contrats dans l'année de déclaration repose sur la date de paiement, non sur la date d'exécution.
Les données incluent les dépenses des secteurs Sables pétrolières et In Situ des sociétés Petro-Canada et Suncor consolidées.
Dépenses auprès des entreprises autochtones dans l'ensemble des activités de Suncor au Canada. Avant 2012, ces données ne portaient que sur les dépenses effectuées dans la municipalité régionale de Wood Buffalo.

Société

 Afficher le filtre

Le symbole A (A) indique les données vérifiées par un tiers. [Voir la liste complète des données révisées](#) pour confirmer les indicateurs de rendement qui ont été révisés.

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Santé et sécurité		CC ▼						
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés		DD ▼	G4-LA6	0,09	0,09	0,04	0,06	0,05
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		DD ▼	G4-LA6	0,11	0,05	0,05	0,06	0,04
Fréquence des blessures consignées - employés		EE ▼	G4-LA6	0,64	0,53	0,36	0,32	0,37
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		EE ▼	G4-LA6	0,95	0,84	0,72	0,72	0,5
Décès		FF ▼	G4-LA6	0	1	0	0	3 A
Relations avec les employés								
Employés recevant des évaluations de rendement	%	GG ▼	G4-LA11	91,8	96	100	100	100

Formation et perfectionnement	milliers \$	HH ▼	G4-LA9	14 069	16 942	24 262	20 210	20 534
Programme d'aide aux employés et à leur famille	% d'utilisation	II ▼		12,9	11,7	11,7	12,2	
Régime d'aide à la formation	milliers \$		G4-LA10	329	499	725	1 107	1 246
Bourses d'études pour les personnes à charge des employés	milliers \$	JJ ▼	G4-EC1	1 491,57	1 669	1 158	--	1 300
Emplois offerts par rapport aux emplois acceptés	%	KK ▼		--	--	--	--	
Nouveaux employés		LL ▼	G4-LA1					
• Hommes	%		G4-LA1	--	--	70,5	73,9	72,8
• Femmes	%		G4-LA1	--	--	29,5	26,1	27,2
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	--	--	31,5	30,9	32,4
• Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA1	--	--	57,9	57,1	58,6
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	--	--	10,5	11,7	9
Roulement du personnel	%	MM ▼	G4-LA1	10,9	4,2	6,5	4,1	5
• Hommes	%		G4-LA1	7,4	3	6,5	4,1	4,9
• Femmes	%		G4-LA1	3,4	1,2	6,8	4,2	5,4
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	1,7	0,9	7,4	5,5	6,8
• Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA1	7,4	2,9	7,5	4,8	5,5
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	1,8	0,4	4,1	1,9	3,2
Congé parental :		NN ▼	G4-LA3					
• Employés ayant pris un congé parental	nombre	NN ▼	G4-LA3	--	--	0,59	0,63	0,61
• Employés qui retournent au travail après la fin du congé parental	nombre	NN ▼	G4-LA3	--	--	53	60	66
• Employés qui retournent au travail après la fin du congé parental encore en poste 12 mois après leur retour au travail	nombre	NN ▼	G4-LA3	--	--	--	--	88
• Employées ayant pris un congé parental	nombre	NN ▼	G4-LA3	--	--	174	169	246

• Employées qui retournent au travail après la fin du congé parental	nombre	NN ▼	G4-LA3	–	–	49	60	159
• Employées qui retournent au travail après la fin du congé parental encore en poste 12 mois après leur retour au travail	%	NN ▼	G4-LA3	--	--	--	--	88
Effectifs								
Employés de Suncor	nombre		G4-9	12 750	13 469	14 198	14 132	14 425
Temps plein	nombre		G4-10	12 202	13 188	13 836	13 815	14 056
Temps partiel	nombre		G4-10	79	78	96	67	108
Temporaires/occasionnels	nombre		G4-10	469	280	266	250	261
Entrepreneurs ayant un contrat à long terme	nombre	OO ▼	G4-10	8 298	3 394	3 505	3 669	3 231
Effectifs syndiqués	%	PP ▼	G4-11	37	33,4	32,8	32,3	32,4
Égalité d'accès à l'emploi et diversité des effectifs	% des effectifs totaux	QQ ▼						
Autochtones/Amérindiens	%	QQ ▼	G4-LA12	2,9	2,8	2,7	2,6	1,5
Minorités visibles	%	QQ ▼	G4-LA12	10,7	10,6	11,1	12,1	10,4
Personnes handicapées	%	QQ ▼	G4-LA12	1,1	1	0,9	0,8	0,5
Femmes	%	QQ ▼	G4-LA12	24,2	23,2	23,3	23,5	25,1
Hommes	%	QQ ▼	G4-LA12	75,8	75,3	74,3	74,6	74,7
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	16,6	15,7	14,6	14,4	12,7
Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA12	56,8	56,2	56,8	57,7	60
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	26,6	26,7	26,3	26,1	27,1
Pourcentage du salaire de base (hommes et femmes)		RR ▼						
• Direction	%	RR ▼	G4-LA13	90,1	92,9	89,2	90,9	96
• Professionnels	%	RR ▼	G4-LA13	84,7	79,5	82	83,9	95
• Soutien commercial	%	RR ▼	G4-LA13	105,4	91,6	87,7	96,8	104
• Exploitation	%	RR ▼	G4-LA13	85,7	81,9	94,7	95	98

Diversité à la direction		SS						
Employés à la direction	%		G4-LA12	16	19	19,4	21,7	20,4
Femmes à la direction	%		G4-LA12	20	20,6	21,3	21,3	21,7
Personnes handicapées à la direction	%		G4-LA12	1,6	1,2	1	1	0,7
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	2,5	2,5	2,6	2,3	2,1
Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA12	64,8	59,9	64,6	65,5	66,8
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	32,8	30,4	26,3	32,1	31,3
Investissement dans la collectivité		TT						
Valeur totale de toutes les contributions à des groupes caritatifs, non caritatifs et communautaires (décrits ci-dessous)	milliers \$		G4-EC1	15 671	19 176	22 619	30 534	27 246
Valeur totale des dons en argent	milliers \$		G4-EC1	14 269	16 561	18 115	23 367	23 745
Valeur totale des dons de temps	milliers \$	UU	G4-EC1	57	389	945	747	798
Valeur totale des dons en nature	milliers \$	VV	G4-EC1	185	330	367	2 716	214
Valeur totale des dons en frais de gestion	milliers \$	WW	G4-EC1	603	1 080	1 525	1 685	1 384
Valeur totale des services en nature	milliers \$	XX	G4-EC1	557	816	1 665	2 079	1 105
Dons de Suncor à la Fondation Suncor Énergie (FSÉ)	milliers \$	YY	G4-EC1	9 350	13 900	18 800	19 740	19 530
Décassements Fondation Suncor Énergie/Suncor Énergie Inc. (répartition par priorités de financement)			G4-EC1					
• Perfectionner les compétences et les connaissances	milliers \$		G4-EC1	--	4 611	5 082	4 777	5 381
• Collaborer pour partager notre avenir énergétique commun	milliers \$		G4-EC1	--	2 783	1 946	1 901	2 087
• Développer des leaders dans les collectivités	milliers \$		G4-EC1	--	2 003	3 100	3 554	3 719
• Mobiliser les citoyens	milliers \$	ZZ	G4-EC1	--	4 762	4 974	8 581	4 538
• Stimuler l'innovation	milliers \$		G4-EC1	--	3 015	3 237	2 487	3 890
• Relations locales	milliers \$		G4-EC1	--	1 185	2 614	5 530	4 342
Dons à Centraide								
Fondation Suncor Énergie	milliers \$		G4-EC1	1 791	1 920	2 225	2 510	2 315

Suncor Énergie Inc.	milliers \$	AAA	G4-EC1	82	70	82	100	100
Contributions des employés et retraités de Suncor	milliers \$		G4-EC1	3 107	4 295	4 494	4 779	5 013

À l'échelle de Suncor - notes, société

- CC Suncor fait le suivi des taux d'absentéisme, des jours perdus et des maladies liées au travail, mais ne les déclare pas.
- DD Les blessures entraînant un arrêt de travail nécessitent des soins et impliquent l'absence de l'employé le prochain jour de travail régulier ou tout jour de travail ultérieur. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail représente le nombre de telles blessures par tranche de 200 000 heures travaillées.
- EE Les blessures consignées sont la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins. Une blessure nécessitant des soins n'entraîne pas l'absence de l'employé de son poste. La fréquence des blessures consignées est la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins par tranche de 200 000 heures travaillées.
- FF Le nombre de décès déclarés inclut les employés et les entrepreneurs (à l'exception des entrepreneurs principaux). Un entrepreneur principal pour une installation est a) l'entrepreneur, l'employeur ou toute autre personne qui conclut une entente avec le propriétaire de l'installation pour être l'entrepreneur principal, ou b) si aucune entente n'est conclue ou si aucune entente n'est en vigueur, le propriétaire de l'installation. En 2014, nous avons connu trois décès tragiques d'employés dans notre secteur Sables pétrolifères :
- 19 janvier 2014 – un employé a été mortellement blessé lorsqu'il est tombé dans une cavité contenant du sable et de l'eau
 - 20 avril 2014 – un employé a été mortellement électrocuté alors qu'il travaillait sur un compresseur/panneau électrique
 - 7 mai 2014 – une employée a été mortellement blessée suite à l'attaque d'un ours noir alors qu'elle travaillait dans une cour
- Deux entrepreneurs principaux ont aussi été mortellement blessés aux installations de Suncor en 2014. Les entrepreneurs principaux fournissent l'entretien complet, la garde et le contrôle, ce qui signifie qu'ils gèrent leurs propres travaux et ont la responsabilité de maintenir un milieu de travail sécuritaire. Les incidents sont décrits ci-dessous :
- 14 mars 2014 – un travailleur a été submergé par de l'eau et des matériaux lorsqu'une rétrocaveuse a transpercé la glace qui recouvrait la surface d'une carrière d'emprunt
 - 2 juin 2014 – un travailleur a été mortellement blessé lorsqu'il a été frappé par une plaque alors qu'il effectuait des travaux de maintenance sur une pièce d'équipement lourd
- GG Chaque employé fait l'objet d'évaluations de rendement, sauf les employés payés à l'heure. Ces derniers font l'objet d'évaluations informelles.
- HH Les coûts de formation et de perfectionnement représentent les frais pour les cours de perfectionnement professionnel suivis par des employés de Suncor. Le total comprend les valeurs pour tous les secteurs (Sables pétrolifères, Exploration et production, Raffinage et commercialisation et usine d'éthanol de St. Clair) et de nos activités d'entreprise.
- II Le Programme d'aide aux employés et à leur famille est un service de consultation psychologique confidentielle à l'intention des employés et de leurs familles. En 2009, les statistiques ne comprennent pas le groupe Raffinage et commercialisation - É.-U., étant donné qu'un service différent est offert aux employés aux États-Unis. La ventilation par unité commerciale n'est pas disponible depuis 2011.
- JJ En 2013, les bourses d'études à l'intention des personnes à charge des employés ont été ajoutées à l'Indicateur portant sur les avantages sociaux des employés G4-LA3.
- KK Depuis 2014, les données sur les emplois offerts par rapport aux emplois acceptés sont déclarées à l'échelle de Suncor.
- LL Tout employé permanent à temps plein ou à temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration.
- MM Pourcentage d'employés qui quittent l'organisation pour quelque raison que ce soit lors de l'année de déclaration. Depuis 2009, seules les cessations d'emploi sont incluses et les chiffres ne concernent que les employés de Suncor à temps plein et à temps partiel.

NN	<p>Tous les employés permanents à temps plein et à temps partiel sont admissibles à un congé de maternité, à un congé parental et à un congé de paternité non rémunérés. Pour être admissible, vous devez compter 13 semaines consécutives de service avant la date prévue de prise en charge de l'enfant ou avant le début de votre congé. Depuis 2014, nous déclarons le nombre d'employés qui ont pris un congé parental et qui sont retournés au travail à la fin du congé, plutôt que le pourcentage (comme dans les rapports précédents) afin de nous aligner sur les lignes directrices G4. Après l'alignement de la méthodologie pour déterminer les taux de rétention, 2014 est la première année pour laquelle il était possible de déclarer le taux de rétention après 12 mois de congé. Déterminer les taux de rétention en 2014 nécessite les données sur les congés de 2012, les données sur le retour au travail de 2013 et les statuts d'emploi en 2014.</p> <p>Les données antérieures à 2012 ne sont pas disponibles puisqu'il s'agit d'un nouvel indicateur de la GRI.</p>
OO	<p>Les données sur les entrepreneurs comprennent les entrepreneurs intégrés et assignés dont le travail est planifié en fonction des effectifs ou de la capacité.</p>
PP	<p>Les données sur les employés syndiqués ne concernent que les secteurs où il y a des syndicats.</p>
QQ	<p>Certaines régions où nous exploitons nos activités interdisent la cueillette de renseignements sur le genre, par conséquent, les données indiquées ici peuvent ne pas refléter la totalité de notre main-d'œuvre en raison de la disponibilité des données.</p> <p>La diversité des effectifs est calculée selon les renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et l'invalidité ne reflètent que ceux des employés dont le consentement à la divulgation de ces renseignements était inclus.</p>
RR	<p>Depuis 2014, les catégories sont déterminées par groupes d'emplois normalisés dans les déclarations sur la rémunération (direction, professionnel, soutien commercial, horaire, temporaire). Les salaires moyens de ces catégories ont été calculés avec une moyenne pondérée afin que les données représentent la comparaison de postes de niveaux égaux entre les hommes et les femmes. La déclaration de cette mesure se fait maintenant à l'échelle de Suncor puisque les niveaux de poste sont gérés centralement et qu'ils ne varient pas selon les secteurs d'exploitation.</p> <p>Le salaire de base est lié au classement du poste de l'employé dans la famille d'emplois correspondante, afin d'assurer l'uniformité de l'évaluation et de la valorisation du travail à l'échelle de l'entreprise. L'échelle salariale de chaque poste sert à tenir compte de la position de l'employé dans la courbe d'apprentissage et des aptitudes qu'il démontre dans son travail.</p>
SS	<p>Le personnel de direction est réparti dans les catégories leaders de première ligne ou de niveau intermédiaire, membres du comité de gestion ou membres du comité d'entreprise.</p>
TT	<p>Les données présentées en 2010-2013 pour la valeur totale des contributions versées à des groupes caritatifs, non caritatifs et communautaires sont définies par le modèle du London Benchmarking Group (LBG) Canada.</p> <p>Les données présentées pour 2014 ont été calculées par Suncor et la Fondation Suncor Énergie (FSE). Les valeurs ne sont plus définies par le modèle LBG Canada puisqu'il ne reflète plus adéquatement nos programmes et stratégies. La FSE est vérifiée annuellement par PricewaterhouseCoopers (PWC).</p>
UU	<p>Les employés déclarent volontairement leurs heures de bénévolat à Suncor. Les heures indiquées représentent généralement le temps qu'ont consacré les employés à du travail bénévole pendant les heures de travail.</p>
VV	<p>Les contributions en nature en 2013 étaient largement plus élevées en raison des inondations en Alberta et au Colorado et de la mise hors service de l'unité de valorisation Voyager.</p>
WW	<p>Les données indiquées en 2014 ne sont plus définies par le modèle LBG Canada puisqu'il ne reflète plus adéquatement nos programmes et stratégies. La valeur des coûts de gestion en 2014 ne concerne que la Fondation Suncor Énergie.</p>
XX	<p>Les services en nature offerts à l'externe représentent la valeur en argent et en nature générée par l'implication de Suncor mais ne sont pas un coût pour la Société (p. ex. contributions des employés dans le cadre des programmes Sun-Actif, dons de nourriture, dons de contrepartie d'un autre bailleur de fonds).</p>
YY	<p>Suncor a fondé la Fondation Suncor Énergie en mars 1998. Cette fondation a pour seul but de verser des dons aux organismes de bienfaisance enregistrés au Canada. Ce montant comprend les dons eux-mêmes, le budget d'exploitation de la FSE et les versements à un fonds de réserve visant à assurer le respect des engagements pluriannuels. Les contributions caritatives à la collectivité de la Fondation Suncor Énergie sont incluses dans les investissements dans la collectivité présentés au début du tableau.</p>
ZZ	<p>Les contributions en 2013 étaient largement plus élevées en raison des dons de contrepartie versés en raison de l'activation de nombreux programmes à l'intention des employés Sun-Actif (inondations en Alberta et au Colorado et typhon Haiyan).</p>
AAA	<p>Inclut les dons à Centraide pour Suncor Energy USA.</p>



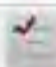
[Accueil](#) > [Les données sur la performance](#) > Sables pétrolifères

Les données environnementales du secteur Sables pétrolifères incluent nos activités d'exploitation minière (n'incluent pas Syncrude).

Toutes les données économiques pour le secteur Sables pétrolifères incluent notre exploitation In Situ, ainsi que nos activités d'exploitation minière de manière à assurer l'uniformité avec notre rapport annuel (incluant Syncrude).

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Production								
Production brute	millions de barils de pétrole/an	A 	OG1	94,3	105,1	103,25	105,31	108,18
Production brute	millions de mètres cubes (m ³) de pétrole/an	A 	OG1	15	16,7	16,4	16,7	17,2
Émissions dans l'atmosphère								
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B 	G4-EN15 G4-EN16	8 801	8 524	9 204	8 417	8 542
Intensité des émissions de GES	tonnes d'équivalent CO ₂ /m ³ de production		G4-EN18	0,59	0,51	0,56	0,5	0,5
Substances appauvrissant la couche d'ozone	kilogrammes (kg) équivalent chlorofluorocarbone (CFC)-11	C 	G4-EN21	1,1	0	0	0	0

Dioxyde de soufre (SO ₂)	milliers de tonnes	D ▼	G4-EN21	22,15	20,23	18,54	14,1	16,68
Intensité des émissions de SO ₂	kg/m ³ de production		G4-EN21	1,48	1,21	1,13	0,84	0,97
Oxydes d'azote (NO _x)	milliers de tonnes	E ▼	G4-EN21	21,6	21,8	21,1	18,8	18,3
Intensité des émissions de NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	1,44	1,3	1,29	1,13	1,06
Composés organiques volatils (COV)	milliers de tonnes/an	F ▼	G4-EN21	28,9	16,5	16,1	6,77	12,27
• Benzène	tonnes		G4-EN21	89,6	21,5	11,5	13,6	18,1
• Toluène	tonnes		G4-EN21	1 551,8	198,2	127,2	144	265
• Éthylbenzène	tonnes		G4-EN21	593,1	86	70	36,43	80,4
• Xylène	tonnes		G4-EN21	3 085,9	315,1	188,5	175,14	387,1
Intensité des émissions de COV	kg/m ³ de production		G4-EN21	1,93	0,99	0,98	0,4	0,71
Rejets sur le site Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	milliers de tonnes		G4-EN21	80,3	66,9	70,5	50,1	63,77
Gaz brûlé à la torche	millions de m ³	G ▼	OG6	35,1	43,6	60,3	92,9	54,3
Intensité de gaz brûlé à la torche	m ³ /m ³ de production		OG6	2,3	2,61	3,67	5,55	3,16
Consommation d'énergie								
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	H ▼	G4-EN3 G4-EN4	108,6	109,4	112,8	112,72	117,30
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	I ▼	G4-EN3	107,7	111,7	114,9	115,19	119,32
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	I ▼	G4-EN4	0,94	(2,29)	(2,38)	(2,47)	(2,02)
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production		G4-EN5	7,5	6,7	6,86	6,73	6,83
Consommation d'eau								
Prélèvement d'eau total	millions de m ³	J ▼	G4-EN8	37,3	38,7	44,81	51,35	37,36
• Prélèvement d'eau de surface	millions de m ³		G4-EN8	35,6	27,7	26,6	22,83	18,65

• Prélèvement d'eau souterraine	millions de m ³		G4-EN8	1,7	1,7	1,7	1,38	1,13
• Prélèvement d'eaux usées industrielles	millions de m ³	K v	G4-EN8	–	9,32	16,54	26,14	17,58
Intensité du prélèvement d'eau	m ³ /m ³ de production		G4-EN8	2,5	1,9	2,73	3,07	2,17
Eau retournée	millions de m ³	K v	G4-EN22	6,7	10,3	11	17,73	9,92
Consommation d'eau	millions de m ³	L v		30,6	28,4	33,79	33,62	27,44
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production			2	1,7	2,06	2,01	1,60
Qualité de l'eau rejetée								
Huile et graisse dans l'effluent	tonnes	M v	G4-EN22	14,6	17,7	7,67	11,57	7,23
Quantité totale de sédiments en suspension	tonnes	M v	G4-EN22	148,4	149,3	77,6	138,82	77,44
Demande chimique en oxygène	tonnes		G4-EN22	369,5	609,5	609,93	995,01	477,15
Phénol	tonnes	M v	G4-EN22	0,1	0,08	0	0	0
Métaux dans l'effluent	tonnes	M v	G4-EN22	40,4	34,5	20,3	43,51	25,25
Gestion des déchets		N v						
Total des déchets dangereux produits	milliers de tonnes	O v	G4-EN23	4,2	3,9	0,38	0,28	7,81
• Déchets dangereux incinérés	tonnes	O v	G4-EN23	–	13,4	5,92	17,23	4,06
• Déchets dangereux rejetés en puits profond	tonnes	O v	G4-EN23	–	44,1	7,42	3,17	13,39
• Déchets dangereux enfouis	tonnes	O v	G4-EN23	–	3 792,3	352	223,46	256,90
• Déchets dangereux autrement évacués	tonnes	O v	G4-EN23	–	28,4	13,05	39,29	58,01

• Déchets dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	O	G4-EN23	–	–	–	–	7 479,50
		∨						
Total des déchets non dangereux produits	milliers de tonnes	P	G4-EN23	39	40,5	84,4	42,8	107,73
		∨						
• Déchets non dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	–	0,7	0,18	0	0
• Déchets non dangereux rejetés en puits profond	tonnes		G4-EN23	–	2	1,02	1,58	0
• Déchets non dangereux enfouis	tonnes	P	G4-EN23	–	40 477,9	84 334,3	42 758,5	89 069,18
		∨						
• Déchets non dangereux autrement évacués	tonnes		G4-EN23	–	0	0	36,8	0
• Déchets non dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	P	G4-EN23	–	–	–	–	14 663,20
		∨						
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (hors du site)	milliers de tonnes	Q	G4-EN23	45,1	25,3	29,5	26,5	–
		∨						
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (sur place)	milliers de tonnes	Q	G4-EN23	5	2,43	2,1	1,28	–
		∨						
Perturbation des terres et remise en état								
Total des terres louées pour mise en valeur potentielle (sables pétrolifères exploitables)	hectares		G4-EN11	70 263	70 263	70 263	70 263	70 263
Propriétés foncières totales pour mise en valeur (sables pétrolifères exploitables)	hectares		G4-EN11	24 064	24 064	24 432	24 432	22 458
Total des terres perturbées	hectares (cumul)		G4-EN12	19 737	20 023	21 303	21 690	22 072 A
Terres remises en état	hectares (cumul)	R	G4-EN13	1 303	1 439	1 542	1 708	1 905 A
		∨						

Superficie combinée des bassins de résidus	hectares	S	G4-EN23	2 689	2 761	2 712	2 864	2 654
Conformité								
Infractions à la réglementation	nombre	T	G4-EN29	14	11	9	8	6
Amendes	milliers \$	U	G4-EN29	237	475	0	0	0
Déversements à déclarer	nombre	V	G4-EN24	17	9	7	6	11
• Déversements dans les cours d'eau			G4-EN24	0	0	0	2	0
Volume total des déversements	m ³	W	G4-EN24	0	0	1 058	353	2 558
Qualité de l'air - dépassements	nombre	X	G4-EN29	—	0	0	0	0
Dépassement des limites d'eaux usées industrielles	nombre		G4-EN29	2	2	1	1	0
Gestion Environnement, santé et prévention (ESP)								
Professionnels ESP employés	nombre	Y	G4-EN31	126	75	69	72	92

Sables pétrolifères - notes, environnement

- A Production brute de brut synthétique sulfureux et peu sulfureux. Ce volume est utilisé pour calculer l'intensité des émissions, puisqu'il représente les émissions associées aux activités d'exploitation minière, d'extraction et de valorisation. Ce volume est déclaré en tant que total brut car il inclut les volumes non traités.
- B Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, cette méthodologie a été suivie et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.
- Les valeurs des émissions et de l'intensité des émissions de GES correspondent aux émissions annuelles totales que Suncor a déclarées en vertu du Règlement sur les émetteurs de gaz désignés (SGER), version 3, à quelques exceptions près. Les émissions annuelles totales déclarées dans le rapport de conformité au Règlement sur les émetteurs de gaz désignés ne tiennent pas compte des émissions de dioxydes de carbone (CO₂) provenant de la biomasse, des émissions de procédés industriels et des émissions indirectes totales. Les émissions de GES publiées dans notre Rapport sur le développement durable comprennent les émissions de procédés industriels et les émissions indirectes totales, et celles provenant de la biomasse. Les données sur les GES dans le secteur Sables pétrolifères publiées dans ce rapport comprennent également les émissions associées à l'installation de cogénération Poplar Creek de TransAlta située dans le périmètre des installations de mise en valeur des sables pétrolifères. De plus, la définition de production utilisée dans le Règlement sur les émetteurs de gaz désignés est différente de celle qui est déclarée ici. La production selon le Règlement est une valeur de production pondérée qui tient compte des activités d'exploitation minière et de valorisation et non pas la production brute de pétrole brut synthétique.
- La méthodologie de présentation des émissions en 2012 et en 2013 a été mise à jour conformément aux exigences du ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables de l'Alberta. Cette méthodologie mise à jour a été utilisée depuis 2012, mais elle n'a pas été utilisée pour les années antérieures à 2012. Les données présentées pour 2010 et 2011 ont été révisées afin de retirer la référence aux stations du pipeline qui étaient auparavant prises en compte et qui maintenant font partie du secteur Raffinage et commercialisation.

- C Le remplacement des systèmes de réfrigération fonctionnant actuellement au R-22 ou à tout autre chlorofluorocarbure fait partie du programme d'élimination des substances détruisant la couche d'ozone de Suncor, toujours en cours dans ses installations. La conversion de tous les systèmes à charge supérieure à 10 kg du R-22 au RS-44 est en cours et se poursuivra jusqu'à son terme. Le RS-44 n'est pas une substance qui détruit la couche d'ozone.
- D Nous utilisons du carburant diesel à faible et très faible teneur en soufre pour notre équipement minier. Depuis 2014, nous incluons les émissions de l'équipement de combustion minier dans le total de nos émissions de dioxyde de soufre (SO₂), même si les émissions de ces sources sont minimes.
- E Émissions de NO_x sur tout le site déclarées au ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables de l'Alberta. Cela inclut les émissions de NO_x de sources mobiles.
- F Nous avons découvert qu'une portion des émissions totales de COV déclarées en 2013 a été omise par inadvertance. Si elle avait été incluse dans les émissions de COV, les données de 2013 auraient augmenté d'environ 29 %.
- G Ces chiffres comprennent le brûlage à la torche d'urgence et courant. En 2014, le plan de maintenance a été modifié pour inclure des inspections annuelles des unités de récupération de soufre, ce qui a amené une réduction des brûlages à la torche d'urgence.
- H L'énergie totale est la somme de l'énergie directe et indirecte.
- I L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor. Elle comprend l'énergie consommée par l'installation de cogénération Poplar Creek de TransAlta située dans le périmètre des installations de mise en valeur des sables pétrolifères. L'énergie directe comprend la combustion de coke de pétrole, de gaz naturel et de carburants produits à l'interne; le diesel utilisé dans les camions des exploitations minières et le brûlage à la torche.
L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tiers. Depuis 2011, la méthode de calcul de l'énergie indirecte a été modifiée afin de créditer les activités pour l'électricité exportées à des utilisateurs externes et (ou) d'autres installations de Suncor. L'installation qui exporte l'électricité en soustrait la valeur de sa consommation d'énergie indirecte. L'installation qui reçoit l'électricité la comptabilise à titre de consommation d'énergie de portée 2, peu importe la source. Ainsi, depuis 2011, les données d'énergie indirecte du secteur Sables pétrolifères étaient négatives parce que la quantité d'électricité exportée par l'installation de cogénération Poplar Creek était plus élevée que la quantité d'électricité importée.
- J Inclut l'eau de surface, la nappe phréatique et les eaux usées industrielles conformément aux permis de prélèvement de l'eau du ministère de l'Environnement et du Développement des ressources durables de l'Alberta. Les données des prélèvements d'eau en 2011 ont été revues à la lumière d'améliorations apportées aux données et aux processus en 2012, ce qui a amélioré la compréhension des conditions des sites dans le cas d'installations données.
En 2014, l'usine de traitement d'eau est devenue fonctionnelle, par conséquent, l'utilisation d'eau recyclée a augmenté et le prélèvement d'eau fluviale a diminué.
- K Depuis 2011, les volumes de déversement des eaux usées industrielles sont incorporés et incluent les précipitations dans les lieux d'exploitation et de non exploitation.
L'eau retournée est incluse dans les eaux usées traitées et l'eau de ruissellement industriel des lieux d'exploitation qui sont recueillies, détournées et éventuellement évacuées dans l'environnement (dans la rivière Athabasca).
- L La consommation d'eau est le total des prélèvements d'eau moins la quantité d'eau retournée.
- M L'eau de nos installations des sables pétrolifères est évacuée dans la rivière Athabasca. En 2011, les paramètres de qualité de l'eau ont augmenté ou diminué en raison de la fermeture du bassin C entre avril et décembre, et(ou) de l'inclusion des données sur la qualité des eaux usées industrielles. De plus, le bassin C a été fermé pendant toute l'année 2012 et le bassin E a été également fermé pendant la plus grande partie de l'année.
- N Depuis 2011, afin de mieux s'aligner sur les lignes directrices de déclaration de la GRI, Suncor a ajouté des indicateurs pour lesquels elle recueille et déclare des données dans la catégorie Gestion des déchets.

- O Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et réutilisés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.
La réduction du volume de déchets dangereux en 2012 est attribuable au non-envoi de soufre au site d'enfouissement. En 2014, un changement des récepteurs de déchets est reflété dans le volume des déchets dangereux déclarés dans les catégories individuelles étant donné que la méthode finale d'évacuation des déchets repose sur les options offertes aux sites d'enfouissement.
- P Le volume des déchets non dangereux dépend des activités sur le site et peut varier d'une année à l'autre. Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et réutilisés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.
- Q Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.
En 2012, un sous-traitant a transporté des huiles usées à recycler à l'extérieur du site; cette étape se faisait sur place au cours années antérieures.
- R Les terrains remis en état n'ont pas été accrédités par les organismes gouvernementaux de réglementation. À la suite de l'émission par le ministère de l'environnement de l'Alberta de normes pour la déclaration de données dans le cadre du système d'information géographique (SIG) pour 2010, Suncor renumérise annuellement toutes les surfaces de remise en état permanentes et recalcule les totaux des remises en état historiques. Les types de perturbation (comme les routes, les lignes électriques, les pipelines, etc.) qui ont surgi après la remise en état sont retirés et toutes les nouvelles zones de remises en état sont ajoutées. Par conséquent, les changements apportés aux surfaces remises en état chaque année et la surface totale remise en état de façon permanente jusqu'à la fin 2014 ont été mis à jour pour refléter ces changements.
- S Le calcul de la superficie des bassins de résidus est fondé sur la surface liquide et ne tient pas compte des structures solides telles que les plages et les digues.
- T Il y a infraction à un règlement lorsqu'un incident environnemental enfreint une limite réglementaire (seuil prescrit par la loi, approbation ou permis émis par un organisme de réglementation) ou une exigence (d'une loi, d'un règlement, d'une licence, d'une norme, d'une approbation, d'une directive et/ou d'un permis applicable aux activités de Suncor) et qui doit faire l'objet d'une déclaration réglementaire officielle.
- U Les données comprennent les sanctions pécuniaires imposées en conséquence d'infractions relevant de l'environnement, de la santé et de la sécurité pendant l'année de déclaration.
• Suncor a payé une amende de 275 000 \$ en 2011 pour la violation de l'article 142(1)(e) de la Loi sur l'eau entre mai et septembre 2008. Suncor ne s'est pas conformée à une modalité de l'approbation afférente au respect du plan de gestion de l'eau applicable au Parc de stockage Est.
• Une amende de 150 000 \$ a été payée conformément aux articles 40(2) et 79.2(f) de la Loi sur la pêche relativement à un événement de précipitation le 23 juin 2008 au cours duquel les bassins de sédimentation de Suncor à l'installation North SteepBank Extension ont été submergés, ce qui a causé un déversement contenant des niveaux élevés des solides en suspension totaux dans la rivière Athabasca.
• Une amende de 50 000 \$ a été payée conformément aux articles 40(2) et 79.2(f) de la Loi sur la pêche relativement à un événement de précipitation le 2 août et du 11 au 13 août 2008 au cours duquel les bassins de sédimentation de Suncor à l'installation North SteepBank Extension ont été submergés, ce qui a causé un déversement contenant des niveaux élevés des solides en suspension totaux dans la rivière Athabasca.
- V Un déversement à signaler est un événement non prévu ou accidentel ayant entraîné le rejet de matière dans l'environnement ou à un endroit où cette matière n'est pas habituellement retenue, selon la définition qui en est donnée dans la réglementation de l'Alberta. En 2014, la réglementation a mis davantage l'accent sur la déclaration des déversements, y compris de la part des entrepreneurs.
- W Tous les volumes récupérés sont soustraits du volume total déversé. Sont également soustraits les déversements dans un système de retenue adapté à la matière déversée ou dans un système permettant la récupération complète de la matière. En 2010 et 2011, le volume total estimé des déversements a été récupéré pour donner un volume net de déversements de 0.
- X Suncor continue toutefois d'enquêter et d'étudier des changements qui pourraient améliorer la qualité de l'air. Les dépassements des concentrations au niveau du sol de l'air ambiant ne sont pas fournis puisque d'autres composés sulfurés réduits et possiblement des composés ne contenant pas de soufre pourraient interférer avec les analyseurs et donner des résultats ne reflétant pas exactement les concentrations réelles de sulfure d'hydrogène (H₂S) de l'air ambiant.




Y Professionnels dévoués aux enjeux environnementaux, de santé ou de sécurité. Les contrats de fournisseurs privilégiés et les entrepreneurs non classifiés ne sont pas inclus dans ce total. La hausse de 2013 à 2014 reflète la restructuration de l'unité commerciale, par conséquent les professionnels de l'ESP du secteur In Situ sont maintenant inclus dans les données sur la performance des Sables pétrolifères.

Économie

 Afficher le filtre



Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Finances		Z 						
Crédits d'impôts et de redevances	millions \$	AA 	G4-EC4	12,5	6,1	14,5	10,3	15,6
Investissements								
Dépenses en capital et charges d'exploration	millions \$		G4-EC1	3 709	5 100	4 957	4 311	3 826
Achats								
Biens et services	millions \$			3 643	4 315	4 194	4 651	4 244
Achats de biens et services								
• Au Canada	millions \$			3 455	4 139	4 076	4 512	4 081
• Aux entreprises et fournisseurs locaux	millions \$	BB 	G4-EC9	1 844	2 056	1 929	—	—

Sables pétrolifères - notes, économie

Z Pour obtenir tous les renseignements financiers, consultez notre [Rapport annuel 2014](#) (PDF, 152 p., 2,8 Mo).

AA Programme d'encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental.



BB Les entreprises et fournisseurs locaux sont ceux situés dans la municipalité régionale de Wood Buffalo. Les données de 2010 à 2012 incluent les dépenses des secteurs d'exploitation minière et in situ des sables pétrolifères. Depuis 2013, ces données sont présentées pour l'ensemble de Suncor.

Société

 Afficher le filtre



Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Santé et sécurité								
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés		CC 	G4-LA6	0,17	0,12	0,09	0,04	0,07
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		CC 	G4-LA6	0,06	0,07	0,08	0,01	0,02

Fréquence des blessures consignées - employés		DD ▼	G4-LA6	1,37	0,98	0,69	0,5	0,65
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		DD ▼	G4-LA6	0,81	1,05	0,87	0,67	0,54
Décès		EE ▼	G4-LA6	0	0	0	0	3
Relations avec les employés								
Employés recevant des évaluations de rendement	%		G4-LA11	91	98	100	100	100
Formation et perfectionnement	milliers \$	FF ▼	G4-LA9	9 489	11 965	9 879	10 331	11 249
Rapport du salaire le plus bas au salaire minimum		GG ▼	G4-EC5	1,9	1,6	1,6	2,3	1,6
Rapport du salaire moyen au salaire minimum		GG ▼	G4-EC5	5,7	5,7	5,3	5,5	5,7
Rapport des emplois offerts aux emplois acceptés		HH ▼		1,14	1,1	1,11	1,13	–
Nouveaux employés		II ▼	G4-LA1					
• Hommes	%		G4-LA1	–	–	84,1	84,1	80,5
• Femmes	%		G4-LA1	–	–	15,9	15,7	19,5
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	–	–	36,3	28,2	33
• Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA1	–	–	53,7	56,9	59,4
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	–	–	9,7	14,4	7,6
Roulement du personnel			G4-LA1	5,5	4,2	6,4	4,4	5,8
• Hommes	%		G4-LA1	5,4	4,2	6,2	4,2	5,8
• Femmes	%		G4-LA1	6,5	4,3	1,2	5,3	5,1
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	7,3	4,8	8,1	5	8,1
• Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA1	5,8	4,9	7,1	5,1	5,8
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	3	1,8	3,1	1,8	4,1
Effectifs								
Employés de Suncor	nombre		G4-10	4 315	4 585	5 192	5 768	5 710
• Temps plein	nombre		G4-10	4 238	4 561	5 156	5 741	5 636
• Temps partiel	nombre		G4-10	3	1	8	3	13
• Temporaires/occasionnels	nombre		G4-10	74	23	28	24	61
• Entrepreneurs ayant un contrat à long terme	nombre		G4-10	4 796	386	465	615	676
Effectifs syndiqués	%		G4-11	65,1	63,4	57,2	52,9	51,6

Égalité d'accès à l'emploi et diversité des effectifs		JJ ▼						
Autochtones	%	JJ ▼	G4-LA12	5,8	5,3	4,9	4,6	2,3
Minorités visibles	%	JJ ▼	G4-LA12	10,5	10,2	10,6	10,8	8,3
Personnes handicapées	%	JJ ▼	G4-LA12	1	0,9	0,8	0,7	0,3
Femmes	%	JJ ▼	G4-LA12	12,9	12,0	13,1	13,5	15,1
Hommes	%	JJ ▼	G4-LA12	87,1	87	86,3	86,1	86,1
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	21	19,9	18,8	17,1	14,7
Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA12	57,5	56,7	57,9	58,8	61,3
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	21,6	22,4	22,7	23,7	25
Pourcentage du salaire de base (femmes et hommes)		KK ▼	G4-LA13					
• Direction	%	KK ▼	G4-LA13	88,1	90,2	91,7	91,2	--
• Professionnel	%	KK ▼	G4-LA13	84,3	86,1	85,4	89,5	--
• Soutien commercial	%	KK ▼	G4-LA13	86,1	74,9	78,8	81,9	--
• Exploitation	%	KK ▼	G4-LA13	94,9	82	91,9	91,7	--
Diversité de la direction	% à la direction							
Employés à la direction	%		G4-LA12	11,8	13,4	14,3	18,2	17,8
Femmes à la direction	%		G4-LA12	8,5	9,5	10,9	10,4	11,6
Personnes handicapées à la direction	%		G4-LA12	1,6	0,8	0,8	0,6	0,6
Personnes de moins de 30 ans à la direction	%		G4-LA12	3,7	3,3	4,1	3,3	3,6
Personnes de 30 à 50 ans à la direction	%		G4-LA12	66,1	56,3	65,7	67,3	69,7
Personnes de plus de 50 ans à la direction	%		G4-LA12	30,1	25,6	30,3	29,4	26,7

Sables pétrolifères - notes, société

CC Une blessure entraînant un arrêt de travail est une blessure qui nécessite la consultation d'un médecin et entraîne l'absence de l'employé le prochain jour de travail prévu à son horaire ou n'importe quel jour subséquent. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail se définit comme le nombre de ces blessures par tranche de 200 000 heures travaillées.

DD Les blessures consignées sont la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins. Une blessure nécessitant des soins n'entraîne pas l'absence de l'employé de son poste. La fréquence des blessures consignées est la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins par tranche de 200 000 heures travaillées.

- EE Le nombre de décès déclaré inclut les employés et les entrepreneurs (à l'exception des entrepreneurs principaux). Un entrepreneur principal pour une installation est a) l'entrepreneur, l'employeur ou toute autre personne qui conclut une entente avec le propriétaire de l'installation pour être l'entrepreneur principal, ou b) si aucune entente n'est conclue ou si aucune entente n'est en vigueur, le propriétaire de l'installation. En 2014, nous avons connu trois décès tragiques d'employés dans notre secteur Sables pétrolifères :
- 19 janvier 2014 – un employé a été mortellement blessé lorsqu'il est tombé dans une cavité contenant du sable et de l'eau
 - 20 avril 2014 – un employé a été mortellement électrocuté alors qu'il travaillait sur un compresseur/panneau électrique
 - 7 mai 2014 – une employée a été mortellement blessée suite à l'attaque d'un ours noir alors qu'elle travaillait dans une cour
- Deux entrepreneurs principaux ont aussi été mortellement blessés aux installations de Suncor en 2014. Les entrepreneurs principaux fournissent l'entretien complet, la garde et le contrôle, ce qui signifie qu'ils gèrent leurs propres travaux et ont la responsabilité de maintenir un milieu de travail sécuritaire. Les incidents sont décrits ci-dessous :
- 14 mars 2014 – un travailleur a été submergé par de l'eau et des matériaux lorsqu'une rétrocaveuse a transpercé la glace qui recouvrait la surface d'une carrière d'emprunt
 - 2 juin 2014 – un travailleur a été mortellement blessé lorsqu'il a été frappé par une plaque alors qu'il effectuait des travaux de maintenance sur une pièce d'équipement lourd
- FF Frais pour les cours de perfectionnement suivis par des employés de Suncor. Comprend le régime d'aide aux études qui prévoit le remboursement des frais de scolarité à la réussite d'un cours ou d'un programme.
- GG Comparaison du salaire de base des employés à temps plein au salaire minimum de l'Alberta (10,20 \$/h en 2014). Depuis 2014, le salaire minimum de l'Alberta est utilisé à l'échelle de nos activités pour cette mesure de comparaison en raison des écarts minimes entre les salaires minimums au Canada.
- HH Depuis 2014, cet indicateur est déclaré à l'échelle de Suncor.
- II Tout employé permanent à temps plein ou à temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration. Aucune donnée antérieure à 2012, comme il s'agissait de la première année de déclaration de cet indicateur.
- JJ Certaines régions où nous exploitons nos activités interdisent la cueillette de renseignements sur le genre, par conséquent, les données indiquées ici peuvent ne pas refléter la totalité de notre main-d'œuvre en raison de la disponibilité des données.
- La diversité des effectifs est calculée selon les renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et l'invalidité ne reflètent que ceux des employés dont le consentement à la divulgation de ces renseignements était inclus.
- KK Depuis 2014, les données de comparaison du salaire entre les femmes et les hommes sont incluses dans les données à l'échelle de la Société, puisque les niveaux de poste sont administrés centralement et ne diffèrent pas selon les régions exploitées.



[Accueil](#) > [Les données sur la performance](#) > [In Situ](#)

Les données sur la performance de notre secteur In Situ incluent les activités de MacKay River et de Firebag. Les données économiques pour le secteur In Situ sont incluses dans les [données sur la performance des Sables pétrolifères](#).

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Production								
Production nette	millions de barils de pétrole/an	A ▼	OG1	31	32,7	47,8	62,84	72,79
Production nette	millions de mètres cubes (m ³) de pétrole/an	A ▼	OG1	4,9	5,2	7,6	9,99	11,57
Émissions dans l'atmosphère								
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B ▼	G4-EN15 G4-EN16	2 247	2 608	4 079	5 390	5 610
Intensité des émissions de GES	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production	B ▼	G4-EN15 G4-EN16	0,46	0,5	0,54	0,54	0,48
Dioxyde de soufre (SO ₂)	milliers de tonnes	C ▼	G4-EN21	1,19	0,47	0,53	0,5	0,52

Intensité des émissions de SO ₂	kilogrammes (kg)/m ³ de production		G4-EN21	0,24	0,09	0,07	0,05	0,05
Oxydes d'azote (NO _x)	milliers de tonnes	D	G4-EN21	1,03	1,91	2,03	2,5	2,66
Intensité des émissions NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,21	0,37	0,27	0,25	0,23
Composés organiques volatils (COV)	milliers de tonnes	E	G4-EN21	0,2	0,21	0,23	0,3	0,36
• Benzène	tonnes		G4-EN21	11,01	13,53	16,62	26,41	27,58
• Toluène	tonnes		G4-EN21	7,26	8,33	18,03	14,99	15,52
• Ethylbenzène	tonnes		G4-EN21	0,23	0,37	0,25	0,21	0,30
• Xylène	tonnes		G4-EN21	3,55	3,74	11,46	3,46	3,45
Intensité des émissions de COV	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,04	0,04	0,03	0,03	0,03
Rejets sur le site Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	milliers de tonnes		G4-EN21	5,91	6,95	7,32	6,94	8,34
Gaz brûlé à la torche	millions de m ³	F	OG6	1,37	1,58	1,95	3,62	1,78
Intensité de gaz brûlé à la torche	m ³ /m ³ de production		G4-EN21	0,28	0,3	0,26	0,36	0,15
Consommation d'énergie								
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	G	G4-EN3 G4-EN4	45,33	45,46	67,26	85,93	89,48
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	H	G4-EN3	38,51	37,4	63,94	86,28	90,45
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	H	G4-EN4	6,82	8,06	3,32	(0,35)	(0,97)
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production		G4-EN5	9,18	8,75	8,83	8,6	7,73
Économies d'énergie dues à la conservation et à l'amélioration de l'efficacité énergétique	milliers de gigajoules		G4-EN6	644,63	513,37	0	0	0
Consommation d'eau								
Prélèvement d'eau total	millions de m ³	I	G4-EN8	2,09	0,27	0,83	0,88	1,57

• Prélèvement d'eau de surface	millions de m ³	I ▼	G4-EN8	0	0	0	0	0,13
• Prélèvement d'eau souterraine	millions de m ³		G4-EN8	0,62	0,2	0,61	0,74	0,65
• Prélèvement d'eau usée traitée provenant d'autres organisations	millions de m ³	I ▼	G4-EN8	1,38	0	0	0	0
• Prélèvement d'eau de ruissellement industrielle	millions de m ³	I ▼	G4-EN8	0,09	0,06	0,23	0,14	0,79
Intensité du prélèvement d'eau	m ³ /m ³ de production	I ▼	G4-EN8	0,42	0,05	0,11	0,09	0,14
Eau retournée	millions de m ³	I ▼	G4-EN22	0	0,01	0,01	0,01	0,73
Consommation d'eau	millions de m ³	J ▼		2,09	1,97	2,34	2,15	1,86
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production			0,42	0,38	0,31	0,22	0,16
Eau produite	millions de m ³		OG5	--	--	24,86	32,59	32,86
Taux annuel moyen de recyclage de l'eau	%		G4-EN2	93,1	92,48	94,5	94,6	97,6
Gestion des déchets		K ▼						
Total des déchets dangereux produits	milliers de tonnes	K ▼	G4-EN23	81,6	437,2	764,9	987,3	1 209
• Déchets dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	--	4,5	2,3	0,55	0
• Déchets dangereux rejetés en puits profond	tonnes		G4-EN23	--	382 767	704 829	901 377	951 648
• Déchets dangereux enfouis	tonnes	L ▼	G4-EN23	--	1 764,4	877,5	7 765,9	763,4
• Déchets dangereux évacués autrement	tonnes	L ▼	G4-EN23	--	52 623,4	59 222,9	78 190,4	103 780,19

• Déchets dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	K	G4-EN23	--	--	--	--	100,98
		∨						
Total des déchets non dangereux produits	milliers de tonnes	K	G4-EN23	125,5	97,5	111,47	95,02	92,19
		∨						
• Déchets non dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	--	--	--	--	956
• Déchets non dangereux enfouis	tonnes		G4-EN23	--	59 852	55 803,64	84 392,33	79 171,32
• Déchets non dangereux évacués autrement	tonnes	M	G4-EN23	--	37 634	55 345,54	10 382,36	10 851
		∨						
Déchets non dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	K	G4-EN23	--	--	--	--	1 209
		∨						
Déchets de forage évacués ou traités	tonnes	N	OG7	--	--	62 723,95	106 225,37	124 972
		∨						
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (hors du site)	milliers de tonnes		G4-EN23	2,3	6,41	2,8	2,7	--
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (sur place)	milliers de tonnes	O	G4-EN23	4,95	81,6	0	0	--
		∨						
Perturbation des terres et remise en état								
Total des terres louées pour développement potentiel	hectares		G4-EN11	181 684	181 053	181 053	181 053	181 053
Total des terres approuvées pour développement	hectares		G4-EN11	22 272	24 003	24 537	24 537	24 537
Terrains de Firebag approuvés aux fins de développement par l'Energy Resources Conservation Board	hectares			2 880	2 880	2 880	2 880	2 880
Total des terres perturbées	hectares (cumul)		G4-EN12	1 072	990	1 172	1 356	1 632

Terres remises en état	hectares (cumul)	P	G4-EN13	0	0	0	10,2	15
Nombre total de puits de production	nombre			96	123	168	211	241
Puits fermés ou dont l'exploitation est suspendue	nombre	Q		1	4	4	95	2
Puits en cours de remise en état	nombre		G4-EN13	0	0	0	0	0
Certificats de remise en état reçus	nombre		G4-EN13	0	0	0	0	0
Conformité								
Infractions à la réglementation	nombre	R	G4-EN29	74	57	91	15	12
Amendes	milliers \$	S	G4-EN29	0	0	0	0	0
Déversements à déclarer	nombre	T	G4-EN24	23	24	28	27	28
• Déversements dans les cours d'eau naturels	nombre		G4-EN24	0	0	0	0	0
Volume total des déversements à déclarer	m ³	U	G4-EN24	131	111	1 081	622	239
Dépassements - qualité de l'air	nombre		G4-EN29	5	16	16	9	15
Dépassements des limites d'eaux usées industrielles	nombre		G4-EN29	0	0	0	0	1
Gestion Environnement, santé et prévention (ESP)								
Professionnels ESP employés	nombre	V	G4-EN31	21	24	23	20	–

In Situ - notes, environnement

A Depuis 2012, la production indiquée comprend les ventes nettes de bitume. La production indiquée auparavant comprenait la production brute de bitume et la production associée de gaz naturel consommés à l'interne et (ou) perdus dans des pratiques telles que le brûlage à la torche. Le volume net est utilisé pour calculer l'intensité des émissions, puisqu'il représente les émissions associées au total des produits commercialisables de l'usine. En 2014, la production a augmenté surtout en raison du fait que c'était la première année d'exploitation complète des quatre phases des activités

- B Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. La méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, puis les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission. Les valeurs des émissions et de l'intensité des émissions de GES correspondent aux émissions annuelles totales que Suncor a déclarées en vertu du Règlement sur les émetteurs désignés (SGER), version 3, à une exception près. Les émissions annuelles totales déclarées dans le rapport de conformité au Règlement sur les émetteurs désignés ne tiennent pas compte des émissions de CO₂ provenant de sources indirectes, comme les émissions de l'usine de cogénération de tiers à MacKay River.
- Les données de Firebag déclarées dans ce rapport comprennent toutes les émissions de l'usine de cogénération dans la portée 1. Les données de MacKay River comprennent toutes les émissions de l'usine de cogénération de tiers associées à la vapeur et à l'électricité consommée dans la portée 2. Depuis 2014, MacKay River utilise une nouvelle méthodologie pour calculer les émissions indirectes, par conséquent, toutes les données déclarées ont été calculées au moyen de cette méthodologie.
- Le secteur In Situ a connu une baisse de l'intensité des émissions par rapport aux années précédentes. Pour en apprendre davantage sur notre [performance en matière de GES](#).
- C Suncor a installé une unité de récupération du soufre à Firebag en 2011, ce qui a entraîné une diminution des émissions de SO₂ en 2011.
- D De 2012 à 2014, l'augmentation des émissions de NO_x a été attribuable à l'accroissement de la production à Firebag qui nécessitait une augmentation de la production de vapeur pour la mise en production de nouveaux puits.
- E De 2012 à 2014, la hausse du total des COV et des émissions de COV spécifiées provenait de l'augmentation de la production de vapeur nécessaire pour la mise en production de nouveaux puits.
- F Les données comprennent les volumes de brûlage à la torche courant et d'urgence.
- G L'énergie totale est la somme de l'énergie directe et indirecte. Sont compris la combustion de gaz naturel et de carburant produit à l'interne, le brûlage à la torche et l'importation d'électricité. Pour MacKay River, l'électricité exportée dans le réseau public n'est pas déclarée comme indirecte, seulement l'électricité consommée par les installations de Suncor puisque l'usine de cogénération est exploitée de façon indépendante par TransCanada. Pour Firebag, l'électricité exportée dans le réseau public est soustraite de l'énergie totale utilisée puisque l'usine de cogénération est exploitée par Suncor. Depuis 2011, la consommation d'énergie directe est calculée à l'aide du pouvoir calorifique inférieur (Pci) afin d'assurer l'uniformité avec les autres installations exploitées.
- H L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor. Sont compris la combustion de gaz naturel et de carburant produits à l'interne.
- L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tiers.
- Depuis 2011, la méthode de calcul de l'énergie indirecte a été modifiée afin de créditer les activités pour l'électricité exportée à des utilisateurs externes et (ou) d'autres installations de Suncor. L'installation qui exporte l'électricité en soustrait la valeur de sa consommation d'énergie indirecte. L'installation qui reçoit l'électricité la comptabilise à titre de consommation d'énergie indirecte de portée 2, peu importe la source. Ainsi, les données d'énergie indirecte de Firebag pour 2011 à 2014 étaient négatives parce que la quantité d'électricité exportée était plus élevée que la quantité d'électricité importée. Les données négatives sur la consommation d'énergie indirecte de Firebag pour 2013 et 2014 sont plus élevées que les données sur la consommation d'énergie indirecte de MacKay River, c'est pourquoi les données sur la consommation totale d'énergie indirecte du secteur In Situ sont négatives pour ces années. Pour Firebag, l'électricité exportée (sans égard à la destination) est déduite de l'utilisation d'énergie indirecte depuis la mise en service de l'usine de cogénération exploitée par Suncor. Pour MacKay River, seule l'électricité importée (sans égard à la source) est déclarée comme utilisation d'énergie indirecte. L'électricité vendue au réseau par l'usine de cogénération TransCanada à MacKay River n'est pas incluse dans ces données.
- I Depuis 2014, le secteur In Situ déclare de nouveaux volumes de prélèvement d'eau de surface et d'eau de ruissellement industriel utilisée pour l'élimination de la poussière sur les routes et la construction de routes de glace. L'eau est aussi retournée dans l'environnement dans le cadre de ces activités.
- En 2011, conformément aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI), le volume des eaux usées traitées que les Sables pétrolifères ont envoyé à l'installation in situ de Firebag a été déduit du volume d'eau prélevée de Firebag et a été inclus au volume d'eau prélevée pour le secteur Sables pétrolifères. Par conséquent, il y a eu une diminution de la valeur en 2011.
- J La consommation totale en eau de Firebag et de MacKay River est la somme de l'eau prélevée des puits sous licences, des eaux usées traitées et de l'eau de ruissellement industriel, moins le volume d'eau retourné

- K** Depuis 2011, afin de mieux s'aligner sur les lignes directrices de déclaration de la GRI, Suncor a ajouté des indicateurs pour lesquels elle recueille et déclare des données dans la catégorie Gestion des déchets. Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et réutilisés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.
- L** Les déchets dangereux enfouis sont principalement des boues de chaux chauffées non conformes, provenant des conditions de perturbation. En 2013, le temps de gérer les conditions de perturbation à Firebag se comptait en semaines, par rapport à plusieurs mois en 2014. Déchets évacués autrement incluent les déchets stockés dans des cavernes et ceux envoyés dans une installation de traitement de classe un.
- M** Inclut les eaux usées envoyées à Fort McMurray.
- N** Il s'agit de déchets de forage dangereux et non dangereux.
- O** Depuis 2012, les déchets de forage ayant une teneur en bitume supérieure à 8 % transportés au site minier aux fins de retraitement, ne sont plus rapportés comme des déchets réutilisés sur place, mais ils font maintenant partie de l'indicateur OG7.
- P** Les activités de remise en état attribuables à l'empreinte de l'exploitation in situ font l'objet d'un suivi sous forme de surface de terrain cumulative remise en état. Par conséquent, le nombre total d'hectares déclaré chaque année peut augmenter ou diminuer en fonction des activités exercées sur le site comme ces activités peuvent mener à une nouvelle surface de terrain remise en état ou à une nouvelle perturbation d'une surface de terrain antérieurement remise en état.
- Q** Certains puits (trous de carottage) identifiés comme puits exploités inactifs en 2013 ont été incorrectement catégorisés comme tels.
- R** Il y a infraction à un règlement lorsqu'un incident environnemental enfreint une limite réglementaire (seuil prescrit par la loi, approbation ou permis émis par un organisme de réglementation) ou une exigence (d'une loi, d'un règlement, d'une licence, d'une norme, d'une approbation, d'une directive et/ou d'un permis applicable aux activités de Suncor) et qui doit faire l'objet d'une déclaration réglementaire officielle.
- S** Les données incluent les amendes liées à des infractions à l'environnement, à la santé et à la sécurité payées au cours de l'année donnée.
- T** Un déversement à déclarer est un événement non prévu ou accidentel ayant entraîné le rejet de matière dans l'environnement ou à un endroit où cette matière n'est pas habituellement présente, selon la définition qui en est donnée dans la réglementation de l'Alberta.
- U** 97 m³ du volume total des déversements enregistrés pour l'exploitation In Situ de MacKay River en 2010 était attribué au débordement du bassin de contrôle des eaux de ruissellement enregistré à cinq reprises.
- V** Professionnels dévoués aux enjeux environnementaux, de santé ou de sécurité. Les entrepreneurs ne font pas partie de ce total. En raison de la restructuration de l'unité commerciale, les professionnels de l'ESP du secteur In Situ sont maintenant inclus dans les données sur la performance du secteur Sables pétrolifères.

Société

 Afficher le filtre

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Santé et sécurité								
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés		W ▼	G4-LA6	0	0	0	0	0
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		W ▼	G4-LA6	0,13	0,11	0	0,03	0
Fréquence des blessures consignées - employés		X ▼	G4-LA6	0	0,07	0,12	0,24	0,18

Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		X	G4-LA6	0,83	1,37	1,04	1,04	0,4
Décès		Y	G4-LA6	0	1	0	0	0
Relations avec les employés								
Employés recevant des évaluations de rendement	%		G4-LA11	98,1	99	100	100	100
Rapport du salaire le plus bas au salaire minimum		Z	G4-EC5	2,3	2,3	2,5	2,1	2,5
Rapport du salaire moyen au salaire minimum		Z	G4-EC5	5,8	5,5	5,6	5,7	5,8
Rapport des emplois offerts aux emplois acceptés		AA		1,2	1,05	1,08	1,13	–
Nouveaux employés	%	BB	G4-LA1					
• Hommes			G4-LA1	–	–	89	94	77,4
• Femmes	%		G4-LA1	–	–	11	6	22,6
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	–	–	37,4	37,9	38,7
• Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA1	–	–	50,5	46,6	56,5
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	–	–	12,1	15,5	4,8
Roulement du personnel	%		G4-LA1	10,5	4,2	11,3	12,6	7,3
• Hommes	%		G4-LA1	10,5	3,7	10,9	12,6	7,2
• Femmes	%		G4-LA1	10,9	6,8	13,9	12,7	8,3
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	5,2	3,9	8,5	12,8	5,8
• Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA1	13,1	5,4	14,4	13,9	7,6
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	9,4	1,1	6,8	9,61	8,1
Effectifs								
Employés de Suncor	nombre		G4-10	730	889	635	566	587
• Temps plein	nombre		G4-10	707	885	626	555	574
• Temps partiel	nombre		G4-10	7	0	6	8	12
• Temporaires/occasionnels	nombre		G4-10	16	4	3	5	1
Entrepreneurs ayant un contrat à long terme	nombre		G4-10	575	140	128	22	19
Effectifs syndiqués	%		G4-11	21,9	22,3	31,8	46,8	38,7
Égalité d'accès à l'emploi et diversité des effectifs		CC						
Autochtones	%	CC	G4-LA12	2,3	2,6	2,8	3	2,6
Minorités visibles	%	CC	G4-LA12	9,5	12,4	6	6,9	6,5
Personnes handicapées	%	CC	G4-LA12	0,3	0,2	0,9	0,2	0,2
Femmes	%	CC	G4-LA12	17,7	16,4	12,4	12,5	12,3

Hommes	%	CC	G4-LA12	84,1	82,8	86,8	86,7	87,7
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	22,1	22,9	22,4	24,9	20,6
Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA12	59,8	56	53,7	52,1	56,4
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	18,1	20,2	23,1	22,1	23
Pourcentage du salaire de base (hommes et femmes)		DD	G4-LA13					
• Direction	%	DD	G4-LA13	99,7	89,8	96,9	97,3	--
• Professionnel	%	DD	G4-LA13	82	81	83	92	--
• Soutien commercial	%	DD	G4-LA13	94	92	109	--	--
• Exploitation	%	DD	G4-LA13	80	86	88	87	--
Diversité de la direction								
Employés à la direction	%		G4-LA12	24	22,3	20,3	21,2	18,4
Femmes à la direction	%		G4-LA12	6,5	12,1	10,1	11,7	10,2
Personnes handicapées à la direction	%		G4-LA12	0	0	0	0,8	0
Personnes de moins de 30 ans à la direction	%		G4-LA12	4,3	2,5	2,3	2,5	0,9
Personnes de 30 à 50 ans à la direction	%		G4-LA12	69,8	63,6	60,5	54,2	57,4
Personnes de plus de 50 ans à la direction	%		G4-LA12	25,9	28,3	37,2	43,3	41,7

In Situ - notes, société

- W Une blessure entraînant un arrêt de travail est une blessure qui nécessite la consultation d'un médecin et entraîne l'absence de l'employé le prochain jour de travail prévu à son horaire ou n'importe quel jour subséquent. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail se définit comme le nombre de ces blessures par tranche de 200 000 heures travaillées.
- X Les blessures consignées sont la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins. Une blessure nécessitant des soins n'entraîne pas l'absence de l'employé de son poste. La fréquence des blessures consignées est la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins par tranche de 200 000 heures travaillées.
- Y En juillet 2011, un employé de Flint Transfield Services est décédé à l'installation Firebag lors de l'enlèvement d'un obturateur d'extrémité de canalisation à l'un des puits de production.
- Z Comparaison du salaire de base des employés à temps plein du secteur In Situ au salaire minimum de l'Alberta (10,20 \$/h en 2014).
- AA Depuis 2014, cet indicateur est déclaré à l'échelle de Suncor.
- BB Tout employé permanent à temps plein ou temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration.
- CC Certaines régions où nous exploitons nos activités interdisent la cueillette de renseignements sur le genre, par conséquent, les données indiquées ici peuvent ne pas refléter la totalité de notre main-d'œuvre en raison de la disponibilité des données.
La diversité des effectifs est calculée selon les renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et l'invalidité ne reflètent que ceux des employés dont le consentement à la divulgation de ces renseignements était inclus.
- DD Depuis 2014, les données de comparaison du salaire entre les femmes et les hommes sont incluses dans les données [à l'échelle de la Société](#), puisque les niveaux de poste sont administrés centralement et ne diffèrent pas selon les régions exploitées.
Il n'y avait pas d'employés du soutien commercial en 2013.



Exploration et production

[Accueil](#) > [Les données sur la performance](#) > Exploration et production

Notre secteur Exploration et production (E et P) est constitué des éléments suivants :

- activités extracôtières au large de la côte Est du Canada et dans la mer du Nord
- actifs terrestres en Amérique du Nord, en Libye et en Syrie. (Remarque : les activités en Syrie ont été suspendues indéfiniment en raison de l'agitation dans le pays. La production en Libye a été pratiquement interrompue en raison de l'instabilité politique; le moment du retour à la normale reste incertain).

Les données sur la performance* sont indiquées pour nos actifs exploités du secteur E et P dans les régions suivantes :

- [Côte Est du Canada](#)
- [Activités terrestres — Amérique du Nord](#)

*D'une année à l'autre, les écarts entre les données régionales sur le développement durable du secteur E et P sont affectés par les fusions et la cession d'actifs.



Activités terrestres - Amérique du Nord

[Accueil](#) > [Les données sur la performance](#) > [Exploration et production](#) > [Activités terrestres - Amérique du Nord](#)

Les données sur la performance du secteur Activités terrestres - Amérique du Nord ne concernent que nos actifs terrestres exploités en Amérique du Nord, principalement dans l'Ouest du Canada.

Le 26 septembre 2013, Suncor a terminé la cession d'actifs de la majorité de ses activités liées au gaz naturel classique dans l'Ouest du Canada. Les données sur la performance environnementale pour 2013 et 2014 tiennent compte de cette cession.

Un nombre d'actifs du secteur gaz naturel de Suncor ont aussi été cédés en 2010 et en 2011, ce qui explique la tendance à la baisse de certains indicateurs pendant cette période.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)





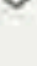

Environnement¹

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Production								
Volume traité	millions de barils équivalent pétrole/an	A ▼	OG1	58,3	44,8	47	33,2	1,32
Volume traité	millions de mètres cubes (m ³) équivalent pétrole/an	A ▼	OG1	9,3	7,1	7,5	5,27	0,21

Émissions dans l'atmosphère		B v						
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	C v	G4-EN15 G4-EN16	1 703	1 035	995	630	42,46
Intensité des émissions de GES	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production		G4-EN18	0,18	0,15	0,13	0,12	0,20
Dioxyde de soufre (SO ₂)	milliers de tonnes	D v	G4-EN21	5,6	3,3	3,6	2,4	0
Intensité des émissions de SO ₂	kilogrammes (kg)/m ³ de production		G4-EN21	0,61	0,47	0,48	0,46	0
Oxydes d'azote (NO _x)	milliers de tonnes	E v	G4-EN21	10,9	7,6	6,9	5,2	0,39
Intensité des émissions de NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	1,17	1,07	0,93	0,99	1,81
Composés organiques volatils (COV)	milliers de tonnes	F v	G4-EN21	0,71	0,49	0,45	0,34	0,01
• Benzène	tonnes	G v	G4-EN21	18,6	10,6	12,6	8,5	1,59
Intensité des émissions de COV	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,08	0,07	0,06	0,06	0,05
Rejets sur le site Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	milliers de tonnes	H v	G4-EN21	14,9	14	13	0,55	0,20
Quantité totale de gaz brûlé à la torche	millions de m ³		OG6	10,5	8,4	10,2	4,9	0,49
Gaz dissout brûlé à la torche	millions de m ³	I v	OG6	0,7	0,3	1	—	—
Autres sources de gaz brûlé à la torche	millions de m ³	I v	OG6	9,8	8,02	9,23	—	—
Intensité de gaz brûlé à la torche	m ³ /m ³ de production		OG6	1,2	1,2	1,5	0,9	2,29
Consommation d'énergie								
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	J v	G4-EN3 G4-EN4	17,3	12,2	11,8	7,59	0,50
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	K v	G4-EN3	16,7	11,8	11,5	7,31	0,50
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	K v	G4-EN4	0,6	0,4	0,3	0,28	0

Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production		G4-EN5	1,80	1,71	1,58	1,44	2,35
Économies d'énergie dues à la conservation et à l'amélioration de l'efficacité énergétique	milliers de gigajoules		G4-EN6	505	395	36	26	0
Consommation d'eau								
Prélèvement d'eau total	millions de m ³		G4-EN8	0,65	0,55	0,54	0,66	0,06
Intensité du prélèvement d'eau	m ³ /m ³ de production		G4-EN8	0,07	0,08	0,07	0,13	0,26
Eau retournée	millions de m ³		G4-EN22	0	0	0	0	0
Consommation d'eau	millions de m ³			0,65	0,55	0,54	0,66	0,06
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production			0,07	0,08	0,07	0,13	0,26
Eau produite	millions de m ³	L 	OG5	2,61	2,12	1,77	1,03	0,01
Gestion des déchets		M 						
Total des déchets dangereux produits	milliers de tonnes	N 	G4-EN22	3,1	5,2	4,0	3,5	0,6
• Déchets dangereux incinérés	tonnes		G4-EN22	--	17,1	19,5	17,4	2,65
• Déchets dangereux rejetés en puits profond	tonnes	O 	G4-EN22	--	3 617,8	85,6	0	0
• Déchets dangereux enfouis	tonnes		G4-EN22	--	75	91,5	2 313,51	5,35
• Déchets dangereux autrement évacués	tonnes		G4-EN22	--	1 492	3 764,7	1 182,5	51
• Déchets dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	N 	G4-EN23	--	--	--	--	9,67
Total des déchets non dangereux produits	milliers de tonnes	P 	G4-EN22	39,6	80,3	178,3	49,7	2,45
• Déchets non dangereux incinérés	tonnes		G4-EN22	--	2,7	0	0	0

• Déchets non dangereux rejetés en puits profond	tonnes		G4-EN22	–	922,3	549,1	512,9	0
• Déchets non dangereux enfouis	tonnes		G4-EN22	–	57 008,6	148 980,3	26 105,8	2 322,83
• Déchets non dangereux autrement évacués	tonnes		G4-EN22	–	22 351,7	28 800	23 041,9	129,8
Déchets de forage évacués ou traités	tonnes	Q	OG7	–	–	465	9 832,3	1 974,16
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (hors du site)	tonnes		G4-EN23	288	133,1	164,8	210,8	–
Perturbation des terres et remise en état		N						
Nombre total de puits de production	nombre	R		4 783	4 840	4 902	67	30
Puits de production exploités par Suncor	nombre	S		4 623	4 716	4 797	63	23
Puits fermés ou dont l'exploitation est suspendue	nombre	T		1 057	1 143	1 339	27	15
Puits en cours de remise en état	nombre	U	G4-EN13	476	285	270	12	11
Certificats de remise en état reçus	nombre		G4-EN13	2	0	2	0	0
Conformité		V						
Infractions à la réglementation	nombre	V	G4-EN29	60	26	32	32	8
Amendes	\$	W	G4-EN29	0	2 120	12 080	0	0
Déversements à déclarer	nombre	X	G4-EN24	20	16	15	13	2
Déversements dans les cours d'eau	nombre		G4-EN24	0	0	0	0	0
Volume total des déversements	m ³		G4-EN24	25	46	204,85	68,85	20,03
Dépassements des limites de qualité de l'air	nombre		G4-EN29	16	3	4	1	1

Gestion Environnement, santé prévention (ESP)								
Projets visant à réduire les émissions de GES et réductions réalisées	milliers de tonnes équivalent CO ₂ par année		G4-EN6	25 631,7	29 324	24 937,43	1 561	0
Professionnels ESP employés	nombre	Y	G4-EN31	55	38	41	43	—

Activités terrestres - Amérique du Nord - Notes, environnement

- I Les données déclarées pour la division Activités terrestres – Amérique du Nord représentent les actifs détenus tout au long de l'année de déclaration, ainsi que les actifs cédés jusqu'à la date de leur vente. En 2013 et 2014, nous avons vendu la majorité de nos actifs de gaz naturel classique dans l'Ouest du Canada (incluant Wilson Creek en 2014), par conséquent, les données sur la performance reflètent une baisse importante.
- A Le volume traité est la quantité totale d'hydrocarbures traités dans les installations exploitées par Suncor. Cela comprend la production appartenant à Suncor et les produits de tiers traités par Suncor à ses installations. Le volume traité est utilisé pour calculer l'intensité des émissions.
- B Les données sur les émissions atmosphériques de 2010 incluent l'estimation des émissions pour une partie de l'année des installations exploitées par Suncor jusqu'à leur cession au cours de l'année de déclaration 2010.
- C Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, cette méthodologie a été suivie et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.
- D Émissions totales de SO₂ aux installations exploitées par Suncor. Ce total inclut les émissions des installations exploitées que la loi oblige à produire des rapports, de même que celles qui n'y sont pas obligées. Les émissions de 2013 pour les propriétés cédées sont présentées pour la période du 1^{er} janvier au 26 septembre 2013.
- E Émissions totales de NO_x aux installations exploitées par Suncor. Ce total inclut les émissions des installations exploitées que la loi oblige à produire des rapports, de même que celles qui n'y sont pas obligées. Les émissions de 2013 pour les propriétés cédées sont présentées pour la période du 1^{er} janvier au 26 septembre 2013.
- F Émissions totales COV aux installations exploitées par Suncor. Ce total inclut les émissions des installations exploitées que la loi oblige à produire des rapports, de même que celles qui n'y sont pas obligées.
- G En 2011, les émissions de benzène ont diminué en raison des nombreuses installations cédées en 2010 qui possédaient des déshydrateurs qui sont une large source d'émissions de benzène dans le secteur d'amont de l'industrie pétrolière et gazière.
- H Il y a une baisse des rejets sur le site (INRP) en 2013 comparativement à 2012 car Suncor n'est pas tenue de divulguer les données pour les installations non exploitées au 31 décembre de l'année de déclaration pour l'INRP.
- I Compte tenu de la cession effectuée en 2013, les données sur le gaz dissout brûlé à la torche et les autres sources de gaz brûlé à la torche étaient impossibles à obtenir.
- J L'énergie totale est la somme de l'énergie directe et indirecte.
- K L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur le site aux installations exploitées par Suncor. L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tiers. En 2011, consommation d'énergie a diminué en raison de cessions d'actifs à la fin 2010 et 2011.
- L Toute l'eau produite est constituée d'eau de formation et d'autres eaux amenées à la surface dans le déroulement normal des procédés de production de gaz naturel.
- M Depuis 2011, afin de mieux s'aligner aux lignes directrices de déclaration de la GRI, Suncor a ajouté des indicateurs pour lesquels elle recueille et déclare des données dans la catégorie Gestion des déchets.

N	<p>Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et réutilisés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.</p> <p>En 2011, le secteur Activités terrestres - Amérique du Nord a compilé toutes les données sur les déchets provenant de nos principaux consignataires.</p>
O	Ces données varient compte tenu des activités menées.
P	Le volume accru de déchets non dangereux produits en 2012 est principalement attribuable aux activités de restauration et de récupération, y compris l'enlèvement du biotertre.
Q	Comprend les boues de forage tirées des activités de forage. Ces données n'ont pas été incluses dans les données sur les déchets dangereux produits et les déchets non dangereux produits. L'augmentation enregistrée en 2013 est attribuable à l'interruption des activités de forage en raison de l'incident survenu à Altares, en C.-B. en 2012.
R	Les bases de données des agences publiques et de réglementation ont été explorées et comparées aux puits de Suncor avec les volumes de production annuels connexes. Le nombre de puits producteurs a diminué de façon significative en 2013 en raison d'une importante cession d'actifs à la fin de 2013.
S	Le nombre de puits producteurs de Suncor a diminué de façon significative en 2013 en raison d'une importante cession d'actifs à la fin de 2013 et correspond aux actifs détenus au 31 décembre 2014.
T	Un puits est dit fermé si son exploitation est interrompue en obturant la tête du puits, souvent avec l'intention d'en reprendre l'exploitation ultérieurement. Un puits mis en suspension est un puits fermé où une procédure d'isolement souterrain supplémentaire a été exécutée, et dont l'exploitation a généralement été interrompue en raison d'une faible rentabilité. Si le puits en suspension n'est pas remis en exploitation, il est mis hors service conformément aux exigences de la réglementation. Les listes des puits inactifs et suspendus des agences de réglementation de l'Ouest du Canada (Energy Regulator de l'Alberta, Energy and Resources de la Saskatchewan et la British Columbia Oil and Gas Commission) ont été utilisées pour déterminer ce total. Le nombre de fermeture de puits a diminué de façon significative en 2013 en raison d'une importante cession d'actifs à la fin de 2013.
U	Aux fins du rapport sur le développement durable, le nombre de puits en cours de remise en état inclut les installations abandonnées sous les soins et la garde du groupe Surface, Land, Logistics and Construction Liability Management du secteur Activités terrestres - Amérique du Nord qui sont classées (c.-à-d. état de l'installation) Phase I, Phase II, Restauration et Remise en état. Les installations classées sous « présélection » n'étaient pas incluses. Pour une explication des catégories, voir le document « Draft Remediation - Reclamation Framework » de Suncor. Nous travaillons activement d'une manière ou d'une autre sur ces installations et notre objectif est de les fermer ou d'obtenir la mention fermée par le biais d'un certificat de remise en état ou d'une accréditation connexe.
V	La tendance à la baisse des données sur la conformité de 2013 et 2014 reflète l'avancement de notre discipline opérationnelle et des réductions de nos activités dans ce segment commercial, en raison de dessaisissements. Il y a infraction à un règlement lorsqu'un incident environnemental enfreint une limite réglementaire (seuil prescrit par la loi, approbation ou permis émis par un organisme de réglementation) ou une exigence (d'une loi, d'un règlement, d'une licence, d'une norme, d'une approbation, d'une directive et/ou d'un permis applicable aux activités de Suncor) et qui doit faire l'objet d'une déclaration réglementaire officielle.
W	Amendes associées au dépôt de rapports de comptabilité de production en retard.
X	Le concept de déversement à signaler suit la définition qui en est donnée dans la réglementation fédérale et provinciale.
Y	Professionnels dévoués aux enjeux environnementaux, de santé ou de sécurité. Les contrats de fournisseurs privilégiés et les entrepreneurs non classifiés ne sont pas inclus dans ce total. Depuis 2014, cet indicateur est déclaré dans nos données sur la performance de la Côte Est du Canada et reflète notre secteur Exploration et production (E et P).

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Crédits d'impôts et de redevances	millions \$	Z	G4-EC4	15	14,2	12,4	18,9	0,8
Investissements								
Dépenses en capital et charges d'exploration	millions \$		G4-EC1	178	137	154	114	62
Achats								
Biens et services	millions \$			359	260	327	228	103
Achats de biens et services								
• Au Canada	millions \$			343	260	326	227	
• Aux entreprises et fournisseurs locaux	millions \$	AA	G4-EC9	303	237	311	214	0

Activités terrestres - Amérique du Nord - Notes, économie

Z Pour 2010 à 2013, comprend le Deep Gas Royalty Holiday Program et l'Alberta Royalty Tax Credit. Pour 2014, comprend le Deep Gas Royalty Holiday Program seulement; l'Alberta Royalty Tax Credit n'est pas inclus étant donné que le montant ne devrait pas être important en raison des activités de forage minimales.

AA Les entreprises et fournisseurs locaux sont ceux qui sont établis dans la région d'exploitation (les données de 2010 à 2014 incluent les activités en Alberta et en Colombie-Britannique).

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Santé et sécurité								
BB								
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés		CC	G4-LA6	0	0,24	0,12	0,13	--
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		CC	G4-LA6	0	0,06	0	0,06	--
Fréquence des blessures consignées - employés		DD	G4-LA6	0,35	0,86	0,75	0,26	--
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		DD	G4-LA6	1,75	0,71	1,1	0,64	--
Décès			G4-LA6	0	0	0	0	--

Relations avec les employés								
Employés recevant des évaluations de rendement	%		G4-LA11	98,5	100	100	100	--
Formation et perfectionnement	milliers \$	EE ▼	G4-LA9	464	218	147	88	--
Rapport du salaire le plus bas au salaire minimum		FF ▼	G4-EC5	2,2	2,1	2,2	2,8	--
Rapport du salaire moyen au salaire minimum		FF ▼	G4-EC5	5,5	5,3	4,9	5,5	--
Rapport des emplois offerts aux emplois acceptés				1	1	1,09	1,13	--
Nouveaux employés		GG ▼	G4-LA1					--
• Hommes	%		G4-LA1			76,2	88,9	--
• Femmes	%		G4-LA1			23,8	11,1	--
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1			14,3	27,8	--
• Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA1			76,2	61,6	--
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1			9,5	11,1	--
Roulement du personnel	%	JJ ▼	G4-LA1	66,5	3,55	5,4	6,1	--
• Hommes	%		G4-LA1	63,1	2,7	5,6	6,5	--
• Femmes	%		G4-LA1	81,8	8,1	4,2	4	--
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	74,5	12	27,8	66,7	--
• Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA1	78,2	5	6,3	6,5	--
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	44,7	0	1,4	3	--
Effectifs								
Employés de Suncor	nombre		G4-10	367	235	357	164	--
• Temps plein	nombre		G4-10	359	235	350	161	--
• Temps partiel	nombre		G4-10	4	0	3	2	--
• Temporaires/occasionnels	nombre		G4-10	4	0	4	1	--
Entrepreneurs ayant un contrat à long terme	nombre		G4-10	28	20	26	253	--
Effectifs syndiqués	%		G4-11	40,6	59,6	32,5	52,9	--
Égalité d'accès à l'emploi et diversité des effectifs								
Autochtones	%		G4-LA12	4,9	6	4,5	1,8	--
Minorités visibles	%		G4-LA12	5,4	5,6	1,7	3	--
Personnes handicapées	%		G4-LA12	1,6	1,3	1,4	0,6	--
Femmes	%		G4-LA12	18	15,7	13,4	15,2	--

Hommes	%		G4-LA12	82	93,2	85,4	84,1	--
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	13,9	10,6	5	1,8	--
Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA12	52,6	50,6	52,9	60,7	--
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	33,5	39,1	40,1	40,9	--
Pourcentage du salaire de base (hommes et femmes)			G4-LA13					
• Direction	%		G4-LA13	76,9	80,2	67,6	72,4	--
• Professionnel	%		G4-LA13	81,3	69,6	94,9	85,2	--
• Soutien commercial	%	KK	G4-LA13	86,9	89	--	--	--
• Exploitation	%		G4-LA13	110,3	89,4	86,9	82,7	--
Diversité de la direction								
Employés à la direction	%		G4-LA12	8,7	11,1	11,5	17,1	--
Femmes à la direction	%		G4-LA12	9,4	7,7	12,2	14,3	--
Personnes handicapées à la direction	%		G4-LA12	3,1	0	0	0	--
Personnes de moins de 30 ans à la direction	%		G4-LA12	3,1	0	0	0	--
Personnes de 30 à 50 ans à la direction	%		G4-LA12	53,1	53,8	51,2	60,7	--
Personnes de plus de 50 ans à la direction	%		G4-LA12	43,8	46,2	48,8	39,3	--

Activités terrestres - Amérique du Nord - Notes, société

- 2 Depuis 2014, toutes les données sur la société pour notre secteur Activités terrestres – Amérique du Nord sont déclarées dans les données sur la performance de la division Côte Est du Canada, reflétant la totalité de notre secteur Exploration et production.
- BB Le 31 janvier 2011, les secteurs International et extracôtier (I et E) et Activités terrestres - Amérique de Nord (auparavant Gaz naturel) de Suncor ont fusionné pour créer le secteur Exploration et production. Par conséquent, les données sur la santé et la sécurité indiquées ici pour le secteur Activités terrestres - Amérique du Nord reflètent l'ensemble de notre secteur Exploration et production (E et P), incluant les activités de la Côte Est du Canada.
- CC Une blessure entraînant un arrêt de travail est une blessure qui nécessite la consultation d'un médecin et entraîne l'absence de l'employé le prochain jour de travail prévu à son horaire ou n'importe quel jour subséquent. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail se définit comme le nombre de ces blessures par tranche de 200 000 heures travaillées.
- DD Les blessures consignées sont la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins. Une blessure nécessitant des soins n'entraîne pas l'absence de l'employé de son poste. La fréquence des blessures consignées est la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins par tranche de 200 000 heures travaillées.
- EE Comprend le régime d'aide aux études qui prévoit le remboursement des frais de scolarité à la réussite d'un cours ou d'un programme.
- FF Compare le salaire de base des employés à temps plein du secteur Gaz naturel au salaire minimum de l'Alberta (9,95 \$/h en 2013).
- GG Tout employé permanent à temps plein ou à temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration.
- JJ Le secteur Activités terrestres - Amérique du Nord a connu une augmentation du roulement du personnel à la suite de la fusion avec Petro-Canada en 2009.
- KK De 2012 à 2013, il n'y avait pas d'employés du soutien commercial.



Côte Est du Canada

[Accueil](#) > [Les données sur la performance](#) > [Exploration et production](#) > Côte Est du Canada

La division Côte Est du Canada fait partie de notre secteur Exploration et production (E et P) et se concentre sur les activités extracôtières au large de la Côte Est du Canada.

Les données environnementales portent sur nos actifs exploités et, par conséquent, les seules données incluses sont celles de notre navire de production, de stockage et de déchargement (NPSD) Terra Nova.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement¹

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Production								
Production nette	millions de barils équivalent pétrole (bep)/an	A ▼	OG1	24,92	16,85	8,47	13,77	16,73
Production nette	millions de mètres cubes (m ³) équivalent pétrole/an	A ▼	OG1	3,96	2,5	1,35	2,19	2,66
Émissions dans l'atmosphère								
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B ▼	G4-EN15 G4-EN16	604,23	601,57	391,36	521,83	642,39

Intensité des émissions de GES	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production		G4-EN18	0,15	0,24	0,29	0,24	0,24
Dioxyde de soufre (SO ₂)	tonnes	C	G4-EN21	0,33	0,27	1,31	3,34	6,35
Intensité des émissions de SO ₂	kilogrammes (kg)/m ³ de production		G4-EN21	0	0	0	0	0
Oxydes d'azote (NO _x)	milliers de tonnes	D	G4-EN21	2,45	2,39	1,46	2,03	2,39
Intensité des émissions de NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,62	0,89	1,09	0,93	0,90
Composés organiques volatils (COV)	milliers de tonnes	E	G4-EN21	4,44	2,88	1,5	1,2	0,24
• Benzène	tonnes		G4-EN21	0,28	0,23	0,15	0,18	0,62
• Toluène	tonnes		G4-EN21	0,49	0,45	0,25	0,38	1,74
• Ethylbenzène	tonnes		G4-EN21	0,11	0,1	0,05	0,08	0,48
• Xylène	tonnes		G4-EN21	0,21	0,19	0,1	0,16	1,59
Intensité des émissions de COV	kg/m ³ de production	E	G4-EN21	1,12	1,08	1,12	0,54	0,09
Rejets sur le site Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	tonnes	F	G4-EN21	7 466,23	5 876,83	3 551,00	3 903,86	3 499,53
Gaz brûlé à la torche	millions de m ³		OG6	45,25	48,53	47,35	53,68	76,65
Intensité de gaz brûlé à la torche	m ³ /m ³ de production	G	OG6	11,41	18,12	35,16	24,5	28,76
Consommation d'énergie								
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	H	G4-EN3 G4-EN4	8,03	6,88	4,8	6,46	8,49
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	I	G4-EN3	8,03	6,88	4,8	6,46	8,49
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules		G4-EN4	0	0	0	0	0
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production		G4-EN5	2,03	2,57	3,56	2,95	3,19
Économies d'énergie dues à la conservation et à l'amélioration de l'efficacité énergétique	millions de gigajoules	J	G4-EN6	0	0	0	0	0
Utilisation de l'eau								
Prélèvement d'eau total	millions de m ³	K	G4-EN8	28,81	24,68	14,07	24,14	26,20
Intensité du prélèvement d'eau	m ³ /m ³ de production		G4-EN8	7,27	9,21	10,44	11,02	9,83
Eau retournée	millions de m ³	L	G4-EN22	18,44	19,13	10,46	17,92	18,25

Consommation d'eau	millions de m ³	M		10,37	5,55	3,61	6,22	7,95
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production			2,62	2,07	2,68	2,84	2,98
Eau produite	millions de m ³	N	OG5	6,02	3,82	2,24	3,84	5,02
Gestion des déchets								
Total des déchets dangereux produits	milliers de tonnes	O	G4-EN23	0,17	0,17	0,14	0,45	2,07
• Déchets dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	–	1,5	67,4	123	159
• Déchets dangereux enfouis	tonnes		G4-EN23	–	166,2	59,3	52	42
• Déchets dangereux évacués autrement	tonnes		G4-EN23	–	6,3	14,11	278,7	89
• Déchets dangereux réutilisés, recyclés et récupérés	tonnes	O	G4-EN23	–	–	–	–	1 780
Total des déchets non dangereux produits	milliers de tonnes		G4-EN23	2,54	2,37	1,85	2,7	3,12
• Déchets non dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	–	0	0	0	0
• Déchets non dangereux enfouis	tonnes		G4-EN23	–	2 374,6	1 854,4	2 700	3 090
• Déchets non dangereux évacués autrement	tonnes		G4-EN23	–	0	0	0	0
• Déchets non dangereux réutilisés, recyclés et récupérés	tonnes	O	G4-EN32	–	–	–	–	29
Déchets réutilisés, recyclés et récupérés (hors du site)	tonnes	O	G4-EN23	41	38,1	22,9	1 434,3	–
Conformité								
Infractions à la réglementation	nombre	P	G4-EN29	17	18	19	13	14
Amendes	\$		G4-EN29	0	0	0	0	0
Déversements à déclarer	nombre	Q	G4-EN24	11	36	6	12	12
• Déversements dans les cours d'eau	nombre		G4-EN24	11	36	6	12	12
Volume total des déversements	m ³	R	G4-EN24	2,76	28,79	2,33	7,57	7,80
Dépassements des limites de qualité de l'air	nombre		G4-EN29	0	0	0	0	0
Dépassements des limites d'eaux usées industrielles	nombre		G4-EN29	1	0	2	1	1
Gestion Environnement, santé et prévention (ESP)								
Professionnels ESP employés	nombre	S	G4-EN31	–	–	–	–	33
Dépenses environnementales	millions \$	T	G4-EN31	0	0	0	0	6,17



- 1 En 2014, le Terra Nova a repris ses activités normales après un arrêt de maintenance en 2013, ce qui a donné une production plus élevée en 2014. Par conséquent, plusieurs indicateurs de performance indiqués dans le présent tableau affichent un changement important par rapport à la performance en 2013.
- A Quantité totale de produits vendue. La production nette est utilisée pour calculer l'intensité des émissions.
- B Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. La méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, puis les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.
- Auparavant, la production de Terra Nova n'incluait que les ventes de pétrole et non le carburant brûlé à la torche et produit à l'interne. En 2011, nous avons inclus ces volumes de production additionnels; cependant, aux fins d'uniformité avec les autres installations majeures, le paramètre de mesure de la production a été rajusté pour n'inclure que les ventes de pétrole, ce qui explique la mise à jour des données sur la production de 2011.
- C L'augmentation des émissions de SO_2 de 2012 à 2013 s'explique par l'arrêt de maintenance à quai en 2012, la reprise de l'ensemble des activités en 2013 et l'augmentation du contenu en soufre dans le réservoir.
- D Il y a eu une hausse des émissions de NO_x en 2013 par rapport à 2012 en raison de la prolongation de l'arrêt de maintenance à quai en 2012. L'ensemble des activités ont repris en 2013, ce qui a entraîné une hausse de la production.
- E En 2013, il y a eu une baisse du total des émissions de COV et de l'intensité des émissions COV par rapport à 2012 en raison de l'installation d'un système de gaz d'isolement d'hydrocarbure dans les citernes du navire.
- F La hausse globale des émissions d'INRP en 2013 par rapport à 2012 était attribuable au retour aux activités régulières après l'arrêt de maintenance à quai en 2012.
- G La diminution de l'intensité du gaz brûlé à la torche pour 2013 par rapport à 2012 était due à une baisse de production attribuable au retour aux activités régulières à la suite de l'arrêt de maintenance à quai en 2012.
- H L'énergie totale est la somme de l'énergie directe et indirecte.
- I L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor. Pour les activités de la division Côte Est du Canada de Suncor, la consommation d'énergie directe inclut la consommation de diesel et de gaz naturel à des fins de production de chaleur et d'électricité sur le NPSD Terra Nova, de même que le gaz naturel brûlé à la torche. Il n'y a pas d'importation d'électricité du réseau public local étant donné que les propriétés exploitées sont des plateformes de forage en mer; c'est pourquoi l'énergie indirecte est 0.
- J Ce paramètre de mesure correspond aux réductions de la consommation d'énergie en raison des initiatives de conservation et d'efficacité, le cas échéant. Pour la période de 2011 à 2014, aucune économie d'énergie n'a été déclarée.
- K Pour les activités de la division Côte Est, les prélèvements d'eau incluent l'eau douce amenée par navire aux réservoirs d'eau potable du NPSD pour consommation domestique sur place. Ils incluent aussi le prélèvement d'eau de mer utilisée pour le refroidissement de procédés et l'injection d'eau aux fins de production. Il y a eu une hausse des prélèvements d'eau de mer en 2013 par rapport à 2012 en raison de la prolongation de l'arrêt de maintenance à quai en 2012.
- L L'eau retournée est incluse dans l'eau douce et l'eau de mer, et ce retour se fait dans l'océan Atlantique.
- M La consommation d'eau a augmenté en 2013 par rapport à 2012 en raison de la prolongation de l'arrêt de maintenance à quai en 2012.
- N Toute l'eau produite est constituée d'eau de formation et d'autres eaux amenées à la surface dans le déroulement normal des procédés de production.
- O Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et récupérés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.

- P Il y a infraction à un règlement lorsqu'un incident environnemental enfreint une limite réglementaire (seuil prescrit par la loi, approbation ou permis émis par un organisme de réglementation) ou une exigence (d'une loi, d'un règlement, d'une licence, d'une norme, d'une approbation, d'une directive et (ou) d'un permis applicable aux activités de Suncor) et qui doit faire l'objet d'une déclaration réglementaire officielle.
- Q Le concept de déversement à déclarer suit la définition qui en est donnée dans la réglementation fédérale et provinciale.
- R Inclut les déversements d'hydrocarbures et d'autres substances.
- S Professionnels dévoués aux enjeux environnementaux, de santé et de prévention. Les contrats de fournisseurs privilégiés et les entrepreneurs non classifiés ne sont pas inclus dans ce total. En raison de la disponibilité des données, ce total est reflété dans notre secteur Exploration et production (E et P), incluant les activités de la Côte Est du Canada. Pour les années précédentes, cet indicateur était déclaré dans les données sur la performance du secteur Activités terrestres – Amérique du Nord.
- T Les dépenses environnementales consistent, sans s'y limiter, aux dépenses pour la surveillance environnementale, les évaluations environnementales, l'élimination des déchets, le traitement des émissions, les services externes pour les services environnementaux, la recherche et le développement, les produits chimiques servant à clarifier l'eau produite et les services d'intervention en cas d'urgence. Cela n'inclut pas les coûts afférents au personnel et aux activités de base.

Économie²

 Afficher le filtre

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Investissements								
Dépenses en capital et charges d'exploration	millions \$		G4-EC1	1 096	737	1 107	1 369	1 243
Achats								
Biens et services	millions \$	U 		514	518	894	727	816
Achats de biens et services								
• Au Canada	millions \$			214	341	659	614	721
• Aux entreprises et fournisseurs locaux	millions \$	V 	G4-EC9	438	399	787	594	0

Côte Est du Canada - Notes, économie

- ² Les données économiques déclarées ici sont représentatives de toutes les activités internationales et extracôtières (notre secteur Exploration et production), incluant celles de la Côte Est du Canada, conformément au Rapport annuel de Suncor.
- U Les achats de biens et services excluent la Syrie et la Libye et sont surtout représentatifs des activités de notre division Côte Est du Canada, mais en raison de la disponibilité des données, ils incluent nos autres activités internationales et extracôtières, incluant les actifs non exploités.
- V Les entreprises et fournisseurs locaux sont ceux qui sont établis dans la région d'exploitation (Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Royaume-Uni et Norvège).

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Santé et sécurité								
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés		W ▼	G4-LA6	0	--	--	--	0
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		W ▼	G4-LA6	0,15	--	--	--	0
Fréquence des blessures consignées - employés		W ▼	G4-LA6	0,22	--	--	--	0,18
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		W ▼	G4-LA6	0,65	--	--	--	0,40
Décès		W ▼	G4-LA6	0	--	--	--	0
Relations avec les employés								
Employé recevant des évaluations de rendement	%		G4-LA11	90,6	98	100	100	100
Formation et perfectionnement	milliers \$	X ▼	G4-LA9	1 017	837	435	956	2 008
Rapport du salaire le plus bas au salaire minimum	%	Y ▼	G4-EC5	--	2,0	1,3	2,4	2,4
Rapport du salaire moyen au salaire minimum	%	Y ▼	G4-EC5	--	5,2	5,6	6,6	6,4
Rapport des emplois offerts aux emplois acceptés		Z ▼		1	1,24	1,22	1,13	--
Nouveaux employés								
		AA ▼	G4-LA1					
• Hommes	%		G4-LA1	--	--	73,5	66,7	80
• Femmes	%		G4-LA1	--	--	26,5	33,3	20
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	--	--	29,4	22,2	8,6
• Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA1	--	--	52,9	68,9	82,9
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	--	--	17,6	8,9	8,6
Roulement du personnel								
			G4-LA1	32,1	1,8	17,3	4	9,2
• Hommes	%		G4-LA1	31,9	1	17	4,1	7,4
• Femmes	%		G4-LA1	32,5	4,2	6,4	3,6	15,3
• Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA1	26	3	21,2	6,1	3,2

• Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA1	34,5	2,5	19,3	3,9	12,4
• Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA1	29,3	0	12,4	2,9	4,6
Effectifs								
Employés de Suncor			G4-10	524	551	367	317	448
• Temps plein			G4-10	497	547	356	306	437
• Temps partiel			G4-10	8	0	10	10	10
• Temporaires/occasionnels			G4-10	19	4	1	1	1
Entrepreneurs ayant un contrat à long terme			G4-10	1	22	30	43	56
Effectifs syndiqués	%		G4-11	12,4	11,3	0	0	15
Égalité d'accès à l'emploi et diversité des effectifs		BB						
Autochtones	%	BB	G4-LA12	0,4	0,5	0,5	0,3	0,9
Minorités visibles	%	BB	G4-LA12	2,1	3,6	6,5	7,6	4
Personnes handicapées	%	BB	G4-LA12	0,6	0,7	0,5	0,3	0,7
Femmes	%	BB	G4-LA12	23,5	21,4	25,6	26,2	21,9
Hommes	%	BB	G4-LA12	76,5	71,7	72,2	69,4	75
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	9,5	6	9	10,4	6,9
Âgés de 30 à 50 ans	%		G4-LA12	59,2	57,9	53,7	56,2	59,6
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	31,3	33,6	37,3	33,1	34,2
Pourcentage du salaire de base (homme et femme)			G4-LA13					
• Direction	%	CC	G4-LA13	73	64	63	77	--
• Professionnel	%		G4-LA13	84	81	82	84	--
• Soutien commercial	%	CC	G4-LA13	257	131	--	206	--
• Exploitation	%	CC	G4-LA13	57	76	104	--	--
Diversité de la direction	% de la direction							
Employés à la direction	%		G4-LA13	14,5	14,7	19,6	29	19,6
Femmes à la direction	%		G4-LA13	23,7	14,8	12,5	14,1	17
Personnes handicapées à la direction	%		G4-LA13	0	0	0	0	0
Personnes de moins de 30 ans à la direction	%		G4-LA13	1,3	0	0	0	0
Personnes de 30 à 50 ans à la direction	%		G4-LA13	57,9	53,1	45,8	48,9	60,2
Personnes de plus de 50 ans à la direction	%		G4-LA13	40,8	46,9	54,2	51,1	44,3

- 3 Depuis 2014, les données sur la santé et la sécurité, les relations avec les employés et la main-d'œuvre déclarées ici incluent la totalité de notre secteur Exploration et production, incluant les actifs de Côte Est du Canada, des Activités terrestres – Amérique du Nord et les actifs internationaux et extracôtiers non exploités.
- W Pour 2014, les données sur la santé et la sécurité déclarées ici représentent notre secteur Exploration et production, incluant la division Côte Est du Canada et du secteur Activités terrestres – Amérique du Nord. Dans les années précédentes, ces données étaient incluses dans les données sur la performance du secteur Activités terrestres – Amérique du Nord, mais en raison des dessaisissements importants dans notre secteur du gaz naturel classique en 2013 et 2014, les données sont maintenant incluses dans la division Côte Est du Canada.
- X Frais pour des cours de perfectionnement suivis par des employés de Suncor.
- Y Compare le salaire de base moyen pour un employé à temps plein au salaire minimum de la province de l'Alberta (10,20 \$/heure en 2014). Depuis 2014, le salaire minimum de l'Alberta est utilisé à l'échelle de nos activités pour cette mesure de comparaison en raison des écarts minimes entre les salaires minimums au Canada.
- Z Depuis 2014, cet indicateur est déclaré à l'échelle de Suncor.
- AA Tout employé permanent à temps plein ou temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration. Suncor a commencé à déclarer cet indicateur en 2012.
- BB Certaines régions où nous exploitons nos activités interdisent la cueillette de renseignements sur le genre, par conséquent, les données indiquées ici peuvent ne pas refléter la totalité de notre main-d'œuvre en raison de la disponibilité des données.
- La diversité des effectifs est calculée selon les renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et l'invalidité ne reflètent que ceux des employés dont le consentement à la divulgation de ces renseignements était inclus.
- CC Depuis 2014, les données de comparaison du salaire entre les femmes et les hommes sont incluses dans les données à l'échelle de la Société, puisque les niveaux de poste sont administrés centralement et ne diffèrent pas selon les régions exploitées.
- En 2012, il n'y avait pas d'employés du soutien commercial. En 2013, il n'y avait pas d'employées d'exploitation.



Raffinage et commercialisation

[Accueil](#) > [Les données sur la performance](#) > Raffinage et commercialisation

Nous exploitons des installations dans le secteur Raffinage et commercialisation (R et C) en Alberta, en Ontario, au Québec et au Colorado. Les données des émissions des terminaux et des pipelines de Suncor sont également incluses dans le secteur R et C; elles représentent un faible pourcentage des totaux du secteur R et C et sont considérées comme négligeables. Les données de l'unité de soufre de Suncor à Montréal sont également incluses depuis l'achat en juillet 2014. Les données sur nos installations du secteur R et C sont regroupées ici pour les besoins du rapport.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Production								
Production nette	millions de mètres cubes (m ³) de production commercialisable/an	A ▼	OG1	26,3	26,32	27,21	27,09	26,91
Emissions dans l'atmosphère								
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B ▼	G4-EN15 G4-EN16	5 472	5 323	5 420	5 406	5 467
Intensité des émissions de GES	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production		G4-EN18	0,21	0,2	0,2	0,2	0,2

Émissions indirectes de GES (portée 3)	milliers de tonnes d'éq. CO ₂	C ▼	G4-EN17	1 378	1 360	1 473	1 523	1 369
Dioxyde de soufre (SO ₂)	milliers de tonnes	D ▼	G4-EN21	7,20	8,75	5,77	6,13	5,86
Intensité des émissions de SO ₂	kilogrammes (kg)/m ³ de production		G4-EN21	0,27	0,33	0,21	0,23	0,26
Oxydes d'azote (NO _x)	milliers de tonnes		G4-EN21	4,31	4,41	4,53	4,55	4
Intensité des émissions de NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,16	0,17	0,17	0,17	0,15
Composés organiques volatils (COV)	milliers de tonnes		G4-EN21	4,5	4,36	4,25	4,68	4,38
• Benzène	tonnes		G4-EN21	37,49	48,14	46,37	46,48	40,09
• Toluène	tonnes		G4-EN21	121,09	125,93	123,86	115,85	116,91
• Éthylbenzène	tonnes		G4-EN21	11,4	11,19	10,51	10,16	9,63
• Xylène	tonnes		G4-EN21	69,72	64,57	62,27	58,91	59,42
Intensité des émissions de COV	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,17	0,17	0,16	0,17	0,16
Rejets sur le site Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	milliers de tonnes	E ▼	G4-EN21	21,91	23,41	20,01	20,84	20,32
Rejets sur le site Toxics Release Inventory (TRI)	tonnes		G4-EN21	38	56	66,90	19,22	18,63
Gaz brûlé à la torche	millions de m ³		OG6	136,2	109	71,9	100,7	101,87
Intensité de gaz brûlé à la torche	m ³ /m ³ de production		OG6	5,19	4,14	2,64	3,72	3,79
Consommation d'énergie								
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	F ▼	G4-EN3 G4-EN4	83,25	84,24	83,23	84,37	86,18
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	G ▼	G4-EN4	71,7	72,9	71,5	72,5	74,03
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	G ▼	G4-EN4	11,54	11,34	11,71	11,83	12,14
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production		G4-EN5	3,34	3,2	3,1	3,1	3,2
Importations d'électricité	millions de gigajoules		G4-EN3	10,24	5,96	6,08	6,25	5,97
Intensité d'importation d'électricité	gigajoules/m ³ de production		G4-EN3	0,41	0,23	0,22	0,23	0,22

Importations de vapeur	millions de gigajoules		G4-EN3	5,8	5,38	5,63	5,59	6,17
Intensité d'importation de vapeur	gigajoules/m ³ de production		G4-EN3	0,23	0,2	0,21	0,21	0,23
Economies d'énergie dues à la conservation et à l'amélioration de l'efficacité énergétique	milliers de gigajoules		G4-EN36	674,2	874,53	1 387,18	515,45	200,78
Consommation d'eau								
Prélèvement d'eau total	millions de m ³		G4-EN8	69,65	79,95	82,33	77,83	83,05
• Prélèvement d'eau de surface	millions de m ³	H ▼	G4-EN8	64,6	68,63	70	64,72	71,33
• Prélèvement d'eau souterraine	millions de m ³		G4-EN8	0,69	0,5	0,6	0,6	0,32
• Prélèvement d'eau de la municipalité, de la ville ou du district	millions de m ³	I ▼	G4-EN8	2,71	2,91	3,07	2,95	2,44
• Prélèvement d'eau usée traitée provenant d'organismes externes	millions de m ³	J ▼	G4-EN8	1,65	1,79	2,7	1,54	1,29
• Prélèvement d'eaux usées industrielles	millions de m ³	K ▼	G4-EN8	--	6,12	5,95	8,02	7,67
Intensité du prélèvement d'eau total	m ³ /m ³ de production		G4-EN8	2,65	3,04	3,03	2,87	3,09
Eau retournée	millions de m ³		G4-EN22	63,85	68,2	65,46	61,39	72,21
Consommation d'eau	millions de m ³	K ▼		5,95	11,75	16,87	16,44	10,92
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production	K ▼		0,24	0,45	0,62	0,61	0,41
Qualité de l'eau rejetée								
Huile et graisse	tonnes		G4-EN22	21,42	18,53	24,52	16,81	14,84
Quantité totale de sédiments en suspension	tonnes		G4-EN22	160,66	153,78	360,24	116,47	118,60
Phénol	tonnes		G4-EN22	0,19	0,09	0,08	0,25	0,34
Ammoniac	tonnes		G4-EN22	21,11	9,44	14,47	6,56	7,84

Gestion des déchets		L						
Total des déchets dangereux produits	milliers de tonnes	L	G4-EN23	22,7	19,9	1 317,07	1 239,30	1 283,91
• Déchets dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	--	2 235,0	1 977,62	1 245,08	2 940,08
• Déchets dangereux rejetés en puits profond	tonnes	M	G4-EN23	--	1 082,1	1 302 958,00	1 231 221,23	1 232 852
• Déchets dangereux enfouis	tonnes		G4-EN23	--	15 296,1	7 205,94	1 907,53	734,19
• Déchets dangereux autrement évacués	tonnes		G4-EN23	--	1 303,2	4 932,98	4 925,45	5 248,60
• Déchets dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	L	G4-EN23	--	--	--	--	42 134,50
• Total des déchets non dangereux produits	milliers de tonnes		G4-EN23	50,6	60	84,7	44,7	48,70
• Déchets non dangereux incinérés	tonnes		G4-EN23	--	223	145,05	158,1	174
• Déchets non dangereux rejetés en puits profond	tonnes	N	G4-EN23	--	0	460,98	2 496,24	1 210
• Déchets non dangereux enfouis	tonnes		G4-EN23	--	41 968,7	39 475,28	16 672,11	22 785,54
• Déchets non dangereux autrement évacués	tonnes	O	G4-EN23	--	17 827,6	18 173,55	25 407,47	3 241,22
• Déchets non dangereux recyclés, réutilisés ou récupérés	tonnes	L	G4-EN23	--	--	--	--	21 287,77
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (hors du site)	milliers de tonnes		G4-EN23	145,1	86	69,16	55,23	--
Déchets réutilisés, recyclés ou récupérés (sur place)	milliers de tonnes		G4-EN23	1 048,1	40,4	21,48	9,49	--

Produits et services								
Essence à l'éthanol	milliers de m ³	P v	G4-EN27	521,3	927,9	979	828	1 000
Teneur en soufre de l'essence	parties par million (ppm)	Q v	OG8	18,5	24,9	25,8	25,3	18,7
Conformité								
Infractions à la réglementation	nombre	R v	G4-EN29	28	32	18	23	13
Amendes	milliers \$	S v	G4-EN29	810	245	2 473	130	2 257
Déversements à déclarer	nombre		G4-EN24	55	91	99	103	107
Volume total des déversements à déclarer	m ³		G4-EN24	791	1 217	71,78	2 082,02	124
Dépassements des limites de qualité de l'air	nombre		G4-EN29	41	74	81	43	45
Dépassement des limites de pollution de l'eau par les effluents	nombre		G4-EN29	2	0	0	0	2
Fuites de systèmes de stockage souterrains	nombre		G4-EN24	0	1	0	0	0
Gestion Environnement, santé et prévention (ESP)								
Professionnels ESP employés	nombre	T v	G4-EN31	59	81	85	92	94
Dépenses environnementales	millions \$		G4-EN31	37,3	56,1	59,24	68,45	32,7

Raffinage et commercialisation - notes, environnement

A Au niveau du secteur, la production nette est déclarée lorsque les transferts inter-usines ont été identifiés et retirés de la production totale de l'installation. La valeur est calculée en ajoutant les volumes de production du secteur Raffinage et commercialisation (R et C), qui comprennent la production commercialisable, y compris les carburants et coproduits, moins les transferts entre les installations du secteur R et C.

- B Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. La méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, puis les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission. Les émissions du secteur R et C comprennent les émissions liées au pipeline reliant les Sables pétrolifères à la raffinerie d'Edmonton ainsi que d'autres terminaux. Les émissions totales pour cette source en 2014 étaient de 63 468 tonnes d'équivalent CO₂ (51 304 tonnes en 2013). Auparavant, ces émissions n'étaient pas incluses dans une unité commerciale, mais elles étaient incluses dans les données à l'échelle de Suncor. Pour la raffinerie d'Edmonton, les valeurs des émissions et de l'intensité des émissions de GES sont conformes aux valeurs énoncées dans le Règlement sur les émetteurs de gaz désignés (SGER), version 3 à l'exception du fait que les émissions indirectes totales ont été incluses ici. Le paramètre de mesure de la production utilisé pour l'intensité des émissions du Règlement est différent de ce qui est utilisé ici. La production du Règlement est une valeur fondée sur l'indice d'activités de la raffinerie et la production utilisée pour notre Rapport sur le développement durable est une production commercialisable. Pour nos activités au Québec et en Ontario, les données sont conformes aux lignes directrices de ces provinces qui sont alignées sur la Western Climate Initiative. La seule exception s'applique aux rapports provinciaux pour nos installations en Ontario et au Québec qui utilisent les potentiels de réchauffement planétaire (PRP) du troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Pour notre raffinerie de Commerce City, les données sont conformes aux lignes directrices du Mandatory Reporting Rule de l'EPA, à l'exception des émissions déclarées dans la section MM.
- Les émissions indirectes de portée 2 comprennent les émissions provenant de l'achat de services d'électricité de vapeur, de chauffage et de refroidissement. Les émissions sont calculées au moyen des données fournies par les fournisseurs actuels lorsque cela est possible et au moyen des données publiées si les données du fournisseur ne sont pas disponibles. Avant 2014, les données associées à l'achat d'hydrogène étaient incluses dans les émissions indirectes de portée 2, mais nous avons cependant été informés que les meilleures pratiques de l'industrie consistaient à inclure ces émissions à titre d'émissions indirectes de portée 3. Par conséquent, nous les avons retirées de toutes les données déclarées pour les inclure dans la catégorie des émissions indirectes de GES de portée 3.
- Le dioxyde de carbone vendu par les installations est déclaré sous les émissions indirectes de portée 3 aux fins de conformité avec les principes réglementaires en Ontario et au Québec. Les achats d'hydrogène auprès de tiers sont également inclus dans cette catégorie. Ces données sont déclarées sous les émissions indirectes de portée 3 dans ce tableau et dans les [données sur la performance à l'échelle de Suncor](#).
- C Les émissions indirectes de GES de portée 3 déclarées ici comprennent les émissions liées à l'hydrogène et au flux de CO₂ achetés et vendus à des tiers. En 2013, nous avons été informés que les meilleures pratiques de l'industrie consistaient à présenter les émissions associées à l'hydrogène acheté à titre d'émissions indirectes de portée 3, plutôt qu'à titre d'émissions indirectes de portée 2 car elles ne correspondaient pas à la catégorie d'émissions indirectes de portée 2 qui correspond à l'achat de services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement. Par conséquent, les données sur les émissions liées à l'hydrogène acheté sont déclarées à titre d'émissions indirectes de portée 3 et retirées de la catégorie des émissions indirectes de portée 2.
- D En 2012, les données et les processus utilisés dans le cadre de la méthode de calcul des émissions de SO₂ ont été grandement améliorés afin d'accroître la compréhension des conditions des sites dans le cas d'installations données.
- E Les données comprennent les émissions des terminaux.
- F L'énergie totale est la somme de l'énergie directe et indirecte. Les données comprennent les émissions des terminaux et des pipelines.
- G L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor. La consommation d'énergie comprend le brûlage à la torche de gaz à la raffinerie, le gaz naturel acheté et d'autres carburants produits à l'interne. L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement.
- H Eaux de surface
- Sarnia : prélèvement estimatif dans la rivière St. Clair
 - Edmonton : rivière Saskatchewan Nord
 - Montréal : Depuis 2010, le prélèvement dans le fleuve Saint-Laurent est mesuré.
 - Mississauga : prélèvement estimatif dans le lac Ontario
- J Achat d'eau d'aqueduc pour usage domestique, à l'exception de Commerce City où l'eau est utilisée pour usage domestique et les procédés.

- J Edmonton : eaux usées de l'usine d'épuration municipale Goldbar.
- K En 2011, une nouvelle méthodologie a été mise en place pour capter les eaux usées industrielles à titre de prélèvement d'eau. Ce volume est inclus à titre d'eau retournée ou consommée, le cas échéant, à chaque installation. L'eau des installations du secteur Raffinage et commercialisation est retournée selon l'emplacement dans la rivière North Saskatchewan, le fleuve Saint-Laurent, le lac Ontario, la rivière St. Clair et Sand Creek.
- L Depuis 2011, afin de mieux s'aligner sur les directives de déclaration de la GRI, Suncor a ajouté des indicateurs pour lesquels elle recueille et déclare des données dans la catégorie Gestion des déchets. Le volume de déchets dangereux varie d'une année à l'autre en raison de l'entretien périodique du matériel, notamment :
 - le remplacement du catalyseur des réacteurs et des réservoirs de traitement des eaux usées
 - le nettoyage des lagons
 - les arrêts des activités
 - les programmes de recyclage des installations
Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et récupérés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.
- M L'injection de déchets dangereux en puits profond dépend du volume, ce qui a une incidence sur la consommation d'eau.
- N Depuis 2012, l'expérimentation d'envoi d'eau de fond à une installation externe de traitement d'eaux usées a nécessité l'injection d'eau de fond non compatible.
- O Des changements, apportés à la stratégie de gestion de l'eau en 2012, ont permis de créer un flux de déchets qui n'avait pas auparavant fait l'objet d'une gestion active. Ces changements, en place pour l'ensemble de l'année 2013, ont contribué à l'obtention d'une valeur accrue pour ce paramètre de mesure par rapport à l'année précédente.

Depuis 2014, les eaux usées ne sont plus déclarées dans l'élimination des déchets mais incluses dans la catégorie eau retournée du présent rapport.
- P Les raffineries mélangeant l'éthanol à l'essence sont celles de Sarnia, de Montréal, de Commerce City et d'Edmonton. Edmonton a commencé à ajouter de l'éthanol à l'essence en avril 2011.
- Q Le volume est la moyenne annuelle des raffineries de Sarnia, Commerce City, Montréal et Edmonton. Antérieurement, il s'agissait d'une moyenne pondérée.
- R Il y a infraction à un règlement lorsqu'un incident environnemental enfreint une limite réglementaire (seuil prescrit par la loi, approbation ou permis émis par un organisme de réglementation) ou une exigence (d'une loi, d'un règlement, d'une licence, d'une norme, d'une approbation, d'une directive et (ou) d'un permis applicable aux activités de Suncor) et qui doit faire l'objet d'une déclaration réglementaire officielle.
- S Les données comprennent les amendes payées au cours de l'année citée :

2014: Le 27 février 2014, un jugement convenu conclu par Suncor Energy (U.S.A.) Inc. (« SEUSA »), a été approuvé par le U.S. District Court du District of Colorado. Le jugement convenu portait sur des dommages allégués causés aux ressources naturelles, incluant les eaux souterraines, en raison d'un déversement d'hydrocarbures dans et autour de Sand Creek provenant de la raffinerie de Commerce City de SEUSA. SEUSA a payé 1 887 000 \$ US afin de compenser pour ces dommages allégués en échange d'un dégageant de responsabilité. En 2014, SEUSA a également payé certaines pénalités afin d'en arriver à un règlement dans des situations de violations alléguées suite à la vérification annuelle de l'air de la raffinerie de Commerce City par le Colorado Department of Health & Environment (CDPHE), à une inspection de l'Environmental Protection Agency (EPA), et en vertu de jugements convenus existants en vertu de la Clean Air Act.

2013 : SEUSA a payé certaines pénalités afin d'en arriver à un règlement dans des situations de violations alléguées suite à la vérification annuelle de l'air de la raffinerie de Commerce City par le Colorado Department of Health & Environment (CDPHE). Notre raffinerie de Sarnia a aussi reçu l'ordre de payer une pénalité environnementale de 10 950 \$ pour l'échec d'un test de l'effluent de procédé. Le test effectué sur le flux combiné qui est versé dans la rivière a été réussi contrairement à celui sur l'effluent. Par conséquent, la raffinerie a mis en place des mesures pour le contrôle de la performance pour divers paramètres de traitement de l'eau usée afin de déceler plus rapidement les problèmes potentiels à l'installation de traitement de l'eau usée.
- T Professionnels dévoués aux enjeux environnementaux, de santé ou de sécurité. Les contrats de fournisseurs privilégiés et les entrepreneurs non classifiés ne sont pas inclus dans ce total.

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Crédits d'impôts et de redevances	millions \$		G4-EC4	1,3	1,6	4,7	1,9	3,3
Investissements								
Dépenses en capital et charges d'exploration	millions \$		G4-EC1	667	633	644**	890	1 021
Achats								
Biens et services	millions \$			1 900	1 790	1 715	2 309	2 815
Achats de biens et services								
• Au Canada	millions \$			1 533	1 355	1 302	1 845	2 355
• Auprès de commerces et de fournisseurs locaux	millions \$	U	G4-EC9	1 464	1 178	1 354	1 821	2 290

Raffinage et commercialisation - Notes, économie

¹ Pour obtenir toute l'information financière, voir notre [Rapport annuel 2014](#) (PDF, 152 p., 2,8 Mo).

U Par local, on entend les dépenses réalisées auprès d'entreprises et de fournisseurs établis en Ontario, au Québec, en Alberta et au Colorado. Les données comprennent toutes les dépenses locales réalisées dans le cadre des activités du secteur Raffinage et commercialisation de Suncor.

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Santé et sécurité								
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés		W	G4-LA6	0,06	0,09	0,00	0,15	0,05
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		W	G4-LA6	0,13	0,03	0,09	0,19	0,09
Fréquence des blessures consignées - employés		X	G4-LA6	0,39	0,41	0,15	0,36	0,25
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		X	G4-LA6	0,8	0,61	0,42	0,67	0,5
Décès			G4-LA6	0	0	0	0	0

Relations avec les employés								
Employés recevant des évaluations de rendement	%		G4-LA11	88,4	96	100	100	100
Formation et perfectionnement	milliers \$	Y	G4-LA9	3 060	3 889	4 943	3 833	3 745
Rapport du salaire le plus bas au salaire minimum		Z	G4-EC5	1,1	1,0	1,2	2,1	1,19
Rapport du salaire moyen au salaire minimum		Z	G4-EC5	4,2	4,3	4,6	4,8	5
Rapport des emplois offerts aux emplois acceptés		AA		1,0	1,02	1,01	1,02	--
Nouveaux employés	%	BB	G4-LA1					
• Hommes (%)			G4-LA1	--	--	70,5	81,6	79,8
• Femmes (%)			G4-LA1	--	--	29,5	18,4	20,2
• Âgés de moins de 30 ans (%)			G4-LA1	--	--	41,0	40,2	34,8
• Âgés entre 30 et 50 ans (%)			G4-LA1	--	--	52,1	54	55,3
• Âgés de plus de 50 ans (%)			G4-LA1	--	--	6,9	5,4	9,9
Roulement du personnel	%		G4-LA1	2,5	2,0	3,6	1,3	1,7
• Hommes (%)			G4-LA1	2,1	1,9	3,9	1,2	1,7
• Femmes (%)			G4-LA1	3,8	2,7	0,6	1,8	1,5
• Âgés de moins de 30 ans (%)			G4-LA1	3,6	5,9	4,6	3,2	2,2
• Âgés entre 30 et 50 ans (%)			G4-LA1	3,3	2,5	4,1	1,7	4,3
• Âgés de plus de 50 ans (%)			G4-LA1	1,0	0,2	2,6	0,3	1,7
Effectifs								
Employés de Suncor	nombre	CC	G4-10	3 311	3 332	3 145	3 255	3 567
• Temps plein	nombre		G4-10	3 186	3 248	3 083	3 178	3 492
• Temps partiel	nombre		G4-10	9	0	9	10	58
• Temporaires/occasionnels	nombre		G4-10	116	84	53	67	138
Entrepreneurs ayant un contrat à long terme	nombre	CC	G4-10	632	624	407	399	354
Effectifs syndiqués	%		G4-11	43,7	33,2	40,3	35,4	37,3

Égalité d'accès à l'emploi et diversité des effectifs		DD						
Autochtones	%	DD	G4-LA12	1,1	1,3	1,3	1,1	0,9
Minorités visibles	%	DD	G4-LA12	10,4	7,9	8,3	11,3	10,9
Personnes handicapées	%	DD	G4-LA12	1,4	1,3	1,2	1,1	0,9
Femmes	%	DD	G4-LA12	19,7	18,9	19,2	18,8	20,7
Hommes	%	DD	G4-LA12	80,3	79,8	79,8	79,1	80
Âgés de moins de 30 ans	%		G4-LA12	10,9	10,2	9,7	10,4	11
Âgés entre 30 et 50 ans	%		G4-LA12	52,6	52	53,3	52,6	55,2
Âgés de plus de 50 ans	%		G4-LA12	36,5	36,5	36	34,8	34,2
Pourcentage du salaire de base (femmes et hommes)			G4-LA13					
• Direction (femmes)	%	EE	G4-LA13	92,7	92,5	93,6	91,1	--
• Professionnel (femmes)	%	EE	G4-LA13	85,4	76,5	83,9	83,9	--
• Soutien commercial (femmes)	%	EE	G4-LA13	97,9	94,3	78,5	84,7	--
• Exploitation (femmes)	%	EE	G4-LA13	84,6	80,9	101,5	101,1	--
Diversité de la direction								
Employés à la direction	%		G4-LA12	14	14	15,2	15,5	15,9
Femmes à la direction	%		G4-LA12	16,2	18	18,4	19,4	20
Personnes handicapées à la direction	%		G4-LA12	1,9	1,9	1,5	1,4	1,1
Personnes de moins de 30 ans à la direction	%		G4-LA12	0,4	1,9	1,7	2	1,6
Personnes de 30 à 50 ans à la direction	%		G4-LA12	60,0	58,0	58,5	58,2	58,3
Personnes de plus de 50 ans à la direction	%		G4-LA12	39,5	39,6	39,8	39,6	40,1

Raffinage et commercialisation - Notes, société

- v Nos établissements américains suivent les définitions de l'Occupational Health and Safety Administration (OSHA) pour classer les blessures, lesquelles diffèrent quelque peu des normes canadiennes. Dans l'ensemble, le classement de l'OSHA est plus rigoureux que son équivalent canadien actuel. Depuis 2014, les données sur la santé et la sécurité du secteur R et C indiquées ici contiennent les données de notre usine d'éthanol de St. Clair.
- w Une blessure entraînant un arrêt de travail est une blessure qui nécessite la consultation d'un médecin et entraîne l'absence de l'employé le prochain jour de travail prévu à son horaire ou n'importe quel jour subséquent. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail se définit comme le nombre de ces blessures par tranche de 200 000 heures travaillées.
- x Les blessures consignées sont la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins. Une blessure nécessitant des soins n'entraîne pas l'absence de l'employé de son poste. La fréquence des blessures consignées est la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins par tranche de 200 000 heures travaillées.
- y Frais pour les cours de perfectionnement suivis par des employés de Suncor.

- Z Le salaire minimum utilisé pour ce paramètre de mesure est mis à jour annuellement. Pour l'année 2014, nous avons utilisé le salaire minimum de 10,20 \$ l'heure pour l'Ontario pour la comparaison du salaire de base à temps plein le plus bas observé en Ontario.
Les données antérieures des États-Unis comparent le salaire de base le plus bas des employés à temps pleins au salaire minimum du Colorado.
- AA Depuis 2014, cet indicateur est déclaré à l'échelle de Suncor
- BB Tout employé permanent à temps plein ou à temps partiel embauché à l'extérieur et dont la date de début de permanence s'inscrit dans la période de déclaration.
- CC Employé se définit comme tout employé permanent à temps plein ou partiel, étudiants, employés occasionnels ou temporaires. À l'exception de l'invalidité prolongée, les employés en congé de maternité ou de paternité, en congé personnel, ou absents pour cause d'invalidité à court terme sont considérés actifs et sont inclus.
Les données des années antérieures pour la catégorie des entrepreneurs à long terme des États-Unis comprennent les entrepreneurs de la raffinerie, convertis en équivalents temps plein du bureau de Denver.
- DD Certaines régions où nous exploitons nos activités interdisent la cueillette de renseignements sur le genre, par conséquent, les données indiquées ici peuvent ne pas refléter la totalité de notre main-d'œuvre en raison de la disponibilité des données.
La diversité des effectifs est calculée selon les renseignements fournis volontairement par les employés. Les indicateurs portant sur l'ethnicité et l'invalidité ne reflètent que ceux des employés dont le consentement à la divulgation de ces renseignements était inclus.
- EE Depuis 2014, les données de comparaison du salaire entre les femmes et les hommes sont incluses dans les données à l'échelle de la Société, puisque les niveaux de poste sont administrés centralement et ne diffèrent pas selon les régions exploitées.
-



Énergie renouvelable

[Accueil](#) > [Les données sur la performance](#) > [Énergie renouvelable](#)

Notre participation dans des projets de création d'énergie renouvelable regroupe :

- sept projets éoliens en exploitation au Canada
- un projet éolien en développement en Ontario
- l'usine d'éthanol de St. Clair, en Ontario

Les données sur la performance sont indiquées pour les actifs d'énergie renouvelable que nous exploitons*, incluant :

- [l'usine d'éthanol de St. Clair](#)
- les [projets éoliens](#) (données consolidées pour deux projets éoliens exploités par Suncor)

* Aux fins du présent rapport, les données pour cette installation ont été déclarées séparément de celles attribuables au secteur Raffinage et commercialisation au Canada.



Usine d'éthanol de St. Clair

[Accueil](#) > [Les données sur la performance](#) > [Énergie renouvelable](#) > Usine d'éthanol de St. Clair

Nous exploitons l'usine d'éthanol de St. Clair, la plus grande au Canada, qui a ouvert ses portes en 2006 dans la région de Sarnia-Lambton, en Ontario.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Production								
Production nette d'éthanol	millions de mètres cubes (m ³) équivalent pétrole/an	A ▼	OG1	0,12	0,23	0,25	0,25	0,25
Production nette d'éthanol	millions de litres d'éthanol/an		OG1	203,9	379,1	412,51	414,98	412,45
Émissions dans l'atmosphère								
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B ▼	G4-EN15 G4-EN16	88,21	158,71	167,12	169,52	164,76
Intensité des émissions de GES	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production		G4-EN18	0,71	0,68	0,66	0,67	0,65

Émissions indirectes de GES (portée 3)	milliers de tonnes d'éq. CO ₂	C v		38,2	34,3	36,3	22,2	13,27
Émissions de GES de la biomasse	milliers de tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production		G4-EN15 G4-EN16	180,93	303,54	331,17	347,57	354,2
Intensité des émissions de GES de la biomasse	tonnes d'éq. CO ₂ /m ³ de production		G4-EN17	1,45	1,31	1,31	1,37	1,40
Dioxyde de soufre (SO ₂)	tonnes		G4-EN21	32,44	57,26	63,15	61,77	61,9
Intensité des émissions de SO ₂	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,26	0,25	0,25	0,24	0,25
Oxydes d'azote (NO _x)	tonnes		G4-EN21	61,39	109,35	115,38	117,06	117,49
Intensité des émissions de NO _x	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,49	0,47	0,46	0,46	0,47
Composés organiques volatils (COV)	tonnes		G4-EN21	81,11	165,8	180,93	184,21	185,86
• Benzène	tonnes		G4-EN21	0	0,03	0,03	0,03	0,03
• Toluène	tonnes		G4-EN21	0,02	0,05	0,05	0,06	0,06
• Xylène	tonnes		G4-EN21	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02
Intensité des émissions de COV	kg/m ³ de production		G4-EN21	0,65	0,71	0,72	0,72	0,74
Rejets sur le site (NRPI)	tonnes		G4-EN21	329,69	533,35	574,93	574,8	576,95
Consommation d'énergie								
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	D v	G4-EN3 G4-EN4	1,8	3,22	3,39	3,44	3,45
• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	D v	G4-EN3	1,66	2,99	3,15	3,2	3,21
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	D v	G4-EN4	0,14	0,24	0,24	0,24	0,24
Intensité énergétique	gigajoules/m ³ de production		G4-EN5	13,33	13,89	13,42	13,55	13,67
Consommation d'eau								
Prélèvement d'eau total	millions de m ³		G4-EN8	0,44	0,94	1,06	1,05	1,05
• Prélèvement d'eau (achetée à la municipalité)	millions de m ³		G4-EN8	0,44	0,94	1,06	1,05	1,04

Intensité du prélèvement d'eau	m ³ /m ³ de production		G4-EN8	3,53	4,03	4,18	4,12	4,10
Eau retournée	millions de m ³		G4-EN22	0,05	0,09	0,12	0,09	0,11
Consommation d'eau	millions de m ³			0,44	0,85	0,94	0,96	0,93
Intensité de la consommation d'eau	m ³ /m ³ de production			3,17	3,65	3,71	3,77	3,66
Qualité de l'eau rejetée								
Huile et graisse	tonnes		G4-EN22	0,17	0,35	0,36	0,29	0,31
Gestion des déchets		E v						
Total des déchets dangereux produits	milliers de tonnes	E v	G4-EN23	0,004	0,008	0,004	0,03	0,06
• Déchets dangereux incinérés	tonnes	F v	G4-EN23	--	8,44	3,66	29,91	5,32
• Déchets dangereux autrement évacués ou traités	tonnes	F v	G4-EN23	--	--	--	--	50,87
• Déchets dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	E v	G4-EN23	--	--	--	--	5,52
Total des déchets non dangereux produits	milliers de tonnes	E v	G4-EN23	0,36	0,4	0,32	0,46	0,89
• Déchets non dangereux enfouis	tonnes	F v	G4-EN23	--	395,98	316,11	459,94	871,97
• Déchets non dangereux réutilisés, recyclés ou récupérés	tonnes	E v	G4-EN23	--	--	--	--	18,39
Déchets réutilisés, recyclés et récupérés (hors du site)	tonnes	E v	G4-EN23	9,13	8,67	14,01	18,38	--
Conformité								
Infractions à la réglementation	nombre	G v	G4-EN29	0	0	0	0	10
Amendes	milliers \$		G4-EN29	0	0	0	0	0
Déversements à déclarer	nombre		G4-EN24	0	0	0	0	0
• Déversements dans les cours d'eau	nombre	H v	G4-EN24	0	0	0	0	0


Volume total des déversements à déclarer	m ³		G4-EN24	0	0	0	0	0
Dépassements des limites de qualité de l'air	nombre		G4-EN29	0	0	0	0	0
Dépassements des limites des eaux usées industrielles	nombre	1	G4-EN29	0	0	0	0	1
Gestion Environnement, santé et prévention (ESP)								
Professionnels ESP employés	nombre	2	G4-EN31	2	2	2		—

Usine d'éthanol de St. Clair – notes, environnement

- A La production nette totale est la quantité d'éthanol produite par l'usine d'éthanol de St. Clair, convertie en mètres cubes d'équivalent pétrole, sur une base énergétique. En 2011, l'usine d'éthanol a doublé sa capacité, faisant ainsi augmenter la production.
- B Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission. Les émissions de GES sont conformes à ce qui est déclaré au gouvernement de l'Ontario. La seule exception s'applique aux rapports provinciaux pour nos installations en Ontario et au Québec qui utilisent les potentiels de réchauffement planétaire (PRP) du troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Nos rapports sur le développement durable 2013 et 2014 utilisent le quatrième rapport d'évaluation.
- C Les émissions indirectes de portée 3 déclarées ici comprennent les émissions liées au flux de CO₂ vendus à des tiers.
- D L'énergie totale est la somme de l'énergie directe et indirecte.
L'énergie directe est l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor. L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tiers.
- E Depuis 2011, afin de mieux s'aligner sur les lignes directrices d'établissement de rapports de la Global Reporting Initiative (GRI), Suncor a ajouté des indicateurs pour lesquels elle recueille et rapporte des données dans la catégorie Gestion des déchets.
Avant 2014, les déchets réutilisés, recyclés et récupérés n'étaient pas inclus dans les totaux pour les déchets dangereux et non dangereux générés et étaient déclarés dans un total global. Depuis 2014, afin de fournir une description plus détaillée des flux de déchets créés en raison de nos activités, nous avons inclus cette catégorie de déchets dans les totaux des déchets dangereux et non dangereux générés.
- F En règle générale, les volumes de déchets dépendent des activités effectuées à l'installation et peuvent varier d'une année à l'autre.
Les déchets dangereux sont principalement produits lors du nettoyage des camions qui arrivent à l'usine d'éthanol. Le volume dépend de l'état des camions.
Les réductions en 2012 sont attribuables à l'amélioration des processus auprès des entreprises de camionnage sous contrat. En 2013, deux déversements d'éthanol mélangé à de l'eau de pluie dans la zone de confinement du parc de stockage ont contribué à une plus grande quantité de déchets dangereux produits. En 2014, les volumes de déchets dangereux ont été affectés par le nettoyage et l'évacuation d'une fuite d'un réservoir d'acide sulfurique dans sa zone de confinement.
- G En 2014, il y a eu 10 contraventions liées à l'oxydeur thermique et à la limite de température de fonctionnement à l'installation prescrite dans l'autorisation environnementale. Des mesures correctives ont été mises en place à l'installation, incluant des contrôles additionnels de l'administration et de l'équipement et des mises à jour des systèmes planifiées pour 2017.

- H Déversements pénétrant directement dans la rivière St. Clair, ou déversements dans le réseau d'égouts dépassant les capacités de traitement en aval et entraînant le rejet de substances dans la rivière St. Clair.
- I En 2014, il y a eu un dépassement mensuel de la limite des effluents du Tableau 1 pour la limite totale de phosphore de 1,0 mg/L, tel que décrit dans l'autorisation environnementale de l'installation. Des mesures correctives ont mené à des améliorations à l'installation, à des réponses plus efficaces aux modifications des paramètres, et à une diminution des niveaux moyens de phosphore dans le bassin de gestion des eaux de ruissellement.
- J Professionnels dévoués aux enjeux environnementaux, de santé ou de sécurité. Les contrats de fournisseurs privilégiés et les entrepreneurs non classifiés ne sont pas inclus dans ce total. Depuis 2014, le nombre de professionnels en ESP dans les effectifs de l'usine d'éthanol de St. Clair est déclaré dans les [données sur la performance du secteur Raffinage et commercialisation](#).

Économie

 [Afficher le filtre](#)



Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Investissements								
Dépenses en capital et charges d'exploration	millions \$		G4-EC1	54	6	1	1	3

Société

 [Afficher le filtre](#)



Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Santé et sécurité								
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - employés		K ▼	G4-LA6	--	0	0	0	--
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		K ▼	G4-LA6	--	0	0	0	--
Fréquence des blessures consignées - employés		K ▼	G4-LA6	--	0	0	0	--
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		K ▼	G4-LA6	--	0	0	0	--
Décès			G4-LA6		0	0	0	--
Relations avec les employés								
Formation et perfectionnement	milliers \$	L ▼	G4-LA9	39	33	42	65	0



K Depuis 2014, les données sur la santé et la sécurité de l'usine d'éthanol de St. Clair sont incluses dans nos données sur la performance du secteur Raffinage et commercialisation.

Une blessure entraînant un arrêt de travail est une blessure qui nécessite la consultation d'un médecin et entraîne l'absence de l'employé le prochain jour de travail prévu à son horaire ou n'importe quel jour subséquent. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail se définit comme le nombre de ces blessures par tranche de 200 000 heures travaillées.

Les blessures consignées sont la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins. Une blessure nécessitant des soins n'entraîne pas l'absence de l'employé de son poste. La fréquence des blessures consignées est la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins par tranche de 200 000 heures travaillées.

L Comprend le régime d'aide aux études qui prévoit le remboursement des frais de scolarité à la réussite d'un cours ou d'un programme.



Énergie éolienne

[Accueil](#) > [Les données sur la performance](#) > [Énergie renouvelable](#) > [Énergie éolienne](#)




Suncor participe à sept projets éoliens en exploitation, dont un qui est en construction et d'autres qui sont planifiés. Suncor exploite trois de ces projets, Kent Breeze et Adelaide, en Ontario, et Wintering Hills, en Alberta.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement¹

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2012	2013	2014
Production						
Production nette	MW/h	A 	OG3	335 145	326 953	320 720
Émissions dans l'atmosphère						
Gaz à effet de serre (GES)	milliers de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (d'éq. CO ₂)	B 	G4-EN15 G4-EN16	0,1	0,16	0,48
Dioxyde de soufre (SO ₂)	tonnes		G4-EN21	0	0	0
Oxydes d'azote (NO _x)	tonnes		G4-EN21	0,07	0,11	0,12
Composés volatils organiques (COV)	tonnes		G4-EN21	0	0,01	0,01
Consommation d'énergie						
Consommation d'énergie totale	millions de gigajoules	C 	G4-EN3 G4-EN4	(0,89)	(1,17)	(1,15)

• Consommation d'énergie directe	millions de gigajoules	C	G4-EN3	0	0	0
• Consommation d'énergie indirecte	millions de gigajoules	C	G4-EN4	(0,89)	(1,18)	(1,15)
Consommation d'eau						
Prélèvement d'eau total	m ³	D	G4-EN8	78	128	260
Gestion des déchets						
Déchets non dangereux produits	tonnes	E	G4-EN23	< 1	< 1	0
Conformité						
Infractions à la réglementation	nombre		G4-EN29	0	0	0
Amendes	milliers \$		G4-EN29	0	0	0
Déversements à déclarer	nombre		G4-EN24	0	0	0
Volume total de déversements	m ³		G4-EN23	0	0	0
Gestion Environnement, santé et prévention (ESP)						
Professionnels ESP employés	nombre		G4-EN31	0	0	0
Dépenses environnementales	millions \$		G4-EN31	0	0	0

Énergie éolienne - Notes, environnement

- 1 Aux fins du présent rapport, seules les données environnementales des installations exploitées par Suncor sont incluses. En 2014, il s'agissait des installations Kent Breeze et Wintering Hills pour une année complète de fonctionnement.
- A La production totale nette s'entend de la production d'électricité, en mégawatts par heure, tirée des parcs éoliens de Suncor suivants :
- Kent Breeze (mis en service en 2011 avec une capacité totale de 20 MWh)
 - Wintering Hills (mis en service en 2011 avec une capacité totale de 88 MWh), en partenariat avec Teck
- La production totale nette tirée de ces deux installations n'est pas répartie selon le niveau de participation.
- B Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont calculées au moyen d'une méthodologie propre à chaque installation qui utilise diverses méthodologies de référence qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Cette méthodologie a été suivie dans le cas où une autorité compétente dispose d'une méthodologie donnée, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission. Depuis 2014, l'électricité utilisée pour l'installation de Wintering Hills est incluse. Les émissions pour 2012 et 2013 sont légèrement moins élevées étant donné que seule l'électricité utilisée à Kent Breeze est incluse.
- C L'énergie totale est la somme de l'énergie directe et indirecte.
L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor, incluant le gaz naturel utilisé pour les génératrices de secours.
L'énergie indirecte inclut l'électricité qui alimente les bureaux, incluant le gaz naturel utilisé pour les génératrices de secours.
- D Le prélèvement d'eau pour nos parcs éoliens exploités comprend l'eau achetée à la municipalité à des fins domestiques, et peut être variable.
- E Les déchets non dangereux produits pour nos parcs éoliens exploités sont principalement composés de déchets de sites d'enfouissement locaux.



Projets majeurs

[Accueil](#) > [Les données sur la performance](#) > Projets majeurs

Le secteur Projets majeurs offre une expertise en matière de gestion, d'approvisionnement et de construction dans le cadre de vastes projets de croissance à l'échelle de l'entreprise. Les données sur la performance du secteur Projets majeurs se limitent aux indicateurs sélectionnés.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Environnement

 [Afficher le filtre](#)

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Conformité								
Infractions à la réglementation	nombre	A 	G4-EN29	8	3	2	13	0
Amendes	\$		G4-EN29	0	0	0	0	0
Volume des déversements	mètres cubes (m ³)		G4-EN24	0	0	0,63	1,06	0
Gestion Environnement, santé et sécurité (ESP)								
Professionnels ESP employés	nombre	B 	G4-EN31	15	27	36	51	51

Projets majeurs - Notes, environnement

- A Les données incluent les amendes liées à des infractions à l'environnement, à la santé et à la sécurité payées au cours de l'année donnée.
- B Professionnels dévoués aux enjeux environnementaux, de santé ou de sécurité. Les contrats de fournisseurs privilégiés et les entrepreneurs non classifiés ne sont pas inclus dans ce total.



Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Achats								
Biens et services	millions \$	C		1 752	2 422	2 755	2 098	2 236
Achats de biens et services								
• Au Canada	millions \$		G4-EC9	1 585	2 247	2 632	1 972	2 010

Projets majeurs - Notes, économie

- C Les biens et services achetés auprès d'entreprise locales et autochtones sont inclus dans les données sur la performance à l'échelle de Suncor. Les achats au Canada représentent un sous-ensemble du total des biens et services achetés.

Dans la colonne « Note », cliquez sur la flèche vers le bas pour afficher les notes.

Indicateur	Unité	Note	Éléments d'information GRI	2010	2011	2012	2013	2014
Santé et sécurité								
Fréquence des blessés entraînant un arrêt de travail - employés		D ▼	G4-LA6	0,21	0	0	0	0
Fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail - entrepreneurs		D ▼	G4-LA6	0,16	0,03	0,09	0	0,64
Fréquence des blessures consignées - employés		E ▼	G4-LA6	0,21	0,17	0	0	0
Fréquence des blessures consignées - entrepreneurs		E ▼	G4-LA6	1,05	0,83	0,83	1,07	0,61
Décès			G4-LA6	0	0	0	0	0

Projets majeurs - Notes, société



- D** Une blessure entraînant un arrêt de travail est une blessure qui nécessite la consultation d'un médecin et entraîne l'absence de l'employé le prochain jour de travail prévu à son horaire ou n'importe quel jour subséquent. La fréquence des blessures entraînant un arrêt de travail se définit comme le nombre de ces blessures par tranche de 200 000 heures travaillées.
- E** Les blessures consignées sont la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins. Une blessure nécessitant des soins n'entraîne pas l'absence de l'employé de son poste. La fréquence des blessures consignées est la somme des blessures entraînant un arrêt de travail et des blessures nécessitant des soins par tranche de 200 000 heures travaillées.



Index du contenu de la GRI

[Accueil](#) > Index du contenu de la GRI

Ce Rapport sur le développement durable a été préparé conformément aux Lignes directrices G4 et aux éléments d'information sur le secteur pétrolier et gazier sur le développement durable de l'option « Critères essentiels » de la GRI.

En outre, notre rapport de progrès 2015 qui décrit notre engagement et notre implication relativement aux principes du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) est intégré au présent rapport.

Les tableaux ci-dessous présentent de l'information sur les éléments suivants :

- éléments généraux d'information G4 et enjeux pertinents (aspects) couverts dans le présent rapport
- principes du PMNU abordés
- emplacement de renseignements supplémentaires, soit dans ce rapport ou dans d'autres documents accessibles au public, et
- éléments généraux d'information qui ont été vérifiés à l'externe

Pour en apprendre davantage :

- [Global Reporting Initiative](#)
- [Pacte mondial des Nations Unies](#)

Éléments généraux d'information

Ces éléments généraux d'information décrivent notre organisation et les processus d'établissement de rapports sur le développement durable.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Stratégie et analyse

Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU

G4-1	<ul style="list-style-type: none"> • Message du chef de la direction • Vision et stratégie 	-	
G4-2	<ul style="list-style-type: none"> • Changements climatiques • Économie (toutes les sections) • Risque d'entreprise • Environnement (toutes les sections) • Diriger le changement : défis et occasions • Objectifs et progrès • Société (toutes les sections) 	-	

Profil de l'organisation

Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-3	Suncor Énergie Inc.	-	
G4-4	Nos activités	-	
G4-5	Calgary, en Alberta (Canada)	-	
G4-6	Nos activités	-	
G4-7	Nos activités	-	
G4-8	Nos activités	-	
G4-9	Nos activités [Données sur la performance > Économie > Revenus, capitalisation boursière] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor [Données sur la performance > Société > Employés et entrepreneurs de Suncor] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor 	-	
G4-10	Les données sur les effectifs totaux par type d'emploi, contrat, et région et sexe par effectifs totaux, par emplacement sont présentées dans les pages suivantes de ce rapport : [Données sur la performance > Société > Employés et entrepreneurs de Suncor] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côte Est du Canada • Raffinage et commercialisation Aucun système de gestion des données en place actuellement pour présenter des données sur tous les types d'emploi par sexe (entrepreneurs). Nous prévoyons présenter toutes les données pour cet indicateur en 2016.	-	6
G4-11	[Données sur la performance > Société > Social > Effectifs syndiqués] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côte Est du Canada • Raffinage et commercialisation Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de nos employés et des conventions collectives, consulter notre Notice annuelle datée du 26 février 2015, p. 26 (PDF, 102 p., 1 544 Ko)	-	3
G4-12	Contribution à l'économie	-	
G4-13	Données sur la performance	-	
G4-14	Vision et stratégie	-	
G4-15	<ul style="list-style-type: none"> • Biodiversité • Partenariats et collaborations • Participation à la politique publique 	-	
G4-16	Partenariats et collaborations	-	

Aspects et périmètres pertinents identifiés

Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-17	Rapport annuel de Suncor Énergie Inc. 2014, p. 26 et 27 (PDF, 152 p. 2,8 Mo) Pour en savoir plus sur les entités qui ne sont pas couvertes par ce rapport, consulter les pages sur les données sur la performance .	-	
G4-18	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la pertinence • Nos groupes d'intérêt 	-	
G4-19	Analyse de la pertinence	-	
G4-20	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la pertinence • Données sur la performance 	-	
G4-21	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la pertinence • Données sur la performance 	-	
G4-22	Tout redressement de renseignements fournis dans des rapports précédents et les raisons du redressement se trouvent dans les pages sur les données sur la performance et dans les notes afférentes pour les indicateurs spécifiques qui ont été redressés.	-	
G4-23	Les changements importants en matière de portée, de périmètre ou de méthodes de mesure apportés depuis les rapports précédents se trouvent les pages sur les données sur la performance , ainsi que les énoncés d'introduction pour les pages sur les données sur la performance des unités commerciales spécifiques.	-	

Implication des groupes d'intérêt

Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-24	Nos groupes d'intérêt	-	
G4-25	Nos groupes d'intérêt	-	
G4-26	<ul style="list-style-type: none"> • Nos groupes d'intérêt • Analyse de la pertinence • Responsabilité sociale 	-	
G4-27	<ul style="list-style-type: none"> • Air • Changements climatiques • Sol • Analyse de la pertinence • Résidus des sables pétroliers • Eau 	-	

Profil du rapport

Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-28	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2014	-	
G4-29	Juillet 2014	-	
G4-30	Annuel	-	
G4-31	Composez le 1-800-558-9071 ou écrivez-vous	-	
G4-32	<p>« Conformité » – Critères essentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Global Reporting Initiative • Données sur la performance 	-	

G4-33	Un tiers indépendant a vérifié les principaux indicateurs de rendement sélectionnés pour le Rapport sur le développement durable. Le rapport de vérification et les indicateurs vérifiés se trouvent à la page des données sur la performance .	-	
-------	---	---	--

Gouvernance

Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-34	Gouvernance de l'entreprise Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur notre structure de gouvernance de l'entreprise et les comités du Conseil d'administration, consulter l'Annexe E (Sommaire de la gouvernance) de notre Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2015 (PDF, 125 p. 1 088 ko).	-	
G4-35	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2015 de Suncor Énergie Inc. (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Annexe E : Sommaire de la gouvernance – surveillance des risques, p. E3 et E4) De plus, un processus de gestion stratégique des enjeux a été redéfini afin de gérer efficacement nos enjeux stratégiques. Les enjeux sont délégués aux structures de gestion et de gouvernance appropriés au sein de notre organisation pour identifier, surveiller et gérer les principaux enjeux d'ordre environnemental, économique et social les plus critiques pour notre entreprise et nos groupes d'intérêt externes.	-	
G4-36	Nous avons plusieurs postes de haute direction dont la responsabilité comprend la surveillance du développement durable, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • Vice-président directeur, Services d'entreprise (relève directement du chef de la direction) • Sous-comité de l'Équipe de leadership de la haute direction (fournit une orientation stratégique afin de s'assurer que nous disposons de stratégies et d'objectifs solides en matière de développement durable) • Vice-présidente, Développement durable et communications • Directeur général, Développement durable 	-	
G4-37	Responsabilité sociale Pour en savoir plus sur les commentaires des groupes d'intérêt au Conseil d'administration, consulter notre Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2015 (PDF, 125 p. 1 088 ko). (Annexe E – commentaire des parties intéressées, p. E-5 et E-6)	-	
G4-38	Notice annuelle de Suncor Énergie Inc. datée du 26 février 2015 (PDF, 102 p., 1 544 Ko) (Administrateurs et membres de la haute direction, p. 74 à 79)	-	
G4-39	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2015 (PDF, 125 p. 1 088 ko). (Annexe F : Description du poste de président du conseil indépendant, p. F-1 et F-2)	-	
G4-40	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2015 (PDF, 125 p. 1 088 ko). (Annexe E : Sommaire de la gouvernance, p. E-14 à E-17)	-	
G4-41	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2015 (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Annexe E : Sommaire de la gouvernance, p. E-11)	-	
G4-42	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2015 (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Annexe H : Lignes directrices du conseil, p. H-4 à H-6)	-	
G4-43	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2015 (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Annexe E : Sommaire de la gouvernance, p. E-9 et E-10) De plus, le Conseil d'administration reçoit des rapports périodiques de notre v.-p., Développement durable et communications. Le comité Environnement, santé et prévention et Développement durable du Conseil d'administration reçoit également des rapports trimestriels et des conseils sur les enjeux prioritaires dans le domaine du développement durable.	-	
G4-44	Le Conseil participe à une auto-évaluation annuelle. Pour en savoir plus, consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2015 (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Annexe E : Sommaire de la gouvernance, p. E-15 à E-16) L'information précise à propos des sujets abordés et des plans d'action proposés est confidentielle et non publiée.	-	
G4-45	Le Conseil supervise le programme de gestion des risques d'entreprise de Suncor. Pour en savoir plus, consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2015 (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Annexe E : Sommaire de la gouvernance, p. E-3 à E-5)	-	
G4-46	Le Conseil supervise le programme de gestion des risques d'entreprise de Suncor. Pour en savoir plus, consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2015 (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Annexe E : Sommaire de la gouvernance, p. E-3 à E-5)	-	
G4-47	Le Conseil supervise le programme de gestion des risques d'entreprise de Suncor. Pour en savoir plus, consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2015 (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Annexe E : Sommaire de la gouvernance, p. E-3 à E-5)	-	

G4-48	Notre Équipe de leadership de la haute direction, y compris le chef de la direction, examine et approuve ce rapport avant sa publication.	-	
G4-49	Les enjeux préoccupants peuvent être examinés par notre sous-comité sur le développement durable de l'Équipe de leadership de la haute direction (notre chef de la direction siège à ce comité). Le comité Environnement, santé et prévention et Développement durable du Conseil d'administration revoit également l'efficacité que procurent les objectifs en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de développement durable.	-	
G4-50	En 2014, les principaux enjeux touchaient les changements climatiques, l'eau et les Premières nations. Des discussions de fond, des séances d'établissement des objectifs et d'initiatives pour s'attaquer à ces enjeux sont en cours et se poursuivront.	-	
G4-51	Rémunération des cadres Pour en savoir plus, consulter la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2015 (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Rémunération du conseil d'administration et des membres de la haute direction, p. 21 à 45)	-	
G4-52	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2015 (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Rémunération du conseil d'administration et des membres de la haute direction, p. 21 à 45)	-	
G4-53	Circulaire de sollicitation de procurations par la direction 2015 (PDF, 125 p. 1 088 ko) (Vote consultatif sur l'approche en matière de rémunération des membres de la haute direction, p. 20)	-	

Éthique et intégrité

Éléments généraux d'information	Lien ou réponse directe	Vérification externe	PMNU
G4-56	Pratiques commerciales éthiques	-	10
G4-57	Pratiques commerciales éthiques	-	10
G4-58	Pratiques commerciales éthiques	-	10

Éléments spécifiques d'information

Ces éléments spécifiques d'information procurent le contexte de la gestion et de la performance liées aux enjeux dans le cadre de notre processus d'analyse de la pertinence.

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Catégorie : Économie

Divulgence de notre méthode de gestion et indicateurs	Lien ou réponse directe	Omissions	Vérification externe	PMNU
	Aspect : Performance économique			
G4-DMA	Économie		-	
G4-EC1	[Données sur la performance > Économie > Valeur économique générée et distribuée] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair [Données sur la performance > Société > Investissements dans la collectivité] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor 		-	

G4-EC2	<ul style="list-style-type: none"> • Message du chef de la direction • Plan d'action sur les changements climatiques • Diriger le changement : défis et occasions • Responsabilité sociale • Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2015, 5 et 6 (p. 25 à 42) <p>*Disponible en anglais seulement</p>			
G4-EC3	Rapport annuel 2014 de Suncor Énergie Inc. (p. 113 à 116) (PDF, 152 p., 2,8 Mo)		-	
G4-EC4	[Données sur la performance > Économie > Crédits d'impôts et de redevances] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor 			
Aspect : Présence sur le marché				
G4-DMA	Économie		-	
G4-EC5	[Données sur la performance > Société > Rapport du salaire le plus bas au salaire minimum] : <ul style="list-style-type: none"> • Sables pétrolifères • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation 		-	
Aspect : Impacts économiques indirects				
G4-DMA	Économie		-	
G4-EC7	<ul style="list-style-type: none"> • Investissements dans la collectivité • Contribution à l'économie 		-	
G4-EC8	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à l'économie • Partenariats avec les entreprises autochtones 		-	
Aspect : Pratiques d'approvisionnement				
G4-DMA	Économie		-	
G4-EC9	[Données sur la performance > Économie > Achats] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • Activités terrestres – Amérique du Nord • Raffinage et commercialisation • Côté Est du Canada • Projets majeurs <p>Pour en savoir plus sur les dépenses réalisées auprès de fournisseurs locaux, consulter la page Économie.</p>		-	
OG1	[Données sur la performance > Environnement > Production] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair 		Oui	Données sur la performance

Catégorie : Environnement

Divulgence de notre méthode de gestion et indicateurs	Lien ou réponse directe	Omissions	Vérification externe	PMNU
	Aspect : Énergie			

G4-DMA	Environnement		-	
G4-EN3	<p>[Données sur la performance > Environnement > Consommation d'énergie] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair • Énergie éolienne <p>Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2015, 11 (p. 55 à 57)</p> <p>*Disponible en anglais seulement</p>		-	7, 8
G4-EN4	<p>[Données sur la performance > Environnement > Consommation d'énergie] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair • Énergie éolienne <p>Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2015, 11 (p. 55 à 57)</p> <p>*Disponible en anglais seulement</p>		-	8
G4-EN5	<p>[Données sur la performance > Environnement > Consommation d'énergie] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair • Énergie éolienne 		-	8
G4-EN6	<p>[Données sur la performance > Environnement > Réduction de la consommation d'énergie] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation 		-	8,9
G4-EN7	<ul style="list-style-type: none"> • Énergies renouvelables • Développement technologique 		-	8,9
OG2	<p>Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2015, OG 6.1 et 6.2 (p. 77)</p> <p>*Disponible en anglais seulement</p>		-	8,9
OG3	<p>[Données sur la performance > Environnement > Production] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Énergie éolienne 		-	8,9
Aspect : Eau				
G4-DMA	Environnement		-	
G4-EN8	<p>[Données sur la performance > Environnement > Prélèvement d'eau] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair • Énergie éolienne 		Oui Données sur la performance	7, 8

G4-EN9	<p>Prélèvement d'eau dans des conditions à faible débit Présentation de Suncor au CDP sur la gestion de l'eau 2015, 1,2a (p. 5), 5.1 (p. 28 et 29) et 5.1a (p. 30 à 33) *Disponible en anglais seulement</p> <p>—</p> <ul style="list-style-type: none"> — 		-	8
Aspect : Biodiversité				
G4-DMA	Environnement		-	
G4-EN11	<p>[Données sur la performance > Environnement > Total des terres pour développement approuvé et potentiel] :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sables pétrolifères In Situ <p>Renseignements supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Biodiversité 		-	8
G4-EN12	<p>[Données sur la performance > Environnement > Total des terres perturbées] :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sables pétrolifères In Situ <p>Renseignements supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Biodiversité Sol 		Oui Données sur la performance	8
G4-EN13	<p>[Données sur la performance > Environnement > Terres remises en état] :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sables pétrolifères Activités terrestres – Amérique du Nord In Situ <p>Renseignements supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Remise en état 		Oui Données sur la performance	8
OG4	<ul style="list-style-type: none"> Biodiversité Sol 		-	
Aspect : Émissions				
G4-DMA	Environnement		-	
G4-EN15	<p>[Données sur la performance > Environnement > Émissions de GES] :</p> <ul style="list-style-type: none"> À l'échelle de Suncor Sables pétrolifères In Situ Activités terrestres – Amérique du Nord Côté Est du Canada Raffinage et commercialisation Usine d'éthanol de St. Clair Énergie éolienne <p>Renseignements supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Performance de 2014 en matière de de GES Coefficients d'émission 2014 Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2015, 8-10 (p.45 à 55) <p>*Disponible en anglais seulement</p>		Oui Données sur la performance	7, 8
G4-EN16	<p>[Données sur la performance > Environnement > Émissions de GES] :</p> <ul style="list-style-type: none"> À l'échelle de Suncor Sables pétrolifères In Situ Activités terrestres – Amérique du Nord Côté Est du Canada Raffinage et commercialisation Usine d'éthanol de St. Clair Énergie éolienne <p>Renseignements supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Performance de 2014 en matière de de GES Coefficients d'émission 2014 		Oui Données sur la performance	7, 8

	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2015, 8-10 (p.47 à 55) <p>*Disponible en anglais seulement</p>			
G4-EN17	<p>[Données sur la performance > Environnement > Émissions de GES] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor 		-	7, 8
G4-EN18	<p>[Données sur la performance > Environnement > Émissions de GES] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair • Énergie éolienne 		Oui Données sur la performance	8
G4-EN19	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action sur les changements climatiques • Présentation de Suncor au CDP sur les changements climatiques 2015 3.2 et 3.3 (20 à 24) <p>*Disponible en anglais seulement</p>		-	8, 9
G4-EN20	<p>[Données sur la performance > Environnement > Substances appauvrissant la couche d'ozone] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sables pétrolifères 		-	7, 8
G4-EN21	<p>[Données sur la performance > Environnement > Émissions de SO₂, NO_x et COV] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair 		-	7, 8
Aspect : Effluents et déchets				
G4-DMA	Environnement		-	
G4-EN22	<p>[Données sur la performance > Environnement > Qualité de l'eau rejetée] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair <p>Ces rejets d'eau d'effluents déclarés sont planifiés et les paramètres de qualité de l'eau doivent être analysés et déclarés conformément aux exigences réglementaires.</p> <p>Les rejets d'eau non planifiés sont rares dans des conditions de fonctionnement normales. Nous déclarons actuellement le nombre de rejets non planifiés ainsi que le nombre de dépassements de la limite des effluents/eaux usées des unités commerciales appropriées (déclaré aux organismes de réglementation).</p>	Cette information n'est pas disponible pour le moment. Nous envisageons la collecte de données pour déclarer les rejets d'eau non planifiés et si les rejets sont réutilisés par d'autres organisations et nous prévoyons déclarer toutes les données relatives à cet indicateur d'ici 2016-2017.	-	8
G4-EN23	<p>[Données sur la performance > Environnement > Déchets dangereux et non dangereux produits] :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair <p>Renseignements supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résidus des sables pétrolifères 		-	8

G4-EN24	[Données sur la performance > Environnement > Déversements] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair 				8
G4-EN26	<ul style="list-style-type: none"> • Biodiversité • Résidus des sables pétrolifères • Eau • Stratégies de gestion de l'eau • Prélèvement d'eau dans des conditions de faible débit 			-	8
OG5	[Données sur la performance > Environnement > Eau produite] : <ul style="list-style-type: none"> • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada 				
OG6	Les données sur la quantité de gaz brûlé à la torche sont publiées aux pages suivantes : [Données sur la performance > Environnement > Gaz brûlé à la torche] : <ul style="list-style-type: none"> • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation 	Nous ne déclarons pas les gaz ventilés puisqu'ils ne sont pas significatifs en raison des pratiques de fonctionnement en place pour limiter la ventilation, notamment les unités de récupération de vapeur qui sont utilisées pour les réservoirs de stockage.		-	
OG7	[Données sur la performance > Environnement > Déchets de forage] : <ul style="list-style-type: none"> • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord 				
	Aspect : Produits et services				
G4-EN27	[Données sur la performance > Environnement > Éthanol mélangé à l'essence] : <ul style="list-style-type: none"> • Raffinage et commercialisation Les stations-service Petro-Canada vendent de l'essence contenant jusqu'à 10 % d'éthanol dans de nombreux marchés. De plus, les carburants Petro-Canada portent la mention Catégorie supérieure. L'utilisation d'essence de Catégorie supérieure favorise des moteurs plus propres, des émissions réduites et un rendement supérieur. À notre usine de valorisation et à toutes nos installations de raffinage, nous avons lancé la production de carburant diesel à très faible teneur en soufre (15 parties par million [ppm] ou moins) pour satisfaire aux exigences de la loi canadienne. Suncor inclut un contenu renouvelable dans son carburant diesel, ce qui correspond au mandat de 2 % exigé par le gouvernement fédéral, au mandat de 4 % exigé en Colombie-Britannique, au mandat de 2 % exigé en Ontario et au mandat de 2 % exigé en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Le carburant diesel renouvelable réduit les émissions de monoxyde de carbone et de particules qui contribuent à la formation du smog. Nous possédons aussi une installation de mélange de biodiesel à Fort McMurray (Terminal ATT), qui fournit jusqu'à 5 % du biodiesel requis à la mine et au marché local sur une base saisonnière. Prendre note que la mine fonctionne au moyen de diesel à très faible teneur en soufre qui contient moins de 15 ppm de soufre.			-	7-9
OG8	[Données sur la performance > Environnement > Teneur en soufre de l'essence] : <ul style="list-style-type: none"> • Raffinage et commercialisation 				
	Aspect : Conformité				
G4-DMA	Environnement			-	
G4-EN29	[Données sur la performance > Environnement > Infractions à la réglementation et amendes] :			-	8

	<ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolières • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair • Projets majeurs 			
	Aspect : Généralités			
G4-DMA	Environnement		-	
G4-EN31	[Données sur la performance > Environnement > Gestion ESP] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolières • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair • Projets majeurs 		-	7-9
	Aspect : Mécanismes de règlement des griefs environnementaux			
G4-DMA	Environnement		-	
G4-EN34	On ne relève aucun grief concernant les impacts environnementaux déposés dans le cadre du processus de gestion des griefs en 2014.		-	8

Catégorie : Enjeux sociaux

[Tout montrer](#) | [Tout masquer](#)

Sous-catégorie : Pratiques du travail et travail décent

Divulgence de notre méthode de gestion et indicateurs	Lien ou réponse directe	Omissions	Vérification externe	PMNU
	Aspect : Emploi			
G4-DMA	Nos employés		-	
G4-LA1	[Données sur la performance > Société > Nouveaux employés et roulement de personnel] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolières • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation 		-	6
G4-LA2	• De l'information au sujet de notre approche en matière de rémunération et d'avantages sociaux se trouve à la page sur les carrières à Suncor.com		-	
G4-LA3	[Données sur la performance > Société > Retour au travail et taux de maintien] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor 		-	6
	Aspect : Gestion de la main-d'œuvre et relations avec la main-d'œuvre			
	Nos employés			

G4-DMA			-	
G4-LA4				3
	Aspect : Santé et sécurité au travail			
G4-LA5	Les effectifs de Suncor des secteurs Sables pétroliers, In situ, Exploration et production et Raffinage et commercialisation sont représentés par des comités mixtes officiels patronat-travailleurs de santé et sécurité. Ces comités s'occupent des préoccupations en matière de santé et de sécurité afin de fournir des recommandations sur les mesures à prendre.		-	
G4-LA6	[Données sur la performance > Société > Fréquences de blessures et décès] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétroliers • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation Suncor déclare également les taux de maladies professionnelles à l'interne et aux organismes de réglementation des autorités compétentes. Elle déclare aussi à l'interne les taux d'incidence des maladies non professionnelles dans le cadre de son programme de gestion des dossiers d'invalidité, à l'échelle de l'entreprise et par unité commerciale.		Oui Données sur la performance	
G4-LA7	Nous ne menons pas d'activités dans des régions où le risque d'exposition de nos employés à des maladies transmissibles comme le VIH/sida, la malaria ou la tuberculose ou toutes autres maladies graves est élevé. En apprendre davantage sur notre approche en matière de santé et mieux-être au travail.		-	
G4-LA8	Main-d'œuvre spécialisée			
	Aspect : Formation et éducation			
G4-DMA	Nos employés		-	
G4-LA9	[Données sur la performance > Société > Formation et développement] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétroliers • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation • Usine d'éthanol de St. Clair 	Les données sur la moyenne d'heures de formation par employé par année ne sont pas disponibles pour le moment. Nous avons récemment mis en œuvre un nouveau système de gestion de l'apprentissage (SGA) qui nous permet de concevoir, de planifier et d'offrir des activités d'apprentissage à l'intention des employés à l'échelle de l'entreprise et d'en faire le suivi. Cette solution nous permettra de publier toutes les données pour cet indicateur d'ici 2017.	-	6
G4-LA10	Développer le talent		-	
G4-LA11	[Données sur la performance > Société > Employés recevant des évaluations de rendement] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétroliers • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation 		-	6
	Aspect : Diversité et égalité des chances			
G4-DMA	Nos employés		-	
G4-LA12	Pour en savoir plus sur nos administrateurs et les membres de la haute direction, consulter la Notice annuelle datée du 26 février 2015, p. 26 (PDF, 102 p., 1 544 Ko) (p. 74 à 79) Les données sur les employés par catégorie d'emploi sont		-	6

	présentées dans les pages sur les données sur la performance de ce rapport : [Données sur la performance > Société > Indicateurs par minorités visibles, sexe et âge] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation 			
	Aspect : Égalité de rémunération entre les femmes et les hommes			
G4-DMA	Nos employés		-	
G4-LA13	[Données sur la performance > Société > Social > Salaire de base des femmes en pourcentage de celui des hommes] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor • Sables pétrolifères • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord • Côté Est du Canada • Raffinage et commercialisation 		-	6

Sous-catégorie : Droits de la personne

Divulgence de notre méthode de gestion et indicateurs	Lien ou réponse directe	Omissions	Vérification externe	PMNU
	Aspect : Investissement			
G4-DMA	Activités internationales et droits de la personne		-	
G4-HR1	Suncor ne sélectionne pas spécifiquement les entrepreneurs et les fournisseurs sur la base des droits de la personne.		-	1, 2
G4-HR2	Activités internationales et droits de la personne		-	1
	Aspect : Non-discrimination			
G4-DMA	Nos employés		-	
G4-HR3	En 2014, deux plaintes officielles ont été déposées auprès de la Commission des droits de la personne de l'Alberta. Une de ces nouvelles plaintes fait actuellement l'objet d'une enquête; nous sommes en pourparlers en vue d'un règlement pour l'autre, même si nous rejetons toute responsabilité. Une plainte précédente déposée en 2013 a été retirée par le plaignant en 2014. Pour en savoir plus, consulter notre Code des normes de pratiques commerciales (DNP Milieu de travail exempt de harcèlement et de violence)		-	6
	Aspect : Liberté syndicale et droit de négociation collective			
G4-DMA	Nos employés		-	
G4-HR4	Les principes en matière d'emploi de Suncor respectent toutes les lois en vigueur dans les régions où elle est présente, ainsi que les normes du travail reconnues à l'échelle internationale, incluant celles concernant la liberté d'association et la négociation collective, la non-discrimination, le travail forcé et les mineurs au travail. En plus de nos principes en matière d'emploi, ces normes sont également intégrées au principe sur les droits de la personne de Suncor. En raison de l'instabilité politique et du conflit en Syrie et en Libye, nos activités dans ces pays ont fait l'objet en 2011 d'évaluations des risques spécifiques et distinctes. En 2014, nous avons effectué une vérification de la responsabilité sociale d'entreprise à nos bureaux en Libye qui a porté, entre autres, sur les pratiques de gestion des ressources humaines de Suncor qui ont été		-	3

	confirmées.			
	Aspect : Travail des enfants			
G4-DMA	Nos employés		-	
G4-HR5	<p>Les principes en matière d'emploi de Suncor respectent toutes les lois en vigueur dans les régions où elle est présente, ainsi que les normes du travail reconnues à l'échelle internationale, incluant celles concernant la liberté d'association et la négociation collective, la non-discrimination, le travail forcé et les mineurs au travail. En plus de nos principes en matière d'emploi, ces normes sont également intégrées au principe sur les droits de la personne de Suncor.</p> <p>En raison de l'instabilité politique et du conflit en Syrie et en Libye, nos activités dans ces pays ont fait l'objet en 2011 d'évaluations des risques spécifiques et distinctes. En 2014, nous avons effectué une vérification de la responsabilité sociale d'entreprise à nos bureaux en Libye qui a porté, entre autres, sur les pratiques de gestion des ressources humaines de Suncor qui ont été confirmées.</p>		-	3
	Aspect : Travail forcé ou obligatoire			
G4-DMA	Nos employés		-	
G4-HR6	<p>Les principes en matière d'emploi de Suncor respectent toutes les lois en vigueur dans les régions où elle est présente, ainsi que les normes du travail reconnues à l'échelle internationale, incluant celles concernant la liberté d'association et la négociation collective, la non-discrimination, le travail forcé et les mineurs au travail. En plus de nos principes en matière d'emploi, ces normes sont également intégrées au principe sur les droits de la personne de Suncor.</p> <p>En raison de l'instabilité politique et du conflit en Syrie et en Libye, nos activités dans ces pays ont fait l'objet en 2011 d'évaluations des risques spécifiques et distinctes. En 2014, nous avons effectué une vérification de la responsabilité sociale d'entreprise à nos bureaux en Libye qui a porté, entre autres, sur les pratiques de gestion des ressources humaines de Suncor qui ont été confirmées.</p>		-	3
	Aspect : Pratiques en matière de sécurité			
G4-DMA	Activités internationales et droits de la personne		-	
G4-HR7	Activités internationales et droits de la personne		-	1
	Aspect : Droits des Autochtones			
G4-DMA	Responsabilité sociale		-	
G4-HR8	<p>Responsabilité sociale</p> <p>Notre principe sur les droits de la personne stipule le respect des droits des Autochtones dans tous les pays où nous exerçons nos activités. Les principes en matière de relations avec les Autochtones de Suncor prévoient le respect des cultures, des coutumes et des valeurs des collectivités où nous exerçons nos activités.</p>		-	1
OG9	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les Autochtones • Responsabilité sociale 		-	1,2
	Aspect : Évaluation			
G4-DMA	Activités internationales et droits de la personne		-	
G4-HR9	Activités internationales et droits de la personne		-	
	Aspect : Mécanismes de règlement des griefs relatifs aux droits de l'homme			
G4-HR12	<p>Responsabilité sociale</p> <p>En apprendre davantage sur notre gestion des enjeux liés aux droits de la personne et aux risques sociaux à la page Activités</p>		-	1

Sous-catégorie : Société

G4-DMA				
G4-SO1	Nos groupes d'intérêt Partenariats avec les entreprises autochtones		-	1
				1
OG10	Responsabilité sociale [Données sur la performance > Environnement > Terrains perturbés et remis en état] : <ul style="list-style-type: none"> • In Situ • Activités terrestres – Amérique du Nord Renseignements supplémentaires : <ul style="list-style-type: none"> • Remise en état 		-	
	Aspect : Anti-corruption			
G4-DMA	Économie		-	
G4-SO3	Pratiques commerciales éthiques Les risques de fraude et de corruption liés à nos activités à l'étranger se trouvent dans la Notice annuelle datée du 26 février 2015 (PDF, 102 p., 1 544 Ko) (p. 68 et 69)		-	10
G4-SO4	<ul style="list-style-type: none"> • Économie • Pratiques commerciales éthiques Une formation sur la prévention des paiements irréguliers est offerte sur une base ciblée à certaines personnes qui occupent des postes à haut risque ou dans des régions à risque élevé. Certaines entreprises tiers associées sont également soumises à une formation anticorruption, compte tenu de l'évaluation du risque.			10
G4-SO5	Suncor n'a enregistré aucun incident de pots-de-vin ou autres formes de corruption pendant les périodes de déclaration de 2010 à 2014, et aucune poursuite n'a été intentée contre Suncor pour de tels motifs.		-	10
	Aspect : Politiques publiques			
G4-DMA	Participation à la politique publique [Données sur la performance > Économie > Contributions politiques] : <ul style="list-style-type: none"> • À l'échelle de Suncor Nous versons des contributions à des partis politiques pour soutenir l'exercice de la démocratie au Canada. Notre norme à l'égard des contributions versées à des partis politiques régit ces contributions. Tout montant versé à un parti politique, y compris lors d'événements de collecte de fonds, est autorisé et enregistré par le vice-président, Relations avec les gouvernements, à partir du budget alloué à cet effet et approuvé par le vice-président directeur, Services d'entreprise. L'équipe de leadership de la haute direction examine annuellement les contributions faites par Suncor. Nous ne faisons pas de contributions à des partis politiques à l'extérieur du Canada.		-	
	Aspect : Comportement anticoncurrentiel			
G4-DMA	Économie		-	

G4-SO7	Pratiques commerciales éthiques Aucune mesure d'application réglementaire entreprise pour une conduite anticoncurrentielle contre Suncor en 2014. Le code des pratiques commerciales de Suncor indique que Suncor doit, dans le cadre de ses activités, a) éviter toute pratique ou activité contrevenant à la loi sur la concurrence, et b) soutenir et encourager une économie concurrentielle.		-	
	Aspect : Conformité			
G4-DMA	Économie		-	
G4-SO8	Il n'y a pas eu d'amendes ou de sanctions non pécuniaires significatives imposées à Suncor en 2014 pour cause de violation de lois ou de règlements.		-	
	Aspect : Intégrité des actifs et sécurité opérationnelle			
OG13		Cette information n'est pas disponible pour le moment. Des gains importants ont été réalisés en 2014 en matière de suivi interne et de surveillance des activités liées aux processus de sécurité à l'échelle de l'entreprise. Les prochaines étapes consisteront à évaluer cette information et, enfin, à déclarer toutes les activités liées aux processus de sécurité, conformément aux directives G4-OG13 de la GRI.	-	

Sous-catégorie : Responsabilité de nos produits

Divulgence de notre méthode de gestion et indicateurs	Lien ou réponse directe	Omissions	Vérification externe	PMNU
OG14	[Données sur la performance > Environnement > Production nette] : <ul style="list-style-type: none"> • Usine d'éthanol de St. Clair • Raffinage et commercialisation 	Nous n'avons de processus formel en place pour établir un critère de durabilité pour les biocarburants que nous produisons ou achetons. Les critères de durabilité pour les produits que nous produisons ou achetons s'avèrent moins significatifs pour Suncor et ils ne sont donc pas déclarés.	-	8,9



Mises en garde

[Accueil](#) > Mises en garde

- [Mises en garde](#)
 - [Énoncés prospectifs](#)
 - [Mesures financières hors PCGR](#)
 - [Remise en état](#)
 - [Barils équivalent pétrole \(bep\)](#)
 - [Suncor](#)
 - [Partenariats](#)

Mises en garde

Énoncés prospectifs

Le Rapport sur le développement durable 2015 de Suncor contient des renseignements prospectifs et des énoncés prospectifs (appelés collectivement « énoncés prospectifs ») selon le sens applicable par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines et d'autres informations fondées sur les attentes, les estimations, les projections et les hypothèses actuelles de Suncor, qui s'appuient sur les renseignements disponibles au moment où les énoncés sont fournis et qui tiennent compte de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, y compris les attentes et hypothèses au sujet de l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les taux de redevance et les lois fiscales applicables; les niveaux de production futurs; la suffisance des dépenses en capital budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des services; et la réception en temps utile des approbations des autorités réglementaires et des tiers. De plus, tous les autres énoncés et renseignements qui expriment des attentes ou des projections d'avenir, y compris les autres énoncés et les autres renseignements à propos de la stratégie de croissance, des dépenses prévues et futures ou décisions d'investissements, du prix des marchandises, des coûts, des échéanciers, des volumes de production, des résultats financiers et d'exploitation, des activités de financement et d'investissement en immobilisations futures, ainsi que de l'incidence prévue d'engagements futurs de Suncor sont des énoncés prospectifs. Certains énoncés prospectifs et renseignements se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « s'attend à », « anticipe », « estime », « planifie », « prévu », « envisage », « croit », « projette », « indique », « pourrait », « se concentre sur », « vision », « but », « prévisions », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « vise », « s'efforce » et autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs contenus dans le Rapport sur le développement durable 2015 de Suncor comprennent des références à la mission, à la vision et aux stratégies de Suncor, notamment obtenir les rendements les plus élevés possibles dans le cadre de nos activités, maintenir les coûts bas et accroître la fiabilité; aux objectifs environnementaux de Suncor d'ici 2015 (par rapport aux données de référence de 2007), incluant l'amélioration de l'efficacité

énergétique de 10 pour cent, la réduction de la consommation d'eau douce de 12 pour cent et des émissions atmosphériques (oxydes d'azote, oxydes de soufre et composés organiques volatils) de 10 pour cent, et l'accroissement des surfaces de terrain perturbées remises en état de 100 pour cent, et au fait que Suncor continuera d'identifier des projets d'investissements et des initiatives qui l'aidera à se rapprocher de ces objectifs; aux attentes de Suncor (incluant les résultats et les avantages prévus) et aux plans touchant les technologies introduites ou qui pourraient être introduites à l'échelle de Suncor, incluant celles liées au traitement de l'eau produite, aux surfactants, aux solvants, à la production de vapeur par contact direct, aux systèmes automatisés pour camions, aux lubrifiants, au captage du carbone, au partage de la chaleur résiduelle, à l'extraction sans eau, à l'extraction par ondes radio et solvants, à la remise en état des terrains, à la gestion du brûlage à la torche et des déchets; à l'intention de Suncor de continuer à investir dans le développement technologique; à l'intention qu'à l'avenir, les nouvelles options d'exécution de projet seront évaluées en tenant compte des impacts sur les objectifs de Suncor en matière de développement durable; aux attentes concernant les indicateurs de la GRI que Suncor prévoit communiquer à l'avenir; aux plans qui seront entrepris par des organismes auprès desquels Suncor est impliquée, notamment la COSIA; au fait que Suncor s'efforce de continuellement monter la barre en matière de performance environnementale et à l'attente selon laquelle Suncor peut améliorer sa performance pendant sa croissance; à l'attente selon laquelle en investissant dans la technologie et l'innovation, Suncor continuera de réduire l'empreinte carbone des sables pétrolifères et d'investir dans des sources d'énergie renouvelables; aux objectifs et aux attentes de Suncor liés au SGE, incluant l'attente selon laquelle il sera mis en œuvre d'ici la fin de 2016; à la date de mise en service du parc éolien Cedar Point II prévue en décembre 2015 et à l'attente selon laquelle ce projet devrait ajouter un autre 100 MW à la capacité installée de production éolienne de Suncor; aux hypothèses de prix du carbone que Suncor utilise pour modéliser les émissions associées à sa production exploitée future; à l'objectif de Suncor que les sables pétrolifères constituent l'une des sources les plus faibles en carbone parmi les produits raffinés; à la vie productive potentielle des actifs de Suncor; à l'attente selon laquelle le projet Fort Hills aura une capacité de production de 180 000 barils/jour de bitume et à l'attente selon laquelle ce projet ajoutera plus de 3 mégatonnes d'équivalent CO₂ au profil exploité d'émissions de GES de Suncor; à l'attente selon laquelle la production à Fort Hills débutera à la fin de 2017; aux objectifs et aux initiatives de Suncor à propos de la sécurité; aux avantages attendus des initiatives visant le traitement et la réutilisation de l'eau; aux attentes selon lesquelles la construction du Centre de technologie de la gestion de l'eau débutera en 2015 avec ouverture prévue en 2017; à l'attente selon laquelle la première usine de biodiesel à l'échelle commerciale dans laquelle Suncor participe sera en service d'ici la fin de 2015; aux principes et pratiques en matière de relations avec les groupes d'intérêt de Suncor; à l'attente selon laquelle la construction du prolongement du pipeline Rocky Mountain sera terminée en 2015; à l'attente selon laquelle des comités consultatifs des Premières nations additionnels pourraient être mis sur pied et mener leurs activités en 2015; à l'attente selon laquelle l'initiative Energy Futures Lab sera lancée à l'automne 2015; à la mise en service de Hebron prévue pour 2017; et aux estimations des émissions de GES et de l'intensité des émissions futures.

Les énoncés et les renseignements prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et comportent des risques et incertitudes, dont certains sont similaires à ceux des autres entreprises pétrolières et gazières et d'autres qui sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor peuvent différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs et les lecteurs sont prévenus de ne pas leur accorder une confiance induite.

Les risques, incertitudes et autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats financiers et opérationnels de tous les secteurs d'activité de Suncor sont, entre autres les changements touchant la conjoncture économique, les conditions du marché et les conditions commerciales, comme le prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; les fluctuations de l'offre et de la demande pour les produits de Suncor; la mise en œuvre réussie et en temps opportun des projets d'investissement, y compris les projets de croissance et les projets réglementaires; les mesures prises par les sociétés concurrentes, y compris la concurrence accrue d'autres sociétés pétrolières et gazières ou de sociétés qui fournissent des sources d'énergie de remplacement; les pénuries de main-d'œuvre et de matériel; les mesures prises par les pouvoirs publics en matière de taux d'imposition ou les modifications apportées aux frais et aux redevances, notamment en ce qui concerne les avis de nouvelle cotisation que Suncor a reçus de l'Agence du revenu du Canada, des gouvernements de l'Ontario, de l'Alberta et du Québec relativement au règlement de certains contrats dérivés, dont le risque i) que Suncor ne puisse parvenir à faire valoir sa position fiscale initiale et doive par conséquent payer des impôts plus élevés ainsi que des intérêts et des pénalités, et ii) que Suncor soit tenue de verser un montant de trésorerie relativement aux avis de nouvelle cotisation, en remplacement de la sûreté; les modifications aux règlements dans le domaine de l'environnement et dans d'autres domaines; la capacité et la volonté des parties avec lesquelles nous avons des liens importants de s'acquitter de leurs obligations envers nous; les pannes aux infrastructures de tiers qui pourraient interrompre la production; les événements imprévus, tels que des incendies, des bris d'équipement et autres événements semblables touchant Suncor ou d'autres parties dont les activités ou les actifs se répercutent directement ou indirectement sur Suncor; le potentiel d'atteinte à la sécurité des systèmes informatiques de Suncor par des pirates informatiques ou des cyberterroristes, et la non disponibilité ou le défaut de tels systèmes de fonctionner comme prévu suite à de telles atteintes; notre capacité de découvrir des réserves pétrolières et gazières pouvant être exploitées de façon rentable; l'exactitude des estimations des réserves, des ressources et de la production future de Suncor; l'instabilité du marché qui nuit à la capacité de Suncor d'obtenir du financement à des taux acceptables sur le marché des capitaux d'emprunt; le maintien d'un ratio dette/flux de trésorerie optimal; la réussite des activités de gestion des risques de la Société menées à l'aide de dérivés et d'autres instruments financiers; les coûts afférents à la conformité aux lois environnementales actuelles et futures; les risques et les incertitudes liés à la conclusion d'une transaction d'achat ou de vente d'une propriété pétrolière et gazière, incluant les estimations du dernier paiement à verser ou à recevoir, la capacité des contreparties à remplir leurs obligations en temps opportun et à obtenir toute approbation requise auprès des autorités de réglementation ou de tierces parties, ce qui est indépendant de la volonté de Suncor et habituel dans les transactions de cette nature; et l'exactitude des estimations de coûts, dont certaines sont fournies au stade de la conception ou à d'autres stades préliminaires des projets et avant le début ou la conception des études techniques détaillées nécessaires à la réduction de la marge d'erreur et à l'augmentation du degré d'exactitude. Tous ces facteurs importants ne sont pas exhaustifs.

L'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (rapport de gestion) de Suncor pour le premier trimestre de 2015 datée du 29 avril 2015, la notice annuelle de Suncor datée du 26 février 2015, le formulaire 40-F et le rapport annuel à l'intention des actionnaires, tous datés du 26 février 2015 et autres documents, qui sont déposés de temps à autre auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes, hypothèses importantes et autres facteurs qui pourraient avoir une influence sur les résultats réels et de tels facteurs sont intégrés par renvoi aux présentes. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents auprès de Suncor au 150 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en appelant au 1-800-558-9071, ou en envoyant un courriel à info@suncor.com ou en consultant le profil de la Société à SEDAR au sedar.com ou

EDGAR au sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Mesures financières hors PCGR

Certaines mesures financières dont il est question dans le Rapport sur le développement durable 2015, notamment les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, le bénéfice d'exploitation et les coûts d'exploitation des sables pétrolifères par baril, ne sont pas prescrites par les principes comptables généralement reconnus au Canada (PCGR). Ces mesures financières hors PCGR sont définies et rapprochées dans le rapport de gestion de Suncor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

Ces mesures financières hors PCGR n'ont pas de définition normalisée et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables avec les mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Nous avons inclus ces mesures financières hors PCGR parce que la direction les utilise pour analyser la performance commerciale, l'endettement et la liquidité, et par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées hors contexte ni comme des substituts aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR.

Remise en état

À Suncor, la remise en état est un processus minutieusement contrôlé comportant deux volets distincts : i) la transformation de la surface, incluant les bassins de résidus, en terrains fermes pouvant accepter la végétation, la faune et la restauration du couvert végétal, notamment un modelé et une mise en place des sols; et ii) la végétalisation de façon que les paysages rétablis puissent accepter la végétation et la faune sous la forme d'écosystèmes viables. Lorsque Suncor déclare qu'elle a remis des terrains en état ou qu'elle prévoit le faire, cela signifie que le terrain remis en état est conforme aux deux volets décrits ci-dessus ou qu'il le sera.

BEP

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils équivalent pétrole (bep) sur la base de un baril pour six mille pieds cubes. Les mesures exprimées en bep peuvent être trompeuses, surtout si on les considère isolément. Le ratio de conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel pour un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel repose sur une méthode de conversion d'équivalence d'énergie applicable essentiellement à la pointe du brûleur et ne représente pas une équivalence de valeur à la tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 peut être trompeuse comme indication de la valeur.

Suncor

Les expressions « nous », « notre », « nos », « Suncor » ou « la Société » dans le Rapport sur le développement durable 2015 de Suncor font référence à Suncor Énergie Inc. ainsi qu'à ses filiales, partenariats et coentreprises, sauf si le contexte exige une interprétation différente.

Partenariats

L'utilisation du terme partenariat dans le Rapport sur le développement durable 2015 ne signifie pas nécessairement un partenariat dans un contexte juridique.